

RNN du Delta de la Sauer – SELTZ et MUNCHHAUSEN (67)

Plan de gestion 2023-2032



Vue aérienne de la Sauer à Munchhausen lors de l'étiage d'août 2022 – R. Colin. En haut à droite : Pélobate brun *Pelobates fuscus* – J.P. Vacher. En bas à droite : Grande berle Sium latifolium – F. Thierv.



Avertissements

Les informations reportées dans ce document ne peuvent être considérées comme exhaustives. Elles aspirent à être régulièrement mises à jour par les différentes personnes intervenant sur le site, qu'il s'agisse des conservateurs bénévoles, des administrateurs chargés du suivi des sites ou de l'équipe professionnelle du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (CEN Alsace). Aussi, les opérations de gestion proposées dans ce plan de gestion peuvent-elles à tout moment être complétées ou modifiées après avis du Conseil scientifique et du comité consultatif de la Réserve Naturelle.

Le planning et budget prévisionnel du plan de gestion restent indicatifs car la réalisation effective du plan de travail sera organisée en fonction des moyens alloués au CEN Alsace pour la gestion des Réserves Naturelles Nationales.

Ce travail est la propriété du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace. En dehors de son application dans le cadre des différentes conventions de partenariat, toute autre utilisation devra avoir fait l'objet d'une autorisation préalable du Conservatoire.

Photographies: Victor SCHOENFELDER, chargé d'études scientifiques, CEN Alsace

Rédaction et cartographie : Victor SCHOENFELDER, chargé d'études scientifiques, CEN Alsace

Coordination: Victor SCHOENFELDER, chargé d'études scientifiques, CEN Alsace

Avec la participation de : Muriel DISS, garde-animatrice, Victoria MICHEL, responsable du pôle scientifique, Blandine SCHAFFNER, responsable des Réserves Naturelles Nationales rhénanes, CEN Alsace

Remerciements:

Aux conseillers scientifiques et aux administrateur(trice)s du CEN Alsace pour l'examen du plan de gestion.

Aux associations naturalistes et organismes qui partagent leurs données dans le but commun de conservation de la nature

Aux membres du comité consultatif de la Réserve Naturelle et tout spécialement aux communes de Seltz et Munchhausen.























Plan de gestion réalisé grâce au soutien de : DREAL Grand Est et Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Avis du conseil scientifique du CEN Alsace : 23/05/2022

Avis du comité consultatif de la Réserve Naturelle : 27/09/2022

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Aberté
Signité
Marie de l'aménagement
et du logement



Avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel : 21/02/2023

Document version: v10 du 18/07/2023

Document à référencer comme suit :

SCHOENFELDER V. 2022. Plan de gestion 2023-2032 de la Réserve Naturelle Nationale du Delta de la Sauer à SELTZ et MUNCHHAUSEN (67). Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace. DREAL Grand Est. 269 p. + annexes.

Table des matières

Table des matie	ères	4
Table des figure	es	5
Table des table	eaux	6
Préambule		8
Liste des acron	nymes	9
Diagnostic		11
A. 1. Info	ormations générales	12
A. 1. 1.	Présentation du site	12
A. 1. 1.	Localisation au sein du réseau des aires protégées	12
A. 1. 2.	Localisation au sein du réseau des sites gérés par le CEN Alsace	15
A. 1. 3.	Dates clés de la conservation du site	17
A. 1. 4.	Limites administratives et régime foncier	19
A. 1. 5.	Gestion de la réserve naturelle	21
A. 1. 6.	Inventaires et classements en faveur du patrimoine naturel	22
A. 2. En	vironnement et patrimoine naturel	25
A. 2. 1.	Contexte écologique	25
A. 2. 2.	Evolution historique du site	48
A. 2. 3.	Habitats naturels et espèces présents sur le site	64
A. 3. Ca	dre socio-économique et culturel	119
A. 3. 1.	Patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique	119
A. 3. 2.	Infrastructures, équipements et chemins	122
A. 3. 3.	Activités humaines	136
A. 4. Acc	cueil du public et intérêt pédagogique	144
A. 4. 1.	Activités pédagogiques	144
A. 4. 2.	Capacité à accueillir du public	146
A. 4. 3.	Intérêt pédagogique	146
A. 5. Les	s services écosystémiques rendus	147
A. 6. Enj	jeux et facteurs clés de la réussite	148
A. 6. 1.	Les enjeux écologiques	148
A. 6. 2.	Les facteurs clés de la réussite	
Gestion		
B. 1. Eva	aluation de la gestion conservatoire antérieure	154
B. 1. 1.	Travaux de restauration	154
B. 1. 2.	Travaux de gestion courante	
B. 1. 3.	Evaluation du précédent plan de gestion	
B. 2. Arb	porescence du plan de gestion	
	rte des opérations de gestion	

B. 4. Programmation du plan de gestion	191
Fiches actions	197
Sommaire des Fiches Actions	197
Enjeu 1 : Fonctionnalité alluviale	
Enjeu 2 : Milieux ouverts	
Enjeu 3 : Forêt rhénane	
Enjeu 4 : Réseau de mares	
Enjeu 5 : Anciennes gravières	
FCR 1 : Connaissance	
FCR 2 : Ancrage territorial	
FCR 3 : Gouvernance	
Bibliographie	
Annexes	
Annexe 1 : Documents cadre	
Annexe 2 : Atlas cartographique	
Annexe 3 : Parcellaire	
Annexe 4 : Inventaires naturalistes	230
Table des figures	
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin se Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre 16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre 16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	ide rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	ide rhénane nord au droit du Rhin à courant libre
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	ide rhénane nord au droit du Rhin à courant libre
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin su Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	ide rhénane nord au droit du Rhin à courant libre
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	de rhénane nord au droit du Rhin à courant libre16
Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin si Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bar Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site	ide rhénane nord au droit du Rhin à courant libre

Figure 27: Vue aerienne du Delta de la Sauer en 2018	59
Figure 28 : Cartographie de l'évolution historique des milieux de 1816 à 1852 (Maria DIAZ, KIT-Aueninstitut Rastatt, 2017)	61
Figure 29 : Cartographie de l'évolution historique des milieux de 1872 à 1937 (Maria DIAZ, KIT-Aueninstitut Rastatt, 2017)	62
Figure 30 : Cartographie de l'évolution historique des milieux de 1961 à 2014 (Maria DIAZ, KIT-Aueninstitut Rastatt, 2017)	63
Figure 31 : Proportion des habitats naturels (en ha)	64
Figure 32 : Illustration d'habitats forestiers	69
Figure 33 : Illustrations d'habitat ouverts	74
Figure 34 : Illustrations d'habitats aquatiques (a)	
Figure 35 : Illustrations d'habitats aquatiques (b)	
Figure 36 : Cartographie des habitats naturels	
Figure 37 : Espèces menacées de la flore	
Figure 38 : Comparaison de la répartition d'espèces patrimoniales de la flore du Grosswoerth en 2010 et 2021 au regard de la	
répartition des labours en 1994	90
Figure 39 : Illustrations de quelques espèces patrimoniales de la flore	
Figure 40 : Localisation des sites potentiels à <i>Anisus vorticulus</i> et caractérisation : A = très bon, B = bon, C = inadéquat-mauvai	
(SHNEC, 2021)	
Figure 41 : Illustrations de quelques espèces patrimoniales de la faune	
Figure 42 : Espèces menacées de la faune – amphibiens	
Figure 43 : Espèces menacées de la faune – orthoptères	
Figure 44 : Espèces menacées de la faune – mollusques	
Figure 45 : Espèces menacées de la faune – grands branchiopodes	
Figure 46 : Espèces menacées de la faune – odonates et lépidoptères	
Figure 47 : Espèces menacées de la faune – mammifères et poissons	
Figure 48 : Espèces menacées de la faune – oiseaux	
Figure 49 : Cartographie des Plantes Exotiques Envahissantes	
Figure 50 : Illustration de quelques espèces exotiques envahissantes	
Figure 51 : Vue sur le clocher de Munchhausen depuis le Grosswoerth (janvier 2021)	
Figure 52 : Toponymie de la Réserve Naturelle	
Figure 53 : Cartographie des infrastructures du Delta de la Sauer	
Figure 54 : Cartographie des équipements de la RNN	
Figure 55 : Plan de circulation de la RNN	
Figure 56 : Cartographie des peupliers de culture dans la RNN	
Figure 57 : Cartographie des principaux saules têtards présents dans la RNN	
Figure 58 : Cartographie des opérations de restauration menées dans la RNN	
Figure 59 : Cartographie de l'état des principaux milieux ouverts en 1994, à la veille du classement en RNN	
Figure 60 : Gestion type des milieux ouverts de 1997 à 2010	
Figure 61 : Gestion type des milieux ouverts de 2011 à 2016	162
Figure 62 : Gestion type des milieux ouverts de 2017 à 2021 (Grosswoerth et Kleinwoerth)	
Figure 63 : Gestion type des milieux ouverts de 2017 à 2021 (Seltzergrosswoerth, Hueberwiesenkoepfel, Fahrgiessen)	
Figure 64 : Cartographie du pâturage équin dans le Grosswoerth depuis 2011	
Figure 65 : Indice de trophie moyen par relevé phytosociologique en 2010, 2016 et 2021	
Figure 66 : Cartographie des opérations courantes de gestion des milieux naturels (Grosswoerth, Bois de Munchhausen)	
Figure 67: Cartographie des opérations courantes de gestion des milieux naturels (Hot, Seltzergrosswoerth, Kleinwoerth)	
Figure 68 : Cartographie des opérations courantes de gestion des milieux naturels (Hueberwiesenkoepfel)	
Figure 69 : Cartographie des opérations de gestion courante des milieux naturels (Fahrgiessen)	
rigure 05 . Cartographile des operations de gestion courante des milieux natureis (i amglessen)	130
Table des tableaux	
Tableau 1 : Principaux évènements ayant amené au classement du site en RNN	
Tableau 2 : Servitudes d'utilité publique des communes de Seltz et Munchhausen dans la Réserve Naturelle	
Tableau 3. Synthèse des outils d'inventaires et de classements en faveur du patrimoine naturel	
Tableau 4 : Couches lithologiques présentes dans le secteur de Seltz-Munchhausen	27

Tableau 5. Synthèse des unités écologiques du site	65
Tableau 6. Récapitulatif des données naturalistes connues sur le site et utilisées pour l'élaboration du plan de gestion (base de	
données du CEN Alsace 1984-2021)	80
Tableau 7. Principales études et suivis naturalistes réalisés dans la RNN.	81
Tableau 8. Récapitulatif des espèces sur listes rouges alsaciennes (ou du Bade Wurtemberg si NA sur LRA), protégées, inscrite	s aux
Directives Habitats, Faune Flore ou Oiseaux, ou ayant une valeur ZNIEFF	83
Tableau 9 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de la flore et de la responsabilité du site	83
Tableau 10 : Espèces patrimoniales de la flore non observées depuis plus de 10 ans dans la Réserve Naturelle	
Tableau 11. Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales d'amphibiens et de la responsabilité du site	
Tableau 12 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales d'Odonates et de la responsabilité du site	
Tableau 13 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales d'Orthoptères et de la responsabilité du site	
Tableau 14 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de Rhopalocères et de la responsabilité du site	
Tableau 15 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de Mollusques et de la responsabilité du site	
Tableau 16 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de Branchiopodes et de la responsabilité du site	
Tableau 17 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de Poissons et de la responsabilité du site	
Tableau 18 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de Mammifères et de la responsabilité du site	
Tableau 19 : EEE de la flore de la RNN selon la liste catégorisée des EEE du Grand Est (DUVAL, 2020)	
Tableau 20 : Liste des infrastructures et ouvrages hydrauliques impactant la Réserve Naturelle	122
Tableau 21 : Liste des infrastructures non hydrauliques dans la RNN	
Tableau 22 : Tableau de synthèse des équipements de la Réserve Naturelle	
Tableau 23 : Synthèse de la réglementation de la circulation des véhicules motorisés dans la RNN	
Tableau 24 : Synthèse des intervenants pour l'entretien des chemins de la RNN	
Tableau 25 : Agriculteurs intervenant dans la Réserve Naturelle	
Tableau 26 : Lots de pêche dans la Réserve Naturelle	
Tableau 27 : Synthèse des règlements 2021 des AAPPMA de Seltz et Munchhausen	
Tableau 28 : Manifestations régulières organisées dans ou à proximité immédiate de la Réserve Naturelle	
Tableau 29 : Principaux actes contrevenants dans la RNN entre 2010 et 2021	
Tableau 30 : Synthèse des visites guidées organisées dans la RNN	
Tableau 31 : Synthèse des chantiers nature organisées dans la RNN	
Tableau 32. Synthèse des services écosystémiques rendus par le site.	
Tableau 33 : Enjeux écologiques de la Réserve Naturelle	
Tableau 34 : Facteurs clés de la réussite pour la gestion de la Réserve Naturelle	
Tableau 35. Synthèse des enjeux en lien avec les objectifs à long terme du plan de gestion.	
Tableau 36 : Opérations de restauration menées dans la Réserve Naturelle depuis 1997	
Tableau 37 : Modalités de fauche des prairies du Grosswoerth	
Tableau 38 : Evaluation des opérations de l'enjeu « préservation » sur la période 2013-2019	
Tableau 39 : Evaluation des opérations de l'enjeu "connaissances" sur la période 2013-2019	
Tableau 40 : Evaluation des opérations de l'enjeu "valorisation" sur la période 2013-2019	
Tableau 41 : Evaluation des opérations des missions transversales sur la période 2013-2019	
Tableau 42. Arborescence du plan de gestion pour l'enjeu « fonctionnalité alluviale »	
Tableau 43 : Arborescence du plan de gestion pour l'enjeu « milieux ouverts »	
Tableau 44 : Arborescence du plan de gestion pour l'enjeu « forêt rhénane »	
Tableau 45 : Arborescence du plan de gestion pour l'enjeu « réseau de mares »	
Tableau 46 : Arborescence du plan de gestion pour l'enjeu « anciennes gravières »	
Tableau 47. Arborescence du plan de gestion pour le facteur clé de la réussite « connaissance »	
Tableau 48 : Arborescence du plan de gestion pour le facteur clé de la réussite « ancrage territorial »	
Tableau 49 : Arborescence du plan de gestion pour le facteur clé de la réussite « gouvernance »	
Tableau 50 : Planning prévisionnel des opérations liées aux enjeux écologiques	
Tableau 51 : Planning prévisionnel des opérations liées aux facteurs clés de la réussite	194

Préambule

Ce plan de gestion est un document de planification qui répond à plusieurs objectifs :

- > définir, programmer et contrôler la gestion de manière objective et transparente ;
- > assurer une continuité à long terme de la gestion ;
- > organiser le travail de l'équipe permanente et des ressources bénévoles ;
- > transmettre et expliciter les choix de gestion aux acteurs et usagers locaux.

La structure du plan de gestion s'articule autour de cing sections.

Section A : Diagnostic est une synthèse des différentes données acquises sur le patrimoine naturel, le contexte socio-économique et l'intérêt pédagogique. Elle met en évidence les facteurs qui influent sur le fonctionnement de ces éléments. Sa finalité est une évaluation de l'intérêt du site et une définition des différents enjeux de conservation en prenant en compte le cadre de gestion.

Section B : Gestion conservatoire intègre l'évaluation du précédent plan de gestion afin de mettre en avant les changements souhaitables à intégrer dans le nouveau plan de gestion. Sur la base du diagnostic et de l'évaluation du précédent plan de gestion, y sont définis les objectifs et les opérations qui s'inscrivent dans une arborescence logique :



Cette section se termine par l'élaboration d'un programme pluri-annuel des différentes interventions, à la base des plans de travail annuels.

Section C : Fiches actions reprend l'ensemble des opérations présentées en les détaillant. Ces fiches permettent de décrire le contexte de l'opération, ses modalités de réalisation ainsi que les moyens nécessaires à sa réalisation. Cette partie doit servir de support une évaluation objective de chaque opération.

Section D : Bibliographie

Section E: Annexes

Liste des acronymes

AAPPMA: Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

BRE: Bail Rural Environnemental

CBA : Conservatoire Botanique d'Alsace CEA : Collectivité Européenne d'Alsace CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

CSRPN: Conseil Scientifique Régionale du Patrimoine Naturel

DDT : Direction Départementale des Territoires

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

ENGEES : Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg

LIVE : Laboratoire Image Ville Environnement (université de Strasbourg)

LPO: Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAE: Mesures Agro-Environnementales

NSG: Naturschutzgebiet

OFB: Office Français de la Biodiversité

ONF: Office National des Forêts

RBD : Réserve Biologique Domaniale

RNN: Réserve Naturelle Nationale

SHNEC : Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar

SOM : Station Ornithologique de Munchhausen

VNF: Voies Navigables de France

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique ZPS : Zone de Protection Spéciale (Natura 2000, « Directive Oiseaux »)

ZSC: Zone Spéciale de Conservation (Natura 2000, « Directive Habitats, Faune, Flore »)



SECTION A

Diagnostic



A. 1. INFORMATIONS GENERALES

A. 1. 1. Presentation du site

Nom du site : RNN du Delta de la Sauer

Code Site: 67308991 Superficie: 486,38 ha Altitude: 109 à 117 m

Localisation administrative:

Département : 67

■ Communauté de communes : Plaine

du Rhin

• Commune(s): SELTZ et

MUNCHHAUSEN

Entité éco-géographique : Vallées alluviales du

Rhin et de ses affluents

La Réserve Naturelle Nationale (RNN) se trouve dans la partie aval du fossé rhénan, dans la zone des méandres naissants, située au nord du département du Bas-Rhin en rive gauche du Rhin à 55 km au nord de Strasbourg. Elle occupe près de 490 ha répartis sur les communes de Seltz au Sud et de Munchhausen au Nord. L'altitude moyenne est comprise entre 109 et 117 mètres et l'amenuisement de la pente du Rhin (0,3 % contre 0,7 % en amont de Strasbourg) se traduit par l'apparition de larges bras calmes et d'eaux plus eutrophes et thermophiles.



Le site est bordé à l'ouest par la terrasse Plio-Quaternaire, d'une dizaine de mètres de hauteur. Il correspond au dernier exemple de confluence d'une rivière vosgienne, la Sauer, et du fleuve à « courant libre » à l'aval du dernier barrage sur le Rhin supérieur situé à Iffezheim.

La Réserve Naturelle inclut un ancien méandre du Rhin qui est aujourd'hui emprunté par la Sauer. La dynamique de la rivière étant infiniment plus faible que celle du Rhin, la morphologie générale actuelle des bras est semblable à celle dessinée par le fleuve sauvage d'autrefois. Lors des travaux de rectification du Rhin au XIXème siècle, une digue des hautes eaux a été érigée à l'amont de l'ancien méandre. En 1988, la digue de correction jouxtant le Rhin a été surélevée et enfin un barrage à clapet a été construit, en 1993, à la confluence de la Sauer avec le Rhin.

A. 1. 1. LOCALISATION AU SEIN DU RESEAU DES AIRES PROTEGEES

La RNN du Delta de la Sauer fait partie d'un réseau d'aires protégées mises en place à partir de 1978 pour protéger les forêts rhénanes subsistantes après la canalisation du Rhin. Ce réseau est constitué de différents statuts de protection faisant intervenir des acteurs complémentaires : RNN (DREAL), Espaces Naturels Sensibles (CEA), Réserves Domaniales Biologiques et Forêts de protection (ONF), Réserve Naturelle Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (OFB) et sites intégrés au réseau du CEN Alsace. Ce dispositif est complété en rive droite par un maillage de Naturschutzgebiet et de Bannwald, géré par les autorités allemandes.

Les RNN, au nombre de huit dans la bande rhénane, forment des sites remarquables au sein de ce réseau puisque d'importants moyens y sont engagés par l'Etat pour la conservation des milieux rhénans.

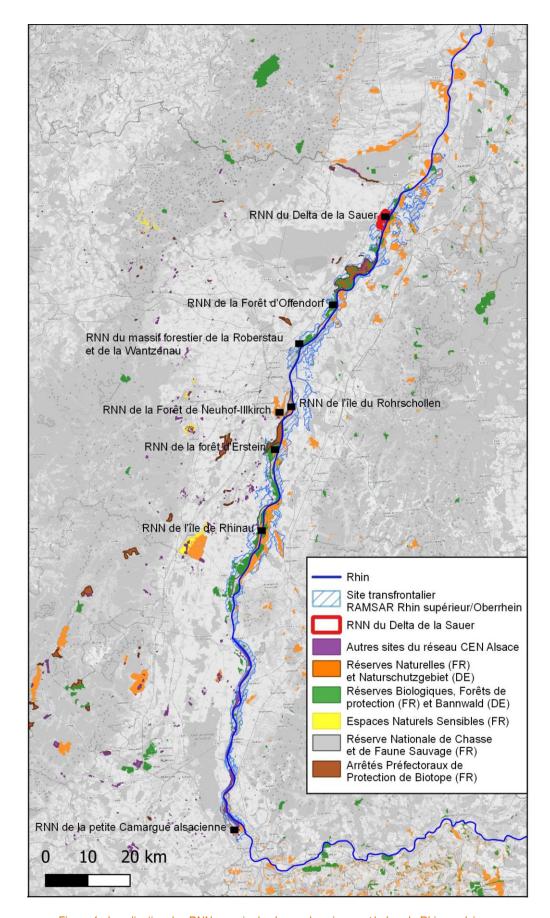
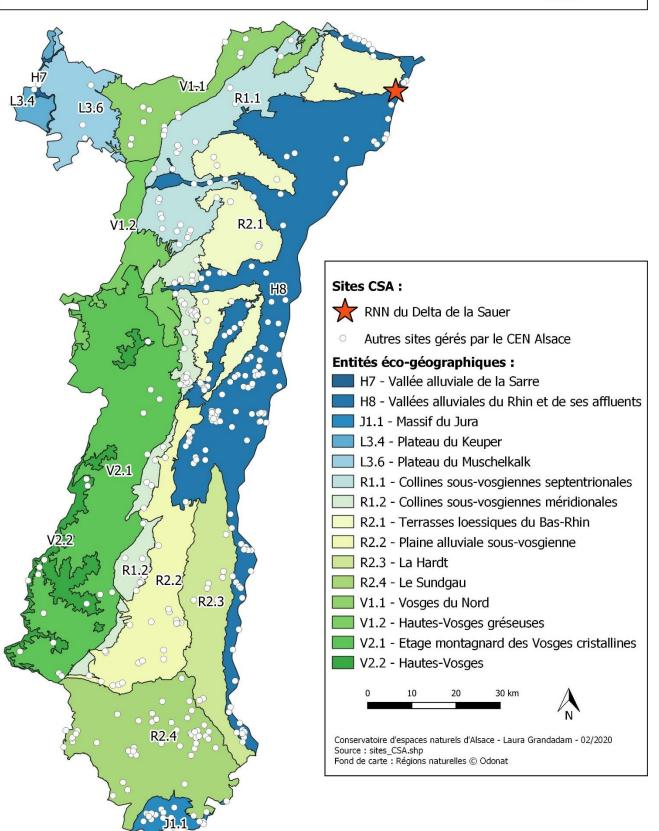


Figure 1 : Localisation des RNN au sein du réseau des aires protégées du Rhin supérieur

RNN du Delta de la Sauer à SELTZ et MUNCHHAUSEN : Localisation au sein des entités éco-géographiques d'Alsace





A. 1. 2. LOCALISATION AU SEIN DU RESEAU DES SITES GERES PAR LE CEN ALSACE

La RNN a la particularité d'être gérée par le CEN Alsace, une association reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle s'ancre dans le réseau des sites protégés par l'association. Quatre sites CEN Alsace se situent à proximité de la RNN du Delta de la Sauer, tous à hauteur du Rhin à courant libre. Ces sites partagent globalement des enjeux de gestion similaires.

- Site du Rheinschluth à BEINHEIM (≈3,7 km en amont de la RNN)
 - Surface: 7,16 ha
 - Statut foncier : bail emphytéotique de 1995 à 2094 et bail civil de 1997 à 2027
 - Conservateur bénévole : /
 - Habitats : Mésobromion, bras d'eau, forêt alluviale
 - Enjeux particuliers de conservation : Séneçon des marais (Jacobaea palustris) NT.
- Site du Kleinrhein à SELTZ (≈600m en amont de la RNN)
 - Surface: 1,57 ha
 - Statut foncier : Bail civil (du 01/07/2003 au 01/07/2027)
 - Conservateur bénévole : /
 - Habitats : Prairie de fauche à sanguisorbe, mares.
 - Enjeux particuliers de conservation : Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*) VU, Rainette verte (*Hyla arborea*) VU, Séneçon des marais (*Jacobaea paludosa*) NT.
- Site du Neubruch à MUNCHHAUSEN (≈ 800m en aval de la RNN)
 - Surface: 2,37 ha
 - Statut foncier : Bail emphytéotique du 01/01/2014 au 31/12/2033.
 - Conservateur bénévole : /
 - Habitats : Prairie de fauche (en cours de restauration), mares temporaires, ripisylve.
 - Enjeux particuliers de conservation : Pélobate brun (*Pelobates fuscus*) EN, Rainette verte (*Hyla arborea*) EN, Limnadie de Herrmann (*Limnadia lenticularis*) EN, Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) NT, Séneçon des marais (*Jacobaea paludosa*) NT.
- Site des Gemeindeweide à MOTHERN (≈1,5 km en aval de la RNN)
 - Surface: 99,8 ares
 - Statut foncier : Bail civil du 08/09/1992 au 31/12/2021
 - Conservateur bénévole : /
 - Habitats : Prairie à molinie, mare, roselière
 - Enjeux particuliers de conservation : Ail anguleux (Allium angulosum) VU, Carex de Buxbaum (Carex buxbaumii) EN, Dactylorhize incarnat (Dactylorhiza incarnata) EN, Iris de Sibérie (Iris sibirica) EN, Gesse des marais (Lathyrus palustris) EN, Pélobate brun (Pelobates fuscus) EN, Rainette verte (Hyla arborea) VU, Azuré des paluds (Phengaris nausithous) VU, Physe élancée (Aplexa hypnorum) VU.

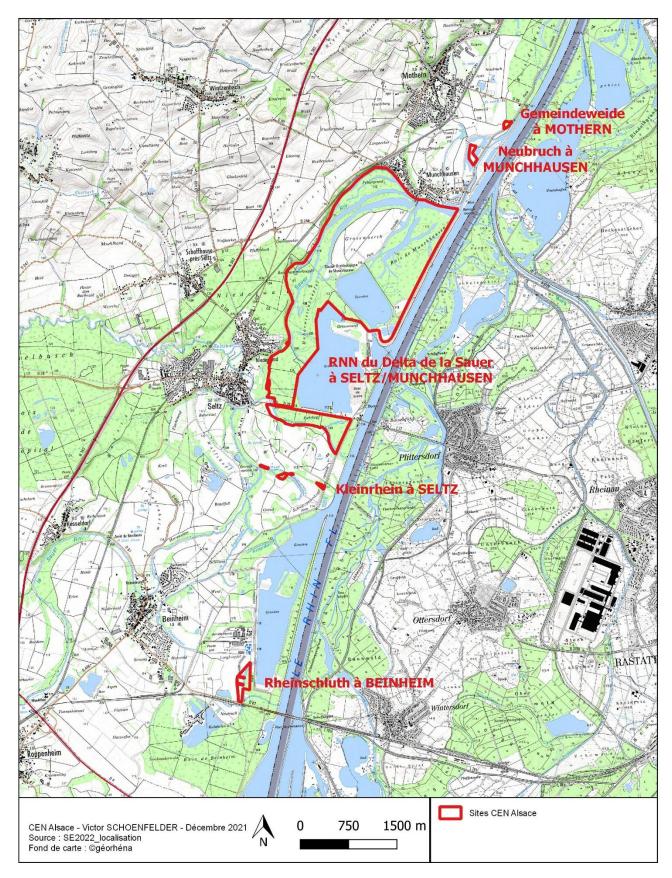


Figure 2 : Carte de localisation de la RNN au sein des sites CEN Alsace de la bande rhénane nord au droit du Rhin à courant libre

A. 1. 3. Dates cles de la conservation du site

La mobilisation du monde associatif alsacien pour la protection de la nature et la contribution de la communauté scientifique à la connaissance des milieux rhénans dans les années 1960 et 1970 ont conduit à une prise de conscience de la valeur patrimoniale des forêts du Rhin. Après la canalisation du fleuve et les destructions considérables qui ont touché la bande rhénane, plusieurs mesures d'inventaires et de protection ont concerné les milieux rhénans : ZNIEFF, inscription à l'inventaire national des sites, classement en forêt de protection, création d'une réserve de chasse et de faune sauvage... C'est dans ce même élan que certains éléments parmi les plus prestigieux des écosystèmes alluviaux rhénans ont été classés en Réserve Naturelle Nationale.

La création de la Réserve Naturelle du Delta de la Sauer est officialisée par le décret n° 97-316 du 2 septembre 1997, au titre de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et en application du décret n°77-1298 du 25 janvier 1977. Le décret ministériel est paru au Journal Officiel du 5 septembre 1997 (annexe 1).

Ce classement fait donc suite à la mobilisation, depuis les années 1970, des associations et de personnalités qui se sont battues pour préserver les fragments de l'ancienne forêt alluviale du Rhin, avec le soutien des communes concernées. La chronologie des événements qui a conduit à la création de la Réserve Naturelle est reprise dans le tableau et la frise cidessous.

Tableau 1 : Principaux évènements ayant amené au classement du site en RNN

L'inscription du delta de la Sauer est proposée au pré-inventaire des richesses naturelles de France.	
Arrêté ministériel inscrivant le site de SELTZ-MUNCHHAUSEN à l'inventaire des sites pittoresques du Bas-Rhin.	
Reconnaissance de la valeur internationale de la basse vallée de la Sauer par le Conseil de l'Europe dans le cadre d'une campagne pour la protection des zones humides.	
Adoption par le préfet de la Région Alsace du plan de protection de la forêt rhénane.	
Le Comité permanent du Conseil National de Protection de la Nature émet un avis favorable au premier projet de Réserve Naturelle du delta de la Sauer.	
Premier projet de Réserve Naturelle initié à la demande des communes.	
Arrêté préfectoral ouvrant une enquête publique du 5 novembre au 5 décembre 1984, en vue du classement du Delta de la Sauer comme Réserve Naturelle.	
Délibération du Conseil Municipal de Munchhausen « rejetant à l'unanimité l'ouverture de l'enquête publique ».	
Délibération du Conseil Municipal de Seltz qui se déclare solidaire des intérêts de Munchhausen.	
Arrêté préfectoral annulant la première enquête publique de la procédure de classement de la Réserve Naturelle du delta de la Sauer.	
Approbation par le Conseil Général du Bas-Rhin du Schéma Départemental de Protection des Espaces Naturels dans lequel Seltz-Munchhausen fait l'objet d'une proposition de protection réglementaire en Réserve Naturelle	
Nouvel avis favorable du Conseil National de Protection de la Nature au projet de Réserve Naturelle du delta de la Sauer.	
Notification de la prise en compte du projet par le Ministère en charge de l'Environnement	
Les conseils municipaux votent en faveur de la création d'une Réserve Naturelle afin d'obtenir la reconnaissance juridique des milieux naturels exceptionnels que recèle leur patrimoine communal.	
Décret ministériel n° 97-816 portant création de la Réserve Naturelle du Delta de la Sauer.	
Signature de la première convention de gestion entre l'Etat et le Conservatoire des Sites Alsaciens.	

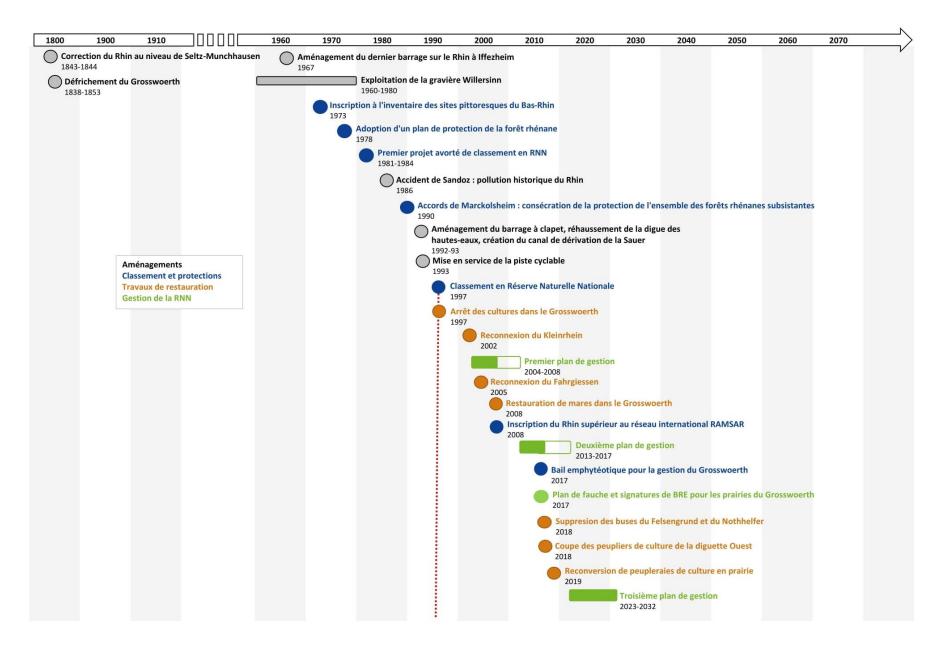


Figure 3 : Frise chronologique des dates clés de la conservation du site

A. 1. 4. LIMITES ADMINISTRATIVES ET REGIME FONCIER

A. 1. 4. 1. Composition parcellaire cadastrale et régime foncier

Le décret de création de la Réserve Naturelle mentionne une surface de 486,37 hectares, constituée par les parcelles référencées :

- commune de Munchhausen : section 5 parcelles n°15 à 18, 20, 21pp, 24pp, 31pp, 32 et 33
- commune de Seltz : section 10 parcelles n° 5 et 78 ; section 19 parcelles n° 33 à 61, 63 à 109, 117,118, 124 et 127pp ; section 20 parcelles n° 14pp, 17pp, 19, 20, 33pp et 35pp.

En outre la surface mentionnée dans le décret ne tient pas compte des surfaces non cadastrées du Fahrgiessen, de la Sauer, de ses annexes et d'anciens bras du Rhin, incluses dans le périmètre de la Réserve Naturelle (63,74 ha). Globalement, les limites de la Réserve Naturelle correspondent matériellement à :

- au Nord : à la Sauer et au pied de la terrasse Plio-Quaternaire ;
- > au Sud : au Fahrgiessen :
- > à l'Est : à 80 m à l'ouest à partir des berges du Rhin ;
- à l'Ouest : à la rive gauche de la Sauer et de ses annexes ;
- sont exclues la Route Départementale 28 et la piste cyclable qui la longe, ainsi que la gravière Epple en cours d'exploitation.

Les principaux propriétaires du site sont par ordre décroissant

- la commune de Munchhausen (265,88 ha);
- la commune de Seltz (130,81 ha);
- le port autonome de Strasbourg (7,21 ha);
- ➢ l'AAPPMA de Seltz (5,28 ha);
- ➤ le CEN Alsace (0,93 ha).

Les surfaces cadastrées restantes se répartissent entre différents propriétaires privés dans un parcellaire très morcelé au lieu-dit Huberwiesenkoepfel sur le ban communal de Seltz.

En 2014, dans le cadre de mesures compensatoires à l'aménagement d'un lotissement, le CEN Alsace a signé un bail emphytéotique de 20 ans avec la commune de Munchhausen pour 8 parcelles du Grosswoerth : section 5 parcelles 33/10, 38/10, 39/10, 40/10 41/10, 42/10, 43/10 et 45/10.

En 2017, dans le cadre de la révision des Baux Ruraux Environnement, le CEN Alsace a signé un nouveau bail emphytéotique de 20 ans avec la commune de Munchhausen pour la parcelle 37/10pp section 5, c'est-à-dire l'ensemble des prairies du Grosswoerth. Cette maitrise d'usage complète des prairies du Grosswoerth facilite la réalisation d'un plan de fauche adapté aux enjeux du site.

A noter que des parcelles des forêts communales de Seltz et Munchhausen sont soumises au régime forestier.

Les informations détaillées du parcellaire sont disponibles en annexe 3.

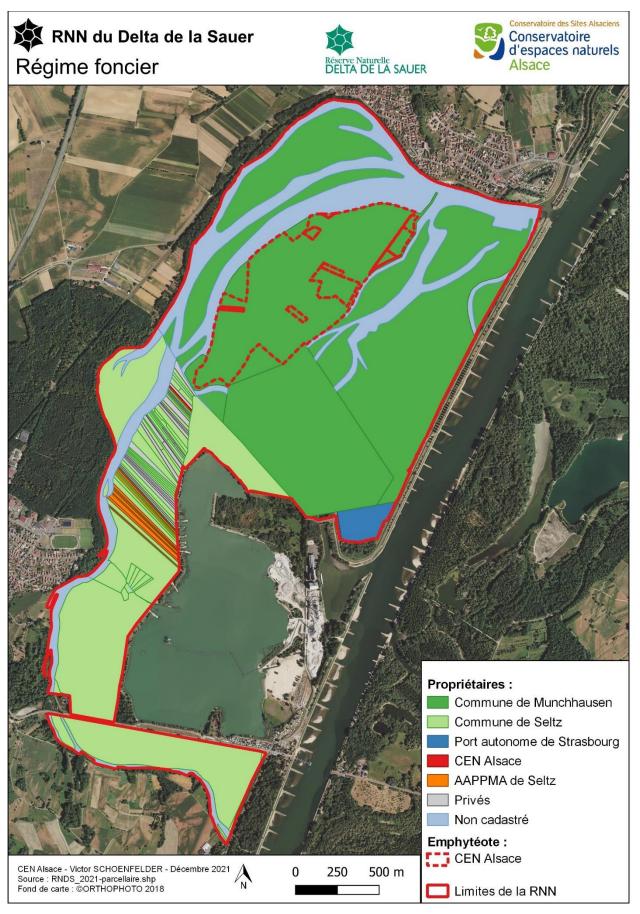


Figure 4 : Régime foncier

A. 1. 4. 2. Usages et servitudes

Les servitudes recensées dans les limites de la RNN sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Servitudes d'utilité publique des communes de Seltz et Munchhausen dans la Réserve Naturelle

Code	Désignation	Textes réglementaires	Localisation	Gestionnaire
AC2	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classée ou inscrits.	Code de l'Environnement : Articles L.341-1 à L.341-15-1 et R.341-1 et suivants Arrêté Ministériel du 20/03/1973 modifié le 13/06/1979.	Embouchure de la Sauer (comprend l'ensemble de la Réserve Naturelle)	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
AC3	- RESERVES NATURELLES - Servitudes concernant les réserves naturelles.	Code de l'Environnement : Articles L.332-1 à L.332-27 et R.332-1 et suivants Décret de classement du 02/09/1997	Réserve Naturelle du Delta de la Sauer	DDT
EL3dl1	- DROIT LOCAL - Libre passage 3,5m destiné à assurer le service de la navigation - exercice du droit de pêche concédé par l'Etat et à la surveillance	Loi locale du 2 juillet 1891 - Art 18	La Sauer, rivière domaniale	SDEA
EL3dl2	- DROIT LOCAL - Entretien des cours d'eau (libre passage pour travaux de curage, dépôt momentané des produits de curage et matériaux nécessaires à l'entretien des rives)	Loi locale du 2 juillet 1891 - Art 29	La Sauer, rivière domaniale	SDEA
PM1bis	INONDATION POUR LA RETENTION DES CRUES DU RHIN	Loi n° 91.1385 du 31 décembre 1991 - Article 10 du décret n° 95.1089 du 5 octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques majeurs	Zone de protection de 1000M à partir des rives du Rhin.	DDT

De plus, une ligne du réseau d'assainissement traverse la Réserve Naturelle pour relier Seltz à Munchhausen. Cette canalisation est enterrée sous le chemin qui longe l'ouest de la gravière Epple, puis dans le Grosswoerth par le chemin central. Des regards sont visibles dans le Grosswoerth.

A. 1. 5. Gestion de la reserve naturelle

A. 1. 5. 1. Gestionnaire

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (anciennement Conservatoire des sites alsaciens) est gestionnaire de la RNN depuis 1999. Une convention de gestion entre la DREAL Grand Est et le CEN Alsace précise les missions du gestionnaire. La gestion de la Réserve Naturelle est financée par la DREAL Grand Est par le biais de conventions annuelles. Le CEN Alsace apporte également une contribution par le bénévolat (chantiers nature, ...). La convention de gestion a été renouvelée en 2011, 2016 et 2021.

Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace
Antenne du Bas-Rhin
1 rue des écoles – 67850 OFFENDORF
antenne.bas-rhin@conservatoire-sites-alsaciens.eu

03 89 83 34 10

A. 1. 5. 2. Comité consultatif de gestion

La Réserve Naturelle est dotée d'un comité consultatif dont la composition est fixée par arrêté préfectoral pour 3 ans renouvelable. Le dernier renouvellement du comité consultatif de gestion a eu lieu par arrêté préfectoral du 10 novembre 2017 (Annexe 1). Ces représentants sont élus pour 3 ans, leur mandat est renouvelable. Quatre collèges, regroupant 8 membres chacun, le constituent :

- > Le collège des représentants des administrations et établissement public ;
- > Le collège des élus locaux représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements ;
- Le collège des représentants des propriétaires et des usagers ;
- Le collège des personnalités scientifiques et des représentants d'associations de protection de la nature.

Le comité consultatif est présidé par le préfet ou son représentant et se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président.

A. 1. 5. 3. Conseil scientifique

Le CEN Alsace possède un conseil scientifique bénévole, qui valide le plan de gestion en interne et qui peut être sollicité par l'équipe salariée en cas de besoin.

A ce jour, le Conseil Scientifique Régional de la Protection de la Nature (CSRPN) tient lieu de conseil scientifique de la RNN au titre de la réglementation des Réserves Naturelles. Ces deux conseils émettent un avis sur les plans de gestion avant présentation au préfet pour approbation.

A. 1. 6. INVENTAIRES ET CLASSEMENTS EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL

⇒ Annexe 2 : Atlas cartographique

Tableau 3. Synthèse des outils d'inventaires et de classements en faveur du patrimoine naturel

Outils d'inventaire

	Intitulé	Parcelles concernées
ZNIEFF 2 ^{ème} génération (2015)	Tout ou partie du site : ZNIEFF de type I n° 420007024 « Delta de la Sauer à Munchhausen et Seltz » ZNIEFF de type II n°420014522 « Ancien lit majeur du Rhin de Strasbourg à Lauterbourg ».	Toutes
Zones humides d'importance internationale (RAMSAR)	Site transfrontalier du « Rhin supérieur/Oberrhein » de 47 500 ha.	Toutes
Zones humides remarquables (2016)		
Zonage espèce sensible « Plan régional d'actions » Dans l'emprise du PRA « Pélobate brun »		Toutes
Conventions Site transfrontalier RAMSAR « Rhin supérieur/Oberrhein 47 500 ha		Toutes

Outils de protection conventionnelle ou règlementaire

	Intitulé	Parcelles concernées
Natura 2000	ZSC "Secteur alluvial Rhin - Ried - Bruch de l'Andlau, Bas-Rhin" de 4 295 ha. ZPS "Vallée du Rhin de Lauterbourg à Strasbourg" de 6 798 ha. Secteur 1 : Lauterbourg - Offendorf	Toutes
	Réserve Naturelle Nationale du Delta de la Sauer	Toutes
Réserve naturelle	A proximité de : Rastatter Rheinaue Naturschutzgebiet (789 ha) Silberweidenwald Steinmauern Naturschutzgebiet (64 ha) Rastatter Ried Naturschutzgebiet (524 ha) (Allemagne)	1
Réserve de chasse	A proximité de : Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage du Rhin, 4 135 ha	1

Outils de protection foncière

	Intitulé	Parcelles concernées
Régime forestier	Soumission au régime forestier des forêts communales de Seltz et Munchhausen	A préciser
Zone de préemption ENS	1	/

Outils d'aménagement du territoire

	Intitulé	
SRCE	SRCE d'Alsace	
PAPI	/	
SAGE	III – nappe – Rhin SAGEES Sauer	
SCOT	SCOT « Bande rhénane Nord »	

PLU	PLU de Munchhausen, secteur entièrement classé en zone N. PLU de Seltz, secteur entièrement classé en zone N.
Plan d'aménagement forestier	Plan d'aménagement de la forêt communale de Seltz 2013-2032, ONF

A. 2. ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL

A. 2. 1. CONTEXTE ECOLOGIQUE

A. 2. 1. 1. Climat

La plaine d'Alsace est protégée des influences maritimes par la barrière orographique que constitue les Vosges, son climat est à tendance continentale. Cette région est privilégiée sur le plan thermique depuis le printemps jusqu'à l'automne grâce à un confinement assurant une accumulation de chaleur estivale et une humidité atmosphérique souvent forte, l'effet de fœhn favorisant un printemps précoce et un été tardif. Ce climat est très favorable à la végétation bien que les hivers soient relativement rigoureux, le couloir rhénan recueillant, par les vents de Nord – Est, les anticyclones froids continentaux.

La station météorologique la plus proche est située à Seltz. Dans ce secteur du Rhin, la barrière vosgienne est moins marquée, la pluviométrie est donc plus importante qu'en amont du fleuve.

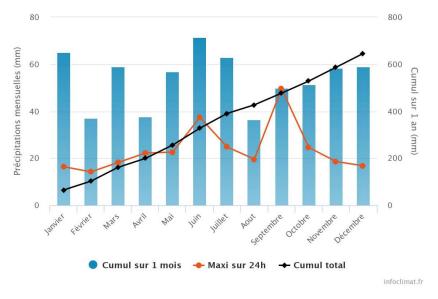


Figure 5 : Normales des précipitations à Seltz pour la période 1991-2020

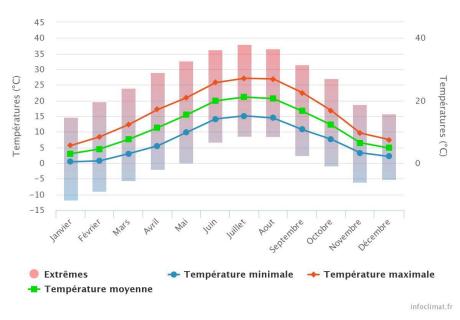


Figure 6 : Normales de températures à Seltz pour la période 1991-2020

Le réchauffement climatique aura un impact de plus en plus marqué sur l'écosystème rhénan dans sa globalité. Il est notamment attendu une variation de l'hydrologie du Rhin (CIPR, 2011 et CIPR, 2015) avec :

- des débits hivernaux plus importants en raison d'une augmentation des précipitations intenses;
- une augmentation de la durée et de l'intensité des phases de sécheresse et d'étiage en été;
- une hausse prolongée voir durable de la température de l'eau.

Globalement, on considère que ces modifications mettent particulièrement en péril les espèces rares ; les espèces implantées dans des habitats de petite ou de moyenne superficie ; les espèces endémiques

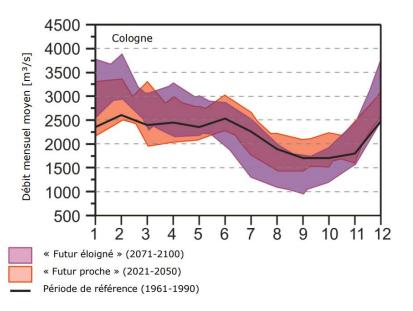


Figure 7 : Débits moyens du Rhin simulés à hauteur de Cologne (CIPR, 2015)

présentes dans une région particulière et précisément délimitée ; les espèces sténobiotes¹, qui ne supportent que les faibles variations des facteurs écologiques.

De plus, de longues phases de sécheresse en été et la baisse prolongée de la nappe phréatique peuvent provoquer un dégagement de nutriments et une eutrophisation dans les biotopes humides. Dans les prairies sèches en revanche, la disponibilité en nutriments peut baisser et entrainer une oligotrophisation. L'augmentation de la température de l'eau pourrait aussi favoriser le développement d'espèces thermophiles, et notamment l'implantation d'espèces exotiques envahissantes.

Finalement, il faut souligner l'importance cruciale de la restauration fonctionnelle des milieux rhénans dans l'adaptation à ces changements climatiques (CIPR, 2013).

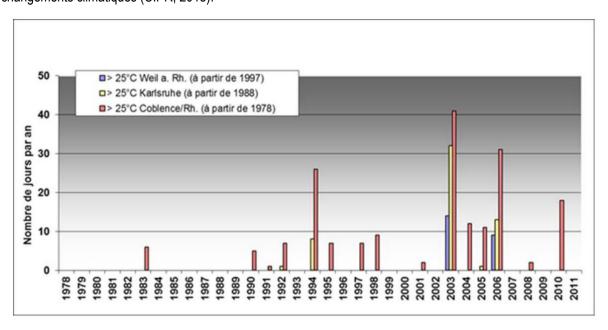


Figure 8 : Temps de dépassement de la température du Rhin entre 1978 et 2011 (CIPR, 2015)

¹ Un sténobiote est une espèce peu tolérante aux variations de diverses natures, qui ne tolère que de faibles écarts par rapport aux conditions optimales du milieu. Son contraire est un eurybiote.

A. 2. 1. 2. Géologie

Le fossé rhénan se situe dans la région centrale du rift d'Europe Occidentale, ses deux limites actuelles sont Bâle au sud et Mayence au nord. C'est une dépression longue de 300 km et large de 35 à 40 km. La formation du fossé rhénan résulte d'une phase d'effondrement qui débute à l'Eocène supérieur (il y a 35 millions d'années) et qui se poursuit jusqu'au Pliocène (-1,6 millions d'années).

L'effondrement est plus marqué dans la partie méridionale. Après une phase lacustre, c'est à-dire une forte présence d'eau douce à travers de nombreux lacs à l'Eocène inférieur (- 55 millions d'années), la mer envahit le fossé à l'Eocène moyen (- 40 millions d'années) et dépose des marnes constituant un fond imperméable à la vallée et servant de toit à la nappe phréatique.

Au Miocène (- 20 à - 5 millions d'années), un basculement général relève la partie méridionale et abaisse fortement la partie septentrionale. Le Rhin qui s'écoulait vers le Danube rejoint alors la Saône. Enfin, au Quaternaire ancien (- 1,6 millions d'années), un dernier relèvement au sud oblige le Rhin à emprunter le fossé auquel il a donné son nom. Il coule désormais vers le nord, se jetant dans la Mer du Nord.

La masse principale des alluvions rhénanes a été déposée à la fin du Pléistocène supérieur (- 40 000 à - 10 000 ans) et au début de l'Holocène (- 10 000 ans). La genèse de ces dépôts est complexe. Elle est liée, d'une part aux phases d'érosion et de remblaiements, qui se sont succédées et d'autre part, aux différents phénomènes d'affaissements continus mais irréguliers du fossé rhénan. Dans le secteur de Seltz-Munchhausen, le substrat se compose des différentes couches présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Couches lithologiques présentes dans le secteur de Seltz-Munchhausen

	Couche lithologique	Epaisseur
1	Formations superficielles argileuses, limoneuses et sableuses, comportant notamment des dépôts de vase importants	2 mètres d'épaisseur
2	Alluvions rhénanes d'âge quaternaire, sableux et graveleux	10 à 20 mètres d'épaisseur
3	Alluvions plio-quaternaires de composition hétérogène (sable, gravier, argile). Alluvions largement entamées par le fleuve et formant un talus abrupt qui domine la plaine du Rhin dans ce secteur	50 à 70 mètres d'épaisseur
4	Substratum marneux, d'âge oligocène	Plusieurs centaines de mètres d'épaisseur

A. 2. 1. 3. Géomorphologie

Jusqu'aux travaux d'aménagements hydrauliques du XIXème siècle, les crues de Rhin déposent des alluvions qui se déplacent dans un lit mineur et moyen tandis que le lit majeur n'est retouché qu'en période de crue exceptionnelle. On pouvait alors distinguer sur le plan géomorphologique quatre secteurs, dont trois concernent l'Alsace (Carbiener, 1983):

- le secteur des tresses, à pente supérieure à 1‰, entre Bâle et Marckolsheim. Il correspond au cône de déjection glaciaire du Rhin. Cette zone était caractérisée, avant les endiguements par des bras très nombreux et instables, formant un réseau de tresses ;
- le secteur des tresses et anastomoses, à pente moins forte (0,7%) entre Marckolsheim et Strasbourg. Il s'agit du glacis d'épandage, qui fait suite au cône glaciaire. Les tresses se situent dans les parties les plus proches du lit mineur, alors que les anastomoses, bras plus stables, se trouvent sur la partie externe du lit mineur;
- ➤ le secteur des anastomoses et des méandres naissants, à pente inférieure à 0,5 ‰, entre Strasbourg et Lauterbourg. Le fleuve conserve de nombreuses anastomoses jusqu'à Munchhausen, mais l'amenuisement de la pente permet l'apparition également de bras beaucoup plus larges et d'eaux plus calmes.
- > le secteur des méandres, qui concerne le Rhin en territoire allemand.

La RNN du Delta de la Sauer se situe à la limite aval du secteur des anastomoses et des méandres naissants.

Bassin du Rhin Secteur des méandres Rhin Lauterbourg supérieur Secteur aval des anastomoses ZONE D'ÉTUDE et méandres naissants Strasbourg Secteur médian des tresses et anastomoses 0.07 0.13 Neuf-Brisach 0.20 Secteur amont des tresses

Ainsi la géomorphologie du secteur se caractérise par de grands bras aux eaux calmes thermophiles. Les bras rhéophiles à fond graveleux sont moins présents. Les sédiments sont plus fins que dans les secteurs amonts.

Figure 9 : Bassin du Rhin et sectorisation longitudinale du Rhin supérieur (CARBIENER, 2003)

A. 2. 1. 4. Pédologie

Les sols sont jeunes, alluvionnaires et remaniés par la proximité immédiate du Rhin. On distingue, en général, facilement l'horizon A1, légèrement humifère, plus ou moins bien délimité de couleur gris-brun, présentant une structure grumeleuse ; son épaisseur moyenne est de 30 cm. Il surmonte d'autres couches plus claires qui s'enrichissent progressivement en sable avec la profondeur jusqu'au gravier rhénan. L'horizon A1 contient une forte proportion d'éléments fins : argiles et limons sont en moyenne présents à 85 % et plus. Cette importance de la fraction fine met en évidence la diminution progressive de compétence du Rhin par suite de l'amenuisement graduel de la pente.

100 km

Bâle

Tous les sols sont fortement marqués par la présence abondante de carbonates de calcium (28% en moyenne).

La matière organique présente en quantité faible (maximum 10%) dans le sol indique une décomposition rapide de celle-ci (de l'ordre de 6 mois). C'est ce qui explique que l'horizon A0, témoin d'un processus de dégradation biologique lent est quasi-inexistant en forêt de Munchhausen. Ce *turn-over* rapide de la matière organique assure aux sols une bonne richesse minérale. L'humus est de type mull, donc biologiquement très actif, ce qui est la règle en milieu alluvial.

A. 2. 1. 5. Topographie

Les limites de la RNN du Delta de la Sauer sont entièrement comprises dans le lit majeur du Rhin. Pour cette raison, la topographie du site varie peu, entre 110,7 et 113,3 m. Cela cache néanmoins une variation importante de la microtopographie, caractéristique des écosystèmes alluviaux. La RNN est bordée à l'Ouest par la terrasse plio-quaternaire qui surplombe le site d'une quinzaine de mètres.

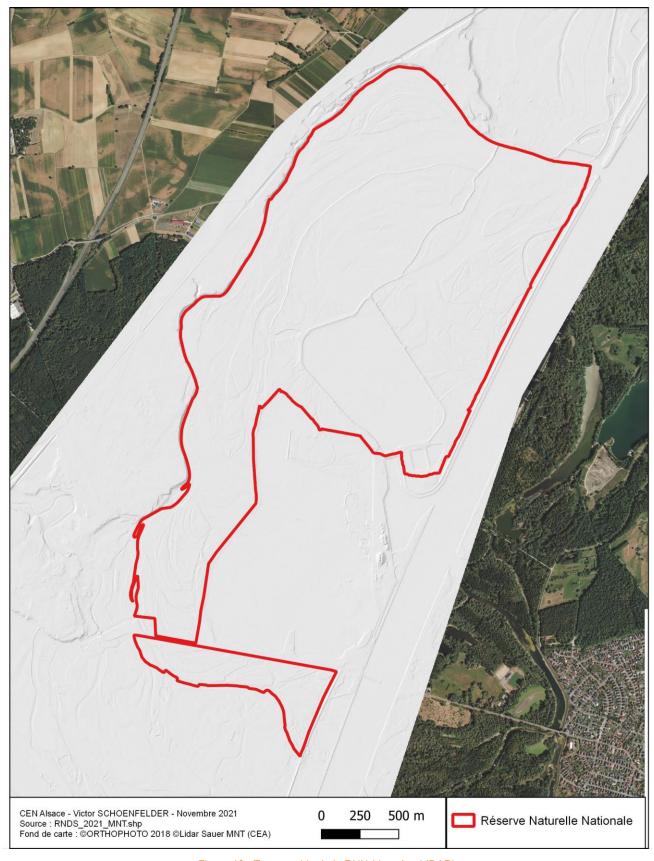


Figure 10 : Topographie de la RNN (données LIDAR)

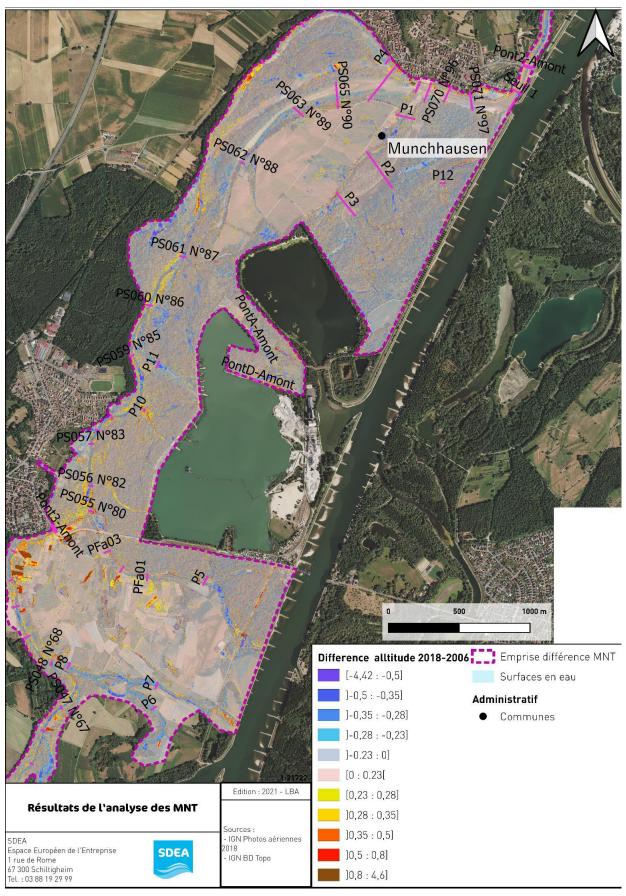


Figure 11 : Différences topographiques entre 2006 et 2018 (SDEA, 2021)

Le données LIDAR font apparaitre les traces de la morphologie fluviale issue de l'ancienne dynamique du Rhin : dépressions, chenaux de crue, berges concaves et convexes, etc... Ce phénomène conditionne la répartition des habitats alluviaux. La topographie du site a cependant été remaniée sur de vastes surfaces lors de l'exploitation des gravières. Des remblais désormais végétalisés sont encore bien visibles sur les pourtours de la gravière Willersinn. Les digues, chemins surélevés et diguettes du Grosswoerth sont également des éléments anthropiques, parfois anciens, qui forment la topographie du site.

L'analyse comparative des MNT de 2006 et 2018 (BARTIER, 2021) montre une tendance de rehaussement de certains secteurs, notamment dans les roselières secondaires du Grosswoerth en raison de l'atterrissement naturel de ces milieux (≈ 20 cm dans certaines zones de la roselière centrale).

A. 2. 1. 6. Hydrographie

L'hydrologie de la RNN du Delta de la Sauer est conditionnée par 3 cours d'eau : le Seltzbach, la Sauer et le Rhin. C'est bien entendu ce dernier qui a l'impact le plus important sur le fonctionnement hydraulique de la zone d'étude.

> Les sources d'alimentation :

Le Rhin

La RNN du Delta de la Sauer se situe dans le bassin versant du Rhin supérieur. Au niveau du Delta de la Sauer, le fleuve draine principalement les Alpes, une partie des Vosges et de la Forêt Noire et dans une moindre mesure le Jura. C'est un fleuve de plaine avec une pente importante qui s'affaiblit depuis Strasbourg et dont les multiples chenaux et anastomoses en amont commencent à se transformer en méandre.

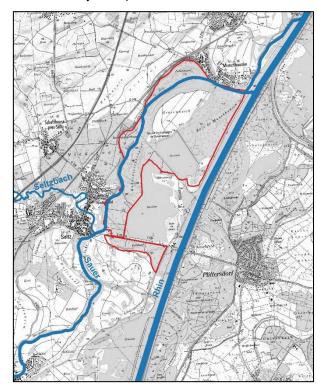
Débits: 1 073 m³/s (min. 350 m³/s, max. 4 680 m³/s)

Source: Massif du Saint-Gothard (CH)

Bassin versant : 36 000 km² en amont de Bâle

Longueur: 1 233 km

Régime hydrologique: En Alsace, le Rhin est un fleuve allogène dont le régime **pluvio-nival** est lié aux conditions climatiques régnant dans la partie haute, alpine, de son bassin versant. Son régime est caractérisé par des hautes eaux d'été (mai à août) et un étiage d'octobre à janvier.



Les deux principaux facteurs explicatifs du régime hydrologique rhénan sont l'altitude topographique et la surface occupée par les glaciers. Plus de 12% du bassin en amont de Bâle se situe au-dessus de 2000 m et 1,8% est occupé par des glaciers.

	Débit	Date
Maximum	4680 m ³ /s	Mai 1999
Minimum	350 m ³ /s	Septembre 2003
Moyenne des débits	1073 m³/s	1996-2018

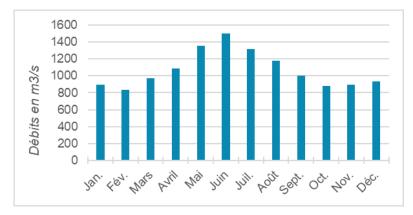


Figure 12 : Hydrologie générale du Rhin à hauteur d'Iffezheim

Le régime des précipitations est sensiblement le même sur l'ensemble du bassin Suisse, avec une abondance de pluie en été et une diminution en hiver. La part des précipitations tombées sous forme de neige et stockées en altitude durant la période hivernale est libérée au printemps par la remontée progressive de l'isotherme 0°C. Cet effet associé aux fortes pluies estivales contribue à l'alimentation directe des cours d'eau et provoque les forts débits d'été.

A partir de la confluence III-Rhin le régime de type nival, bien marqué jusqu'à Strasbourg, subit l'influence du régime pluvial de l'III et d'autres affluents issus des Vosges et de la Forêt Noire. La Réserve Naturelle du Delta de la Sauer se trouve donc soumise à un **régime nival atténué** ².

Les crues représentent des phénomènes aléatoires qui interrompent la régularité du régime hydrologique. Les crues rhénanes sont plus fréquentes durant la saison estivale mais peuvent avoir lieu à tout moment de l'année³. Elles correspondent en général à des épisodes pluvieux intenses ou prolongés.

Deux types de crues dominent pour le Rhin supérieur :

- les crues estivales tirent leur origine de la double influence de la fonte des neiges et des précipitations, elles se produisent de mai à août. Ce sont les plus fréquentes et les plus importantes ;
- les crues océaniques classiques résultent des précipitations océaniques sur le massif alpin, vosgien et de la Forêt Noire. Elles sont moins fréquentes et de plus faible intensité que le type précédent. Elles se déroulent principalement de septembre à février.

La Sauer

La Sauer est un affluent vosgien du Rhin. Depuis la rectification du fleuve au XIXème siècle, elle emprunte l'ancien méandre court-circuité du Rhin. Au sein de ces milieux alluviaux, la dynamique de remous entre le Rhin et la Sauer a créé un fonctionnement deltaïque à l'origine de la dénomination « Delta de la Sauer ».

Source: Versant Nord de l'Erlenkopf (DE) à 350m d'altitude.

Bassin versant : 793 km² à travers les Vosges gréseuses et la forêt de Haguenau.

Longueur: 85 km

Station hydraulique: Beinheim

Débit moyen: 3,64 m³/s

Débit d'étiage (QMNA2): 1,37 m³/s Débit min. enregistré depuis 1967 à Beinheim atteint le 31/07/2022 avec 0,110 m³/s

Débit de crue (crue biennale): 7,43 m³/s (les débits de crue dépassent rarement 30 m³/s; Q_{max} = 39 m³/s le 09/01/2011)

Etat écologique (2018-2020) : moyen

Régime hydraulique: Pluvial océanique, les hautes-eaux sont centrées sur le mois de février, tandis que les basses-eaux s'étalent en général de juin à octobre/novembre, avec un minimum en septembre. Les débits supérieurs aux crues biennales arrivent en moyenne 7 à 8 fois par an.

Le Seltzbach

Le Seltzbach est un petit affluent de la Sauer aux caractéristiques hydrologiques néanmoins différentes. La confluence a lieu à quelques dizaines de mètres en amont de la Réserve Naturelle. Les valeurs de débits ont été calculés pour la période 1990-2019 (SDEA, 2021).

Source: Mitschdorf (67) à environ 300m d'altitude

Bassin versant : 220 km² dans un contexte principalement agricole mis à part entre Niederrœdern et Seltz où la rivière dessine plusieurs petits méandres en longeant le bois de l'Hôpital.

² Un cours d'eau au régime nival est un cours d'eau alimenté principalement par la fonte des neiges.

³ On a souvent confondu la période des hautes eaux du Rhin intervenant au début de l'été (d'où le fameux Rhin des cerises – Kirschen Rhein) avec la période « normale » de crue. En réalité, aucune véritable norme ne se dégage quant à la périodicité des crues du Rhin qui peuvent intervenir à n'importe quel moment suite à un épisode pluvieux.

Longueur: 34 km

Station hydraulique la plus proche : Niederroedern

Débit moyen: 1,59 m³/s

Débit d'étiage (QMNA2): 0,28 m³/s

Débit de crue (crue biennale) : 18 m³/s (Q_{max} = 102 m³/s le 01/05/1970)

Etat écologique (2018-2020) : mauvais

Régime hydraulique: Le régime fluvial du Seltzbach présente deux saisons hydrologiques bien marquées: une saison de hautes-eaux, qui s'étale de novembre/décembre à mai (avec un maximum en février) et une saison de basses-eaux de juillet à octobre/novembre (minimum en septembre). Avec un bassin versant plus imperméable que la Sauer (collines lœssiques), le Seltzbach répond plus vite que la Sauer et ses crues sont souvent 3 à 4 fois supérieures à cette dernière. Ainsi, le régime des crues hivernales des Delta de la Sauer est généralement plus influencé par le Seltzbach que par la Sauer elle-même. Les débits supérieurs aux crues biennales arrivent en moyenne 7 à 8 fois par an.

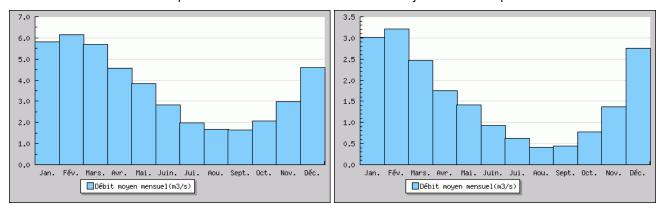


Figure 13 : Débits moyens mensuels de la Sauer (à gauche) et du Seltzbach (à droite) sur la période 1967-2021 (station de Beinheim et Niederroedern, source : hvdro.eaufrance.fr)

Les bras du Delta de la Sauer

Avant sa canalisation, le Rhin ne formait pas un seul chenal central, encadré entre deux digues comme c'est le cas aujourd'hui, mais dessinait un vaste et complexe réseau hydrographique au sein de son lit mineur, moyen et majeur.

On distinguait ainsi les bras puissants proches de l'axe fluvial et reliés en amont et en aval de façon permanente au cours principal. S'il s'agissait d'un bras au cours vif, il était appelé Giessen. Si au contraire, il s'agissait d'un bras aux eaux profondes et lentes, il était appelé Altwasser. Ces derniers étant en général déconnectés du fleuve en amont, durant les basses-eaux d'hiver.

Les bras les plus éloignés du Rhin en contact avec celui-ci uniquement au moment des grandes crues et alimentés en période d'étiage par l'eau cristalline de la nappe phréatique, étaient appelés Brunnenwasser, ce qui signifie littéralement « eau de fontaine ».

Présents aujourd'hui sous forme de vestiges, ces anciens bras du Rhin ont gardé leur nom d'origine. On retrouve ainsi au sein de la Réserve Naturelle un ancien Giessen, appelé le Fahrgiessen, à nouveau relié au Rhin grâce aux travaux Life Rhin-Vivant.

■ Le Kleinrhein (hors RNN)

Description: Le Kleinrhein est un ancien bras phréatique reconnecté au Rhin lors du LIFE Rhin Vivant en 2002. Il relie ainsi le Rhin à la Sauer en traversant une étendue de terres agricoles. Avant de se jeter dans la Sauer, il est rejoint par un bras phréatique le Forlengiessen.

Longueur: 1,1 km

Qualité des eaux : Eaux eutrophes.

Caractéristiques : Le Kleinrhein possède la caractéristique hydrologique d'être alimenté soit par le Rhin soit par la Sauer selon les conditions hydrauliques (ex : crue hivernale de la Sauer pendant les basses-eaux du Rhin). Les débits du Rhin transitant dans ce bras ne sont pas très importants (quelques m³/s) et sont régis par un ouvrage à vanne sur la digue des hautes-Eaux. Ils ne sont pas suffisants pour entrainer une dynamique sur ce troncon.

Le Fahrgiessen

Description: Le Fahrgiessen est un ancien bras phréatique reconnecté au Rhin lors du LIFE Rhin Vivant en 2006. Il relie ainsi le Rhin à la Sauer en bordant la limite sud du Fahrkopf. Cette levée alluviale forestière est drainée par trois diverticules alimentés en partie par des apports phréatiques.

Longueur: 1,5 km

Qualité des eaux : Eaux eutrophes. La reconnexion a entrainé peu de changements de la qualité des eaux. L'état écologique est considéré comme moyen à très moyen (TREMOLIERES, 2016).

Caractéristiques: Le Fahrgiessen possède la caractéristique hydrologique d'être alimenté soit par le Rhin soit par la Sauer selon les conditions hydrauliques (ex : crue hivernale de la Sauer pendant les basses-eaux du Rhin). Au niveau de la D28, une vanne permet de contrôler artificiellement les niveaux d'eau, par exemple pour éviter l'inondation des prairies du Woerth par remous des crues de la Sauer dans le Fahrgiessen. A ce jour, les débits du Rhin admissibles dans le Fahrgiessen sont régis par un ouvrage à vanne situé sur la digue des hautes-eaux. Ils sont peu importants (quelques m³/s) et ne semblent pas suffisants pour entrainer une dynamique morphogène sur ce tronçon.

Le bras Niedersand et le Giessen

Description: Le bras Niedersand et le Giessen sont de petits bras qui traversent la forêt de Seltz au lieu-dit Hueberwiesenkoepfel. Il s'agit de bras calmes et peu profonds bordés de saules (souvent d'anciens têtards) et de roselières. Ils ont été connectés à la gravière Epple (alimentation phréatique) par l'AAPPMA de Seltz dans les années 1990 (pose de buses lors de l'installation de la canalisation d'assainissement reliant Seltz à Munchhausen). Des ouvrages à vannes ont été posés en 2007 pour permettre de contrôler artificiellement les niveaux d'eau de ces bras. Ces ouvrages sont manœuvrés par l'AAPPMA pour favoriser le frai des poissons.

Longueur: 1,5 km

Caractéristiques: Ces bras possèdent la caractéristique hydrologique de couler vers la Sauer ou vers la gravière Epple selon les hauteurs de la nappe phréatique et de la Sauer. Des travaux de dévasement et de défrichage ont été réalisés durant l'hiver 2005/2006 par l'AAPPMA de Seltz.

Le Hot

Description: Le Hot aval est une des dernières grandes annexes de la Sauer en eau libre. Il est à différencier du Hot amont qui forme une dépression humide fortement atterrie connectée seulement lors des hautes-eaux. En moyennes et basses eaux, le Hot aval est séparé de la Sauer par un bouchon sédimentaire d'origine naturelle. Le Hot aval est large d'une cinquantaine au maximum.

Longueur: 500 m

Caractéristiques: En tant qu'annexe non soumise à des crues morphogènes, le Hot subit une dynamique naturelle de comblement. Dans les années 1970, il a fait l'objet d'un curage par l'AAPPMA de Seltz. Les vases excavées avaient été régalées en rive droite afin d'aménager un chemin d'accès. La différence topographique entre le chemin et la forêt alluviale est encore bien visible sur le terrain. D'après les témoignages des pêcheurs locaux, le Hot se retrouve aujourd'hui dans un état d'envasement similaire à celui des années 1970.

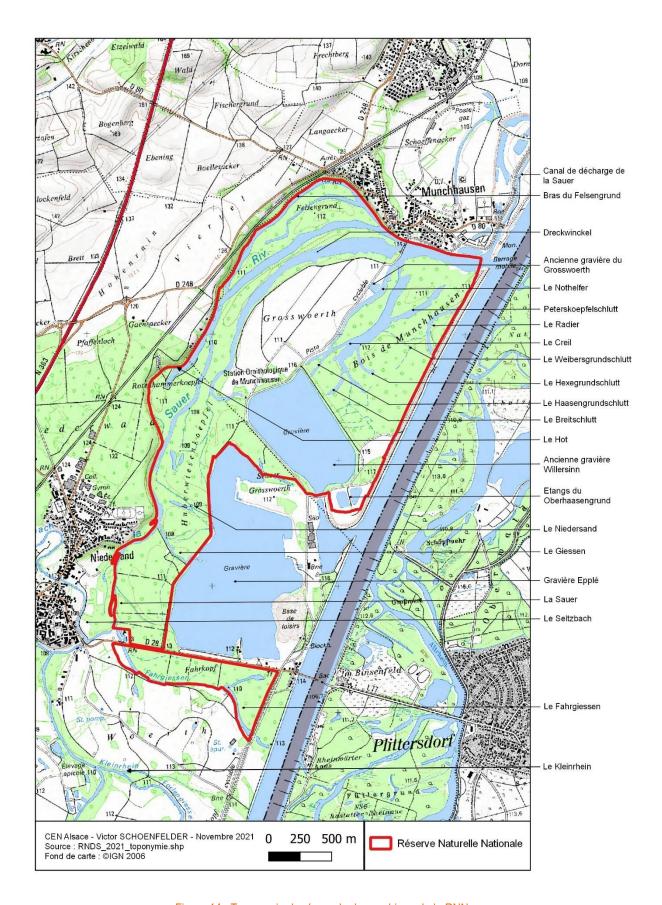


Figure 14 : Toponymie du réseau hydrographique de la RNN

Le Dreckwinckel

Description: Le Dreckwinckel (aussi appelé le « bras de la station ornithologique ») longe le Grosswoerth sur sa partie Sud et Ouest. Alimenté par la nappe phréatique sur sa partie amont, il s'élargit progressivement (jusqu'à 100 m au max.) pour rejoindre la Sauer un peu en amont du pont de Munchhausen. Il est séparé de la Sauer par une presqu'ile boisée appelée le Langengrund. Il est bordé de roselières et de saulaies.

Longueur: 2,5 km

Caractéristiques: Une connexion à la gravière Willersinn pour augmenter les débits entrant dans le bras avait été suggérée (ADT, 2018) mais écartée étant donné la valeur patrimoniale de ce bras. En effet, le Dreckwinckel, avec ses apports phréatiques, accueillent de nombreuses espèces patrimoniales de la flore : l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*), la Pesse d'eau (*Hippuris vulgaris*), le Potamot de Fries (*Potamogeton friesii*), la châtaigne d'eau (*Trapa natans*), la Berle à large feuille (*Sium latifolium*). La création d'une connexion permanente avec les eaux eutrophes du Rhin serait préjudiciable à ces espèces.

Le bras du Felsengrund

Description: Ce bras se heurte à la terrasse plio-quaternaire. Il est séparé de la Sauer par une île appelée Felsengrund, elle-même parcourue par un diverticule dénommé Weidle. Connecté à la Sauer en aval, un bouchon sédimentaire végétalisé ne rend la connexion amont effective qu'en période de hautes eaux.

Longueur: 1,9 km

Caractéristiques : Seulement en eau lors des hautes eaux. En moyennes eaux, seul un filet d'eau coule encore dans ce bras. Le bras est à sec lors des basses eaux.

Le Creil

Description: Le Creil est alimenté par le Rhin via 2 buses sur la gravière Willersinn aux lieux-dits Haasengrundschlutt et Breitschlutt. Il traverse le Bois de Munchhausen et se jette dans la Sauer quelques mètres en aval du pont de Munchhausen. Large d'environ 90 m au maximum, il est lié à plusieurs diverticules: Nothelfer, Peterskoepfelschlutt, etc... Il est bordé de peuplements forestiers dont de nombreux saules têtards. Lors des étiages, des vasières apparaissent dans sa partie aval.

Longueur: 1,5 km

Caractéristiques: Ce bras semble s'être profondément envasé ces dernières années. D'après les témoignages de locaux, il s'agissait d'un des bras les plus profonds de la RNN. Un faucardage de la végétation aquatique y était historiquement pratiqué par les pêcheurs professionnels pour installer leurs filets (GABEL Yves, *com. pers.*).

Le Nothelfer

Description: Ce bras longe la limite Est du Grosswoerth. Il s'agit d'un bras d'eau calme qui est régulièrement à sec en période de basses-eaux.

Longueur: environ 830 m

Caractéristiques : En 2018, le passage busé reliant le Nothelfer au Creil a été effacé pour aménager un gué. Le gué est franchissable en période de moyennes et basses eaux.

Le Radier

Description: Le Radier est un bras étroit qui forme un méandre dans le Bois de Munchhausen puis longe la digue du Rhin pour se jeter au niveau de l'embouchure de la Sauer avec le Rhin, à quelques mètres du barrage à clapet. Sur sa partie amont, ses berges sont abruptes.

Longueur: environ 890 m

Caractéristiques: Son alimentation est assurée par une buse dans la digue du Rhin, contrôlée par un ouvrage à vanne.

Le Peterskoepfelschlutt

Description: Le Peterskoepfelschlutt forme une vaste annexe hydraulique du Creil dans le Bois de Munchhausen qui atteint une largeur de 40 m.

Longueur: environ 540 m

Caractéristiques : Ce bras est exondé lors d'étiages importants. Depuis quelques années, un cordon de saules sépare ce diverticule du Creil montrant ainsi la dynamique de fermeture du milieu.

Le canal de décharge (hors RNN)

Description: Le canal de décharge a été artificiellement aménagé lors de la création du barrage à clapet en 1993 pour permettre l'évacuation des eaux de la Sauer. Sa longueur a été calculée afin d'éviter toute inondation par remous du Rhin dans le canal à hauteur de Munchhausen. C'est un canal rectiligne peu diversifié dont la valeur écologique est très faible.

Longueur: environ 1,9 km.

Caractéristiques: Son lit est traversé par deux seuils qui contrôlent en grande partie la hauteur d'eau dans le Delta de la Sauer en période de moyennes et basses eaux. L'un des seuils permet de maintenir un niveau d'eau dans la Sauer en période d'étiage, l'autre permet de maintenir un niveau d'eau dans l'étang de pêche, dit « étang Blatt ».

Les plans d'eau

■ La gravière dite « Epple » (hors RNN)

Description: Cette gravière encore en activité (entreprise Dyckerhoff) n'est pas connectée au Rhin. Son exploitation a démarré en 1963. Elle est alimentée par la nappe phréatique et dans une faible mesure par la Sauer via les bras Niedersand et Giessen lors des hautes-eaux de la Sauer et basses-eaux du Rhin.

Superficie: 93 ha

Les étangs du Oberhaasengrund

Description: Etangs artificiels aux berges abruptes, boisées et peu diversifiées. Leur creusement a eu lieu en 1986 sur d'anciens milieux ouverts. Les pourtours de ces étangs sont restés ouverts jusqu'entre 1998 et 2002.

Superficie: 81 ares et 84 ares respectivement.

Caractéristiques: Potentiel de restauration par la diversification des berges, aménagement de zones de battement, etc...

La gravière Willersinn

Description: Plan d'eau artificiel (ancienne gravière) aux berges anthropiques, hautes, boisées et peu diversifiées. Son exploitation a démarré en 1961 et s'est terminée en 1988. Les péniches pénétraient directement dans ses eaux pour charger le gravier. Lors des travaux de 1993, une digue a été aménagée au travers de la darse. La gravière est cependant toujours reliée aux eaux du Rhin via un ouvrage à vanne. La gravière est peu profonde, excepté un secteur d'une vingtaine de mètres.

Superficie: 41 ha

Caractéristiques : Rôle important d'accueil d'oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. Potentiel de restauration, par la diversification des berges, l'aménagement de zones de battement, la pose d'embâcles ou l'aménagement d'îles artificielles etc...

L'ancienne gravière du Grosswoerth

Description: Petit plan d'eau peu profond aux berges variées (pentes douces, abruptes, zones de battement, roselières). Son exploitation démarre entre 1961 et 1969 et se termine rapidement.

Superficie: 46 ares

Caractéristiques : Site de reproduction d'une libellule patrimoniale, la Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*), et station d'Utriculaire commune (*Utricularia minor*).

> Les mares et dépressions

L'étude réalisée par l'association BUFO en 2002 a recensé 15 mares réparties essentiellement dans le nord de la Réserve Naturelle, allant de la petite dépression en eaux un mois par an, à de plus grandes mares en eaux plusieurs mois (les points WPT correspondent à d'autres sites inventoriés n'étant pas une mare) (Figure 16).

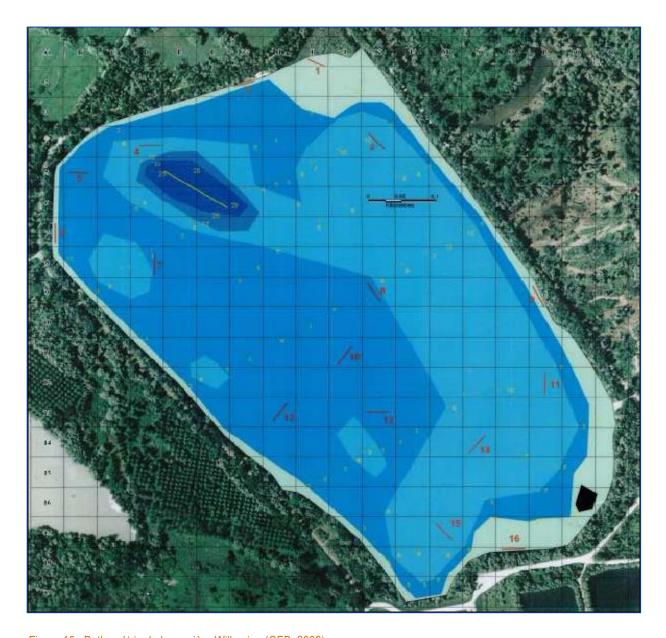


Figure 15 : Bathymétrie de la gravière Willersinn (OFB, 2009)

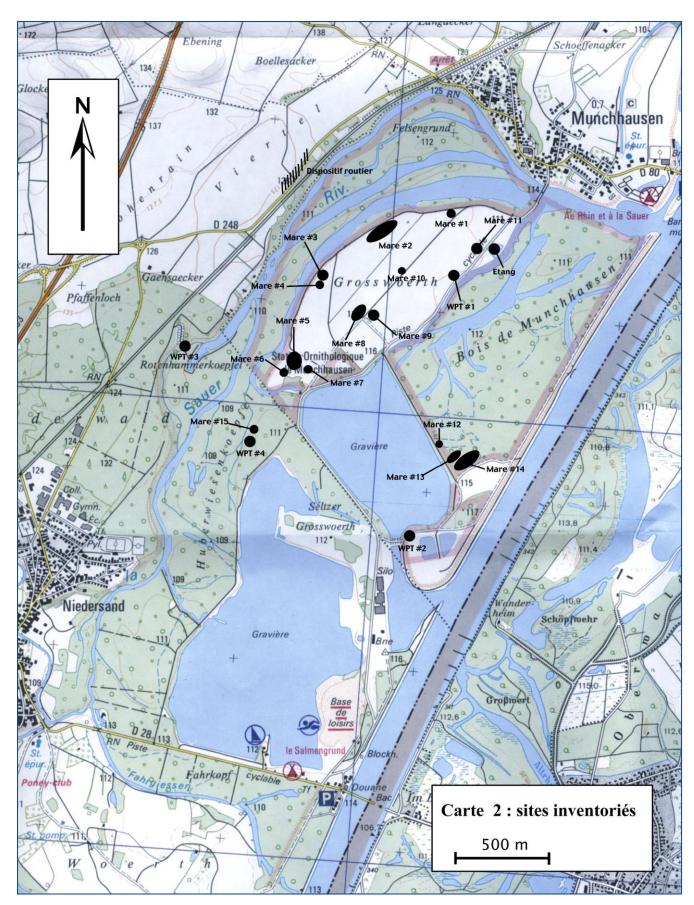


Figure 16: Cartographie des principales mares et dépressions (BUFO, 2002)

A. 2. 1. 7. Fonctionnement hydraulique

Alimentation du Delta de la Sauer

Le Delta de la Sauer est alimenté en eau par quatre sources distinctes : la Sauer, le Seltzbach, le Rhin et la nappe phréatique. Les débits entrants dans le delta (Sauer et Seltzbach) sont en moyenne de 5,23 m³/s (période 1967-2020). A cela s'ajoutent les débits du Fahrgiessen et du Kleinrhein, reconnectés au Rhin entre 2002 et 2005 (LIFE Rhin Vivant) et les débits du Creil provenant des buses sur la Willersinn en période de crue du Rhin. Ces valeurs ne sont pas connues mais sont peu élevées, de l'ordre de quelques m³/s maximum. En période d'étiage, les apports de la Sauer et du Seltzbach avoisinent les 1,65 m³/s (QMNA2) et en cas de crue biennale cumulée, les débits entrants sont de l'ordre de 25 m³/s. Dans cet ancien méandre du Rhin, où plusieurs centaines de m³/s devaient transiter en moyenne, on comprend facilement que les débits ne sont plus suffisants pour avoir une action morphogène sur les cours d'eau. Une dynamique naturelle de comblement du chenal a démarré.

La restitution d'eau vers le Rhin se fait par le barrage à clapet et le canal de décharge de la Sauer.

Schéma hydraulique

Actuellement, le Delta de la Sauer apparaît comme un complexe hydraulique dont le fonctionnement est le suivant (Figure 17) :

- L'alimentation du delta se fait à partir des débits de la Sauer (incluant ceux du Seltzbach) et du Rhin.
 - ⇒ le Kleinrhein et le Fahrgiessen, affluents de rive droite de la Sauer, sont connectés au Rhin par une vanne. De part et d'autre du pont de Seltz, la Sauer peut donc être alimentée par les débits du Rhin via le Kleinrhein et le Fahrgiessen,
 - ⇒ la gravière Epplé, fenêtre ouverte sur la nappe, alimente la Sauer par 3 buses passant sous le chemin et maoeuvrées par des vannes. Cette alimentation se fait via 2 bras de 300 m dans la forêt de Niedersand,
 - ⇒ la gravière Willersinn, contribue aux écoulements du delta par deux buses qui alimente un bras relictuel du Rhin sauvage le bras Creil et ses diffluences. La gravière est alimentée par l'eau du Rhin via le port de Seltz.
 - ⇒ le bras «radier», dans la forêt de Munchhausen, est connecté au Rhin par une vanne.
- La confluence entre la Sauer et le Rhin se fait en deux points.
 - L'embouchure « naturelle » correspond à une interruption de la digue. Elle a été pourvue en 1992 d'un barrage à clapet qui limite l'impact des crues du Rhin dans le delta. Lorsque le barrage est levé l'écoulement du delta vers le Rhin se fait par le canal de décharge.
 - ⇒ Le canal de décharge, dont l'entrée est contrôlée par un seuil, se raccorde au Rhin à une cote 1 m inférieure par rapport au débouché naturel.
- Les connexions au sein du delta :
 - ⇒ le Grosswoerth, enclave ceinturée par des digues submersibles (plus de submersion depuis la mise en service du barrage à clapet), est liée essentiellement à la nappe phréatique, mais communique également par un ouvrage à vannes au Nothelfer en situation de très hautes eaux.
 - ⇒ Le Dreckwinckel est coupé de toute entité hydraulique à l'amont. Par conséquent, son alimentation se fait soit par la nappe, soit par remontée de l'eau depuis l'aval lorsque la cote du plan d'eau est haute.
 - ⇒ Le Felsengrund, important chenal du Rhin de l'époque sauvage, forme une diffluence de la Sauer, dont l'extrémité amont est aujourd'hui atterrie. Perché, il peut bénéficier de l'eau du Rhin ou de la Sauer selon les crues respectives. Il peut être également alimenté par la nappe des formations plio-quaternaires,
 - ⇒ Le Hot, ancienne diffluence de la Sauer, dont l'extrémité amont est atterrie, alimentée par la Sauer lors des hautes-eaux de celle-ci. Le Hot est déconnecté de la Sauer lors des basses-eaux par un bouchon sédimentaire d'origine naturel.

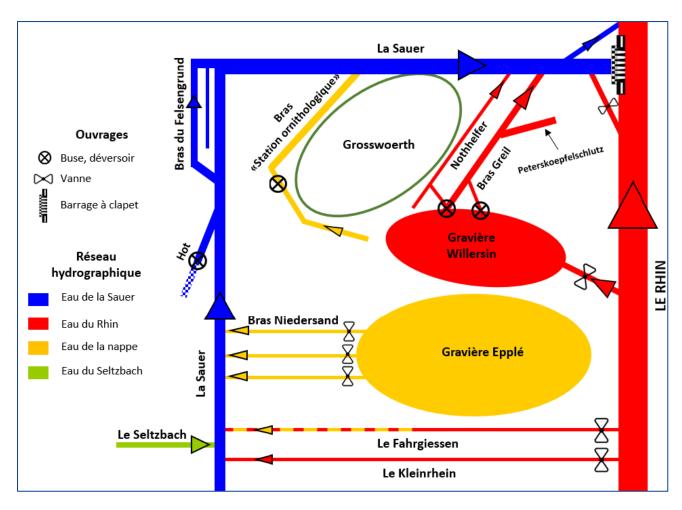


Figure 17 : Schéma du fonctionnement hydraulique du Delta de la Sauer

> Conditions d'inondation

La répartition saisonnière des inondations est calquée sur le régime du fleuve. Elles ont plusieurs origines :

- remontée de nappe par pression des eaux du Rhin en période de hautes eaux ;
- inondations par les eaux du Rhin qui remontent dans l'embouchure :
- > inondations directes par les eaux de la Sauer et du Seltzbach lorsque ceux-ci sont en crue ;
- > conjonction des 3 phénomènes lors de conditions climatiques qui se juxtaposent (fonte des neiges qui fait gonfler les eaux du fleuve et fortes pluies qui font augmenter le débit de la Sauer et du Seltzbach).

Lorsque le barrage à clapet n'est pas relevé, les eaux du Rhin, au moment des crues s'engouffrent par l'embouchure et bloquent dans un premier temps (phénomène de bouchon) l'écoulement des eaux de la Sauer, qui s'étalent alors dans l'ancien champ d'inondation du Rhin sauvage. Si les eaux du fleuve continuent à s'élever, elles remontent dans le lit de la Sauer et s'étalent à leur tour. Le niveau du fleuve est donc le facteur déterminant des inondations dans la basse vallée de la Sauer.

Après remplissage des nombreux bras, les eaux de débordement s'étalent sur des surfaces immenses entre les digues et le talus de la terrasse pliocène et guaternaire (environ 700 ha en période de crue).

Lorsque le débit du Rhin atteint 3 000 m³/s à Iffezheim, le clapet est levé et la Sauer est déviée dans le canal de dérivation. Elle rejoint alors le Rhin, 1,7 km en aval. En situation normale et de basses eaux, un seuil régule le débit transitant dans le canal de décharge.

> Synthèse

Sur le plan hydrographique, on peut donc distinguer schématiquement plusieurs sous-bassins dans le delta (Figure 17) qui se rejoignent au pont de Munchhausen, avec d'Est en Ouest :

- ❖ Le sous-bassin de la Sauer amont, qui bénéficie des alimentations suivantes :
 - les apports amont de la Sauer et du Seltzbach ;
 - les apports du Rhin par le Kleinrhein et le Fahrgiessen ;
 - les apports des bras Niedersand, qui draine la nappe via la gravière Epplé.

En aval de la gravière Epplé, la Sauer alimente par reflux l'annexe hydraulique du Hot, puis se sépare en deux bras, le Felsengrund à l'Ouest et la Sauer à l'Est, qui confluent en amont du pont de Munchhausen.

- Le sous-bassin du Dreckwinckel est alimenté aujourd'hui exclusivement par la nappe phréatique, et donc isolé hydrauliquement.
- Le sous-bassin du bras Creil, qui est alimenté principalement par les eaux du Rhin, transitant par la gravière Willersinn et par des apports phréatiques.

A. 2. 1. 8. Dynamique hydraulique

> Impact des aménagements du Rhin

Les aménagements sur le Rhin pendant plus d'un siècle et demi ont eu de puissants impacts sur le Delta de la Sauer.

- Aujourd'hui, la dynamique fluviale dans la réserve du delta de la Sauer n'est plus assurée que par les débits de la Sauer (bassin versant de 730 km² contre un bassin versant de 48 354 km² à l'époque du Rhin sauvage).
- Les digues ont favorisé l'abaissement du lit mineur du Rhin (2 m en moyenne) à l'origine de l'enfoncement de la Sauer. Le corollaire est un assèchement des chenaux secondaires. Elles empêchent toute participation de l'eau du Rhin aux débits de la Sauer pour des cotes non inondantes. De ce fait, la compétence du cours d'eau est largement diminuée, ce qui entraîne un rétrécissement du chenal.
- L'encaissement du Rhin a provoqué un abaissement généralisé de la nappe phréatique, la ligne piézométrique étant plus ou moins calé sur le niveau des eaux superficielles.
- L'endiguement accélère le passage des ondes de crue. Couplé à l'abaissement du lit, ce phénomène entraîne une moindre fréquence d'immersion de la plaine alluviale et par conséquent une moindre alimentation de sa nappe : les annexes hydrauliques sont donc moins bien alimentées.
- ⇒ Les aménagements de 1992-1993, notamment l'édification de la digue-tiroir et du barrage à clapet à l'embouchure de la Sauer ont mis fin aux submersions directes par le Rhin de la forêt de Munchhausen.

Il s'en est suivi une baisse importante des vitesses d'écoulement dans les chenaux secondaires, qui a provoqué un alluvionnement sablo-limoneux intense au-dessus du matériel plus grossier mis en place par le Rhin sauvage, et donc un assèchement progressif du delta.

La réhausse de la digue du Vieux-Rhin, la création de la digue-tiroir de Seltz-Munchhausen ainsi que l'aménagement du barrage à clapet et de son canal de dérivation en 1992-93 ont encore récemment fortement bouleversé le fonctionnement hydraulique du site ; à la veille du classement en RNN du Delta de la Sauer. Ces aménagements ont mis fin à la submersion directe du Bois de Munchhausen par débordement du Rhin. Ils ont pour objectif de réduire les hauteurs d'eau dans le Delta de la Sauer lors des crues du Rhin afin de limiter les risques d'inondations à Seltz et Munchhausen. Le résultat est une baisse d'environ 60 cm de la côte maximum d'inondation, libérant par exemple l'accès à la D28 (Jean-Claude BURY, VNF, com. pers.)

Cependant, le clapet, même lorsqu'il est ouvert, maintient un niveau de base de la Sauer plus haut que la confluence d'origine. Ceci provoque une diminution de la pente pouvant être à l'origine d'une accentuation des phénomènes de sédimentation dans le delta

> Envasement du Delta de la Sauer

Depuis plusieurs années, l'envasement du Delta de la Sauer semble s'accélérer. Ce constat empirique est partagé par l'ensemble des acteurs de la Réserve Naturelle et des riverains du site.

En 2021, une étude menée par le SDEA a permis d'avoir des premiers éléments scientifiques sur ce processus. La méthode se base sur la comparaison de relevés bathymétriques entre 2007 et 2019, du MNT entre 2006 et 2018, de l'analyse du régime hydrologique du Seltzbach et de la Sauer et de l'analyse de photographies aériennes (BARTIER, 2021).

Les principaux résultats montrent :

- Une sédimentation sur le secteur de la Sauer amont et aval, mais non significative sur le secteur médian.
- Un rehaussement dans le chenal principal de la Sauer et ses abords ainsi que dans les zones les plus basses du Delta (bras déconnectés).
- Un fort développement de la végétation riparienne dans le secteur de la Sauer aval.
- Des tendances à l'accentuation des évènements extrêmes sur la Sauer et le Seltzbach avec une légère augmentation des débits de pointe et une intensification des étiages.

La part des sédiments provenant du Rhin, du Seltzbach ou de la Sauer restent à déterminer. Toutefois, le Seltzbach apporte certainement beaucoup de sédiments fins (Figure 19).

Les raisons avancées de cette accélération sont :

- La modification récente du fonctionnement hydraulique du site : rehaussement de la digue, aménagement du barrage à clapet et création du canal de décharge de la Sauer (1993).
- La gestion inadaptée des ouvrages hydrauliques
- Les modifications de pratiques agricoles sur le bassin-versant du Seltzbach, qui favorisent le ruissellement des sols et l'apport supplémentaire de sédiments dans le delta.

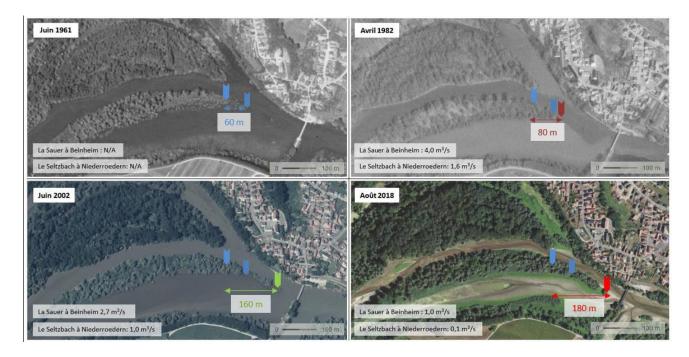


Figure 18 : Evolution des berges de la Sauer à Munchhausen de 1961 à nos jours (SDEA)

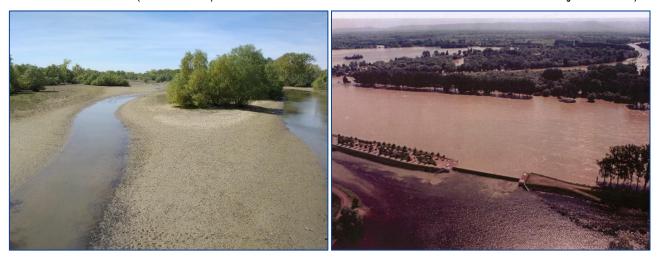


1 – Confluence Seltzbach-Sauer après un orage (août 2021). 2 – Hot aval (décembre 2021).



3 – Dreckwinckel amont (octobre 2021).

4 – Le Creil amont lors d'une crue du Rhin (janvier 2021).



5 – Etiage de la Sauer (avril 2020).

6 – Barrage à clapet fermé lors d'une crue du Rhin (VNF).

Figure 19 : Illustrations de quelques bras du Delta de la Sauer





Figure 20 : Photographies aériennes du site en étiage (17 août 2022, photo R. COLIN).

En haut, la Sauer a atteint son débit le plus faible le 31 juillet 2022 depuis le début du suivi à la station de Beinheim en 1967 avec seulement 0,110 m³/s. En bas, seule la mare de la roselière centrale et l'ancienne gravière sont encore en eau dans le Grosswoerth (au centre), le Dreckwinckel est à sec (à droite) et le Creil en situation critique (à gauche).

A. 2. 1. 9. Corridor écologique

Réservoir de biodiversité

Le Delta de la Sauer forme un élément majeur de la trame verte et bleue dans le réseau régional, national et européen. Le SRCE d'Alsace a permis en 2014 d'identifier des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques (Annexe 2 : atlas cartographique).

Le site et sa zone d'influence sont compris dans un vaste réservoir régional de biodiversité regroupant la Forêt de Haguenau et le Delta de la Sauer (RB27, 27 483 ha). A proximité de la RNN, ce réservoir est toutefois fragmenté par de nombreuses voies de communication, notamment l'A35, la ligne de chemin de fer et la D428. Le site communique presque (quelques centaines de mètres plus au Nord) avec un autre réservoir de biodiversité d'importance régionale : la bande rhénane de Mothern à Lauterbourg (RB13, 725 ha).

Corridors écologiques

Le Delta de la Sauer s'inscrit au carrefour de deux corridors écologiques nationaux :

- le premier longe le Rhin supérieur (CN6 : Le Rhin et les terrasses rhénanes). Il s'agit d'un axe prioritaire pour la migration des poissons amphibalins et pour la migration européenne de l'avifaune dans l'axe Nord-Sud. A noter que le site du Delta de la Sauer offre un point d'étape particulièrement important lors des migrations et de l'hivernage de l'avifaune. Les plans d'eau y accueillent une foule d'oiseaux d'eau, dépendants de la quiétude du site. Les roselières et milieux humides de la RNN sont reconnues pour le passage de passereaux paludicoles rares en migration. Pour les populations piscicoles, le Delta en tant qu'une des dernières grandes annexes du fleuve joue aussi un rôle important dans la reproduction et le développement des poissons du Rhin.
- le deuxième relie le Rhin, la forêt de Haguenau et les Vosges du Nord via la Sauer (CN8 : La Zinsel du Nord et la Forêt de Haguenau).

Le réservoir de biodiversité que représente le Delta de la Sauer est aussi le départ de 3 corridors régionaux :

- Un corridor écologique de 3,6 km de long de type « réseau de haies » (C028) relie le Delta de la Sauer au Bois de Mothern via les milieux agricoles entre Munchhausen et Mothern (Langaecke, Frechtberg, Dasselberg). Les espèces privilégiées sont le Pélobate brun, la Rainette verte, le Triton crêté, l'Azuré des paluds, l'Hypolaïs ictérine, le Muscardin. Son état fonctionnel est considéré satisfaisant et à préserver. On note tout de même la traversée de la voie ferrée et de la D248, qui a nécessité la pose d'un ouvrage de migration par l'association BUFO pour le passage du Pélobate brun jusqu'au début des années 2010. Le dispositif n'a plus été renouvelé par la suite, considérant le peu d'individus observés.
- Un corridor écologique de 3,9 km de long de type « cours d'eau » (C068) relie le secteur du Woerth/Schwartzpeterkopf à la forêt de Hatten. Il correspondant à la Sauer en amont de sa jonction avec le Stadenrhein, au niveau du méandre de Beinheim où elle est rejointe par le Meegraben. L'espèce privilégiée est l'Azuré des paluds. Son état fonctionnel est considéré satisfaisant et à préserver. Ce corridor passe sous l'A35.
- Un corridor écologique de 9,4 km de long de type « cours d'eau » (C033) relie le Delta de la Sauer à la Forêt du Mundat et du Bruchwald (RB12). Il correspond au ruisseau de l'Eberbach avant sa confluence avec le Seltzbach jusqu'à la commune d'Eberbach-Seltz puis est constitué du réseau de têtes de bassin entre la commune d'Oberlauterbach et le Bruchwald. Les espèces privilégiées sont l'Azuré des paluds et le Chat sauvage. Son état fonctionnel est considéré satisfaisant et à préserver. Ce corridor traverse des milieux agricoles très intensifs dans les collines lœssiques.

Enfin à l'échelle transfrontalière, le site du Delta de la Sauer est en continuité directe avec le réseau allemand de NSG à Rasttat et Steinmauern en rive droite du Rhin.

Le Fahrkopf est séparé du reste de la RNN par la D28 qui relie Seltz à Plittersdorf (DE). Le trafic y est faible mais les vitesses de circulation peuvent être élevées. Peu de mortalité sur la faune est signalée.

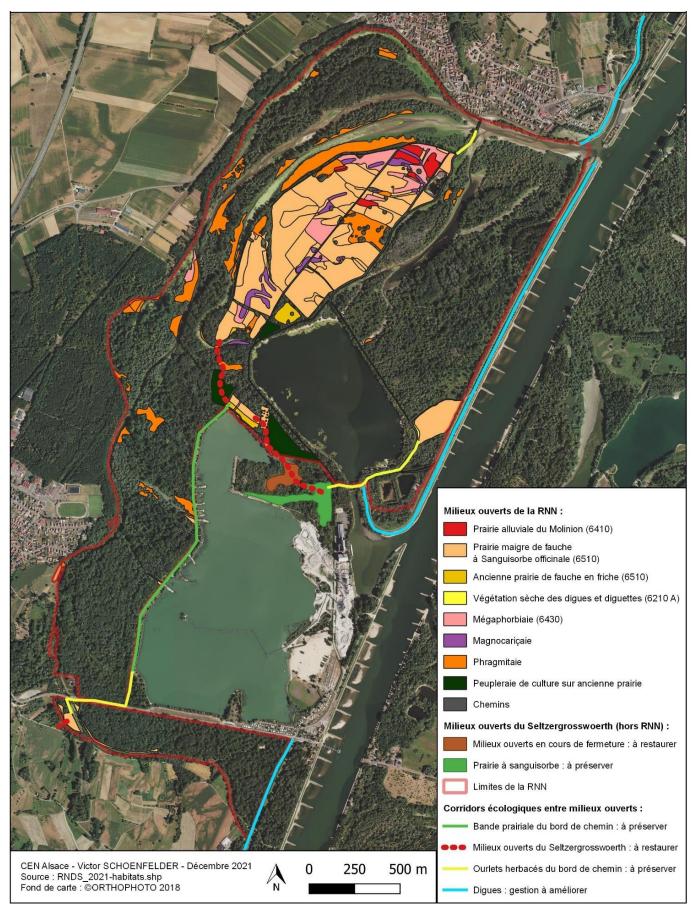


Figure 21 : Corridors écologiques entre milieux ouverts

Parmi les habitats naturels de la RNN, certains sont considérés particulièrement sensibles à la fragmentation. C'est notamment le cas des milieux aquatiques, des vasières, des prairies, des cariçaies et des mégaphorbiaies.

Parmi les espèces patrimoniales de la RNN, certaines sont particulièrement sensibles à la fragmentation (liste non exhaustive): le Triton crêté (*Triturus cristatus*), la Rainette verte (*Hyla arborea*), le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*), le Chat forestier (*Felix silvestris*), le Pic cendré (*Picus canus*), l'Hypolaïs ictérine (*Hippolais icterina*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*), le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), le Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*), l'Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*).

Les milieux ouverts sont fragmentés au sein de la RNN entre le Grosswoerth, le Kleinwoerth et le Seltzergrosswoerth (Figure 21). Autrefois ces milieux représentaient un seul vaste ensemble qui a été séparé par la création des gravières, la plantation de peupliers et la déprise agricole (Figure 23). En l'état actuel, ces milieux ouverts ne semblent pas permettre la colonisation de milieux favorables et/ou un échange entre populations de certaines espèces à enjeux de la RNN (p.e. le Conocéphale des roseaux ou l'Azuré des paluds). Les obstacles entre le Grosswoerth et le Seltzergrosswoerth consistent notamment en des peupleraies de culture sur d'anciennes prairies peu diversifiées, plantées en 1993 à la veille du classement en RNN.

Enfin, de petits obstacles à la continuité hydraulique subsistent (prises d'eau du Creil, buse du Dreckwinckel amont, buse du Hot...), bien que la quasi-totalité du site soit connectée lors des inondations. A noter que des travaux de dérasement de buses dans les secteurs les plus critiques et aussi les plus simples d'accès (Felsengrund et Nothelfer) ont déjà été réalisés en 2018.

A. 2. 2. EVOLUTION HISTORIQUE DU SITE

A. 2. 2. 1. Evolution générale des milieux rhénans

Jusqu'au milieu du XIXème siècle, le Rhin est un fleuve libre. Dans un lit majeur qui peut atteindre jusqu'à 8 km de large, le fleuve dessine un véritable labyrinthe d'îles et de bras, souvent remodelé au gré de ses crues et divagations régulières. La dynamique du fleuve génère une topographie mouvementée avec des levées (*Köpfe*) et des dépressions (*Gründe*). Le Rhin façonne ainsi un paysage exceptionnel, dominé par la forêt alluviale qui se développe sur ses berges.

Tirant sa particularité de la relation étroite qu'elle entretient avec le fleuve, cette forêt rhénane se caractérise par une mosaïque d'habitats naturels extrêmement imbriqués, par des arbres aux tailles imposantes et inhabituelles, par la présence de grandes lianes et par une architecture complexe de sa végétation favorisant une richesse floristique et faunistique remarquable.

Les crues du fleuve perturbent régulièrement l'évolution de la forêt alluviale qui se caractérise par la coexistence de plusieurs stades successifs de développement, depuis la forêt à bois tendre (stade pionnier dominé par les saules, les peupliers noirs, les aulnes blancs...) jusqu'à la forêt à bois dur (stade terminal dominé par les frênes, les ormes et les chênes pédonculés...).

Afin de lutter contre les inondations, de faciliter la navigation, de gagner des terres arables, de fixer la frontière et d'assainir les zones marécageuses, des travaux visant à « dompter » le fleuve ont été entrepris de longue date par les populations riveraines. Avec l'augmentation des moyens techniques, leur ampleur et leur efficacité se sont accrues tout au long de l'histoire.

On distingue schématiquement quatre étapes qui ont profondément marqué le fonctionnement physique et biologique du fleuve :

> Les premiers aménagements du Rhin

C'est probablement depuis la période romaine que des travaux ont été effectués sur le fleuve. Contrairement à ceux qui suivirent, ces ouvrages étaient très localisés et souvent destinés à protéger une seule communauté villageoise. Fragiles, les digues étaient régulièrement détruites lors des crues. En reportant l'érosion en aval ou sur la rive opposée, elles produisaient souvent un effet inverse à celui recherché pour les villages voisins. Bien conscient de ce phénomène, ces derniers allaient même jusqu'à détruire les endiguements préjudiciables à leur sécurité. C'est ce qu'on a nommé « la guerre des fascines », du nom de ces fagots de bois blanc que l'on amoncelait entre des piquets, afin de constituer des digues.

➤ La rectification ou correction (1840-1876)

Premier projet global, la rectification proposée par l'ingénieur badois TULLA est effectuée en aval de Strasbourg de 1817 à 1846. Il s'agit de créer un nouveau lit mineur, d'une largeur de 200 à 250 m, par un système de digues de correction (digues des basses eaux) submersibles par des crues importantes, lorsque le débit dépasse 2 000 m³/s. Les inondations, plus conséquentes, sont alors limitées par un système de digues insubmersibles (digues des hautes eaux) qui définissent un nouveau lit majeur, d'une largeur d'environ 2 km. Les inondations du fleuve n'affectent que les secteurs compris entre ces deux systèmes de digues. Les travaux avançant du Nord au Sud, le nouveau thalweg devient fonctionnel à la hauteur de SELTZ-MUNCHHAUSEN à partir de 1846. Dès 1863, les anciens bras sont presque entièrement atterris et le nouveau cours du Rhin est installé.

➤ La régularisation (1906-1960)

Les conséquences imprévues des travaux de rectification se traduisent par un raccourcissement du lit mineur (14 % entre Bâle et Lauterbourg) lié à la suppression de nombreux méandres. La pente et la vitesse d'écoulement augmentent, entrainant un creusement du lit du fleuve qui laisse apparaître des affleurements de graviers ou de roches (barre d'Istein, Haut-Rhin) qui entravent la navigation. Afin de maintenir la batellerie sur le fleuve, un chenal sinusoïdal de basses eaux de 75 à 90 m de largeur, offrant un tirant d'eau suffisant, est construit à l'aide d'un système d'épis en position alternée sur chacune des berges. Ces dispositifs assurent l'auto-curage des hauts fonds et entretiennent un chenal régulier. Au Nord de Strasbourg ces travaux sont effectués entre 1906 et 1924.

➤ La canalisation (1928-1977)

Débuté en 1928 par la construction du barrage de Kembs, le projet d'un canal parallèle au fleuve devait permettre la navigabilité jusqu'à Bâle. Avec l'équipement d'usines hydroélectriques, il assurait également un rôle de production d'électricité dont la France a acquis l'exclusivité par le Traité de Versailles (1919). Ce projet, interrompu durant la seconde guerre mondiale, s'est poursuivi jusqu'en 1959 avec la construction du barrage de Vogelgrün, complétant les ouvrages d'Ottmarsheim et de Fessenheim.

Cette réalisation n'est pas sans conséquence : elle prive l'Allemagne de l'accès au fleuve navigable et ne laisse au Vieux-Rhin qu'un débit très faible (20 à 30 m³/s), entraînant une baisse de la nappe phréatique préjudiciable à l'agriculture dans la plaine d'Alsace. En conséquence, à partir de 1961 avec la construction du barrage de Marckolsheim, un nouveau modèle dit « en festons » est adopté. Il consiste à dériver le fleuve dans un canal d'amenée vers un ensemble « centrale – écluse ». L'eau est ensuite restituée au Rhin à l'aval de la chute. Cet aménagement conduit à la création d'îles artificielles entre le « Rhin canalisé » et le « Vieux-Rhin ». L'ancien lit du Rhin, appelé Vieux-Rhin conserve un débit réservé de 15 m³/s sur la partie court-circuitée. C'est selon ce schéma qu'ont été construites les centrales de Rhinau (1963), Gerstheim (1967) et de Strasbourg (1970).

Mais un problème persiste toujours à l'aval du barrage du Strasbourg : la pente est trop forte et l'érosion du lit trop importante. La convention franco-allemande de Paris de 1969 décide donc d'effectuer une troisième série d'ouvrages à l'aval de Strasbourg : les ouvrages complémentaires en ligne. Deux ensembles de ce type ont été réalisés : Gambsheim en 1974 et Iffezheim en 1977. Un troisième ouvrage prévu en aval n'a pas été réalisé suite à des pressions écologiques allemandes. En tout, dix grands barrages hydroélectriques ponctuent le Rhin en Alsace.

La Réserve Naturelle du Delta de la Sauer à la particularité de se trouver en aval de tous ces aménagements, à hauteur du Rhin à courant libre.

Les aménagements récents contre l'aggravation des crues

La chute d'Iffezheim, dernier maillon de la chaîne des barrages sur le Rhin supérieur canalisé, se trouve à 6 km à l'amont de Seltz. Elle a été mise en service en 1977 dans le contexte très préoccupant de l'aggravation des crues sur le secteur non canalisé et de l'érosion progressive reportée à l'aval de chaque ouvrage par manque de débit solide (apport de graviers). Aujourd'hui encore, l'érosion du lit à l'aval d'Iffezheim est compensée par un déversement régulier de plusieurs tonnes de graviers.

L'aggravation des crues résulte de la suppression d'une grande partie des champs d'inondation sur le secteur canalisé avec, comme conséquence, une augmentation des débits de pointe. Sur le site de Seltz-Munchhausen, cela entraîne notamment une plus forte extension des inondations qui remontent dans le Delta de la Sauer.

Ainsi, sur le site de Seltz-Munchhausen les aménagements suivants ont été réalisés et sont en service depuis 1993 : rehaussement et renforcement des digues de hautes-eaux aux deux extrémités du site, mise en place d'une digue-tiroir ⁴ prolongée par un barrage à clapet au débouché de la Sauer.

La digue-tiroir de Seltz-Munchhausen a mis fin aux submersions directes du Bois de Munchhausen par débordement du Rhin.

Après deux siècles d'aménagement hydraulique, le Delta de la Sauer est aujourd'hui complètement transformé. Partant du Rhin à méandres, menaçant par ses crues et bordé de milieux pionniers d'une extraordinaire biodiversité, nous héritons aujourd'hui d'un fleuve corrigé, qui n'est plus que l'ombre de lui-même. De nombreux bras de l'ancien système hydrographique sont envasés, d'autres ont disparu.

Si les aménagements successifs du Rhin, au cours des XIXème et XXème siècles, ont permis de maîtriser ses crues, d'autoriser sa navigation et d'utiliser ses potentialités hydroélectriques, ils ont eu aussi des conséquences particulièrement négatives et dramatiques pour les habitats alluviaux. Outre la disparition de plus de la moitié de la superficie de la forêt rhénane, celle-ci est surtout privée de sa relation au fleuve, qui se traduit alors par une altération profonde de son fonctionnement.

⁴ Une digue-tiroir est une digue des hautes eaux discontinue, dont l'origine est clavée à l'amont sur une digue de hautes eaux existantes, tandis que l'autre extrémité à l'aval reste libre. Son but n'est pas d'empêcher les inondations mais de limiter les hauteurs d'eau aux niveaux des crues à son extrémité aval. La digue-tiroir de Seltz-Munchhausen prend son origine sur le terre-plein portuaire de la darse de Seltz et se termine sur les installations du barrage à hausses.

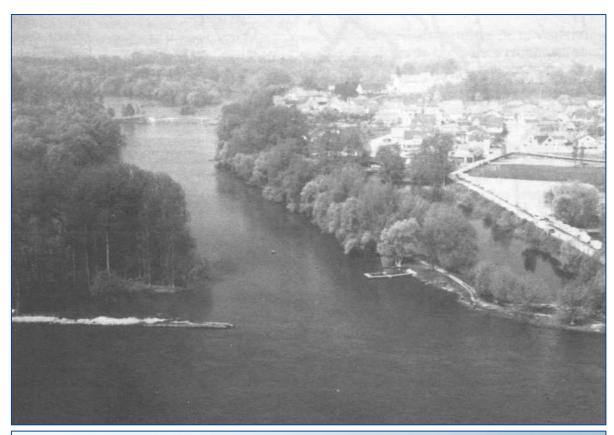




Figure 22 : Comparaison de l'embouchure de la Sauer avant et après les travaux de 1988-1993. En haut, photographie aérienne de 1981 (G. STEINMETZ) où la digue du Rhin est encore submersible et la Sauer se jette librement dans le fleuve. En bas, photo prise le 17 août 2022 (R. COLIN) en étiage exceptionnel de la Sauer. On observe que la digue a été réhaussée, la Sauer est en partie évacuée dans le canal de dérivation et le barrage à clapet empêche désormais l'évacuation des sédiments vers le Rhin.

A. 2. 2. 1. Evolution des peuplements forestiers et de l'exploitation forestière

➤ De 1800 à 1840 : l'exploitation forestière à l'âge de la révolution industrielle

L'apparition des énergies fossiles permet l'essor de l'industrialisation, mais le bois de chauffage reste encore la principale source d'énergie domestique. La forêt a également d'autres vocations que la simple production de bois : défrichements ponctuels pour des exploitations agricoles de courte durée avant reboisement, recherches de menus produits (herbes, souches, branchages, ...), extraction de gravier.

Enfin, les besoins en fascines sont déjà relativement importants, et le code forestier de 1827 réquisitionne les forêts du Rhin pour la production de fascines. C'est l'administration des Ponts et Chaussées, qui fait des demandes régulières de coupes, plus ou moins importantes, et les Eaux et Forêts qui autorisent et programment les coupes. L'ensemble des besoins que les bois devaient satisfaire rendent les forêts de cette époque surexploitées.

> De 1840 à 1868 : la surexploitation de la forêt à fascines

En 1840 est signée la convention entre la France et Grand-Duché de Bade pour les travaux de rectification du Rhin, mettant en œuvre le plan du colonel Johann Gottfried TULLA. Cette période est marquante pour les forêts du Rhin. Pendant trente ans, les forêts rhénanes de Seltz et de Munchhausen vont être exploitées de manière réglée et systématique pour la récolte des fascines servant à construire les digues de rectification du Rhin.

Les demandes étaient énormes et les forêts étaient coupées à ras toutes les 4 à 5 années, temps nécessaire pour obtenir des tiges de saule, d'aulne blanc et de peuplier de bonnes dimensions. L'ensemble des forêts du Rhin, réquisitionnées pour les fascines, étaient mises en coupes réglées par arrondissements et groupes. C'est l'administration des Ponts et Chaussées qui dirigeait l'intensité des coupes en fonction des besoins qui étaient planifiés et remis à jour chaque année. Les coupes réalisées sont globalement les mêmes que celles de la période précédente, à l'exception des coupes de fascines, qui sont de beaucoup plus grande ampleur. Les coupes sont décrites comme des coupes de taillis, soit des coupes très fortes, voire généralement rases.

De 1868 à 1914 : les débuts de la gestion forestière

Une fois les travaux d'endiguement achevés, les services forestiers, fortifiés par un code forestier qui incite à la mise en place d'une gestion rationnelle des forêts (parfois au détriment des besoins des populations), prennent les choses en main.

Les demandes en fascines s'amenuisent progressivement (les endiguements se font avec des roches), et la production de bois d'œuvre et de bois de chauffage redevient une priorité. L'ensemble de cette période correspond à l'époque sous domination allemande.

Ces nombreuses parcelles, de taille relativement réduite, ont été exploitées et gérées par des particuliers depuis cette période, pour les besoins domestiques en bois de chauffage, en bois d'œuvre ou en produits divers.

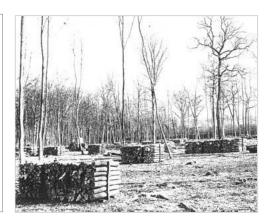
➤ De 1914 à 1994 : vers une forêt plus productive

On remarquera sur la photo les arbres réservés, destinés à la futaie et à la production de bois d'œuvre.

La coupe pratiquée apparaît d'intensité moyenne à forte. Il doit rester environ 100 tiges de futaie à l'hectare.

Les coupes de taillis-sous-futaie pratiquées sur le territoire actuel de la Réserve Naturelle, devaient sans doute réserver un moins grand nombre de tiges à l'hectare.

Exemple de coupe de taillis-sous-futaie (estimée aux années 1960) Source : Paillereau et Dillmann, 2006



C'est une période entrecoupée par les deux guerres mondiales, pendant laquelle peu d'évolutions ont pu être constatées. Les besoins en bois de chauffage étaient importants pendant les guerres, et l'organisation des coupes pas toujours possible. Les exploitations étaient donc plus souvent menées sans ordre, plutôt que suivies par l'administration forestière.

C'est de l'entre-deux-guerres que datent les premières introductions de peuplier de culture, dont la récolte a lieu à partir des années 1950-55. On peut donc raisonnablement estimer les premières plantations de clones de peupliers vers 1925. Les peupleraies de culture seront étendues, tant dans les parties privées que communales de Seltz, jusque dans les années 1990.

L'après-guerre et les années 1950-60 voient l'apparition de moyens techniques modernes, le tracteur de débardage et la tronçonneuse, qui facilitent l'exploitation du bois d'œuvre.

Le dépérissement généralisé des ormes dans les années 1980 constitue une perturbation non négligeable pour les forêts rhénanes, puisque les bois morts, exploités ou non, laissent des trouées qui seront recolonisées par les bois blancs ou le frêne.

En 1993, les prairies du Seltzergrosswoerth qui avaient survécus à l'aménagement des gravières sont plantées de peupliers de culture, alors que le projet de classement en RNN est déjà connu (Figure 24 et Figure 25).

De 1994 à nos jours : la libre-évolution, l'entretien des saules têtards et la restauration de milieux ouverts

Depuis 1994, les exploitations ont été stoppées dans les forêts communales de Seltz et de Munchhausen, dans la perspective de la création de la Réserve Naturelle.

La tempête de 1999 a causé des dégâts diffus, à l'exception des peupleraies, qui ont pour certaines été sévèrement touchées. Le classement en Réserve Naturelle de la Forêt Communale de Munchhausen a toutefois entraîné la mise en place d'un programme de renaturation de la forêt en 2001/2002, conduisant à sortir de l'ordre de 200 à 300 m³ de peupliers tombés suite à la tempête.

Si la majeure partie des boisements est en libre-évolution depuis le classement en RNN, il faut tout de même noter des interventions d'étêtage pour l'entretien des saulaies têtards, de coupe de peupliers pour la restauration de prairies et de sécurisation des chemins depuis 2019 liée à la problématique de la chalarose des frênes.

Pour conclure, les peuplements forestiers forment aujourd'hui un ensemble hétéroclite. Certaines surfaces présentent une continuité forestière ancienne déjà visible sur la carte d'état-major de 1820-1866 (Fahrkopf, Hueberwiesenkoepfel, Bois de Munchhausen). D'autres sont plus jeunes, issus de la déprise agricole ou du changement de l'occupation des sols (Seltzergrosswoerth) avec pour certains peuplements à peine une vingtaine d'années (atour des étangs du Oberhaasengrund).

A. 2. 2. 1. Etude diachronique des photos aériennes

La photographie aérienne de 1950 (Figure 23) montre le site avant les créations de gravières, de la darse sur le Rhin et les aménagements hydrauliques de 1993 contre les crues. On note partout l'importance des milieux ouverts dans le Grosswoerth, le Kleinwoerth, le Seltzergrosswoerth et à l'emplacement de l'actuelle gravière Epple. Ces milieux ouverts étaient encore favorisés par la gestion des saulaies têtards où une fauche de la strate herbacée était régulièrement réalisée au Hot et au Hueberwiesenkoepfel (HOFFMANN Gérard et HAUSSER Bernard, *com. pers.*). L'entretien régulier des saulaies têtards est bien visible sur la photographie aérienne. Les connexions entre milieux ouverts étaient donc importantes. La présence de culture au sein du Grosswoerth est aussi à souligner.

La photographie aérienne de 1993 (Figure 24) montre le site juste avant son classement en RNN. De profonds changements ont eu lieu en quatre décennies. La gravière Willersinn a atteint son expansion maximale et a déjà cessé son activité. La déprise agricole et les plantations de peupliers sur les anciennes prairies du Seltzergrosswoerth préfigurent la fermeture et la fragmentation des milieux ouverts. Les interventions sur les saulaies têtards sont moins fréquentes et on observe une densification de la forêt à bois tendre. Les plantations de peupliers de culture en forêt sont aussi nettement visibles. Le barrage à clapet, le canal de dérivation de la Sauer et la rehausse de la digue du Rhin viennent tout juste d'être terminés.

La photographie aérienne de 1998 (Figure 25) montre le site juste après son classement en RNN. Les cultures du Grosswoerth ont été reconvertis en prairie par les agriculteurs en prévision du classement, mais cela a été fait par

ensemencement de mélange fourragers et non d'espèces autochtones. La fermeture du Seltzergrosswoerth se poursuit. Une forêt pionnière s'installe autour des étangs du Oberhaasengrund.

Enfin, les photographies aériennes de 2007 et 2018 (Figure 26 et Figure 27) montrent le site après son classement en RNN. On observe quelques changements, notamment les travaux de restauration de prairie dans le Grosswoerth et le Seltzergrosswoerth et le développement de la forêt autour des étangs.

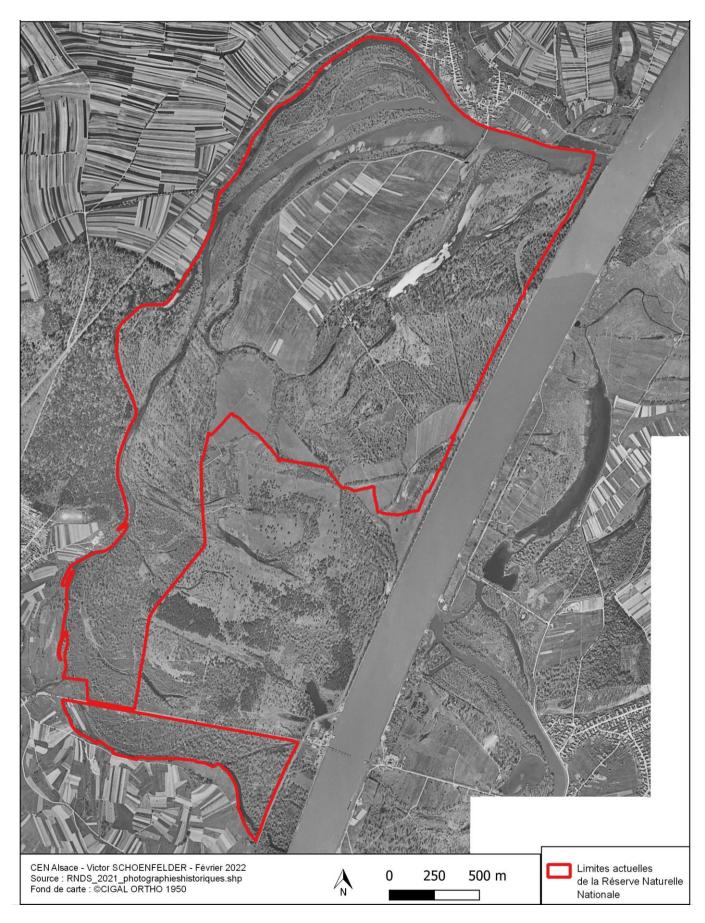


Figure 23 : Vue aérienne du Delta de la Sauer en 1950

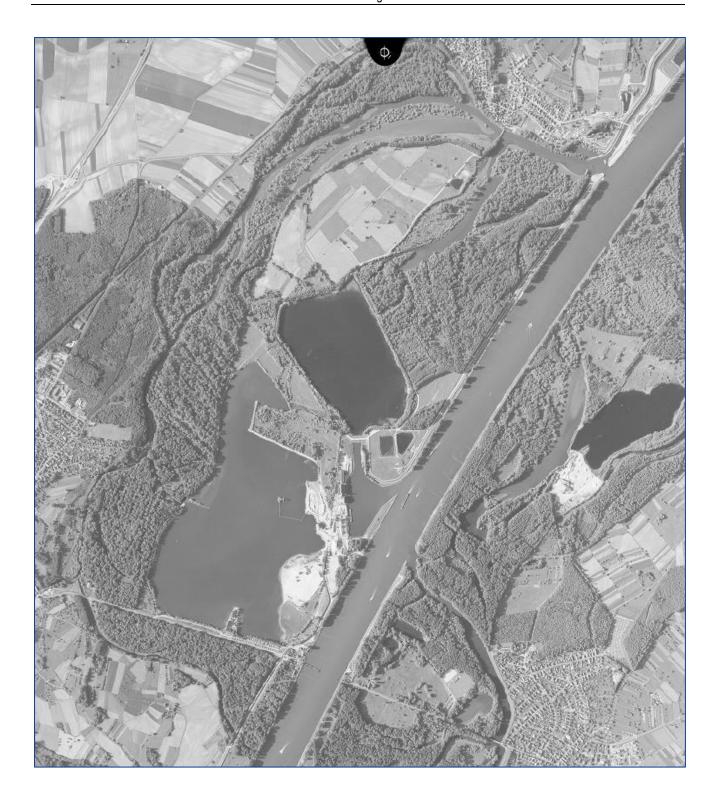


Figure 24 : Vue aérienne du Delta de la Sauer en 1993

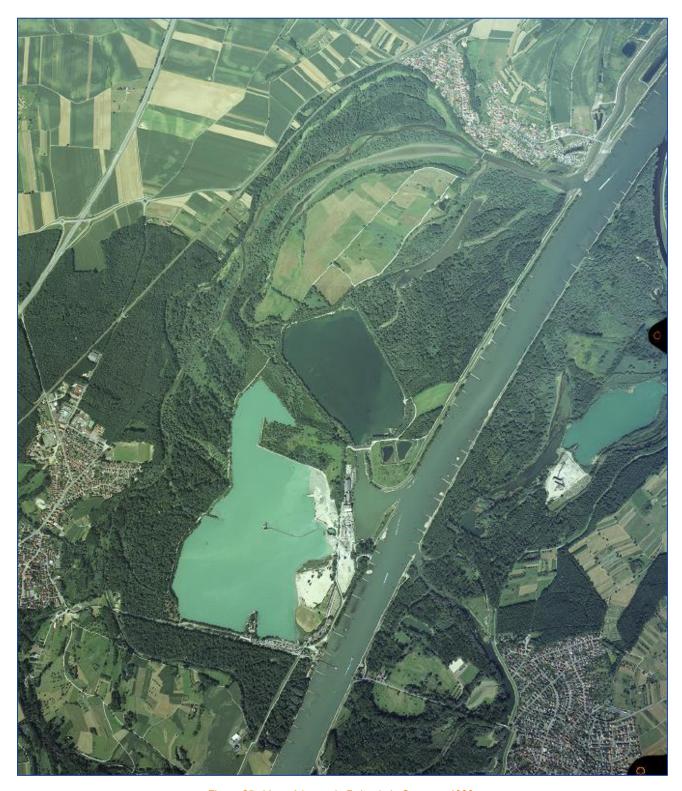


Figure 25 : Vue aérienne du Delta de la Sauer en 1998

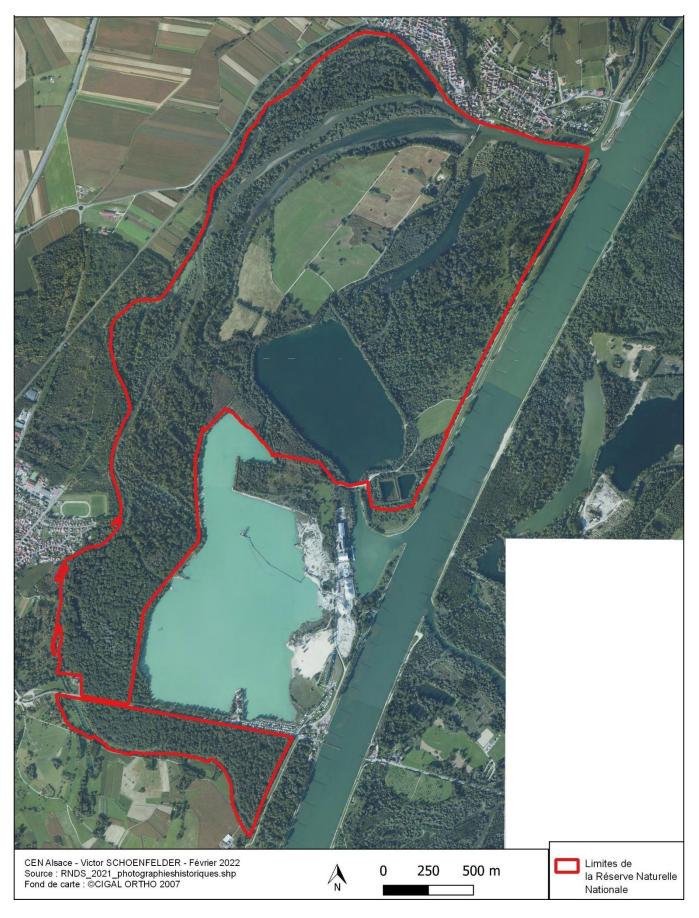


Figure 26 : Vue aérienne du Delta de la Sauer en 2007



Figure 27 : Vue aérienne du Delta de la Sauer en 2018

A. 2. 2. 1. Evolution de l'occupation du sol

Les travaux de Maria DIAZ en 2017 (Figure 28, Figure 29 et Figure 30) ont permis de cartographier l'évolution du secteur actif du Rhin au niveau de Seltz-Plittersdorf depuis 1816 jusqu'à 2014. On y observe les grands travaux hydrauliques de la rectification puis la dynamique progressive d'atterrissement des annexes alluviales court-circuitées, aujourd'hui toujours en court.

A l'époque du Rhin sauvage, le méandre du Rhin heurtait la terrasse plio-quaternaire. Il était déjà en partie court-circuité par un chenal transitant dans l'actuel Bois de Munchhausen (aujourd'hui bras Creil, Nothhelfer). La surface de l'actuelle RNN est alors occupée par la forêt alluviale, les bras du Rhin, ainsi que des bancs de sables et de graviers. Certaines îles du Rhin sont déjà exploitées comme prairies aux actuels lieux-dits Kleinwoerth et Bois de Munchhausen. Les communes de Seltz et Munchhausen se situaient directement sur le cours du fleuve.

En 1852, le nouveau cours du Rhin de la rectification shunte définitivement l'ancien méandre et permet le défrichement de l'ancienne île du Grosswoerth. Les bancs de sables et de graviers sont encore présents quelques années dans l'ancien chenal avant d'être rapidement colonisés par la végétation. Dès 1872, ils ont quasiment disparu. C'est aussi à cette période qu'émerge le Bois de Munchhausen, vaste saulaie apparue ou plantée dans l'ancien cours du fleuve et entretenue par taille régulière pour le besoin en fascines des travaux d'endiguement.

Entre 1872 et 1937, le colmatage progressif des anciens bras du Rhin continue, mais la situation semble peu évoluer en ce qui concerne l'occupation du sol.

De nouveaux bouleversements ont lieu entre 1961 et 1986, avec la consommation importante de boisements, prairies et culture par la création des gravières (Willersinn, Epple) et du port de Seltz. A l'issue de cette phase de destruction des milieux naturels, le dernier changement notable dans le périmètre de la RNN sera la reconversion en prairies des cultures du Grosswoerth à la veille du classement en 1997.

A noter cependant que la Figure 30 semble surestimer la surface en culture dans le Grosswoerth quand on la confronte aux photographies aériennes (Figure 23 et Figure 24) où les prairies sont bien présentes. Les parcelles de prairies aujourd'hui les mieux conservées n'ont probablement jamais été retournées au XX^{ème} siècle ou bien alors de manière très ponctuelle et peu pérenne.

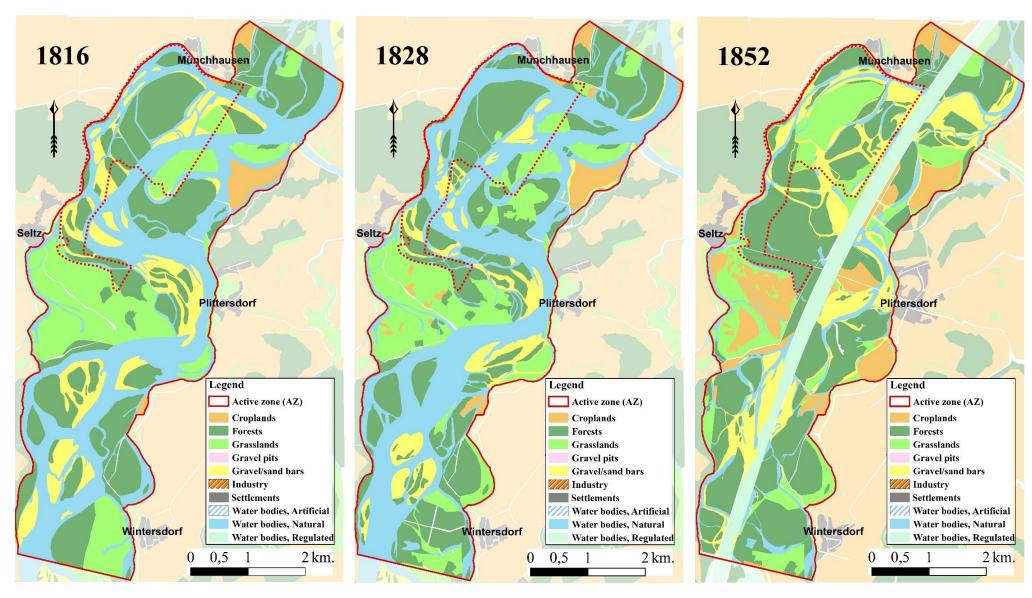


Figure 28 : Cartographie de l'évolution historique des milieux de 1816 à 1852 (Maria DIAZ, KIT-Aueninstitut Rastatt, 2017)

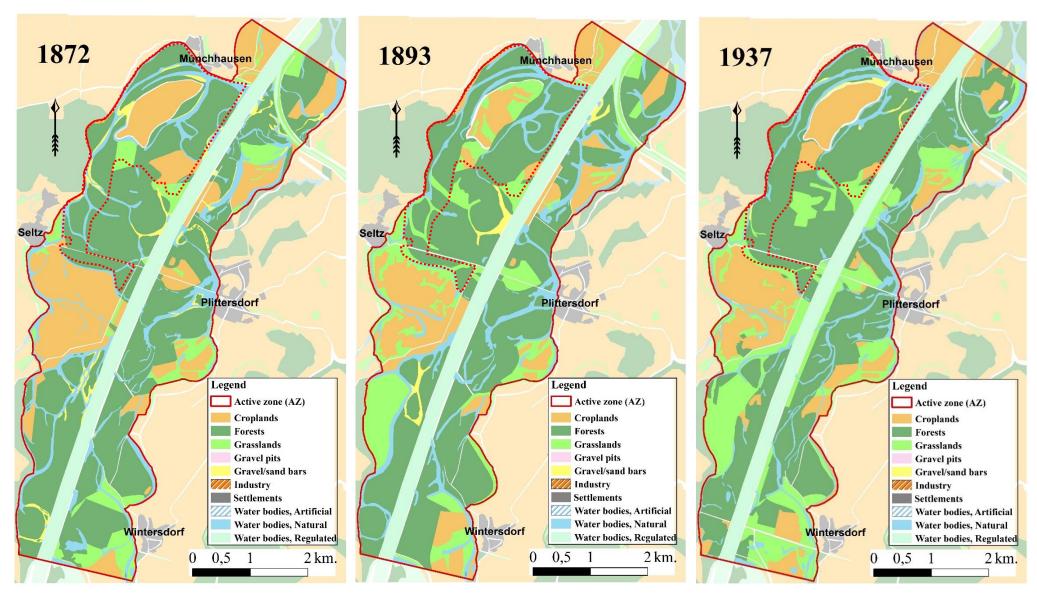


Figure 29 : Cartographie de l'évolution historique des milieux de 1872 à 1937 (Maria DIAZ, KIT-Aueninstitut Rastatt, 2017)

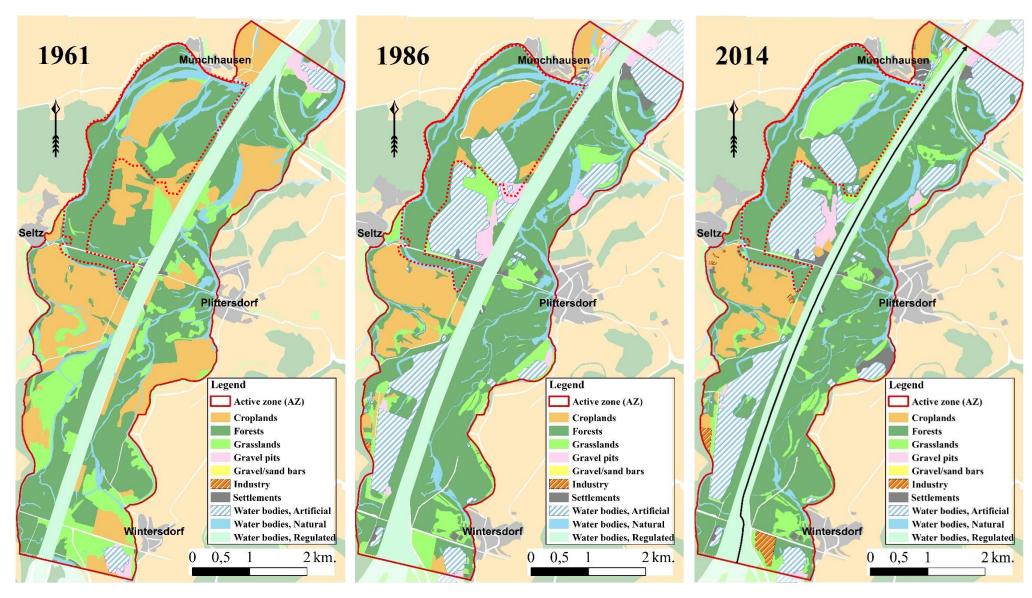


Figure 30 : Cartographie de l'évolution historique des milieux de 1961 à 2014 (Maria DIAZ, KIT-Aueninstitut Rastatt, 2017)

A. 2. 3. HABITATS NATURELS ET ESPECES PRESENTS SUR LE SITE

A. 2. 3. 1. Habitats naturels

La description des habitats du site s'appuie sur les observations de terrain réalisées dans le cadre de l'élaboration de ce plan de gestion.

Le site a été divisé en unités écologiques, éléments se caractérisant principalement par le type d'habitat naturel présent mais aussi par d'autres paramètres comme l'historique, la position...

> Synthèse des habitats

La Réserve Naturelle est constituée d'une mosaïque d'habitats forestiers (295,84 ha), d'habitats aquatiques (110,70 ha) et d'habitats ouverts (83,47 ha).

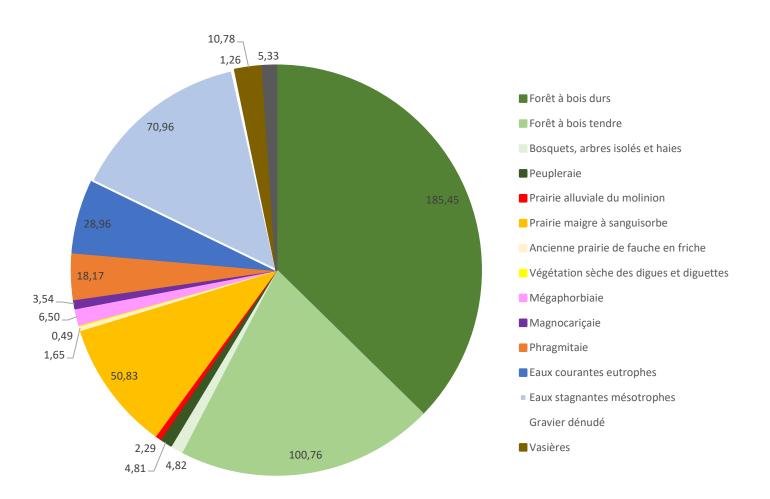


Figure 31: Proportion des habitats naturels (en ha)

Tableau 5. Synthèse des unités écologiques du site.

HABITATS FORESTIERS

	Nomenclature Etat des unités écologiques à l'échelle du				nelle du site	te Responsabilité		
Nom du l'unité écologique	Code CORINE	Code EUNIS	Code N2000	Surface (ares)	% du site	Dynamique	Etat écologique	du site
Forêt alluviale à bois durs	44.4	G1.22	91F0	18 544,7	37,3		Bon	Fort
Saulaie blanche	44.3	G1.21	91E0*	10 076,2	20,3	?	Bon	Fort
Bosquets, arbres isolés et haies du Salicion albae	44.12	F9.12	-	482,26	1,0		Bon	Moyen
Peupleraies de culture sur anciennes prairies	83.321	G1.C1	-	481,29	1,0		Mauvais	Nul

		Навітат	S OUVERTS	\$				
	Nomenclature			Etat des u	Daguaga kiliké			
Nom du l'unité écologique	Code CORINE	Code EUNIS	Code N2000	Surface (ares)	% du site	Dynamique	Etat écologique	Responsabilité du site
Prairie alluviale du Molinion	37.31	E3.51	6410	229,31	0,5		Bon à moyen	Fort
Prairie maigre de fauche à Sanguisorbe officinale	38.2	E2.2	6510	5 082,89	10,2		Moyen à mauvais	Fort
Ancienne prairie de fauche en friche	87.2	E5.13	-	164,94	0,3		Mauvais	Moyen
Végétation sèche des digues et des diguettes	34.11 x 34.31 x 34.32	E1.11 x E1.2 x E1.26	6210	48,53	0,1		Moyen	Moyen
Mégaphorbiaie	37.8	E5.5	6430	649,59	1,3		Moyen à mauvais	Fort
Magnocariçaie	53.21	D5.21	-	353,87	0,7	\Rightarrow	Bon à moyen	Fort
Phragmitaie	53.11	C3.21	-	1 817,33	3,7		Bon à mauvais	Fort

		HABITATS	AQUATIQU	ES						
	Nomenclature Etat des unités écologiques à l'échelle du site						nelle du site	Dagnanashilitá		
Nom du l'unité écologique	Code CORINE	Code EUNIS	Code N2000	Surface (ares)	% du site	Dynamique	Etat écologique	Responsabilité du site		
Eaux courantes eutrophes à hypertrophes	24.4	C2.3	3260	2 896,28	5,8	\Rightarrow	Moyen à mauvais	Fort		
Eaux stagnantes mésotrophes à hypertrophes	22.13 x (22.41 & 22.421)	C1.3	3150	7 096,13	14,3	\rightarrow	Moyen à mauvais	Fort		
Vasières mésotrophes à eutrophes à durée d'exondation variable	22.12 x (22.31 & 22.32)	C3.53	3130 x 3270	10,7789	2,2	?	Bon	Fort		
Graviers dénudés des zones de battement	24.21	C3.62	-	126,4	0,3	\Rightarrow	-	Moyen		
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp</i> .	22,13x22,14	C1.3	3140	Ponctu	el	?	-	Fort		

		A	UTRES					
	Nomenclature Etat des unités écologiques à l'échelle d				nelle du site	Responsabilité		
Nom du l'unité écologique	Code CORINE	Code EUNIS	Code N2000	Surface (ares)	% du site	Dynamique	Etat écologique	du site
Bâti léger	87.2	J2.1	-	1,59	0	-	-	-
Chemins	87.2	E5.13	-	482,54	1	-	-	-
Végétation rudérale	87.2	E5.13	-	48,53	0,1	-	-	-

Nombre d'habitats

Description des unités écologiques

HABITATS FORESTIERS

Les habitats forestiers sont majoritaires dans la Réserve Naturelle. Ils représentent au total une surface de 295, 84 ha.

Forêt alluviale à bois durs

Habitat CORINE biotopes : 44.4 - Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves

Habitat EUNIS: G1.22 - Forets mixtes de Quercus-Ulmus-Fraxinus des grands fleuves

Habitat Natura 2000 : 91F0 - Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)

Phytosociologie: Querco-Ulmetum minoris

Description: Les peuplements à bois durs sont principalement composés de chênes pédonculés (*Quercus robur*), de frênes (*Fraxinus excelsior*) et de quelques ormes (*Ulmus minor* et *U. laevis*). On y observe également de nombreuses autres essences en strate arborée et arbustive : peupliers noirs (*Populus nigra*), peupliers blancs (*Populus alba*), cerisier à grappe (*Prunus padus*), cornouiller (*Cornus sanguinea*), etc... Ils se trouvent dans les parties les moins fréquemment atteintes par les inondations (secteurs topographiques les plus hauts). Ils occupent de nombreuses situations stationnelles, de préférence les berges hautes des Giessen et les terrasses alluviales un peu élevées. Les habitats à bois dur sont les plus riches en diversité et en structure de la forêt rhénane.

Superficie: 18 544,7 ares soit 37,3 % de la surface de la Réserve Naturelle.

Dynamique: La forêt à bois durs est en libre évolution depuis 25 ans avec le classement du site. Cette non-intervention se traduit par l'augmentation des niches écologiques offertes par ce milieu. Elle progresse aussi dans les saulaies têtards non entretenues où elle tend à s'installer là où la forêt à bois tendre étaient maintenue par blocage anthropique; et dans les anciennes peupleraies artificielles de quelques parcelles forestières des Hueberwiesenkoepfel, du Langengrund et du Bois de Munchhausen.

Etat de conservation : Bon

Forêt alluviale à bois tendres

Habitat CORINE biotopes : 44.3 - Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens

Habitat EUNIS : G1.21 - Forêts riveraines à *Fraxinus* et *Alnus*, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux

Habitat Natura 2000 : 91E0* - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)

Phytosociologie: Salicion albae

Description: Cet habitat correspond aux forêts inondées régulièrement (plusieurs mois par an), dominées par le Saule blanc (*Salix albae*). Le cortège floristique qui l'accompagne varie en fonction de la durée d'inondabilité. La Réserve Naturelle présente des saulaies à blocage édapho-anthropique. Traitées le plus souvent en têtard, elles sont incapables de se régénérer. Cependant, elles peuvent évoluer vers un stade régressif de mégaphorbiaie ⁵. On trouve ainsi sur les parties les plus humides, des espèces de types hygroclines à mésohygrophiles telles que l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), la Viorne obier (*Viburnum opulus*), la Baldingère (*Phalaris arundinacea*), et sur les parties un peu plus sec, le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), le Noisetier (*Coryllus avellana*), le Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), ou encore la Benoîte commune (*Geum urbanum*).

Superficie: 10 076,2 soit 20,3 % de la RNN

⁵ Une mégaphorbiaie est un stade dynamique de végétation dominé par de hautes plantes herbacées généralement dicotylédones.

Dynamique: Les saules têtards à blocage édapho-anthropique, c'est-à-dire maintenu par une taille régulière, évoluent naturellement vers de la forêt à bois dur en l'absence d'intervention. La forêt à bois tendre se développent également en bordure de la Sauer, sur les vasières avec l'augmentation de la fréquence et de la durée des étiages.

Etat de conservation : Bon

Bosquets, arbres isolés et haies

Habitat CORINE biotopes: 44.12 - Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes

Habitat EUNIS: F9.12 - Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à Salix

Habitat Natura 2000 : /

Phytosociologie: Salicion albae

Description: Cette unité est constituée des différents boisements qui ponctuent les milieux ouverts de la RNN, dans le Grosswoerth et le Seltzergrosswoerth. Ceux-ci prennent la forme de bosquets, d'arbres d'isolés, de haies et sont constitués de plusieurs espèces d'arbres et d'arbustes rhénans, majoritairement les saules, l'aubépine, les prunelliers, les aulnes, les viornes, etc...

Superficie: 481,29 ares soit 1,0 % de la RNN.

Dynamique : Sans entretien régulier, ces boisements gagnent progressivement du terrain au détriment des milieux

ouverts.

Etat de conservation : Bon.

Peupleraie de culture sur ancienne prairie

Habitat CORINE biotopes: 83.321 - Plantations de Peupliers

Habitat EUNIS: G1.C1 - Plantations de Populus sp.

Habitat Natura 2000 : /

Phytosociologie:/

Description: Des milieux ouverts ont été plantées de peupliers hybrides en 1993. Ces peupleraies de culture sont structurellement et biologiquement très pauvres en comparaison des prairies et forêt rhénanes. La strate arborée est dominée par des peupliers dépassant rarement les 40 cm de diamètre et souvent morts sur pied. La strate herbacée est dominée par le solidage. Quelques ligneux autochtones (principalement des prunelliers) se développent dans une strate arbustive éparses. Les parcelles forestières plantées de peupliers hybrides (Langengrund, Hueberwiesenkoepfel, Bois de Munchhausen) n'ont pas été incluses dans cette unité, étant donné l'historique de l'occupation du sol et leur dynamique de glissement vers la forêt à bois durs rhénane, beaucoup plus forte que sur les anciennes prairies.

Superficie: 482,26 ares soit 1,0% de la RNN.

Dynamique: Les peupleraies de culture ferment et isolent les milieux ouverts relictuels du Seltzergrosswoerth. En l'absence d'intervention, les peuplements évolueront par succession vers une forêt alluviale à bois durs diversifié, mais ce processus prendra plusieurs décennies.

Etat de conservation : Habitat transformé.





1 – Forêt à bois dur (Huerberwiesenkoepfel) – avril 2021

2 - Peupleraie de culture sur anciennes prairies - déc. 2021





3 - Forêt à bois tendre (Felsengrund) - août 2021

4 – Saulaie têtard du Bois de Munchhausen – juillet 2021





5 - Chêne mort au sol dans la forêt du Hot - déc. 2021

6 - Bosquets de saules dans le Grosswoerth - août 2021

Figure 32 : Illustration d'habitats forestiers

HABITATS OUVERTS

Les milieux ouverts sont principalement situés dans le Grosswoerth (70 ha), mais des milieux prairiaux sont aussi présents au Kleinwoerth (3,5 ha), Seltzergrosswoerth (2,24 ha), Fahrgiessen (1,15 ha) et Hueberwiesenkoepfel (0,26 ha). Enfin, des roselières et cariçaies sont dispersées à travers les unités forestières et le long des cours d'eau de la Réserve Naturelle.

Au sein des prairies du Grosswoerth, plusieurs habitats sont à distinguer. Cette diversité s'explique par la nature du sol, par la répercussion de la microtopographie sur la composition floristique mais surtout par l'historique d'exploitation de chacune des parcelles (prairies « naturelles », prairies réensemencées sur d'anciennes cultures en 1997). En raison de leur caractère très humide, certaines parcelles ne sont plus exploitées. On y trouve des roselières ou des mégaphorbiaies parfois colonisées par du Saule blanc.

Prairie alluviale du Molinion

Habitat CORINE biotopes: 37.31 - Prairies à Molinie et communautés associées

Habitat EUNIS: E3.51 - Prairies à Molinia caerulea et communautés apparentées

Habitat Natura 2000 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo – limoneux (Molinion caerulae) (Habitat

d'intérêt communautaire : 6410)

Phytosociologie: Molinion caerulae

Description : La végétation des dépressions longuement inondables du Grosswoerth est rattachée à l'association du *Molinion*.⁶

Cette végétation est présente dans le Grosswoerth au sein des dépressions prairiales fauchées et régulièrement longuement submergées par remontées de nappe. La Violette naine (*Viola pumila*), l'Ail anguleux (*Allium angulosum*), la Laîche faux-panic (*Carex panicea*), le Séneçon des marais (*Jacobaea paludosa*) sont des espèces caractéristiques. Des espèces végétales rares et menacées comme la Violette naine (*Viola pumila*), la Violette élevée (*Viola elatior*), l'Ail anguleux (*Allium angulosum*), l'Inule britannique (*Inula britannica*), le Sélin à feuilles de carvi (*Selinum carvifolia*) ou encore l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*) peuvent y être abondantes.

Superficie: 229,31 ares soit 0,5 % de la Réserve Naturelle

Dynamique: Sans intervention, les dépressions du *Molinion* évolueraient en quelques années vers une mégaphorbiaie ou une magnocariçaie, puis une roselière de déprise agricole, et enfin vers une saulaie. Actuellement la dynamique de ces milieux est stable, car maintenue par une fauche régulière.

Etat de conservation: La présence d'espèces patrimoniales caractéristiques en effectif important permet de considérer cet habitat comme étant en très bon état de conservation. La forte valeur patrimoniale de cet habitat en fait un des enjeux majeurs de conservation du site. Cet habitat peut cependant être menacé par une gestion non adaptée qui ne permettrait pas à l'ensemble des espèces caractéristiques de se développer ou qui favoriserait l'envahissement du solidage, des ronces et la colonisation ligneuse (lisières, saules).

⁶ Les dépressions à *Viola pumila* du Grosswoerth peuvent également relevées du *Cnidion dubii* (soit l'habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire 6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii*). Cette association continentale est fréquente en Europe centrale au bord des grand fleuves. Elle atteint en Alsace sa limite occidentale. L'absence ou la grande rareté dans le Rhin supérieur de certaines espèces du *Cnidion* pur, facilite la confusion entre les prairies hygrophiles continentales méso-eutrophes, représentant au sens strict l'habitat 6440, et les prés oligotrophes basiclines continentaux à Molinie bleue (alliance de l'*Allio angulosi-Molinienion caeruleae*). L'habitat manque d'ailleurs dans le référentiel des habitats d'intérêt communautaire de la bande rhénane (CSA, ONF, 2007). En attente d'une mise à jour du référentiel, les prairies du Grosswoerth sont rattachées au *Molinion* des prairies alluviales comme dans les précédents plans de gestion de la RNN.

Phragmitaie

Habitat CORINE biotopes: 53.11 - Phragmitaies

Habitat EUNIS: C3.21 - Phragmitaies à Phragmites australis

Habitat Natura 2000 : /

Phytosociologie: Phragmition

Description: Les phragmitaies sont des végétations denses et hautes (2 à 3 m), pauci-spécifiques, dominées presque exclusivement par le phragmite (*Phragmites australis*). Cet habitat peut être divisé en deux origines: les roselières secondaires c'est à dire issues de l'abandon des pratiques agricoles sur les prairies les plus humides, et les roselières naturelles des berges des cours d'eau, bras morts en voie de fermeture, etc.... Il présente un intérêt patrimonial fort notamment pour les espèces d'oiseaux qu'il abrite (nicheurs et migrateurs). Des roselières de surface relativement importante sont présentes dans le Grosswoerth, notamment la « roselière centrale ».

Superficie: 1 817,33 ares soit 3,7 % de la Réserve Naturelle.

Dynamique : Les phragmitaies secondaires sont des milieux dynamiques qui sans intervention (coupe des ligneux, faucardage régulier alterné et export des résidus de fauche) se comblent progressivement par accumulation de matière organique. Celles-ci sont alors colonisées par les saules et évoluent vers de la forêt à bois tendre. C'est actuellement le cas de la « roselière centrale » du Grosswoerth.

Etat de conservation : Bon à mauvais

Prairie maigre de fauche à Sanguisorbe officinale

Habitat CORINE biotopes: 38.2 - Prairies de fauche de basse altitude

Habitat EUNIS: E2.2 - Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes

Habitat Natura 2000: 6510 - Prairie maigre de fauche de basse altitude

Phytosociologie: Arrhenatherion elatioris

Description: Le site abrite des prairies méso-hygrophiles à Fétuque faux roseau (*Festuca arundinacea*) et Grande Sanguisorbe (*Sanguisorba officinale*). Celles-ci sont pauvres en espèces de l'*Arrhenatheretalia*, étant plutôt caractérisées par des espèces *Molinion ou du Mésobromion*. Il s'agit de prairies à hygrométrie très contrastée (forte alternance d'humidité) et qui participent à la transition vers le *Molinion*. Par ailleurs, le fromental (*Arrhenatherum elatius*) n'est abondant que très localement, alors que *Festuca arundinacea* y domine comme graminée au sein des parcelles mésophiles.

On y retrouve quelques espèces végétales patrimoniales comme l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*) ou la Campanule étoilée (*Campanula patula*).

Superficie: 5 082,89 ares soit 10,2 % de la Réserve Naturelle.

Dynamique : Prairies non stabilisées. On observe encore ponctuellement de forte densité d'espèces sociales comme la Calamagrostide commune (*Calamagrostis epigejos*) et la Ronce bleuâtre (*Rubus caesius*), mais globalement les espèces caractéristiques progressent depuis 2010. Les Trèfles (*Trifolium pratense* et *Trifolium hybridum*) semés avant le classement en RNN ont fortement diminué ce qui traduit aussi l'amélioration progressive de la qualité de la prairie.

Etat de conservation: Ces formations sont issues des anciennes cultures pratiquées dans le Grosswoerth jusqu'en 1995. Laissées en friche spontanée ou ensemencées en prévision du classement en RNN en 1997, elles ont été fauchées et pâturées dès la création de la Réserve Naturelle. Il s'agit d'une végétation en transition qui, avec une gestion adaptée, évoluera vers des végétations plus caractéristiques des milieux rhénans.

Magnocariçaie

Habitat CORINE biotopes: 53.21 - Peuplements de grandes Laîches (Magnocariçaies)

Habitat EUNIS: D5.21 - Communautés de grands Carex (magnocariçaies)

Habitat Natura 2000 : /

Phytosociologie: Bolboschoenetum maritimi, Caricetum gracilis, Caricetum acutiformis

Description: Des associations à Carex se développement dans les dépressions soumises régulièrement à des remontées de nappe lors des crues du fleuve. Les espèces dominantes varient selon les dépressions et les niveaux tropiques du sol. On observe :

- Des associations à Scirpe maritime (Bolboschenus maritimus)
- Des cariçaies à Laîche fragile (Carex gracilis)
- Des cariçaies à Laîche des marais (Carex acutiformis)
- Des cariçaies à Laîche faux-panic (Carex panicea) et Laîche des marais (Carex acutiformis)

Superficie: 353,87 soit 0,7 % de la Réserve Naturelle.

Dynamique: En progression au sein du Grosswoerth.

Etat de conservation : Bon à moyen (colonisation par les ligneux)

Végétation sèche des digues et diguettes

Habitat CORINE biotopes : 34.11 - Pelouses médio-européennes sur débris rocheux x 34.31 - Pelouses steppiques subcontinentales x 34.32 - Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides

Habitat EUNIS: E1.11 - Gazons eurosibériens sur débris rocheux x E1.2 - Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases x E1.26 - Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques

Habitat Natura 2000 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia)

Phytosociologie: Festuco Brometalia

Description: Sur la digue du Kleinwoerth et les diguettes du Grosswoerth, se développe une végétation sèche assimilable aux pelouses sèches calcaires du *Mésobromion*. De surface très limitée, ces pelouses accueillent cependant une riche diversité d'orthoptères et de papillons, et une espèce patrimoniale : le Muscari à toupet (*Muscari comosum*).

Superficie: 48,53 ares soit 0,1% de la Réserve Naturelle.

Dynamique: Ces pelouses sèches sont maintenues par l'entretien des digues et diguettes. Elles sont menacées à court terme par le développement du solidage et l'embuissonnement si l'entretien n'est pas régulier. Des surfaces sont à réouvrir.

Etat de conservation : Moyen

Mégaphorbiaies

Habitat CORINE biotopes: 37.8 - Mégaphorbiaies alpines et subalpines

Habitat EUNIS: E5.5 - Formations subalpines humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères

Habitat Natura 2000 : 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins

Phytosociologie: Thalictro-Filipenduletum ulmariae

Description: Les mégaphorbiaies sont des formations végétales hautes (1 à 1, 50 m) qui se distinguent des prairies par la faible représentation des graminées au sein de leur cortège floristique. Il s'agit de végétation à port élevé en stations humides mésotrophiques soumises à des fauches tardives. Les espèces caractéristiques sont formés par le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), le Séneçon des marais (*Jacobaea paludosus*), la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), l'Epiaire des marais (*Stachys palustris*) et l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*).

Superficie: 649,59 ares soit 1,3 % de la Réserve Naturelle

Dynamique: S'il est soumis à une fauche trop précoce, l'habitat évolue vers de la végétation prairiale.

Etat de conservation : La composition floristique caractéristique de l'habitat permet de le considérer comme en bon état de conservation.



Figure 33 : Illustrations d'habitat ouverts

6 - Phragmitaie - août 2021

5 – Mégaphorbiaie dans le Grosswoerth – juillet 2020

HABITATS AQUATIQUES

Les milieux aquatiques du Delta de la Sauer ont la particularité de se situer dans le secteur du Rhin des méandres naissants. Les biotopes se singularisent ainsi par la présence d'éléments thermophiles de la flore aquatique, présence liée au réchauffement estival des eaux en rapport avec la largeur et souvent la faible profondeur des bras.

Eaux stagnantes mésotrophes à hypertrophes

Habitat CORINE biotopes : 22.13 - Eaux eutrophes x (22.41 - Végétations flottant librement & 22.421 - Groupements de grands Potamots)

Habitat EUNIS: C1.3 - Lacs, étangs et mares eutrophes permanents

Habitat Natura 2000: 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition

Phytosociologie: Magnopotamion, Hydrocharition

Description: L'habitat correspond aux étangs, gravière, mares, bras morts colonisés par des macrophytes enracinés et non enracinés associant des lentilles d'eau et des grands macrophytes flottants. Les eaux sont en général méso-eutrophes à hypertrophes. Les communautés dominantes sont formées par le Potamot pectiné (*Potamogeton pectinatus*), le Potamot luisant (*Potamogeton lucens*), la Zannichellie des marais (*Zannichellia palustris*), le Cornifle immergé (*Ceratophyllum demersum*), etc... On retrouve notamment dans cet habitat des espèces patrimoniales comme la Châtaigne d'eau (*Trapa natans*), le Faux-nénuphar (*Nymphoides peltata*), l'Oenanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*), l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*) et la Pesse d'eau (*Hippuris vulgaris*), etc...

Superficie: 7 096,13 ares soit 14,3 % de la Réserve Naturelle

Dynamique: Indéterminé

Etat de conservation : Bon à très moyen selon les stations. Le milieu aquatique est globalement très eutrophe (eaux du Rhin, de la Sauer et du Seltzbach).

Eaux courantes eutrophes à hypertrophes

Habitat CORINE biotopes : 24.4 - Végétation immergée des rivières

Habitat EUNIS: C2.3 - Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier

Habitat Natura 2000 : 3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion

Phytosociologie: Ranunculion fluitantis et Callitricho-Batrachion

Description: L'habitat correspond à des communautés d'eaux plus ou moins courantes, de forte minéralisation La végétation est dominée par des Callitriches, des Potamots, des Renoncules et des Elodées. On y rencontre également des communautés à dominance d'algues (Spirogyre, *Cladophora* ou *Vaucheria* pour les espèces dominantes et les plus fréquemment rencontrées).

Superficie: 2 896,28 ares soit 5,8 % de la Réserve Naturelle.

Dynamique: Indéterminé

Etat de conservation : Bon à très moyen selon les stations. Le milieu aquatique est globalement très eutrophe (eaux du Rhin, de la Sauer et du Seltzbach).

Vasières mésotrophes à eutrophes à durée variable d'exondation

Habitat CORINE biotopes : 22.12 - Eaux mésotrophes x (22.31 - Communautés amphibies pérennes septentrionales x 22.32 - Gazons amphibies annuels septentrionaux).

Habitat EUNIS: C3.53 - Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviatiles.

Habitat Natura 2000 : 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoeto-Nanojuncetea* x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p.

Phytosociologie: Littorelletea uniflorae et Bidentetea tripartitae.

Description: Cet habitat correspond aux formations herbeuses localisées sur les vasières des bords de bras. Intimement liée aux battements des niveaux d'eau, ces zones sont définies en fonction de la durée d'immersion, et constitueront soit des petites hélophytes aquatiques amphibies mésotrophes, soit de petites thérophytes, mésotrophes à eutrophes, méso-hygrophiles à hygrophiles, parfois amphibies. Leurs semences parfaitement adaptées aux fluctuations des niveaux d'eau du Rhin sont piégées dans le sol où elles attendent des conditions propices pour germer. Citons quelques espèces caractéristiques : le Souchet brun (*Cyperus fuscus*), le Scirpe épingle (*Eleocharis acicularis*), la Véronique voyageuse (*Veronica peregrina*), la Limoselle aquatique (*Limosella aquatica*), le Chénopode rouge (*Chenopodium rubrum*).

Etant donné leur situation particulière (battement de nappe, inondations), ces habitats sont très instables et les espèces ne sont pas présentes systématiquement chaque année, d'où la nécessité de réaliser des suivis et études complémentaires, basés sur plusieurs années.

Les vasières forment ainsi des unités d'extension variable en fonction de l'importance du niveau d'eau atteint lors des inondations. En période d'exondation, elles se recouvrent d'une végétation herbacée à croissance rapide qui est liée au temps de submersion. En partant du lit mineur de la Sauer, on rencontre (1) une végétation naine caractérisée par des plantes très fugaces comme *Limosella aquatica* qui n'apparaissent que lors des basses eaux exceptionnelles ; (2) une végétation nitrophile des grèves à Persicaire poivre d'eau (*Persicaria hydropiper*) au niveau des basses eaux normales ; (3) une végétation qui délimite les vasières sur les secteurs stabilisés à amplitude de battements atténués composée essentiellement de *Carex sp.*; (4) une phalaridaie qui annonce la saulaie.

Superficie: 1 077,89 ares soit 2,2 % de la Réserve Naturelle (surface variable selon l'intensité des étiages).

Dynamique : Milieux maintenus dans le Delta de la Sauer par un équilibre entre inondations et étiages. Ces dernières années, l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des étiages favorise la colonisation de cette unité par des boisements de saules.

Etat de conservation : Bon

Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.

Habitat CORINE biotopes : 22.12 - Eaux mésotrophes x 22.44 - Tapis immergé de Characées.

Habitat EUNIS : C1.2 - Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents x C1.25 - Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau mésotrophes

Habitat Natura 2000 : 3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.

Phytosociologie: Charetum fragilis et Charetum vulgaris

Description : Cet habitat aquatique n'est présent que ponctuellement dans le Delta de la Sauer, par exemple dans l'ancienne gravière ou les mares du Grosswoerth.

Superficie: Ponctuel.

Dynamique: Il s'agit d'une végétation pionnière qui ne se maintient en général que quelques années dans le temps avant d'être supplantée par d'autres macrophytes.

Etat de conservation : Indéterminé.

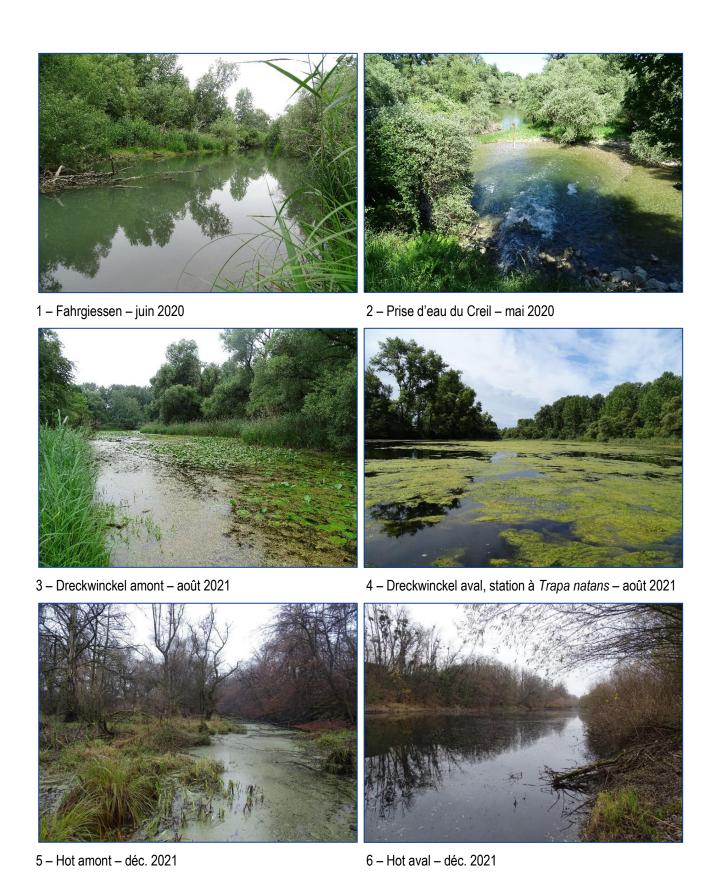


Figure 34 : Illustrations d'habitats aquatiques (a)



1 - Gravière du Grosswoerth - juin 2020

2 – Etangs de Munchhausen – mai 2020





3 - Frayère en rive gauche de la Sauer - juillet 2021

4 – Bras du Felsengrund, tapis à Lemnacées – août 2021





5 - La Sauer aval - septembre 2021

6 - Vasières en rive droite de la Sauer - septembre 2021

Figure 35 : Illustrations d'habitats aquatiques (b)

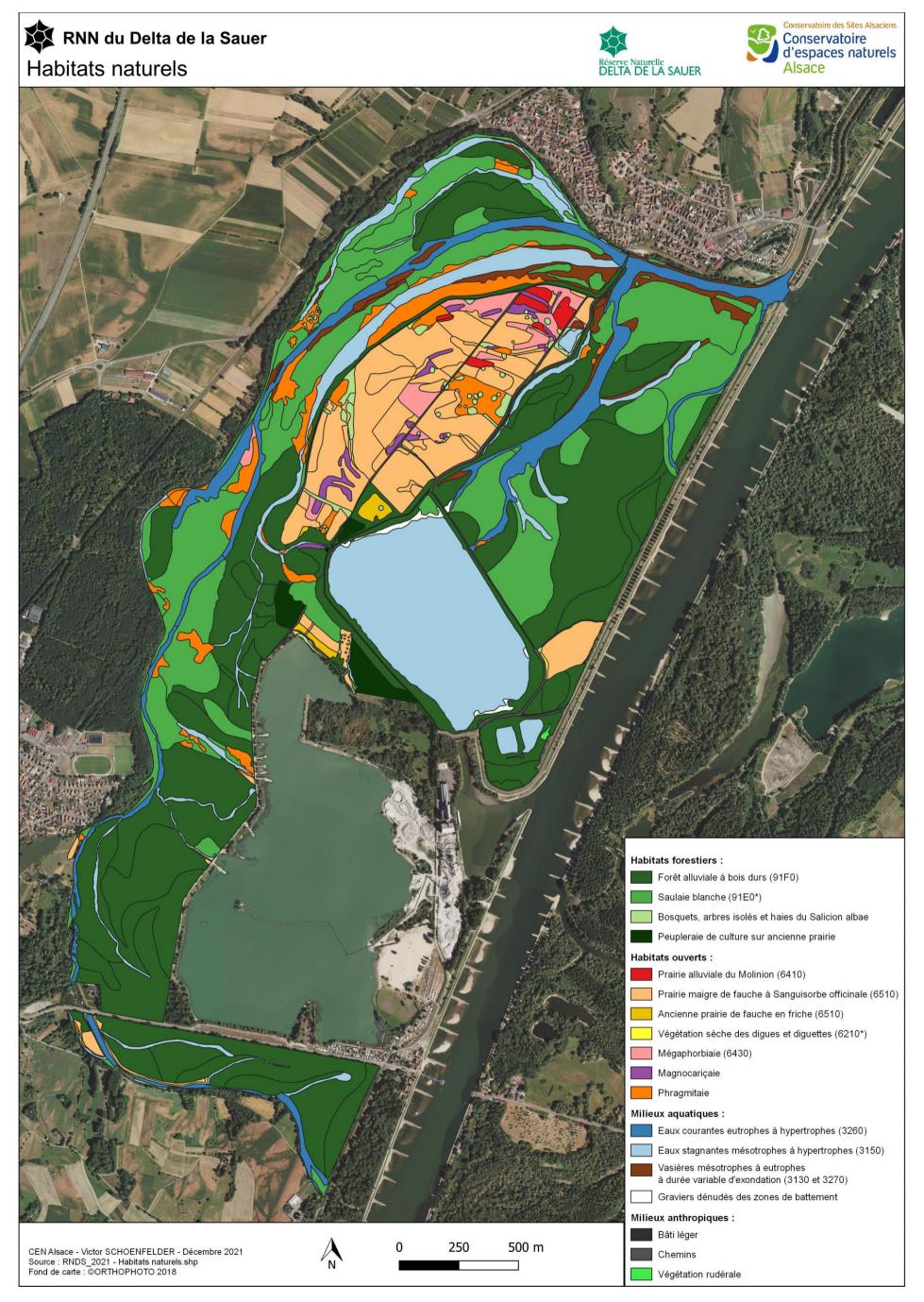


Figure 36 : Cartographie des habitats naturels

A. 2. 3. 2. Les espèces

> Etat des connaissances, suivis scientifiques et données disponibles

Les données naturalistes utilisées dans le cadre de l'élaboration de ce plan de gestion proviennent de la base de données du CEN Alsace. Celle-ci est alimentée par les salariés et les bénévoles de l'association mais également par les associations spécialisées partenaires du CEN Alsace.

Tableau 6. Récapitulatif des données naturalistes connues sur le site et utilisées pour l'élaboration du plan de gestion (base de données du CEN Alsace 1984-2021).

FLORE

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces	Nombre d'observations	Etat des connaissances	Remarques
Bryophytes	106	298	***	Inventaire démarré en 2021.
Spermatophytes	556	4 836	***	
Ptéridophytes	12	75	***	Présence d'espèces patrimoniales à compléter.
Charophytes, algues, etc)	8	37	***	Connu via les suivis de la végétation aquatique.
	682	5 246		

FAUNE

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces	Nombre d'observations	Etat des connaissances	Remarques
Amphibiens	12	581	***	Inventaire et suivis réguliers.
Invertébrés	253	1748		
Arachnides	10	16	***	Prospection bénévole en 2012.
Bivalves	11	33	***	Inventaire systématique (SHNEC, 2021).
Branchiopodes	2	32	***	Prospections ciblées régulières.
Coléoptères	15	20	***	Observations opportunistes.
Crustacés	1	5	***	Observations opportunistes.
Diptères	1	1	***	Observation opportuniste.
Gastéropodes	82	439	***	Inventaire systématique (SHNEC, 2021).
Hémiptères	3	7	***	Observations opportunistes.
Hétérocères	28	28	***	Observations opportunistes.
Hyménoptères	3	7	***	Observations opportunistes.
Odonates	42	536	***	Inventaire et suivis écologiques.
Orthoptères	25	226	***	Inventaire et suivis écologiques.
Rhopalocères	30	398	***	Inventaire et suivis écologiques.
Mammifères	23	469		
Chiroptères	2	2	***	Observations opportunistes
Macro-mammifères	14	422	***	Observations opportunistes et suivi par piège photographique.
Micro-mammifères	7	45	***	Observations opportunistes.
Oiseaux	260	21 877	***	Inventaire systématique, suivis réguliers par la SOM et observations opportunistes de Faune Alsace.
Reptiles	5	148	***	Observations opportunistes
Poissons	17	57	***	Inventaire en 2003, suivi DCE de la Willersinn en 2009, 2015 et 2021.
	570	24 880		

FONGE

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces	Nombre d'observations	Etat des connaissances	Remarques
Fonge	2	2	***	Observations opportunistes

Tableau 7. Principales études et suivis naturalistes réalisés dans la RNN.

Date	Auteur	Objet	Objectif(s)
1993	BECK P.	Poissons	• ` ` `
1995	KOENIG P.	Oiseaux	Rapport de suivi des populations aviaires.
2002	TREIBER R., SITTLER B.	Libellules, Papillons diurnes, Zygænides et Sauterelles	Suivi écologique des RNN.
2002	BUFO	Amphibiens et reptiles	Inventaire herpétologique.
2003	CEAI	Flore	Cartographie des habitats naturels.
2003	SOM	Oiseaux	Rapport de suivi des populations avicoles.
2003	TREMOLIERES M.	Végétation aquatique	Etude et caractérisation de la végétation aquatique
2003	VAUCLIN V. et STORCK F.	Poissons	Pêches électriques.
2004	BUFO	Amphibiens	Suivi du Pélobate brun
2004	OSTERMANN O.	Flore	Gestion du pâturage dans le Grosswoerth. Etude comparative des sites fauchés et pâturés.
2004	TREIBER R.	Libellules, Papillons diurnes, Zygænides et Sauterelles	Suivi écologique des RNN
2005	BUFO	Amphibiens	Suivi du Pélobate brun
2006	BUFO	Amphibiens	Suivi du Pélobate brun
2006	DOUARD A.	Flore	Gestion du pâturage dans le Grosswoerth. Constituer un état initial pour mesurer les impacts du pâturage équin.
2008	PEDON	Flore aquatique	Suivi de la végétation aquatique.
2009	COSYLVAL	Flore	
2009	SOM	Oiseaux	Rapport de suivi des populations avicoles.
2009	TREIBER R.	Libellules, Papillons diurnes, Zygænides et Sauterelles	Suivi écologique des RNN.
2010	TREIBER R.	Flore	Suivi de la végétation du Grosswoerth. Caractérisation des habitats, suivi des espèces cibles et proposition de gestion.
2013	BUFO	Amphibiens	Suivi acoustique du Pélobate brun
2014	BUFO	Amphibiens	Suivi acoustique du Pélobate brun
2015	LIVE/ENGEES	Végétation aquatique et macrofaune benthique	Suivi de la végétation aquatique et de la macrofaune benthique
2016	TREIBER R.	Flore	Suivi de la végétation du Grosswoerth. Evolution de la cartographie des habitats. Suivi des espèces cibles. Proposition d'un plan de fauche.
2018	ADT	Flore, Odonates, Orthoptères	Hot et roselière centrale du Grosswoerth. Caractérisation des enjeux écologiques et propositions de gestion.
2019	SOM	Oiseaux	Rapport de suivi des populations avicoles.
2020- 2022	CEFE (CNRS de Montpellier)	Pélobate brun	Thèse sur la viabilité des populations de Pélobate brun.

2020	SHNEC	Anisus vorticulus	Recherche d'Anisus vorticulus sur les sites historiques de la bande rhénane.
2021	BICK F.	Bryophytes	Inventaire des bryophytes.
2021	LIVE/ENGEES	Végétation aquatique et macrofaune benthique	Suivi de la végétation aquatique et de la macrofaune benthique.
2021	SHNEC	Mollusques	Inventaire de la malacofaune. Evaluation de la qualité des habitats pour <i>Anisus vorticulus</i> .
2021	TREIBER R.	Flore	Suivi de la végétation du Grosswoerth.

> Synthèse des espèces présentes

Les listes complètes des espèces observées sur le site sont disponibles en annexe 4. Ces dernières mentionnent :

- le nom latin de l'espèce ;
- le nombre d'observation réalisées sur le site ;
- la première année d'observation ;
- la dernière année d'observation ;
- le statut de protection régional.

Le tableau suivant récapitule la valeur de l'ensemble des espèces inventoriées et liées au site au regard de leur inscription sur les listes rouges alsaciennes (LRA) ou du Bade-Wurtemberg (LRBW) lorsqu'elles sont non évaluées par la LRA, leur statut de protection, leur inscription aux Directives Habitat Faune Flore et Oiseaux et leur valeur ZNIEFF.

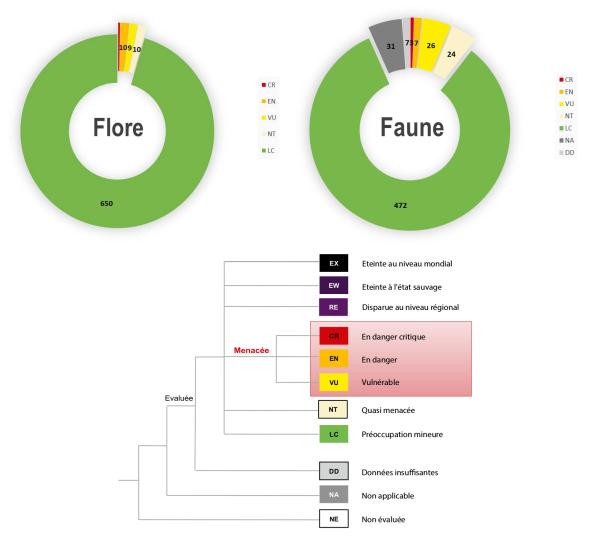


Tableau 8. Récapitulatif des espèces sur listes rouges alsaciennes (ou du Bade Wurtemberg si NA sur LRA), protégées, inscrites aux Directives Habitats, Faune Flore ou Oiseaux, ou ayant une valeur ZNIEFF.

	ore d'es ou LR	•			Nombre	
CR	EN	VU	Total	Nombre d'espèces protégées	d'espèces Natura 2000	Valeur ZNIEFF

Flore	2	10	9	21	43	-	1 880
Faune	3	7	26	36	102	55	7 240
TOTAL	5	17	35	57	145	55	9 120

> Espèces patrimoniales de la flore

Sont qualifiées d'espèces patrimoniales, l'ensemble des espèces figurant sur les listes rouges nationales et régionales avec un statut CR (en danger critique), EN (en danger) ou VU (vulnérable). Sont également prises en compte les espèces NT (quasi-menacé) en liste rouge régionale et protégées au niveau nationale et/ou régionale et/ou classées sur d'autres listes (ZNIEFF, Directive habitats, Directive oiseaux).

Tableau 9 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de la flore et de la responsabilité du site.

			Ef	tat		Stat	uts de pr	otectio	n et me	naces	Evaluation patrimoniale			
Espèces	Milieu	Dernière Obs.	Taille Pop.	Dynamique	Etat Pop.	НО	Protec. regl.	ZNIEFF	LRA	LRN	Int. Pat.	Fct.	Rep.	Resp. site
Sium latifolium Grande berle	Dreckwinckel, Bois de Munchhausen	2021	2	\Rightarrow	•	-	-	20	CR	NT	4	+1	+1	6
Alisma gramineum Flûteau à feuilles de graminée	Vasières	2019	3	?	•	-	PN	100	EN	NT	3	+1	+1	5
Dactylorhiza incarnata Orchis incarnat	Grosswoerth	2020	1	?	•	ı	PR	20	EN	NT	3	+1	0	4
Hottonia palustris Hottonie des marais	Dreckwinckel et Felsengrund	2021	3	?	•	-	PR	20	EN	LC	3	+1	+1	5
Lathyrus palustris Gesse des marais	Grosswoerth, prairie historique	2021	2	•	•	ı	PR	10	EN	EN	3	+1	+1	5
Limosella aquatica Limoselle aquatique	Vasières exondées	2019	4	\Rightarrow	•	ı	PR	20	EN	LC	3	+1	+1	5

Muscari comosum Muscari à toupet	Diguette Ouest, Kleinwoerth	2020	3		•	-	-	10	EN	LC	3	+1	0	4
Nymphoïdes peltata	Felsengrund,													
Faux nénuphar	Nothhelfer, Dreckwinckel	2021	4	\Longrightarrow	•	-	PR	100	EN	NT	3	+1	+1	5
Potamogeton friesii		2015						_				4	•	
Potamot à feuilles mucronées	Fahrgiessen	2015	-	?	•	-	-	5	EN	NT	3	+1	0	4
Viola elatior	Grosswoerth	2021	2	_		_	PN	20	EN	EN	4	+1	+1	6
Violette élevée	Crocowoorur	2021	_					20	_,,	LIV	-			Ü
Viola pumila	Grosswoerth	2019	3		•	_	PR	100	EN	EN	4	+1	+1	6
Violette naine		20.0	·								•			
Allium angulosum	Grosswoerth	2021	4		•	_	PR	10	VU	EN	3	+1	+1	5
Ail anguleux			·						,		J			,
Bolboschoenus maritimus	Dépressions du	2021	3	?	•	-	-	-	VU	LC	2	+1	+1	4
Scirpe maritime	Grosswoerth				,				,		_			
Campanula patula	Grosswoerth	2020	2		•	_	-	10	VU	LC	2	+1	0	3
Campanule étalée	et Kleinwoerth		_)				,		_		•	,
Hippuris vulgaris	Dreckwinckel, Felsengrund,	2021	4		•	_		10	VU	NT	2	+1	0	3
Pesse vulgaire	berges de la Sauer	2021	7					10	••	INI			O	J
Inula britannica	Grosswoerth	2020	2	?		_	PR	20	VU	NT	2	+1	0	3
Inule des fleuves	Grosswoerur	2020	2	· ·	_	-	ΓN	20	VO	INI		ŦI	U	3
Ophioglossum vulgatum	Grosswoerth	2020	1	_	•		PR	10	VU	LC	2	+1	0	3
Ophioglosse commun	et Kleinwoerth	2020	ı				111	10	٧٥	LO		' '	O	3
Potamogeton trichoides	Dreckwinckel	2021	?	?	0	_	PR	20	VU	LC	2	+1	0	3
Potamot filiforme	amont	2021	:	:			111	20	٧٥	LO		' '	O	3
Thysselinum palustre	Grosswoerth, prairie	2021	2	?		_	-	5	VU	LC	2	+1	0	3
Peucédan des marais	historique	2021	_	•					••	20	_		Ů	
Trapa natans	Dreckwinckel et étang Blatt	2021	2	?	•	_	PR	100	VU	LC	2	+1	+1	4
Châtaigne d'eau	(hors RNN)	2021	_	•				100			_	•	•	
Chenopodium rubrum	Vasières	2016	2	?	•		-	10	NT	LC	1	+1	+1	3
Chénopode rouge		20.0	_											
Alisma lanceolatum				_				_						
Plantain d'eau à feuilles lancéolées	Grosswoerth	2016	1	?	•	-	-	5	NT	LC	1	+1	0	2
Calamagrostis canescens	Grosswoerth	2016	1	?		-	PR	20	NT	LC	1	+1	0	2
Calamagrostide blanchâtre		2010	'	•			, , ,						Ü	_
Jacobaea paludosa	Cariçaies, Roselières et	2021	4	?	•	_	PR	5	NT	LC	1	+1	0	2
Séneçon des marais	prairies humides	2021	4	· ·		_	111		141	LO		. ,	J	
Juncus alpinoarticulatus	Dépressions du Grosswoerth	2016	2	?	•	-	PR	10	NT	LC	1	+1	0	2
	l	L						1						

Jonc alpin														
Oenanthe aquatica Œnanthe aquatique	Hit, Dreckwinckel et embouchure Creil-Sauer	2021	2	?	•	1	-	10	NT	LC	1	+1	0	2
Orobanche minor Orobranche du trèfle	Grosswoerth	2016	1	?	•	-	-	-	NT	LC	1	+1	0	2
Selinum carvifolia Sélin à feuilles de carvi	Grosswoerth	2021	2	?	•	1	-	5	NT	LC	1	+1	0	2
Trifolium fragiferum Trèfle fraisier	Grosswoerth	2017	?	?	?	-	-	10	NT	LC	1	+1	0	2
Utricularia australis Utriculaire élevée	Gravière du Grosswoerth	2021	2	?	•	-	PR	5	NT	LC	1	+1	0	2

Taille population:

Dynamique:

Etat:

Intérêt patrimonial :

4 : Effectif très important

↑: Progression

1: Assez faible Favorable 2 : Modéré Vulnérable

3: Effectif important 2 : Effectif modéré

 \rightarrow : Stable ⊥ : Régression

3: Fort

1 : Effectif faible

?: Données insuffisantes

4 : Majeur En danger

?: Données insuffisantes

Données insuffisantes

Fonctionnalité:

- -1 : Population non fonctionnelle à l'échelle du site
- 0 : Population peu fonctionnelle à l'échelle du site
- +1 : Population fonctionnelle à l'échelle du site

Représentativité :

- -1 : Population non représentative à l'échelle du site
- 0 : Population représentative à l'échelle du site
- +1 : Population représentative à une échelle régionale
- +2 : Population représentative à une échelle nationale

Responsabilité du site pour le patrimoine :

0 : Nulle

1-2: Assez faible 3-4 : Modérée 5 et plus : Fort

31 espèces de la flore de la Réserve Naturelle du Delta de la Sauer sont considérées patrimoniales (Tableau 9).

La Grande berle (Sium latifolium) est considérée « en danger critique » sur la liste rouge alsacienne. Cette grande Apiacée trouve dans les bras morts de la Réserve Naturelle parmi ses dernières stations alsaciennes. En 2019, un bilan stationnel a permis de dénombrer un effectif de 447 individus dans l'aval du bras de la station ornithologique et de 18 individus sur une petite station du Bois de Munchhausen (CBA, 2019). L'ensemble du bras de la station ornithologique n'avait pas pu être prospecté faute de temps et il est possible que d'autres stations existent dans le Bois de Munchhausen. La population totale est donc potentiellement plus importante. A ce jour, il n'y a pas de menaces actives identifiées sur le terrain, toutefois une diminution du niveau de l'eau impacterait à moyen terme les stations. Seule deux petites autres stations dans le Ried central existent à l'heure actuelle en Alsace confirmant la forte responsabilité de la RNN du Delta de la Sauer dans la conservation régionale de cette espèce.

La Limoselle aquatique (Limosella aquatica) est considérée « en danger » sur la liste rouge alsacienne. Cette espèce est inféodée aux vases exondées des zones de battement des cours d'eau. Dans la Réserve Naturelle, on l'observe essentiellement dans les vasières de la Sauer aval, du Dreckwinckel aval et du Creil. Cette espèce est particulièrement menacée suite à l'artificialisation des grands cours d'eau qui a fait disparaitre son habitat. Un bilan stationnel récent a permis de recenser les dernières stations de Limoselle de la Région Grand Est (CBA, 2019). Cette étude a montré l'importance de la Réserve Naturelle dans la conservation régionale de cette espèce, puisque parmi les guatre stations relictuelles – dont seulement deux en Alsace - la RNN représente la population la plus importante du Grand Est avec un effectif de 3 480 pieds en 2018.



Au sein de la RNN, la Limoselle pourrait profiter de l'extension des vasières avec des épisodes estivaux/automnaux de sécheresse de plus en plus marqués. Cependant, la colonisation de ses habitats par les saules lors d'étiages trop importants peut aussi provoquer un phénomène de compétition préjudiciable à la Limoselle. La responsabilité de la RNN pour la conservation de cette espèce est particulièrement importante.

La Violette naine (Viola pumila), considérée « en danger » sur la liste rouge alsacienne et sur la liste rouge nationale, est présente dans les dépressions les mieux conservées du Grosswoerth. C'est une espèce typique des prairies alluviales des grands fleuves. En 2010 et 2019, plusieurs centaines de pieds ont été dénombrés sur les mêmes stations. L'espèce peut facilement être confondue avec la Violette élevée (Viola elatior). La responsabilité de la RNN pour la conservation de cette espèce est particulièrement importante.

La Violette élevée (Viola elatior) est considérée « en danger » sur la liste rouge alsacienne et sur la liste rouge nationale. C'est aussi une espèce typique de l'association du *Cnidion* des prairies alluviales longuement submergées. Cependant, elle est plutôt présente dans des habitats de lisière qu'en pleine prairie à l'inverse de Viola pumila, comme c'est le cas sur la diguette Est du Grosswoerth. Les quelques stations de la Réserve Naturelle font partie des derniers sites de sa présence dans le Grand Est (CBA, 2019). Deux nouvelles stations ont été observées en 2021, traduisant l'expansion de l'espèce dans le Grosswoerth. La responsabilité de la RNN pour la conservation de cette espèce est particulièrement importante.

La Gesse des marais (*Lathyrus palustris*) est considérée « en danger » d'extinction sur la liste rouge alsacienne et sur la liste rouge nationale. Cette fabacée grimpante n'est présente en 2021 que sur une seule station au Nord-Est du Grosswoerth, à la limite entre la roselière et la dépression la mieux conservée. La Gesse des marais semble être dans une dynamique négative dans la RNN. Pourtant, les habitats de bordure de roselière sont favorables ; l'espèce était d'ailleurs signalée de la bordure Ouest de la grande roselière centrale en 2003. Une fauche trop précoce (avant début août) a pu provoquer la disparition de cette station. Etant donné l'effectif restreint sur l'unique station (≈ 50 individus en 2021), la population de Gesse des marais est à suivre avec une attention particulière.

Le Muscari à toupet (*Muscari comosum*) est considéré « en danger » sur la liste rouge alsacienne. Cette espèce thermophile et xérophile est présente principalement sur la diguette Ouest du Grosswoerth. En 2020, un bilan stationnel a permis de comptabiliser 268 pieds. Deux pieds ont également été observés dans la prairie mésophile du Kleinwoerth la même année. Dans la Réserve Naturelle, cette espèce est menacée par l'embroussaillement des diguettes et leur colonisation par le solidage si celles-ci ne sont pas régulièrement fauchées.

L'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*) est considéré « en danger » sur la liste rouge alsacienne. Cette espèce des moliniaies ne fait à ce jour pas l'objet d'un suivi quantitatif de par son caractère elliptique. En 2020, elle est principalement observée dans les prairies au Sud du Grosswoerth en bordure ou dans les dépressions. Son effectif se composait d'environ une dizaine de pieds en 2020.

L'Hottonie des marais (Hottonia palustris) est considérée « en danger » sur la liste rouge alsacienne et protégée au niveau régional. L'espèce est présente dans le Dreckwinckel amont et médian en population importante. Elle y était bien visible en septembre 2021 sur les berges exondées après une longue période de hautes-eaux. Elle est aussi présente dans le bras du Felsengrund amont et médian en population apparemment moins abondantes. Cette espèce affectionne les eaux forestières claires et calmes et peut survivre sur les vases humides lors d'assec.

Le faux-nénuphar (*Nymphoides peltata*) est considéré « en danger » sur la liste rouge alsacienne. Dans la Réserve Naturelle, il est présent dans les eaux calmes et peu profondes, comme c'est le cas dans le Dreckwinckel, le Felsengrund, les berges calmes de la Sauer, le diverticule Nord-Est du Creil, le Nothhelfer. En 2020 (fort étiage estival) et 2021 (longues hautes-eaux du Rhin), l'espèce était abondante dans ces bras.

Le Flûteau à feuilles de graminées (*Alisma gramineum***)** est considéré « en danger » sur la liste rouge alsacienne. L'espèce est signalée depuis 1936 de l'embouchure de la Sauer par ISSLER.

L'Ail anguleux (*Allium angulosom*) est considérée « vulnérable » sur la liste rouge alsacienne et « en danger » sur la liste rouge nationale. Cette espèce est cependant très bien représentée dans la prairie historique Nord-Est du Grosswoerth où elle forme une véritable mer rose lors de la floraison au mois de juillet-août. L'Ail anguleux a largement débordé de sa station historique : elle est aujourd'hui présente voir abondante dans plusieurs dépressions du Grosswoerth, traduisant l'amélioration de l'état de conservation de ces végétations. L'Ail anguleux est dans une dynamique positive et l'effectif global du Grosswoerth est estimé à plusieurs milliers d'individus. Il s'agit vraisemblablement de la population la plus importante de la bande rhénane alsacienne.

La Châtaigne d'eau (*Trapa natans*) est considérée « vulnérable » sur la liste rouge alsacienne et bénéficie d'une protection régionale. Cette espèce annuelle fait partie de l'association de *l'Hydrochariton morsus-ranae* des plantes aquatiques annuelles meso-eutrophiles. Elle peut présenter de longues éclipses. Les stations de l'embouchure de la Sauer étaient bien connues des botanistes dans les années 1980 (bras Creil, étang de Munchhausen). La dernière donnée remontait à 2005, puis *Trapa natans* n'a plus été observée malgré le suivi de la flore aquatique en 2010 et 2015. En 2021, un bilan stationnel permet de confirmer la présence de la Châtaigne d'eau dans le Dreckwinckel médian (57 rosettes) et l'étang Blatt (2 rosettes – hors RNN). Une population existait aussi sur l'autre rive du Rhin à Plittersdorf (DE).

L'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), considéré « vulnérable » sur la liste rouge alsacienne est présente en abondance dans les prairies en bon état de conservation du Grosswoerth et notamment la prairie historique Nord-Est. Lorsqu'elle est observée en début de saison de végétation, on observe bien sa répartition sur un niveau topographique linéaire dépendant du niveau hydrique. Considérant son effectif abondant dans le Grosswoerth (plusieurs milliers de pieds à minima), cette espèce ne fait pas l'objet d'un suivi quantitatif. En 2016, l'Ophioglosse commun a été observé pour la première fois dans la prairie du Kleinwoerth témoignant de l'amélioration de la qualité écologique de cette prairie et certainement des conditions hydriques favorables de cette année.

Enfin, des espèces patrimoniales de la flore sont documentées de la Réserve Naturelle mais n'ont pas été observées depuis plus de 10 ans (Tableau 10). Certaines de ces espèces doivent aujourd'hui être considérées comme disparues de la RNN, mais pour d'autres leur statut reste à préciser. En effet, la sous-prospection de certains milieux de la RNN (vasières, cariçaies des Hueberwiesenkoepfel, etc...) ou le caractère elliptique de certaines espèces peuvent être en cause. Enfin, certaines espèces ont disparu suite à l'évolution des habitats, comme c'est le cas par exemple des anciens champs cultivés du Grosswoerth (p.e. *Myosurus minimus, Ranunculus arvensis*), ou suite aux aménagements hydrauliques récents (p.e. *Salvinia natans*).

Tableau 10 : Espèces patrimoniales de la flore non observées depuis plus de 10 ans dans la Réserve Naturelle

Espèces	Milieu	Dernière Obs.	占	Protec. regl.	ZNIEFF	LRA	LRN	Statut RNN	Loclaisation	Remarque
Salvinia natans Salvinie nageante	Aquatique	1983	-	PN	-	RE	Na	Disparue	Non connue	Observé par ORTSCHEIT A. près de l'embouchure de la Sauer.
Hydrocharis morsus-ranae Hydrocharis morène	Eaux calmes oxygénées	2010	-	PR	20	CR	LC	A préciser	Annexe du Fahrgiess en	Observé lors du suivi de la végétation aquatique en 2010. Non réobservé en 2015 et 2021.
Cicuta virosa Ciguë aquatique	Vasières	2004	-	PR	20	EN	VU	A préciser	1	I
Gratiola officinalis Gratiole officinale	Vasières	2004	-	PN	20	EN	LC	A préciser	1	I
Myosurus minimus Queue de souris	Champs en friche	2004	-	PR	10	EN	LC	Disparue	1	Certainement apparue lors de la renaturation des champs en prairie (végétation pionnière)
Ophrys aranifera Ophrys araignée	Prairies sèches	2004	-	PR	20	EN	LC	A préciser	I	1
Pulicaria vulgaris Pulicaire commune	Grosswoerth Bord des chemins	2004	-	PN	100	EN	LC	A préciser	1	I
Ranunculus arvensis Renoncule des champs	Champs en friche	2010	-	-	10	EN	LC	Disparue	1	Messicole. Certainement apparue lors de la renaturation des champs en prairie
Salix daphnoïdes Saule faux-daphnée	Bancs de graviers	2004	-	-	20	EN	LC	A préciser	1	Dernière observation d'Anne DOUARD en 2004 sur les bords de la Sauer.
Teucrium scordium Germandrée des marais	Prairie humide	1980	-	PR	20	EN	LC	Disparue	1	I
Blackstonia perfoliata Blackstonie perfoliée	Pelouses sèches	1984	-	PR	10	VU	LC	A préciser	1	Vers le Rhin, près du bas de Seltz dans des lieux fraichement remués. Apparemment en dehors des limites de la RNN.
Callitriche platycarpa Callitriche à fruits plats	Aquatique	2004	-	_	-	DD	LC	A préciser	1	1

Carex pulicaris	Prairie	2004	_		_	VU	LC	A préciser	1	Grosswoerth
Laîche puce	humide	2004	-	-	_	٧٥	LC	A preciser	1	Glosswoertii
Cardamine dentata Cardamine dentée	Prairie humide	1998	-	-	-	VU		A préciser	1	1
Catabrosa aquatica Canche aquatique	Prairie humide	2004	-	-	100	VU	NT	A préciser	1	I
Ceratophyllum submersum Cornifle submergé	Aquatique	1992	-	-	20	VU	LC	Disparue	Felsengru nd	1
Cladium mariscus Marisque	Bas-marais, roselières, cariçaies	2001	-	PR	5	VU	LC	A préciser	Roselière des Huberwies enkoepfel	Observé par le Dr.Thomas PETER.
Epipactis palustris Epipactis des marais	Prairies à molinie	2003	-	PR	10	VU	NT	Disparue	Seltzergro sswoerth	Signalée d'une dépression dans le Seltzergrosswoerth dans la cartographie des habitats de 2003
Equisetum ramosissimum Prêle rameuse	Pelouses sèches	1984	-	-	10	VU	LC	A préciser	1	1
Equisetum x mackayi	Pelouses sèches	2004	-	PR	100	VU	-	A préciser	1	1
Mentha pulegium Menthe pouliot	Vasières	2004	-	-	10	VU	LC	A préciser	1	1
Najas minor Petite naïade	Aquatique	2004	-	PR	20	VU	LC	A préciser	Non connue	Difficilement détectable.
Potamogeton gramineus Potamot à feuille de graminée	Aquatique	2004	-	PR	100	VU	LC	A préciser	Non connue	1
Veronica agrestis Véronique agreste	Prairie	2006	-	-	5	VU	LC	A préciser	1	1
Rumex palustris Patience des marais	Vasières	2003	-	-	5	VU	LC	A préciser	Oui	I
Schoenoplectus triqueter Scirpe à trois angles	Bas-marais	2010	-	PR	100	VU	LC	A préciser	1	I
Carex pseudocyperus Laîche faux-souchet	Berges	2003	-	PR	5	NT	LC	A préciser	1	I
Eleocharis acicularis Scirpe épingle	Grosswoerth	2010	-	-	10	NT	LC	A préciser	1	I
Helictochloa pratensis Avoine des près	Grosswoerth	2004	-	-	10	NT	LC	A préciser	1	I
Myosotis laxa Myosotis gazonnant	Grosswoerth	2009	-	-	-	NT	LC	A préciser	1	I
Peucedanum officinale Peucédan officinale	Grosswoerth	2009	-	-	10	NT	LC	A préciser	1	I
Schoenoplectus tabernaemontani Scirpe des chaisiers glauque	Bas-marais	2006	-	-	10	NT	LC	A préciser	I	1

La Salvinie nageante (Salvinia natans) est une petite fougère aquatique flottante. Aujourd'hui considérée « éteinte » à l'échelle alsacienne, elle se développe dans les voiles de lentilles aquatiques, annuelles des cours d'eau calmes, riches en matière organique et bien exposés. La population présente dans la Réserve Naturelle représentait la dernière station alsacienne connue. L'espèce n'a pas été observée dans les suivis des macrophytes aquatiques de 2010, 2016 et 2021.

L'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) était présente dans la Réserve Naturelle du Delta de la Sauer. La dernière observation remonte à 2004 sans précision d'effectif dans une dépression du Seltzergrosswoerth. L'espèce n'y est plus observée depuis, certainement en raison de la fermeture du milieu liée à la plantation de peupliers. Cette prairie a été restaurée en 2019.

L'Hydrocharis morène (Hydrocharis morsus-ranae) est considérée « en danger critique » sur la liste rouge alsacienne et bénéficie d'une protection régionale. Ce petit nénuphar est parfois confondu avec Nymphoides peltata. Il est rare dans la Réserve Naturelle où seule une observation sur un diverticule du Fahrgiessen est documentée en 2010.

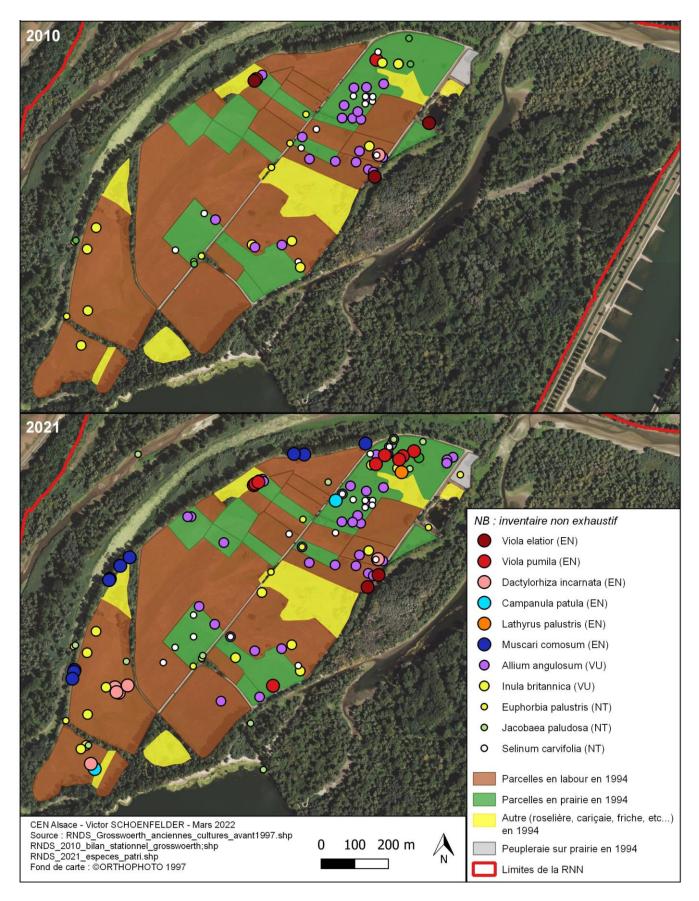


Figure 38 : Comparaison de la répartition d'espèces patrimoniales de la flore du Grosswoerth en 2010 et 2021 au regard de la répartition des labours en 1994

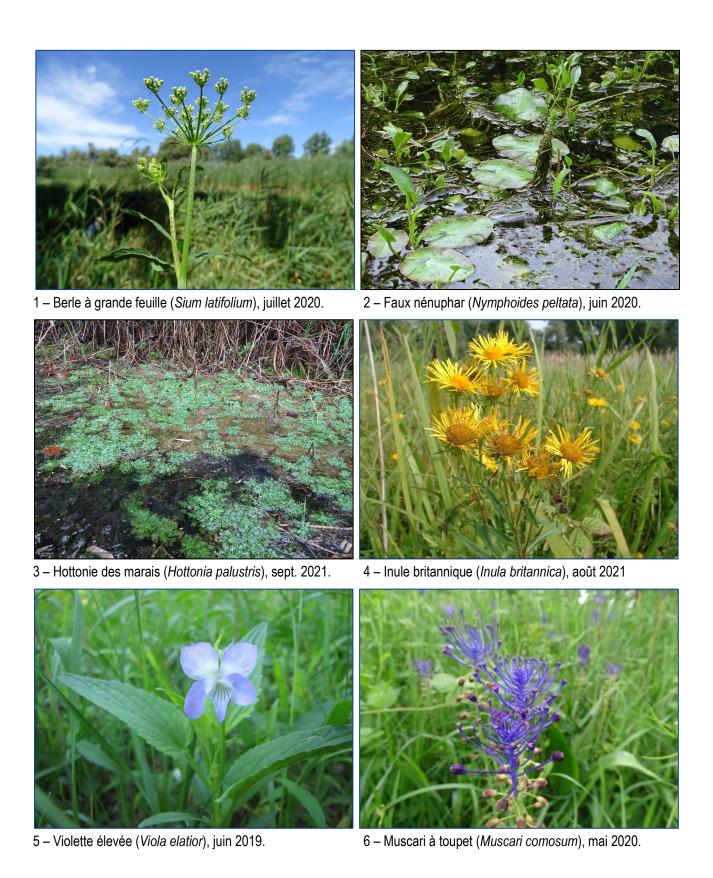


Figure 39 : Illustrations de quelques espèces patrimoniales de la flore

> Espèces patrimoniales de la faune

Sont qualifiées d'espèces patrimoniales, l'ensemble des espèces figurant sur les listes rouges nationales et régionales avec un statut CR (en danger critique), EN (en danger) ou VU (vulnérable). Sont également prises en compte les espèces NT (quasi-menacé) en liste rouge régionale et protégées au niveau nationale et/ou régionale et/ou classées sur d'autres listes (ZNIEFF, Directive habitats, Directive oiseaux).

Amphibiens

Tableau 11. Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales d'amphibiens et de la responsabilité du site.

				Etat			S	tatuts de me	protec enaces		t	Evalua	tion	patrin	moniale
Espèces	Milieu	Dernière Obs.	Taille Pop.	Dynamique	Statut bio	Etat Pop.	НО	Protec. regl.	ZNIEFF	LRA	LRN	Intérêt patrimonial	Fct.	Rep.	Resp. site
Pelobates fuscus Pélobate brun	Dépressions du Grosswoerth	2021	2	?	Rep.	?	DH4	PN	100	EN	EN	4	+1	+2	7
Pelophylax lessonae Grenouille de Lessona	Bras morts, dépressions	2020	?	?	Rep.	?	DH4	PN	20	NT	NT	1	+1	0	2
Rana arvalis Grenouille des champs	Dépressions du Grosswoerth	1992	1	?	?	?	DH4	PN	100	CR*	EN	4	-1	-1	2
Hyla arborea Rainette verte	Dépressions du Grosswoerth	2021	3	?	Rep.	•	DH4	PN	10	NT	NT	1	+1	0	2
Triturus cristatus Triton crêté	Dépressions du Grosswoerth, mares forestières	2019	2	?	Rep.	?	DH2, DH4	PN	10	NT	NT	1	+1	0	2

Taille population :

3: Effectif important

2 : Effectif modéré

4 : Effectif très important

Dynamique:

↑: Progression

 \rightarrow : Stable

↓: Régression

1 : Effectif faible ? : Données insuffisantes

?: Données insuffisantes

Favorable

Vulnérable

En danger

Données insuffisantes

Intérêt patrimonial:

- 1: Assez faible
- 2 : Modéré
- 3: Fort
- 4 : Majeur

Représentativité :

- -1 : Population non représentative à l'échelle du site
- 0 : Population représentative à l'échelle du site
- +1 : Population représentative à une échelle régionale
- +2 : Population représentative à une échelle nationale

Fonctionnalité :

Etat:

- -1 : Population non fonctionnelle à l'échelle du site
- 0 : Population peu fonctionnelle à l'échelle du site

Statut biologique:

Rep: Reproduction

Hiv: Hivernage

Migr: Migration

+1 : Population fonctionnelle à l'échelle du site

Responsabilité du site pour le patrimoine :

0 : Nulle

1-2 : Assez faible 3-4 : Modérée

5 et plus : Fort

Le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*) est un amphibien fouisseur considéré « en danger » sur la liste rouge alsacienne et sur la liste rouge nationale. Il bénéficie de plus d'un plan national d'action décliné régionalement. La Réserve Naturelle est au cœur de l'air de présence de l'espèce et constitue certainement un noyau de population important. L'espèce se reproduit dans les dépressions du Grosswoerth les années où les conditions hydrologiques favorisent une inondation longue au printemps et au début d'été (le Kirchenrhein). Seule une mare en eau permanente peut être utilisé par l'espèce lors d'années sèches (roselière centrale) L'état de conservation de l'espèce est difficile à évaluer puisque l'utilisation des habitats terrestres dans et en dehors de la Réserve Naturelle est encore peu connue. L'effectif de la population est estimé à environ 200 et 350 individus (DAYON, 2021 – résultats non publiés). Le Pélobate brun se reproduit essentiellement dans le Grosswoerth mais des observations ponctuelles d'adultes et de juvéniles ont été faîtes dans les milieux ouverts du Seltzergrosswoerth et en bordure des chemins. La Réserve Naturelle a une responsabilité particulière pour la conservation de cette espèce dans la bande rhénane et à l'échelle nationale.

La Grenouille des champs (*Rana arvalis*) est considérée « en danger critique » sur la liste rouge alsacienne et « en danger » sur la liste rouge nationale. Dans la bande rhénane alsacienne elle n'est connue plus que de la région de Fort-Louis et d'Offendorf où les observations sont extrêmement rares. *Rana arvalis* a été observée dans le Delta de la Sauer de 1983 à 1992, mais l'espèce n'a plus été signalée ensuite malgré des prospections régulières de spécialistes de l'association BUFO. Cependant, les dépressions du Grosswoerth semblent former un habitat favorable à la Grenouille des champs et le caractère particulièrement cryptique de l'espèce pourrait laisser espérer le maintien de l'espèce en très faible effectif dans la Réserve Naturelle. Si l'espèce est encore présente, sa reproduction est certainement dépendante de conditions hydrauliques particulières (inondation précoce des dépressions à partir de mars).

Invertébrés

Odonates

Tableau 12 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales d'Odonates et de la responsabilité du site.

				Etat			St	tatuts de me	protec naces	ction e	t	Evalua	tion p	oatrin	noniale
Espèces	Milieu	Dernière Obs.	Taille Pop.	Dynamique	Statut bio	Etat Pop.	НО	Protec. regl.	ZNIEFF	LRA	LRN	Intérêt patrimonial	Fct.	Rep.	Resp. site
Lestes dryas Leste dryade	Dépressions du Grosswoerth	2018	1	?	Rep.	•	-	-	100	EN	LC	3	1	+1	5
Leucorrhinia caudalis Leucorrhine à large queue	Gravière du Grosswoerth (et étangs de Munchhausen ?)	2015	1	?	Rep.	•	DH4	PN	100	VU	LC	2	1	+1	4
Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin	Sauer	2002	?	?	Rep.	?	DH2, DH4	PN	10	VU	LC	2	-1	0	1
Sympetrum danae Sympétrum noir	Creil	2009	?	?	Mig.	?	-	-	10	VU	VU	2	-1	1	2
Sympetrum flaveolum Sympétrum jaune d'or	Grosswoerth	2002	?	?	Mig.	?	-	-	10	DD	NT	2	-1	0	1
Aeshna affinis Aeschne affine	Grosswoerth	2008	?	?	Rep.	?	-	-	5	NT	LC	1	1	0	2
Somatochlora flavomaculata Cordulie à tâches jaunes	Sauer et Fahrgiessen	2018	?	?	Rep.	?	-	-	5	NT	LC	1	1	0	2
Lestes sponsa Leste fiancé	Grosswoerth, Hot	2018	1	?	Rep.	•	-	-	5	NT	NT	1	+1	+1	3

Le Leste dryade (Lestes dryas) est considéré « en danger » sur la liste rouge alsacienne. Cette espèce se reproduit dans les mares temporaires ensoleillées. Les dépressions du Grosswoerth forment des habitats favorables les années où les conditions hydriques sont réunies.

La Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*) est considérée « vulnérable » sur la LRA 2014. C'est une libellule circonscrite à la bande rhénane bas-rhinoise en Alsace. Elle fréquente les petits plans d'eau forestiers peu profonds où se développent une dense végétation hydrophyte. Ces stations sont peu nombreuses. Dans la Réserve Naturelle, elle est cantonnée à l'ancienne gravière du Grosswoerth.

Orthoptères

Tableau 13 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales d'Orthoptères et de la responsabilité du site.

				Etat			5	Statuts d m	e prote enaces		et	Evalua	tion	patrin	noniale
Espèces	Milieu	Dernière Obs.	Taille Pop.	Dynamique	Statut bio	Etat Pop.	HO	Protec. regl.	ZNIEFF	LRA	LRN	Intérêt patrimonial	Fct.	Rep.	Resp. site
Conocephalus dorsalis Conocéphale des roseaux	Dépressions du Grosswoerth	2021	1	?	Rep.	•	-	-	100	EN	-	3	+1	+1	5
Aiolopus thalassinus Oedipode émeraudine	Milieux secs	2002	?	?	?	?	-	-	20	NT	-	1	-1	-1	-1
Chorthippus dorsatus Criquet verte-échine	Milieux secs	2020	3	?	Rep.	•	-	-	-	NT	-	1	+1	0	2
Mecostethus parapleurus Criquet des roseaux	Dépressions, prairies humides	2020	3	?	Rep.	•	-	-	10	NT	-	1	+1	0	2
Stethophyma grossum Criquet ensanglanté	Dépressions, prairies humides	2020	3	?	Rep.	•	-	-	10	NT	-	1	+1	0	2

Le Conocéphale des roseaux (Conocephalus dorsalis) est considéré « en danger » sur la liste rouge alsacienne. De plus, il s'agit d'une espèce indicatrice du bon état des corridors écologiques à l'échelle locale et régionale. En effet, par ses ailes atrophiées, cette espèce ne peut pas voler et dépend donc de la continuité de milieux ouverts humides. En 2020, elle est bien présente dans la dépression Sud du Grosswoerth. Une population se maintient également dans les roselières/cariçaies du Hot amont. Cette espèce a absolument besoin du maintien de zones refuges hivernales dans ces dépressions pour le développement de ses œufs. La continuité écologique des milieux ouverts est à rechercher dans la Réserve Naturelle pour permettre le maintien de cette espèce.

Rhopalocères

Tableau 14 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de Rhopalocères et de la responsabilité du site.

				Etat			Sta	atuts de me	prote naces		et	Evalua	tion	patrin	noniale
Espèces	Milieu	Dernière Obs.	Taille Pop.	Dynamique	Statut bio	Etat Pop.	НО	Protec. regl.	ZNIEFF	LRA	LRN	Intérêt patrimonial	Fct.	Rep.	Resp. site
Phengaris nausithous Azuré des paluds	Grosswoerth	2015	1		Rep.	•	DH2, DH4	PN	10	VU	VU	4	0	+1	5
Nymphalis antiopa Morio	Milieux forestiers	2009	?	?	?	?	-	-	5	VU	LC	3	-1	+1	3

Lycaena dispar Cuivré des marais	Grosswoerth, Seltzergrossw oerth	2021	1	?	Rep.	•	DH2, DH4	PN	10	NT	LC	1	+1	+1	3
Lysandra bellargus Azuré bleu-céleste	Pelouses sèches	2018	1	?	?	?	-	-	,	NT	LC	1	0	0	1
Satyrium w-album Thécla de l'orme	Milieux forestiers	2002	?	?	?	?	-	-	20	NT	LC	1	+1	0	2

L'Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*) est considéré « vulnérable » sur la liste rouge alsacienne et « vulnérable » à l'échelle nationale. Cet azuré au cycle de vie très particulier est inféodé à la grande sanguisorbe et à une espèce de fourmi. Il est particulièrement menacé en Alsace par la perte des habitats favorables mais également par leur gestion. En effet, les dates de fauche doivent permettre la floraison de la sanguisorbe lors de l'émergence des imagos au mois de juillet-août. Ce papillon est observé sporadiquement dans les prairies du Grosswoerth, notamment en 2015. En 2016, un plan de fauche adapté au cycle de l'Azuré des paluds a été défini et contractualisé avec les agriculteurs exploitants le Grosswoerth. Toutefois, le respect des dates de fauche n'est pas systématique, notamment pour les fauches précoces (> le 15 juin) nécessaires à la floraison de la sanguisorbe avec le regain. Ainsi, les habitats favorables se cantonnent la plupart des années aux parcelles en fauche tardive (>10 septembre). Le respect des dates de fauche est absolument nécessaire pour la conservation de cette espèce. Une recherche particulière de l'Azuré des paluds a été réalisée en 2020, sans succès. Des prospections la même année sur les prairies favorables aux alentours de la Réserve Naturelle n'ont permis d'observer sa présence que dans une prairie de Seltz au Sud de la Réserve Naturelle mais trop éloignée du Grosswoerth pour une colonisation par l'espèce. Toutefois, cette espèce est difficile à observer et une population pourrait éventuellement se maintenir dans certains secteurs du Grosswoerth et des prairies aux alentours (Seltzergrosswoerth hors RNN).

A noter que l'habitat est très favorable à l'Azuré des paluds dans le Grosswoerth et avec le bon respect des dates de fauche, cette espèce pourrait constituait un noyau de population important pour éviter sa disparition locale.

Le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), considéré « quasi-menacé » sur la LRA 2014 est aujourd'hui essentiellement présent dans prairies du Grosswoerth. La restauration de prairie humide dans le Seltzergrosswoerth en 2019 et la mise en place d'un plan de fauche adapté avec maintien de zones refuges comprenant des *Rumex sp.* devraient permettre au Cuivré des marais de coloniser ces nouveaux habitats favorables dans la Réserve Naturelle.

Mollusques

Tableau 15 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de Mollusques et de la responsabilité du site.

				Etat				Sta	atuts de me	protec	ction et	t		valua trimo		
Espèces	Milieu	Dernière Obs.	Taille Pop.	Dynamique	Statut bio	Etat Pop.	НО	Protec. real.	ZNIEFF	LR Grand Est	Priorité Grand Est	LRN	Intérêt patrimonial	Fct.	Rep.	Resp. site
Anisus vorticulus Planorbe naine	Eaux calmes peu colmatées	XXème siècle	-	-	Dis.	•	DH2 et DH4	PN	100	CR*	P2	NT	4	-1	0	3
Valvata macrostoma Valvée nordique	Eaux temporaires et stagnantes	2021	3	?	Rep.	•	-	-	10	EN	P3	DD	3	+1	+1	5
Anodonta anatina Anodonte des rivières	Eaux calmes	2021	?	?	?	?	-	-	5	VU	P4	VU	2	+1	0	3
Anodonta cygnea Anodonte des étangs	Eaux calmes	2021	?	?	?	?	-	-	10	VU	P4	VU	2	+1	0	3

Anisus spirorbis Planorbe de Linné	Eaux temporaires	2021	2	?	Rep.	•	-	-	5	VU	P3	LC	2	+1	+1	4
Vallonia enniensis Vallonie des marais	Bois de Munchhause n	2011	?	?	?	?	-	-	10	VU	P3	LC	2	0	0	2
Unio crassus Mulette épaisse	Eaux courantes peu colmatées	2000	?	?	?	?	DH2, DH4	PN	100	VU	P3	LC	2	0	0	2
Bithynia leachii Bithynie nordique	Eaux calmes riches non eutrophes	2021	1	?	Rep.	•	-	-	20	NT	P3	LC	1	+1	+1	3
Unio tumidus Mulette renflée	Creil, Sauer	2021	3	?	?	?	-	-	10	NT	P3	NT	1	+1	+1	3
Viviparus contectus Paludine commune	Eaux calmes oxygénées	2021	3	?	Rep.	•	-		10	DD	P2	LC	2	+1	+1	4
Vertigo moulinsiana Vertigo de Des Moulins	Roselière centrale du Grosswoerth	2021	1	?	Rep.	•	DH2, DH4	-	20	LC	P3	LC	1	+1	0	2

La Valvée nordique (Valvata macrostoma) est un gastéropode aquatique calcicole des eaux temporaires et stagnantes en plaine ou faiblement courante avec une végétation développée et diversifiée, dans les fossés de drainage, prairies humides très dispersée en Europe et en France. Elle est documentée à l'échelle régionale uniquement de la bande rhénane au nord de Strasbourg. Les menaces pour cette espèce sont liées à la perte de dynamique alluviale, l'assèchement de ses habitats, la dégradation des milieux de vie par eutrophisation et l'absence de mesure de gestion ou de renaturation adaptée à l'espèce dans la plaine rhénane. Dans la RNN, elle est largement répartie au sein de trois bras mort différents de la Sauer et du Rhin et dans le Grosswoerth. Son état de conservation est favorable (SHNEC, 2021).

La Paludine commune (*Viviparus contectus*) est un gastéropode aquatique de taille remarquable qui habite des eaux courantes mais plutôt calmes et bien oxygénées. Elle fréquente les marais et les pièces d'eau temporaires riches en végétation. Sa répartition est Ouest paléarctique avec des populations disjointes en France. A l'échelle régionale, elle est actuellement documentée uniquement de la bande rhénane au nord de Strasbourg et du bassin de la Seine dans l'Aube. L'espèce est menacée par pollution conduisant à une eutrophisation et par la modification du régime d'écoulement des cours d'eau. Elle est largement répartie au sein de la RNN au sein de bras de cours d'eau différents. Elle semble néanmoins cantonnée aux bras présentant un certain courant (bras recevant un débit d'eau de la gravière sud) et sur les faciès les moins colmatés des bras morts. Son état de conservation est favorable (SHNEC, 2021).

La Planorbe de Linné (*Anisus spirorbis*) est un gastéropode aquatique qui vit dans les petites pièces d'eau permanentes ou temporaires, les zones marécageuses ou les prairies humides en plaine. De répartition Nord et Ouest européenne, elle est documentée actuellement à l'échelle régionale uniquement de la bande rhénane, de l'Illwald et du bassin de la Seine dans l'Aube. Elle est menacée par la réduction passée très importantes des surfaces en zone humide à l'échelle régionale, la pression anthropique sur les milieux restants (cultures intensives) et le changement climatique avec des problématiques de sécheresses accrues dans les milieux humides. Observée uniquement dans deux cariçaies mais relativement vastes au sein de bas-fond prairiaux. De nombreux habitats favorables sont présents dans le Delta de la Sauer. Son état de conservation est plutôt favorable (SHNEC, 2021).

La Bithynie nordique (*Bithynia leachii*) est un gastéropode aquatique qui habite les cours d'eau lents riches en végétation, bord des lacs, roselières, marais et fossés; sensible aux contaminations. Présente en Afrique du Nord, Europe jusqu'en Sibérie mais de manière disjointe; à l'échelle régionale elle est documentée de la plaine alluviale de la Moselle, de la Seine et de l'III, ainsi qu'au sein de la bande rhénane. Elle est menacée par la pollution par les intrants agricoles, industriels et les eaux usées. Dans la RNN, elle a été observée uniquement dans un bras mort du bois de Munchhausen malgré la présence de nombreux habitats favorable. Son état de conservation est défavorable dans la RNN, peut-être en raison d'une eutrophisation excessive des eaux de la RNN ou une sensibilité à un polluant (SHNEC, 2021).

La Mulette renflée (*Unio tumidus*) est une moule d'eau douce considérée principalement présente au niveau du bras Creil et de la Sauer où des coquilles sont régulièrement retrouvées. La prédation semble importante avec plusieurs dizaines de coquilles retrouvées en un seul passage. En l'absence de prospections en plongée, son état de conservation est indéterminé dans la RNN (SHNEC, 2021).

La Mulette épaisse (*Unio crassus*) est une moule d'eau douce observée dans la RNN en 2000 mais qui n'a pas fait l'objet de données récentes. Un prélèvement ADNe en 2019 (SDEA) a signalé la présence d'une population sur la Sauer en amont de la Réserve Naturelle. Il s'agit d'une espèce relativement sensible au colmatage du milieu par les sédiments fins. Le maintien d'une population dans la Réserve Naturelle sur des tronçons favorables de la Sauer n'est cependant pas exclu pour cette espèce discrète.

La Planorbe naine (*Anisus vorticulus*) est un des rares gastéropodes aquatiques inscrits à la Directive Habitat-Faune-Flore. Elle n'occupe que les eaux claires non polluées et plutôt riches en calcaire, stagnantes ou à faible courant. Ses habitats primaires sont représentés par les annexes alluviales des grands cours d'eau (bras mort, bras déconnecté, mare phréatique, etc.). De répartition paléarctique principalement présente au Centre et à l'Est de l'Europe, elle est historiquement documentée à l'échelle régionale au sein de la bande rhénane au nord de Strasbourg et notamment au sein de la RNN du delta de la Sauer et de la forêt d'Offendorf. Après des prospections ciblées avec absence d'observation de l'espèce (SHNEC 2020, SHNEC 2021), l'extinction régionale de l'espèce semble confirmée. La dégradation de l'habitat notamment par apport de nutriments, la perte de dynamique du Rhin et la disparition des annexes fluviales sont avancées. Dans la RNN, l'espèce n'a pas été observée depuis sa mention par Geissert (1994) et a probablement disparu. Les milieux lui correspondant au sein de la RNN sont impactés par un colmatage du substrat et une eutrophisation importante. A noter qu'une population fonctionnelle d'*Anisus vorticulus* est présente à quelques centaines de mètres à peine sur la commune allemande de Steinmauern (SHNEC, 2021).



Figure 40 : Localisation des sites potentiels à *Anisus vorticulus* et caractérisation : A = très bon, B = bon, C = inadéquat-mauvais (SHNEC, 2021)

Grands Branchiopodes

Les grands Branchiopodes forment un groupe peu étudié mais particulièrement menacé à l'échelle régionale, nationale et européenne. Deux espèces se développent dans les dépressions du Grosswoerth lors des inondations printanières et estivales prolongées. Elles ne sont observées que certaines années lorsque les conditions de mise en eau sont réunies. Leurs œufs ont la particularité de s'enkyster pour ne s'ouvrir que lors de conditions favorables. Ces formes de résistance permettent à ces espèces de se maintenir dans les milieux temporaires (VACHER et al, 2006). Limnadia lenticularis n'est actuellement connu en France que de quelques stations de la bande rhénane Nord dont la Réserve Naturelle du Delta de la Sauer constitue la principale population. Triops cancriformis est quant à lui un peu plus répandu en France mais reste très rare dans la moitié nord. Les populations du Grosswoerth sont les seules connues actuellement dans le quart nord-est de la France.

La découverte récente d'une nouvelle espèce de Branchiopodes pour l'Alsace (*Lynceus brachyurus*), à Seltz dans le marais du Rosstey à seulement 2,5 km de la Réserve Naturelle (DURR, 2021) montre que les connaissances régionales sur ce groupe sont encore lacunaires. L'espèce est à rechercher dans la Réserve Naturelle lors d'inondations en fin d'hiver-début de printemps, notamment dans le Grosswoerth et dans les milieux palustres des Hueberwiesenkoepfel.

Statuts de protection et Etat **Evaluation patrimoniale** menaces aille Pop. Resp. site Statut bio Etat Pop. ZNIEFF Rep. LRA LRN F. **Espèces** Dépressions Limnadia lenticularis 7 ? 2021 Rep 100 ΕN ΕN 4 +1 +2 du Limnadie de Hermann Grosswoerth Dépressions et Triops cancriformis flaques des ? ? 2021 NT 5 20 EN 3 Rep +1 +1 chemins du **Grand Triops** Grosswoerth

Tableau 16 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de Branchiopodes et de la responsabilité du site.

La Limnadie de Herrmann (*Limnadia lenticularis*) est un petit branchiopode bivalve dont la taille adulte peut atteindre jusqu'à 15 à 17 mm. Lorsque les conditions hydriques sont favorables (inondations printanières/estivales des dépressions), les œufs enkystés dans le sol se développent et forment des populations très importantes (plusieurs dizaines d'individus par mètre carré). Leur cycle de vie est court, il ne dépasse pas quelques semaines. L'année pluvieuse 2021 était particulièrement favorable à leur développement et un bilan stationnel a montré la présence de *Limnadia lenticularis* dans la presque totalité des dépressions du Grosswoerth. L'espèce n'a cependant pas été observé en dehors du Grosswoerth, dans les autres milieux ouverts ou milieux forestiers inondés.

Le *Triops cancriformis* est un branchiopode beaucoup plus grand qui peut atteindre jusqu'à une dizaine de cm de long. L'effectif de la population du Grosswoerth semble plus faible mais l'espèce est aussi plus difficile à observer, étant plutôt une espèce fouisseuse. L'espèce est présente dans les dépressions mais la présence de végétation rend sa détection plus délicate. On peut aussi la rencontrer dans les ornières en période de crue. L'impact de la circulation motorisée sur la population présente dans les flaques n'a pas été évaluée.

Poissons

L'Anguille d'Europe (Anguilla anguilla) est une espèce qui voit ses populations régresser dans toute l'Europe de façon alarmante. Cette chute est multifactorielle, surpêche au stade de civelles et forte mortalité au passage des usines hydroélectriques en dévalaison en sont les principales raisons.

Le Corégone (Coregonus sp.) est un poisson rare dans le Rhin. De jeunes individus ont été observés lors du suivi DCE en 2009 et 2021 dans la zone la plus profonde de la gravière Willersinn. L'espèce précise n'a pas pu être déterminée mais des prélèvements ont été réalisées en 2021 pour une analyse génétique. Une hypothèse est que cette fosse profonde constitue une zone de reproduction de l'espèce, ce qui serait tout à fait remarquable.

Tableau 17 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de Poissons et de la responsabilité du site.

				Etat			St	tatuts de me	protenace		et	Evalua	tion p	atrin	noniale
Espèces	Milieu	Dernière Obs.	Taille Pop.	Dynamique	Statut bio	Etat Pop.	DH	Protec. regl.	ZNIEFF	LRA	LRN	Intérêt patrimonial	Fct.	Rep.	Resp. site
Anguilla anguilla Anguille d'Europe	Creil, Hot, Sauer, Fahrgiessen	2003	1	•	1	•	-	-	20	CR	C R	4	-1	0	3
Cobitis taenia Loche de rivière	Creil, Hot, Willersinn	2021	?	?	Ind.	?	D H2	PN	20	VU	VU	2	+1	0	3
Esox lucius Brochet	Cours d'eau et plans d'eau	2021	3	\Rightarrow	Rep.	•	-	PN	20	VU	VU	2	+1	0	3
Coregonus sp. Corégone	Willersinn	2021	1	?	Ind.	?	-	-	-	NAi	-	4	+1	0	5

Mammifères

Tableau 18 : Synthèse de l'état des populations des espèces patrimoniales de Mammifères et de la responsabilité du site.

				Etat			Sta	tuts de me	protenace		et	Evalua	tion _l	oatrin	noniale
Espèces	Milieu	Dernière Obs.	Taille Pop.	Dynamique	Statut bio	Etat Pop.	НО	Protec. regl.	ZNIEFF	LRA	LRN	Intérêt patrimonial	Fct.	Rep.	Resp. site
Castor fiber Castor d'Eurasie	Rossmoerder et annexes	2021	1		Rep.	•	DH2, DH4	PN	10	VU	LC	2	+1	0	3
Lepus europaeus Lièvre d'Europe	Milieux ouverts	2017	?	?	Rep.	•	-	-	10	NT	LC	1	0	0	1
Mustela putorius Putois d'Europe	Milieux palustres	2017	?	?	Rep.	•	DH5	-	10	NT	LC	1	1	0	2

Le Castor d'Eurasie (Castor fiber) est de retour depuis 2003 sur la Sauer entre Seltz et Munchhausen. Des indices de présence sont depuis régulièrement observés. Depuis 2014, la reproduction dans la RNN est confirmée par l'observation d'un terrier-hutte sur la Sauer. En 2021, la RNN accueille probablement 3 territoires de Castor, identifiés par l'analyse de la répartition des traces et indices de présence.

Oiseaux

Le tableau ci-dessous recense les espèces d'oiseaux patrimoniales liées au site selon trois cas : les nicheurs certains et potentiels (Rep.), les hivernants potentiels (Hiv.) et les oiseaux migrateurs faisant halte sur le site (Migr.). Les autres espèces (observées en vol au-dessus du site, occasionnelles et autres cas non significatifs pour le site) ne sont pas listées.

				Etat			S	statuts d m	e prote enaces		et	Evalua	tion _l	oatrin	noniale
Espèces	Milieu	Dernière Obs.	Taille Pop.	Dynamique	Statut bio	Etat Pop.	НО	Protec. regl.	ZNIEFF	LRA	LRN	Intérêt patrimonial	Fct.	Rep.	Resp. site
					Nic	heurs			ı	ı		Т	ı		
Circus aeruginosus Busard des roseaux	Grandes roselières	2017	1		Rep.	•	DO1	PN	100	CR	NT	4	-1	+1	4
Acrocephalus schoenobaenus Phragmite des joncs	Grandes roselières	2018	3	\rightarrow	Migr.	•	-	PN	100	CR	LC	4	-1	+1	4
Locustella naevia Locustelle tachetée	Grandes roselières	2018	1		Rep.	•	-	PN	-	EN	NT	3	-1	+1	3
Bubo Bubo Grand-duc d'Europe	Forêt	2021	1		Rep.	•	DO1	PN	20	VU	LC	2	+1	+1	4
Accipiter gentilis Autour des palombes	Forêt	2020	1		Rep.	•	-	PN	-	VU	LC	2	+1	0	3
Alcedo atthis Martin-pêcheur d'Europe	Cours d'eau	2020	2	\Rightarrow	Rep.	•	DO1	PN	-	VU	NT	2	+1	0	3
Corvus corax Grand corbeau	Forêt	2021	1		Rep.	•	-	PN	10	VU	LC	2	+1	+1	4
Falco subbuteo Faucon hobereau	Milieux ouverts	2020	1		Rep.	•	-	PN	-	VU	LC	2	+1	0	3
Hippolais icterina Hypolaïs ictérine	Milieux ouverts	2020	1		Rep.	•	-	PN	5	VU	VU	2	0	+1	3
Lanius collurio Pie-grièche écorcheur	Milieux ouverts	2020	2	\Rightarrow	Rep.	•	DO1	PN	-	VU	NT	2	+1	0	3
Milvus migrans Milan noir	Forêt	2020	1		Rep.	•	DO1	PN	-	VU	LC	2	+1	+1	4
Pernis apivorus Bondrée apivore	Forêt	2020	1	\Rightarrow	Rep.	•	DO1	PN	5	VU	LC	2	+1	0	3
Picus canus Pic cendré	Forêt	2020	1		Rep.	•	DO1	PN	5	VU	EN	2	0	+1	3
Rallus aquaticus Râle d'eau	Roselières en eau	2020	1	\	Rep.	•	DO1	-	10	VU	NT	2	+1	+1	4
Tachybaptus ruficollis Grèbe castagneux	Eaux calmes	2020	1		Rep.	•	-	PN	10	VU	LC	2	0	+1	3
Turdus pilaris Grive litorne	Forêt	2020	?	\Rightarrow	Migr.	?	DO2	-	-	VU	LC	2	-1	0	1
Muscicapa striata Gobemouche gris	Forêt	2020	1	•	Rep.	•	-	PN	-	NT	NT	1	+1	0	2
Passer montanus Moineau friquet	Haies	2020	?		Rep.	?	-	PN	-	NT	EN	1	0	0	1
Phylloscopus trochilus Pouillot fitis	Forêt	2019	2		Rep.	•	-	PN	-	NT	NT	1	+1	0	2
Podiceps cristatus Grèbe huppé	Berges des eaux calmes	2020	1	•	Rep.	•		PN	-	NT	LC	1	+1	0	2
Poecile montanus Mésange boréale	Forêt	2020	?		Rep.	?	-	PN	-	NT	VU	1	+1	0	2
Sylvia curruca Fauvette babillarde	Forêt	2018	1	1	Rep.	•	-	PN	-	NT	LC	1	+1	0	2
Emberiza schoeniclus Bruant des roseaux	Roselières	2020	1		Rep.	•	-	PN	-	LC	EN	1	+1	0	2
Chloris chloris Verdier d'Europe	Haies	2020	1	\Rightarrow	Rep.	•	-	PN	-	LC	VU	1	+1	0	2
Ardea purpurea Héron pourpré	Roselières	2021	1		Rep.	•	DO1	PN	100	NAo	LC	2	-1	+2	3
Nycticorax nycticorax Bihoreau gris	Roselières	2020	1	\Rightarrow	Rep.	•	DO1	PN	100	DD	NT	2	-1	+2	3

					Hive	rnants							
Anas acuta	Eaux	2020	?	?	Hiv.	?	DO2,				NAb		
Canard pilet	calmes	2020			HIV.	ſ	DO3	-	-	-	INAD		
Anser anser	Milieux	2020	3	\Rightarrow	Hiv.	•	DO2,	-	-	NAi	VU		
Oie cendrée Anthus pratensis	ouverts Milieux						DO3						
Pipit farlouse	ouverts	2020	1	\Rightarrow	Hiv.	?	-	PN	10	VU	VU		
Anthus spinoletta	Milieux	2020	1	?	Hiv.	?	_	PN	20	CR	LC		
Pipit spioncelle	ouverts	2020		•	1117.	•	D00		20	OI V			
Aythya ferina Fuligule milouin	Eaux calmes	2020	1		Hiv.	•	DO2, DO3	-	20	CR	VU		
Aythya fuligula	Eaux	0000					DO2,		_	\//\			
Fuligule morillon	calmes	2020	2	\Rightarrow	Hiv.	•	DO3	-	5	VU	LC		
Botaurus stellaris Butor étoilé	Roselières	2019	1	?	Hiv.	•	DO1	PN	100	RE	VU		
Chroicocephalus ridibundus Mouette rieuse	Eaux calmes	2020	2	\Rightarrow	Hiv.	•	DO2	PN	-	EN	NT		
Circus cyaneus	Milieux	2020	1	•	Hiv.	•	DO1	PN		RE	LC		
Busard Saint-Martin	ouverts	2020	- 1	7	ı IIV.		1001	1 11		11	LO		
Cygnus cygnus Cygne chanteur	Eaux calmes	2021	2	\Rightarrow	Hiv.	•	DO1	PN	-	-	NAb		
Larus argentatus	Eaux	0000		^	111	_	D00	- DV			k : 		
Goéland argenté	calmes	2020	1	?	Hiv.	?	DO2	PN	-	-	NT		
Larus michahellis	Eaux	2020	1	?	Hiv.	?	DO2	PN	10	VU	LC		
Goéland leucophée Mergus merganser	calmes Eaux												
Harle bièvre	calmes	2020	1	\Rightarrow	Hiv.	•	DO2	PN	20	VU	NT		
Mareca penelope	Eaux	2020	1		Hiv.		DO2,	_	100	_	NAb		
Canard siffleur	calmes	2020			I IIV.		DO3		100	-	INAU		
Mareca strepera Canard chipeau	Eaux calmes	2020	?		Hiv.	?	DO2	-	20	CR	LC		
Phalacrocorax carbo	Eaux	0000						DNI	40	NIT	1.0		
Grand cormoran	calmes	2020	2	\rightarrow	Hiv.	•	-	PN	10	NT	LC		
Vanellus vanellus	Milieux	2020	1	?	Hiv.	•	DO2	-	10	EN	NT		
Vanneau huppé	ouverts				Miar	ateurs							
Acanthis flammea	Forêt	2019	1			?		DNI	100		\/		
Sizerin flammé	Forêt	2018	1	?	Migr.	ſ	-	PN	100	-	VU		
Actitis hypoleucos	Vasières	2020	1		Migr.	?	_	PN	-	RE	NT		
Chevalier guignette Acrocephalus arundinaceus													
Rousserolle turdoïde	Roselières	2018	1		Migr.	•	-	PN	100	CR	VU		
Alauda arvensis	Milieux	2020	1		Migr.	?	DO2		_	NT	NT		
Alouette des champs	ouverts Eaux						DO2,						
Anas crecca Sarcelle d'hiver	calmes	2020	1		Migr.	•	DO2, DO3	-	100	CR	VU		
Carduelis carduelis	Forêt	2020	2		Migr.		-	PN	_	LC	VU		
Chardonneret élégant	i Ulet	2020			wiigi.			FIN .		LO	٧٠		
Charadrius dubius Petit gravelot	Vasières	2020	2	\Rightarrow	Migr.	•	-	PN	10	VU	LC		
Chlidonias niger	Eaux	2010	4	<u> </u>	M:	2	DO1	DNI		DE			
Guifette noire	calmes	2019	1	\Rightarrow	Migr.	?	DO1	PN	-	RE	EN		
Emberiza citrinella Bruant jaune	Haies	2020	1		Migr	•	-	PN	_	VU	VU		
Falco peregrinus Faucon pèlerin	Forêt	2020	1	?	Migr.	?	DO1	PN	20	VU	LC		
Ficedula hypoleuca Gobemouche noir	Forêt	2020	1		Migr.	?	-	PN	-	NT	VU		
Gallinago gallinago Bécassine des marais	Vasières	2020	1		Migr.	•	DO2, DO3	-	-	RE	CR		
Grus grus Grue cendrée	Milieux ouverts	2020	1		Migr.	•	DO3	PN	100	-	CR		
Haliaeetus albicilla	Cours												
Pygargue à queue blanche	d'eau	2018	1	?	Migr.	?	DO1	PN	-	-	CR		

		ı					1		1	1			
Jynx torquilla Torcol fourmilier	Haies	2020	1	\Rightarrow	Migr.	•	-	PN	-	NT	LC		
Lanius excubitor	Milieux	2020	1	?	Migr.	?	_	PN	100	CR	EN		
Pie-grièche grise	ouverts	2020		ſ	wigi.	ſ	_	FIN	100	CK	LIN		
Larus canus Goéland cendré	Eaux calmes	2020	1	?	Migr.	?	DO2	PN	-	NAo	EN		
Lullula arborea	Milieux			_									
Alouette lulu	ouverts	2019	1		Migr.	?	DO1	PN	10	VU	LC		
Luscinia svecica Gorgebleue à miroir	Forêt	2018	1		Migr.	•	DO1	PN	100	CR	LC		
<i>Merops apiaster</i> Guêpier d'Europe	Forêt, milieux ouverts	2021	2	?	Migr.	•	-	PN	100	CR	LC		
Milvus milvus Milan roval	Milieux ouverts	2020	1	?	Migr.	?	DO1	PN	100	EN	VU		
Numenius arquata	Milieux	2018			Minn		DO2		100	CR	VU		
Courlis cendré	ouverts	2018	1		Migr.	•	DO2	-	100	CR	VU		
Podiceps auritus	Eaux	2020	1	?	Migr.	?	DO1	PN	_	_			
Grèbe esclavon	calmes	2020		•	wiigi .	:	DOT	1 11		_			
Podiceps grisegena	Eaux	2013	1	\rightarrow	Migr.	?	_	PN	_	_	CR		
Grèbe jougris	calmes												
Pyrrhula pyrrhula Bouvreuil pivoine	Forêt	2020	1		Migr	•	-	PN	-	NT	VU		
Remiz pendulinus Rémiz penduline	Roselières	2020	1		Migr.	•	-	PN	-	RE	CR		
Spatula querquedula Sarcelle d'été	Eaux calmes	2019	1	?	Migr.	?	DO2	-	-	NAo	VU		
Spinus spinus Tarin des aulnes	Ripisylves	2020	2	?	Migr.	?	-	PN	20	CR	LC		
Sterna hirundo Sterne pierregarin	Cours d'eau	2020	1	\Rightarrow	Migr.	•	DO1	PN	10	EN	LC		
Sternula albifrons Sterne naine	Cours d'eau	2017	1	?	Migr.	?	DO1	PN	-	RE	LC		
Streptopelia turtur Tourterelle des bois	Forêt	2020	1		Migr.	•	DO2	-	-	NT	VU		
Tringa ochropus Chevalier culblanc	Vasières	2020	1		Migr.	?	-	PN	100	-	-		
Tringa totanus Chevalier gambette	Vasières	2018	1	?	Migr.	?	DO2	-	-	RE	LC		

Données sensibles non disponibles dans la version grand public du plan de gestion

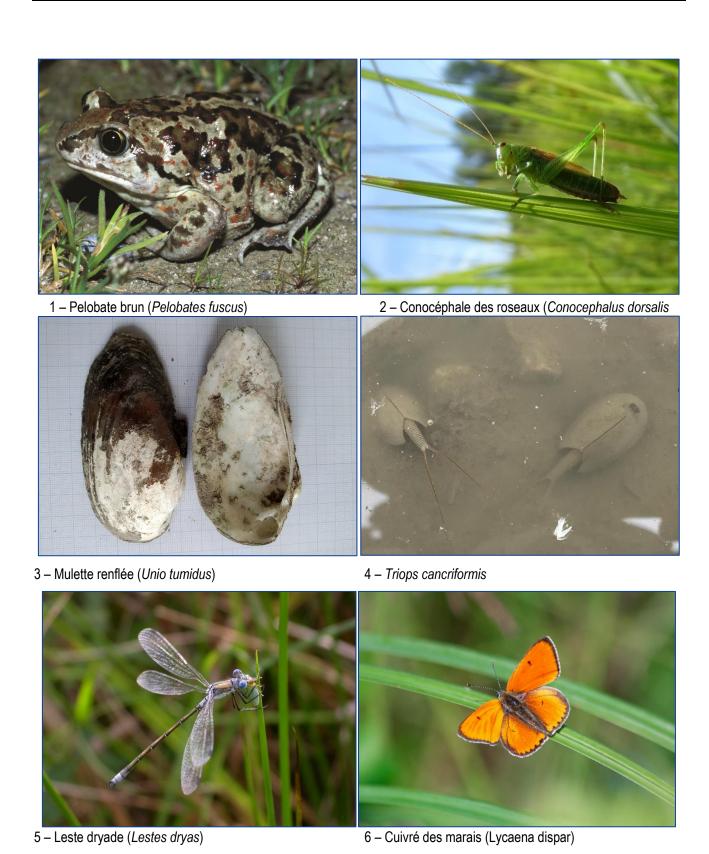


Figure 41 : Illustrations de quelques espèces patrimoniales de la faune















> Espèces patrimoniales de la fonge

La fonge de la Réserve Naturelle n'a pas encore fait l'objet d'un inventaire approfondi.

> Espèces exotiques envahissantes

Les milieux alluviaux forment des portes d'entrée dans les écosystèmes indigènes pour les espèces exotiques envahissantes (EEE). Plusieurs EEE aujourd'hui fortement répandues au bord des grands fleuves, se développent dans les milieux terrestres et aquatiques du Delta de la Sauer. Par ailleurs, la Réserve Naturelle est particulièrement sensible à l'implantation d'EEE émergentes. D'autre part, certaines espèces sont aujourd'hui intégrées au cortège floristique actuel comme c'est le cas de l'élodée du Canada et de Nuttall par exemple.

Ne sont représentées sur la Figure 49 que les principales stations de plantes exotiques envahissantes. Certaines espèces quasi-omniprésentes et difficilement cartographiables comme les solidages, les balsamines, les élodées n'y figurent pas.

Tableau 19 : EEE de la flore de la RNN selon la liste catégorisée des EEE du Grand Est (DUVAL, 2020)

Plante Exotique Envahissante émergente	Plante Exotique Envahissante implantée	Plante Exotique potentiellement envahissante
- Azolle fausse fougère (Azolla filiculoides) - Elodée commune (Elodea callitrichoides) - Lenticule à turion (Lemna turionifera) - Lenticule minuscule (Lemna minuta) - Mimule tacheté (Erythrante guttata)	- Aster à feuilles lancéolées (Symphotrichum lanceolatum) - Balsamine de l'Himalaya (Impatiens glandulifera) - Balsamine à petite fleur (Impatiens parviflora) - Elodée du canada (Elodea canadensis) - Elodée de Nuttall (Elodea nutalli) - Erable negundo (Acer negundo) - Jonc grêle (Juncus tenuis) - Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia) - Solidage géant (Solidago gigantea) - Vergerette du canada (Erigeron canadensis)	- Raisin d'Amérique (<i>Phytolacca</i> americana) - Vigne vierge (<i>Parthenocissus</i> quinquefolia)

> Flore exotique envahissante :

- Aster à feuilles lancéolées (Symphotrichum lanceolatum)

L'espèce a été observée dans le Grosswoerth en 1992, puis est signalée en 1994 et 2004 sans précision de localisation et enfin en 2017 en bordure de la digue Nord de la Willersinn. Elle n'a pas été réobservée en 2021 sur ces stations. L'espèce a été observée en 2022 en grande quantité dans la strate herbacée de la saulaie têtard du Bois de Munchhausen ainsi que dans les vasières du Felsengrund.

Balsamine de l'Himalaya (Impatiens glandulifera)

La Balsamine de l'Himalaya est présente dans les milieux rhénans depuis le début du XX^{ème} siècle et fait désormais partie de la phytocénose locale, où elle est fréquente dans la strate herbacée des dépressions de la forêt alluviale. Elle ne présente pas de menace sur les milieux ouverts dès lors qu'ils sont régulièrement entretenus.

- Balsamine à petite fleur (*Impatiens parviflora*)

Cf. ci-dessus.

Bident feuilli (Bidens frondosa).

Cette espèce a été observée 12 fois dans la RNN entre 1990 et 2004. Elle est localisée sur les vasières et fait probablement l'objet d'une sous-observation depuis 2004.

- Buddleja de David (*Buddleja davidii*) (hors RNN)

Cette espèce est présente au Sud de la RNN sur les tas de gravats en bordure de la D28 au niveau du pont de la Sauer de Seltz.

- Jonc grêle (*Juncus tenuis*)

L'espèce est signalée en 2009 des berges de l'ancienne gravière du Grosswoerth. Elle n'y a pas été réobservée en 2021.

- Renouée du Japon (Reynoutria japonica)

Cette espèce a été observée pour la première fois en 2021 dans le bois de Munchhausen à quelques mètres du chemin en pied de digue du Rhin. L'espèce forme dans ce secteur un chapelet de tâches plus ou moins importantes, certaines pouvant atteindre quelques ares. Etant donné l'importance de cette population, la Renouée du Japon doit y être implantée depuis plusieurs années.

En 2021, la renouée du Japon est également bien implantée sur les deux rives de la Sauer entre la confluence Sauer-Seltzbach et Sauer-Fahrgiessen; et en bordure de la D28 entre la Sauer et le Fahrgiessen. Ces stations sont situées en dehors de la Réserve Naturelle mais risquent rapidement de provoquer des colonisations de la Sauer aval puis de se répandre dans l'espace protégé si aucune opération de lutte n'est menée.

- Lenticule à turion (Lemna turionifera)

Cette espèce a été observée dans un tapis de Lemnacées du Dreckwinckel amont (en hautes-eaux) en compagnie de Lemna minor, Lemna trisulca et Spirodela Polyrhiza.

- Lenticule minuscule (*Lemna minuta*)

Cette espèce a été observée depuis 2003 dans les cours d'eau de la Réserve Naturelle. Bien que présente, elle ne semble pas en l'état actuel provoquer une menace directe pour les habitats aquatiques du Delta de la Sauer.

- Erable negundo (Acer negundo)

Cette espèce a été observée pour la première fois en 2014 sur les rives de la Sauer. Les quelques individus signalés se situent au niveau de la diffluence de la Sauer avec le Felsengrund. Cette espèce recherche les ripisylves et les dépressions qui correspondent globalement à la niche écologique du Saule blanc (*Salix alba*). Une fois installé en population importante, l'Erable negundo se régénère en des formations mono-spécifiques et devient très difficile à éradiquer.

- Azolle fausse fougère (Azolla filiculoides)

Les lentilles d'eau exotiques envahissantes comme *l'Azolla filiculoides*, *Lemna minuta* et *Lemna turionifera* ont colonisé depuis les années 1980 les eaux du Rhin. Elles peuvent former des peuplements denses bloquant l'accès à la lumière et perturbant ainsi les échanges air-eau de l'hydrosystème. Toutefois, la prolifération de lentilles d'eau indigènes telles que *Lemna minor* et *Spirodela polyrhiza* fait partie du fonctionnement normal des habitats aquatiques stagnants (Natura 2000 : 3150) qui composent les bras du Delta de la Sauer. Ainsi, les lentilles d'eau exotiques envahissantes ne semblent pas à ce jour avoir un impact négatif sur les habitats de la Réserve Naturelle. L'espèce a été observée en très faible abondance dans le bras du Felsengrund en août 2021 et en tapis très dense sur le Kleinrhein en décembre 2021.

- Elodée commune (Elodea callitrichoides)

Cette espèce est documentée dans la RNN depuis 1992. Depuis, elle est régulièrement observée dans les suivis de la végétation aquatique.

- Elodée du canada (Elodea canadensis)

Cette espèce est documentée dans la RNN depuis 1992. Depuis, elle est régulièrement observée dans les suivis de la végétation aquatique.

- Elodée de Nuttall (*Elodea nutalli*)

Cette espèce est documentée dans la RNN depuis 1992. Depuis, elle est régulièrement observée dans les suivis de la végétation aquatique. Aujourd'hui, les élodées sont présentes dans la plupart des cours d'eau alsacien où elles sont en cours d'intégration à la phytocénose locale. Les proliférations de populations monospécifiques d'élodées peuvent entraîner des dysfonctionnements des milieux aquatiques, telles des anoxies périodiques. Elles entrent aussi en compétition avec les espèces indigènes.

- Mimule tacheté (*Erythrante guttata*)

L'espèce est documentée de la RNN en 2004 sans précision de localisation. Elle n'a pas été observée depuis.

- Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*)

L'espèce a été observée une première fois dans la Réserve Naturelle en 2016 et 2017 au niveau des saules têtards du Hot (plus de 100 individus) et en 2017 dans la grande roselière du Grosswoerth (une dizaine d'individus). Aucune lutte n'a été menée mais l'espèce n'a plus été revue en 2018, ni les années suivantes. Une inondation prolongée des sites colonisées joue probablement le rôle de facteur limitant pour son installation dans la Réserve Naturelle.

En 2021, l'espèce est implantée hors RNN dans la Forêt de Seltz sur la terrasse quaternaire en bordure de chemins forestiers (plusieurs dizaines d'individus), et sur la rive droite de la Sauer entre la confluence Sauer-Seltzbach et Sauer-Fahrgiessen. Ces deux stations sont susceptibles de provoquer de nouvelles vagues de colonisations dans la Réserve Naturelle.

- Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia)

Le Robinier faux-acacia est présent dans la Réserve Naturelle le long de la piste cyclable (quelques individus) à l'Ouest de la Willersinn, en bordure des étangs de Munchhausen, sur le talus de la terrasse quaternaire le long de la Sauer, du Felsengrund et dans un jardin privé à quelques pas du Pont de la Sauer à Munchhausen. L'espèce s'est principalement installée sur des milieux remaniés lors de travaux avant le classement en Réserve Naturelle mais ne semble pas être dans une dynamique de colonisation des milieux forestiers du Delta de la Sauer, où elle subit la forte compétition de la forêt rhénane. En l'état actuel, le Robinier ne présente pas une menace pour la forêt alluviale du Delta de la Sauer.

- Solidage géant (Solidago gigantea)

Le Solidage est présent dans les milieux rhénans depuis le début du XXème siècle. Cette espèce s'installe dans les milieux ouverts en friche. Dans la Réserve Naturelle, cette espèce menace notamment les pelouses sèches des diguettes si elles ne sont pas régulièrement entretenues et peut s'installer dans les zones refuges et les prairies à molinie fauchées tardivement.

- Vergerette annuelle (Erigeron annuus)

La Vergerette annuelle est signalée depuis 1994 dans la Réserve Naturelle. Elle est présente dans les ourlets et mégaphorbiaies eutrophisées à Solidage, généralement en bordure de chemin dans les secteurs non régulièrement entretenus par fauche ou broyage. L'entretien des milieux ouverts (prairies, diguettes, etc...) empêche son extension dans la Réserve Naturelle.

- Vergerette du canada (Erigeron canadensis)

L'*Erigeron canadensis* n'a été signalée qu'une seule fois dans la Réserve Naturelle en 2004. C'est une espèce présente notamment dans les cultures agricoles en friche. Elle ne s'implante pas dans les milieux ouverts entretenus et ne présente donc pas une menace pour la flore de la Réserve Naturelle.

- Vigne vierge (Parthenocissus guinquefolia)

La Vigne vierge est observée 2 fois en 2021 dans la Réserve Naturelle au niveau de la D28 (une dizaine de pieds) en lisière Sud des Hueberwiesenkoepfel, et au niveau de l'entrée du Grosswoerth en lisière. Elle est également présente (hors Réserve Naturelle) sur la rive droite de la Sauer (une quinzaine de pieds) en lisière du parking situé directement à l'Est du pont de la Sauer de Seltz.

> Faune exotique envahissante :

- Carpe amour (Ctenopharyngodon idella)

Observée une seule fois en 2019. Probablement issue d'une introduction volontaire, sa reproduction ne semble pas possible en France à ce jour. Les individus sont certainement issus d'étangs privés bordant la Sauer et libérés par la montée des eaux lors des crues.

Bernache du Canada (Branta canadensis)

La Bernache du Canada est observée dans la RNN depuis 2001. Elle est actuellement dans une dynamique positive.

- Corbicule asiatique (Corbicula fluminea)

Cette espèce est présente dans la RNN parfois en abondance dans les secteurs bien connectés au Rhin. Par la compétition qu'elle engendre avec les bivalves locaux, cette espèce représente une menace pour la conservation des Unionidés.

- Ecrevisse américaine (Faxonius limosus)

Cette espèce a été observée 5 fois entre 2003 et 2021. Elle est bien présente dans les cours d'eau et plans d'eau de la Réserve Naturelle (Willersinn, Creil, gravière du Grosswoerth).

- Gobie de Kessler (Ponticola kessleri)

Ce poisson provient du bassin pontien et colonise les eaux du Rhin et de la plupart de l'Alsace depuis les années 2010.

- Gobie à tâche noir (Neogobius melanostomus)

Ce poisson provient du bassin pontien et colonise les eaux du Rhin et de la plupart de l'Alsace depuis les années 2010.

Hydrobie des antipodes (Potamopyrgus antipodarum)

L'espèce est présente dans les habitats aquatiques de la RNN.

- Limnée tronquée (Galba truncatula)

L'espèce est observée en 2021 dans plusieurs habitats aquatiques et palustres de la RNN.

- Moule zébrée (Dreissena polymorpha)

Cette moule est signalée depuis 2014 dans la RNN. Elle se développe sur des supports de type graviers, valves d'autres mollusques, branches et embâcles immergées. On peut l'observer en abondance sur les berges de la gravière Willersinn et dans le Creil amont. L'état des populations non visibles (subaquatiques) n'a pas été évalué. Bien que participant en part importante à la filtration des eaux, cette espèce tout comme la Moule quagga représente une menace pour les bivalves indigènes puisqu'elle peut utiliser comme support les valves d'*Unio sp.* qui dépassent des sédiments. Dans ces cas-là elle agit en compétition directe avec les *Unio sp.* patrimoniaux.

- Moule quagga (*Dreissena rostriformis bugensis*)

L'espèce est documentée dans la RNN depuis 2014.

- Ouette d'Egypte (*Alopochen aegyptiaca*)

L'Ouette d'Egypte est observée dans la RNN depuis 2004. Elle est actuellement dans une dynamique d'expansion. Elle niche dans d'anciens nids de cigognes.

- Perche soleil (*Lepomis gibbosus*)

L'espèce a été observée 5 fois entre 2003 et 2019. Elle est bien présente et se reproduit dans les plans d'eau de la Réserve Naturelle, notamment les étangs de Munchhausen et la gravière Willersinn.

- Physe voyageuse (*Physella acuta*)

L'espèce est observée en 2018, 2020 et 2021 dans la plupart des habitats aquatiques de la RNN.

- Ragondin (Myocastor covpus)

L'espèce a été observé 48 fois dans la Réserve Naturelle entre 1996 et 2020. Il semble bien implanté dans le Delta de la Sauer.

Rat musqué (Ondatra zibethicus)

Le Rat musqué montre sa présence dans la Réserve Naturelle en grande partie à cause des restes de repas. De nombreuses valves prédatées de mulettes (*Unio tumidus* et *Unio pictorum*) sont en effet régulièrement observées sur les berges du Creil. La quantité consommée semble conséquente et régulière en période de basses-eaux (plusieurs dizaines de valves par tas). Nous ne connaissons pas l'impact de ces prélèvements sur les populations de ces mollusques patrimoniaux.

- Silure glane (Silurus glanis)

Le Silure a été observé 3 fois en 2003, 2015 et 2021, dans la gravière Willersinn dans le cadre du suivi DCE.

Tortue de Floride (Trachemys scripta)

L'espèce a été observée 3 fois dans la RNN en 2014, 2016 et 2018.

- Jussies (Ludwigia sp.);
- la Crassule de Helm (Crassula helmsii);
- l'Anodonte chinoise (Sinanodonta woodiana).

Ces espèces colonisent des mares, plans d'eau et annexes fluviales lenthiques très semblables aux milieux naturels du Delta de la Sauer. La Crassule de Helm est d'ailleurs documentée à Leutenheim depuis 2019 – dans une mare temporairement reliée au système hydraulique de la Sauer en amont de la Réserve Naturelle. Le risque de colonisation de cette espèce via la Sauer est très élevé. Ces espèces méritent une vigilance particulière.

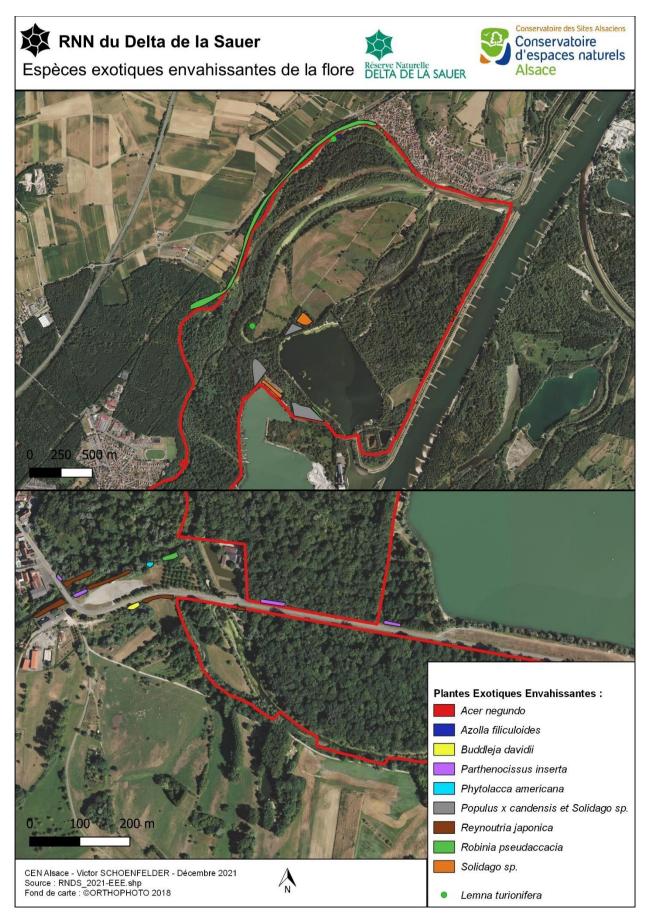


Figure 49 : Cartographie des Plantes Exotiques Envahissantes

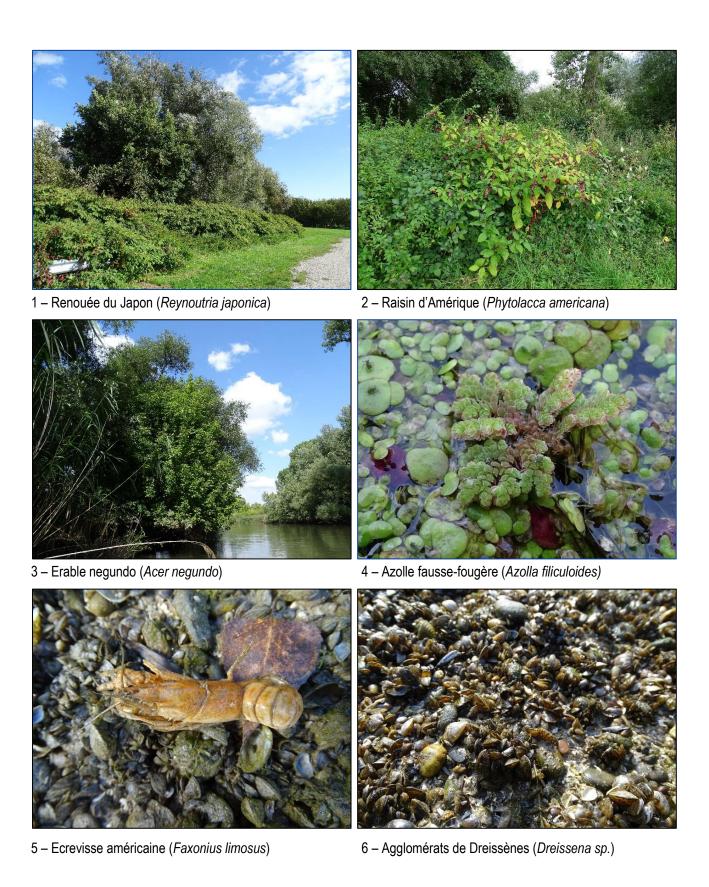


Figure 50 : Illustration de quelques espèces exotiques envahissantes

A. 3. CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTUREL

A. 3. 1. PATRIMOINE CULTUREL, PAYSAGER, ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE

> Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel du Delta de la Sauer, parmi les milieux rhénans les plus préservés de la bande rhénane, a été immortalisé dans le film « Vieux métiers de Munchhausen » réalisé par François STEIMER et produit par l'Association des Amis du Delta de la Sauer dans les années 1980.

Jusqu'à cette période-là, le Delta de la Sauer a accueilli parmi les derniers pêcheurs professionnels sur le cours du Rhin. Cette pêche traditionnelle utilisait des filets et nasses. Elle a beaucoup influencé la culture des habitants de Seltz et Munchhausen. Des extraits du documentaire « Vieux métiers de Munchhausen » mettent en évidence cette pratique :

« Léon DUPONT, fils de Joseph, son oncle Victor SCHMITT et Albert GABEL, ne pêchent plus qu'à certains moments de l'année. Ils sont les deux derniers professionnels à pêcher au filet, ce qui ne les empêche pas de poser des nasses [...]. Mais la pêche est pour eux bien autre chose que la seule capture du poisson. Les professionnels passent plus de temps à préparer avec leur famille la pêche qu'à pêcher. Il faut tout faire soi-même : tricoter les filets, construire et entretenir les viviers en bois, fabriquer les nasses désormais en fil de fer, parce que les rats musqués ont rapidement raison des mailles tricotées. Il faut intensément surveiller les lots de pêche où sévit le braconnage. Et si l'usage des filets séchant entre les peupliers a disparu du paysage, c'est que les pêcheurs n'ont d'autres choix que de les ramener à la maison pour éviter les vols. En hiver, les pêcheurs professionnels effectuent plusieurs sorties en fonction du niveau d'eau. Au lever du jour, dans les brumes froides et humides, ils jettent leurs filets qui peuvent atteindre jusqu'à 140m de large et 3m de haut. A la nasse, qu'on dispose toujours à la pointe de l'angle des barrages à poissons, on pêche pendant quatre à huit semaines en été [...] Dans leur propre intérêt, qui est celui de l'équilibre naturel, les pêcheurs professionnels veillent à ne pas prélever trop de poissons et à épargner scrupuleusement les frayères naturelles nombreuses autour de la Sauer. »

« Le grand-père de Léon DUPONT, Xavier, qui ne vivait que de la pêche était sorti seul pour la dernière fois à 85 ans, C'est d'ailleurs lui qui a assisté à la capture de l'un des derniers esturgeons du Rhin vers 1890. L'énorme prise fut ramenée au village sur une charrette à ridelles, trop petite à cet effet, si bien que la queue du poisson traînait par terre. Joseph, fils de Xavier, devenu pêcheur professionnel à son tour, a pris ses deux derniers saumons dans les années trente. »

Les barques à fond plat traditionnelles forme aussi une partie de l'identité culturel local. Seltz et Munchhausen figurent parmi les rares villages du rhénan ou leur fabrication et leur utilisation sont encore fréquentes.

Enfin, la très forte présence de saules têtards dans la Réserve Naturelle (entre 3 000 à 4 000) s'explique par des activités anciennes liées aux divers usages traditionnels de ce bois : vanneries, bois de chauffe, fascines pour la stabilisation des berges, fabrication de sabots...



Figure 51 : Vue sur le clocher de Munchhausen depuis le Grosswoerth (janvier 2021)

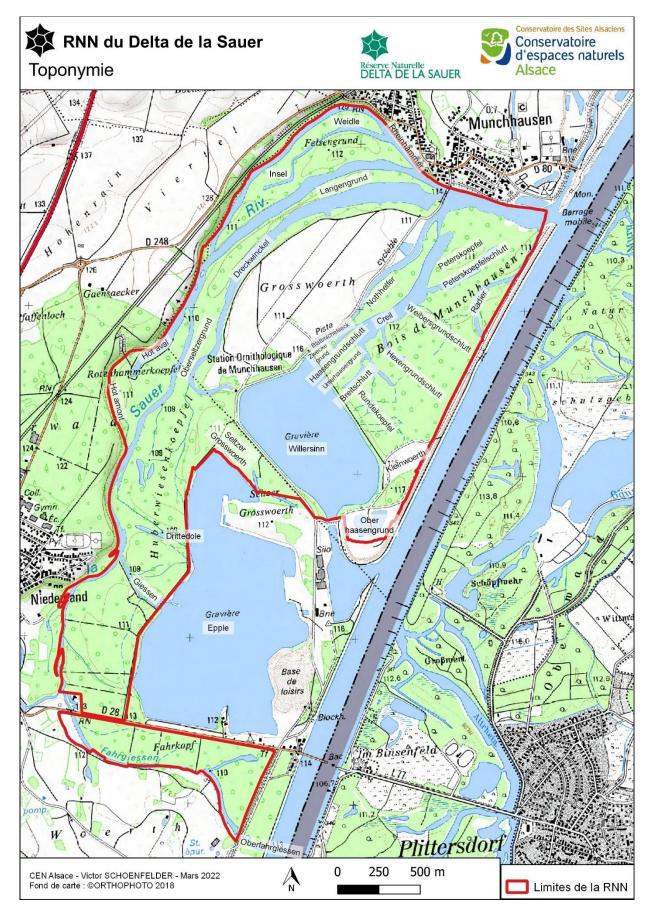


Figure 52 : Toponymie de la Réserve Naturelle

> Patrimoine paysager

La Réserve Naturelle offre des paysages typiques des milieux rhénans alternant milieux ouverts, boisements et vastes étendues d'eau. Lors des hautes-eaux, une grande partie du site est inondée, ce qui participe à la formation d'un paysage fluvial préservé.

Les saules têtards du site figurent parmi les plus prestigieuses d'Alsace.

Enfin, la proximité de la terrasse plio-quaternaire permet d'avoir une vue d'ensemble sur les milieux alluviaux, phénomène rare dans les milieux rhénans alsaciens.

Patrimoine historique

Le secteur de Seltz est un site à l'histoire très ancienne. La ville est un centre important dès la Protohistoire (âge du bronze et âge du fer) comme le montrent les nécropoles tumulaires de la forêt de Seltz sur la terrasse plio-quaternaire. A la période romaine, *Saletio* devient une forteresse sur la frontière rhénane. Au haut moyen-âge, les empereurs francs y possèdent une villa. Au Xème siècle, l'abbaye de Seltz est fondée par Adélaïde de Bourgogne, épouse d'Otton ler le premier empereur romain germanique. L'abbaye est détruite par une crue du Rhin en 1307 puis rebâtie. La ville de Seltz reste influente dans l'histoire locale tout au long du bas moyen-âge, de la renaissance, puis de la période moderne.

Cette riche histoire s'explique par l'existence d'un axe de passage à gué sur le Rhin utilisé dès la protohistoire. Celui-ci a pu être mis en évidence par les données archéologiques de dépôts de mobilier en contexte fluvial et par l'alignement des nécropoles tumulaires en rive gauche et en rive droite. Il est confirmé par les sources historiques écrites (LASSERE, 2019).

Situé dans l'ancien lit actif du fleuve, la Réserve Naturelle en elle-même ne comprend pas de vestiges archéologiques connus ni de bâtiment inventorié à l'inventaire des sites historiques. Toutefois, plusieurs structures témoignent de l'histoire moderne du fleuve :

- Les diguettes du Grosswoerth, construites peu après la rectification de Tulla pour gagner des terres agricoles sur le fleuve, ces digues « d'été » (Sommerdeich) abritent une grande surface agricole submersible seulement lors de fortes crues qui interviennent plutôt en hiver. C'est le seul cas de polder agricole en Alsace mais elles sont relativement fréquentes en Rhénanie-Palatinat et en Hesse, notamment entre Spire-Wormes-Mayence (CARBIENER et DILLMANN, 1985).
- Des anciennes bornes en grès qui séparent les bans communaux de Seltz et Munchhausen sont encore visibles dans certains peuplements forestiers.

A. 3. 2. INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET CHEMINS

A. 3. 2. 1. Infrastructures

Les infrastructures se situant dans la RNN sont listées dans les Tableau 20 et Tableau 21.

Tableau 20 : Liste des infrastructures et ouvrages hydrauliques impactant la Réserve Naturelle

Ouvrage	Propriétaire	Gestionnaire	Remarque	Illustration
Prise d'eau du Kleinrhein sur la digue de correction du Rhin	Communauté de communes de la plaine du Rhin sur le Domaine Public Fluvial (DPF)	VNF transmission au SDEA en cours	Ouvrage cadre ouvert en permanence.	/
Ouvrage à vanne du Kleinrhein sur la digue des hautes-eaux	Communauté de communes de la plaine du Rhin sur un terrain privé sur un ouvrage de l'Etat	VNF pour le compte de la communauté de communes sur la base d'une convention de gestion déchue	Gestion actuelle: Ouverture des vannes jusqu'à environ 3 000 m³/s à Iffezheim. Fermeture à un seuil inférieur si la Sauer est aussi en crue.	/
Prise d'eau du Fahrgiessen sur la digue de correction du Rhin	Communauté de communes de la plaine du Rhin sur le DPF	VNF transmission au SDEA en cours	Ouvrage cadre ouvert en permanence.	/
Ouvrage à vanne du Fahrgiessen sur la digue des hauteseaux	Communauté de communes de la plaine du Rhin sur un terrain privé sur un ouvrage de l'Etat	VNF pour le compte de la communauté de communes sur la base d'une convention de gestion déchue	Gestion actuelle: Ouverture des vannes jusqu'à environ 3 000 m³/s à Iffezheim. Fermeture à un seuil inférieur si la Sauer est aussi en crue.	/
Digues des hautes-eaux hors RNN	Etat	VNF	1	I

Ouvrage à vanne du Fahrgiessen sur la D28 hors RNN	Communauté de communes	AAPPMA de Seltz	Gestion actuelle : Ouverture ou fermeture pour maintien artificiel d'un niveau d'eau dans le Fahrgiessen pour le fraie des poissons. Gestion souhaitée : Ouverture toute l'année.	
Ouvrage à vanne du Giessen hors RNN	AAPPMA de Seltz	AAPPMA de Seltz	Gestion actuelle : Ouvert la plupart du temps. Fermeture pour maintenir des niveaux hauts dans les bras pour la reproduction piscicole.	
Ouvrage à vanne du Niedersand hors RNN	AAPPMA de Seltz	AAPPMA de Seltz	Gestion actuelle : Ouvert la plupart du temps. Fermeture pour maintenir des niveaux hauts dans les bras pour la reproduction piscicole.	
Buse du Seltzergrossw oerth	Commune de Seltz	AAPPMA de Seltz	1	
Buses du Hot	Commune de Seltz	I	Potentiel projet d'aménagement de gué dans le cadre de la restauration du Hot	

Buse du Dreckwinckel	Commune de Munchhausen	I	1	
Diguettes du Grosswoerth	Commune de Munchhausen	Commune de Munchhausen	NB: Ces diguettes sont statutairement considérées comme remblai en zone inondable. Ne concerne pas la compétence GEMAPI. Problématique d'une intervention en cas de rupture de digue. La dernière rupture a eu lieu dans les années 1980. Le risque de rupture s'est réduit depuis les aménagements de 1993.	
Ouvrages à vannes sur la diguette Est du Grosswoerth (4 vannes)	Commune de Munchhausen	Commune de Munchhausen	Ouvrages à réparer pour permettre leur manœuvre en cas de crue exceptionnelle pour diminuer la pression sur les diguettes.	
Digue de la gravière Willersinn	Commune de Munchhausen	1	NB: Cette digue est statutairement considérée comme remblai en zone inondable. Ne concerne pas la compétence GEMAPI. Possibles projets de dérasement pour ouverture sur le Creil.	1

			Costion actuelle :	
Ouvrage à vanne de prise d'eau de la Willersinn sur le Port de Seltz	Service de la Navigation de Strasbourg	VNF	Gestion actuelle: Ouvert au maximum en toute situation (même lors de la crue de 1999) Fermé qu'en cas de pollution sur le Rhin. Le cas ne s'est présenté qu'une seule fois depuis sa création.	
Buses du Haasengrund schlutt sur la Willersinnn	Commune de Munchhausen	/	Projet d'augmenter la prise d'eau sur la Willersinn (ouvrage-cadre, dérasement, gué, etc)	
Buses du Breitschlutt sur la Willersinn	Commune de Munchhausen	1	Projet d'augmenter la prise d'eau sur la Willersinn (ouvrage-cadre, dérasement, gué, etc)	
Prise d'eau du Radier sur la digue de correction du Rhin	Etat sur le DPF	VNF transmission au SDEA en cours	1	/
Ouvrage à vanne du Radier sur la digue tiroir de Seltz-Munchhausen hors RNN	Etat A cheval sur le domaine public fluvial et la commune de Munchhausen	VNF	Gestion actuelle: Ouvert au maximum jusqu'à environ 3 000 m³/s à iffezheim Depuis 2018, ouverture lors des crues de plus de 3 000 m³/s pour tenter un effet de chasse des sédiments au niveau du barrage à clapet.	
Barrage à clapet hors RNN	Etat sur le DPF	VNF	Gestion actuelle : Fermé à partir de 3 000 m³/s à Iffezheim.	1
Seuil 1 hors RNN	Etat	VNF	1	1
Seuil 2 hors RNN	Etat	VNF	1	1

Tableau 21: Liste des infrastructures non hydrauliques dans la RNN

Infrastructure	Propriétaire	Entretien courant	
Pont de la Sauer	Commune de Munchhausen	Commune de Munchhausen	
Piste cyclable	Collectivité Européenne d'Alsace	CEA	
Conduite d'assainissement Seltz- Munchhausen	Communauté de communes	SDEA	
Passerelle Ouest du Seltzergrosswoerth	AAPPMA de Seltz	AAPPMA de Seltz	
Passerelle Est du Seltzergrosswoerth	AAPPMA de Seltz	AAPPMA de Seltz	1
Station Ornithologique de Munchhausen (SOM)	Association de la SOM	SOM	

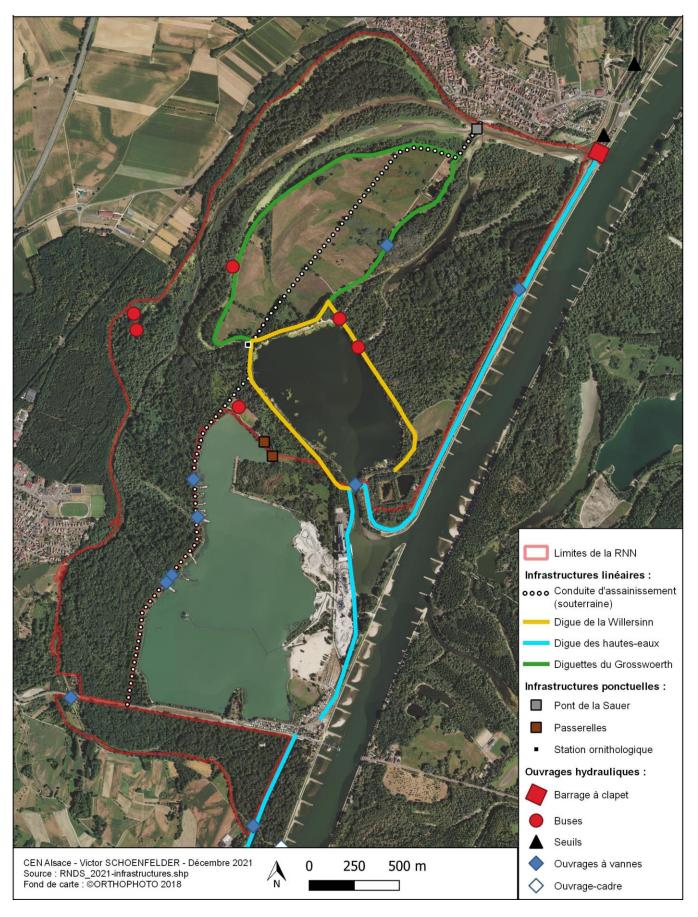


Figure 53 : Cartographie des infrastructures du Delta de la Sauer

A. 3. 2. 2. Equipements

La Réserve Naturelle est dotée de plusieurs équipements liés à la signalétique, à la circulation, à la navigation ainsi qu'au suivi scientifique (Tableau 22).

Tableau 22 : Tableau de synthèse des équipements de la Réserve Naturelle

Equipement	Propriétaire	Fonction	
Panneaux d'accueil	Etat	2 panneaux présentant la RNN, sa réglementation et ses principaux milieux sont localisés aux principales entrées.	ESCHARGE SAUES VENEZIONE SAUES VENEZIO
Panneaux réglementaires de la RNN	Etat	Informer les usagers sur les accès, réglementation et enjeux de conservation. 25 panneaux au format 50 x 50 cm, situés aux différents points d'entrée de la RNN.	Réserve Naturelle Mondan de la Sauer Delta de la Sauer Westle: resteur la leg les outron Les la
Panonceaux d'information sur les risques de chutes de branches	Etat	Informer les usagers sur les risques de chutes de branches liées à la chalarose du frêne	Réserve Naturelle Montéro de l'Environnement Detta de la Sauer Pholite pragation la replementation Note of the segment of the descript Annual de la descript
Panneau de sensibilisation à l'interdiction du nourrissage des cygnes	Etat	Panneau pédagogique visant à expliquer la démarche d'interdiction du nourrissage des cygnes au niveau du pont de la Sauer.	The latter for giffs clause the stem of the clause of the control of the clause of the register is passed on the control of the clause of the

Signalétique RNN	Etat	Informer les usagers de la limite et de la réglementation de la RNN.	Condition recognitions and the second
Panneaux du sentier d'interprétation « l'Homme et le Rhin, des vies en commun » (LIFE Rhin Vivant)	Communauté de communes	6 panneaux sur les milieux naturels et les vieux métiers.	L'Horame et le Rhin: des vies en commun. Comment de la Rhin: des vies en commun. Comment de la Rhin: Com
Panneaux d'interprétation PAMINA	Parc rhénan PAMINA	2 panneaux sur les milieux naturels.	Crosswoerh April of the table of the section of th
Panneaux de réglementation sur la circulation	Etat	Indiquer la réglementation de la circulation des véhicules dans la RNN.	CIRCULATION INTERDITE Les dimanches et jours féries (a.p. a. oursezzon) do 15/03 au 31/07 entre 20th et é b (A.P. du 10/07/07) FARVERBOT Am Sonn- und Feierragen (a.P. von et/04/27/09) und vom 15/03 bis 31/07 zwischen 20 Uhr und é Uhr (B.A.P. von 24/07/2017)

Panneaux de délimitation de lot des AAPPMA	AAPPMA	Indiquer sur le terrain les lots de pêche des AAPPMA.	A.A.P.P.M.A. WONCHHAUSEN PÊCHE REGLEMENTEE LOT N° C
Panneau camping interdit	Commune de Munchhausen	Panneau rappelant l'interdiction de camping au niveau des étangs du Oberhaasengrund.	
Panneau d'affichage métallique	VNF	Panneau indiquant que la route est inondée – peut être rabattu.	Heier -
Poteau directionnel	Club vosgien de Wissembourg	Principales directions et temps de parcours.	Gravier WILLERSIN 2 mm Books Set par na heroes du Roin 55m Salon on to qua s' an On to qu

Panneaux « frayères naturelles, pêche interdite »	AAPPMA de Seltz	Panneau matérialisant la réglementation de l'AAPPMA de Seltz	THAT RECOUNTY THOSE YEARS THE STATE OF THE S
Barrière du Seltzergrosswoerth	AAPPMA Seltz	Empêcher l'accès aux véhicules.	
Barrière du Fahrkopf	AAPPMA Seltz	Empêcher l'accès aux véhicules.	1
Barrière du Hot	AAPPMA Seltz	Empêcher l'accès aux véhicules.	1
Point d'embarcation et d'amarrage de barques de Munchhausen	Commune de Munchhausen	Amarrage des barques à fonds plats traditionnels	
Point d'embarcation et d'amarrage de barques du Niedersand	Particuliers	Embarcation des barques traditionnelles	

Ponton	Privé	Pêche et amarraç de barques.	
Poteaux permanents pour la pose de filets de capture	Station Ornithologique de Munchhausen	Station Ornithologique Munchhausen	e /

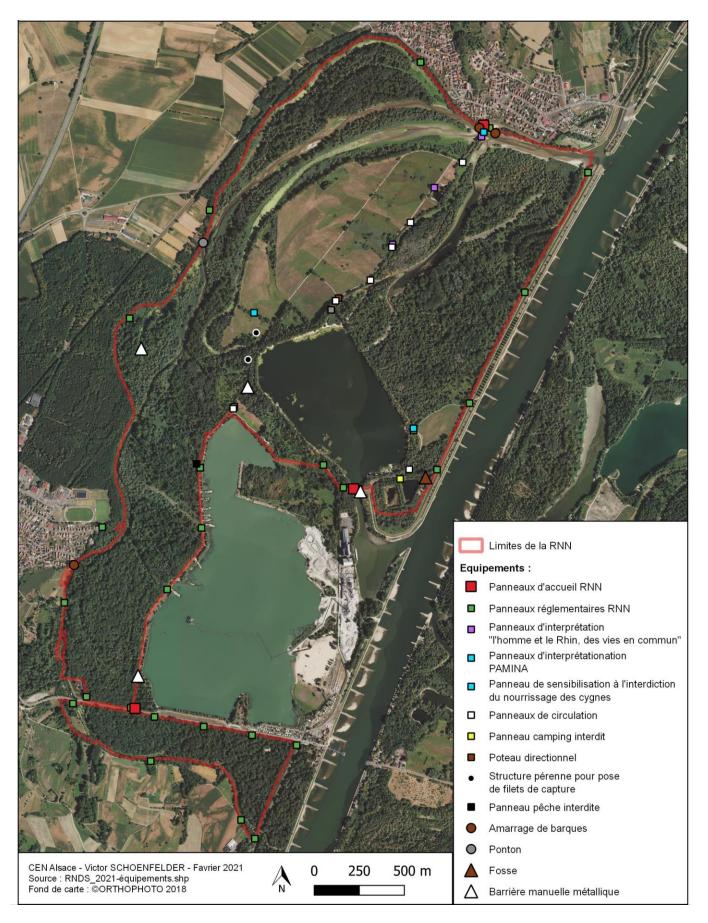


Figure 54 : Cartographie des équipements de la RNN

A. 3. 2. 3. Chemins et sentiers

La Réserve Naturelle est parcourue par un réseau dense de chemins carrossables, sentiers, piste cyclable, hérité des activités d'avant le classement du site. On distingue un axe principal Nord-Sud qui traverse la Réserve Naturelle à l'Est du Grosswoerth et concentre :

- la piste cyclable de la véloroute européenne ;
- un sentier piéton en haut de diguette ;
- un chemin carrossable qui longe le Grosswoerth.

La RNN est aussi traversée par un itinéraire de découverte « l'Homme et le Rhin, des vies en commun ». Ce circuit est jalonné de panneaux d'interprétation sur les thèmes des milieux naturels et du patrimoine paysager, historique et culturel. Les panneaux ont été conçus lors du LIFE Rhin Vivant.

La réglementation de la circulation des véhicules à moteurs sur ces chemins a été plusieurs fois renforcé depuis la création de la RNN après avis favorable du comité consultatif conformément au décret.

Tableau 23 : Synthèse de la réglementation de la circulation des véhicules motorisés dans la RNN

Année	Réglementation	Contenu
1997	Art. 19 du décret n°97-816 de classement de la RNN du 02/09/1997	La circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies ouvertes à la circulation publique où elle peut être réglementée.
2009	Arrêté Préfectoral du 9/04/2009	La circulation des véhicules à moteur est interdite les dimanches et jours fériés. (sauf exception: gestion, sauvetage, surveillance, activités agricoles, etc)
	Arrêté Préfectoral du 30/11/2009	Complète les exceptions pour les missions de la Station Ornithologique de Munchhausen.
2017	Arrêté Préfectoral du 24/01/2017	La circulation de véhicule à moteur de tout type est interdite entre 20h et 06h du 15 mars au 31 juillet.
2017	Arrêté Préfectoral du 12/12/2017	Porte modification de l'arrêté de 2009 pour la circulation des véhicules à moteur les jours fériés en complétant les exceptions : pêcheurs, gardes de pêche de l'APPMA de Munchhausen, fête St Pantaléon, etc

En l'absence d'exploitation forestière, les chemins d'exploitation figurant sur la carte IGN (Hueberwiesenkoepfel, Bois de Munchhausen) ne sont pas entretenus dans le but de limiter la pénétration des usagers dans les massifs forestiers.

La convention du 24/10/2001 entre la préfecture du Bas-Rhin et la commune de Munchhausen précise les conditions d'entretien des chemins dans la Réserve Naturelle.

Tableau 24 : Synthèse des intervenants pour l'entretien des chemins de la RNN

Nom	Structure	Cadre	Remarques
Piste cyclable	CEA	I	Fauche adaptée des bordures de la piste cyclable et de la diguette Est en concertation avec le CEN Alsace (station de <i>Viola elatior</i>). Travaux conséquents de réfection de la piste cyclable (nivellement, reprise du bitume) menés régulièrement.
Chemins agricoles du Grosswoerth	Commune de Munchhausen	Convention du 24/01/2001	Maintien des véhicules sur le chemin (élargissement du chemin sur les prairies).
Digues du Rhin	VNF (jusqu'en 2020)	1	Intérêt du maintien d'ourlets herbacées en tant que corridors. Pelouses sèches de la digue au Kleinwoerth à entretenir.
Autres chemins	Communes de Seltz et Munchhausen	1	Intérêt du maintien d'ourlets herbacées en tant que corridors.

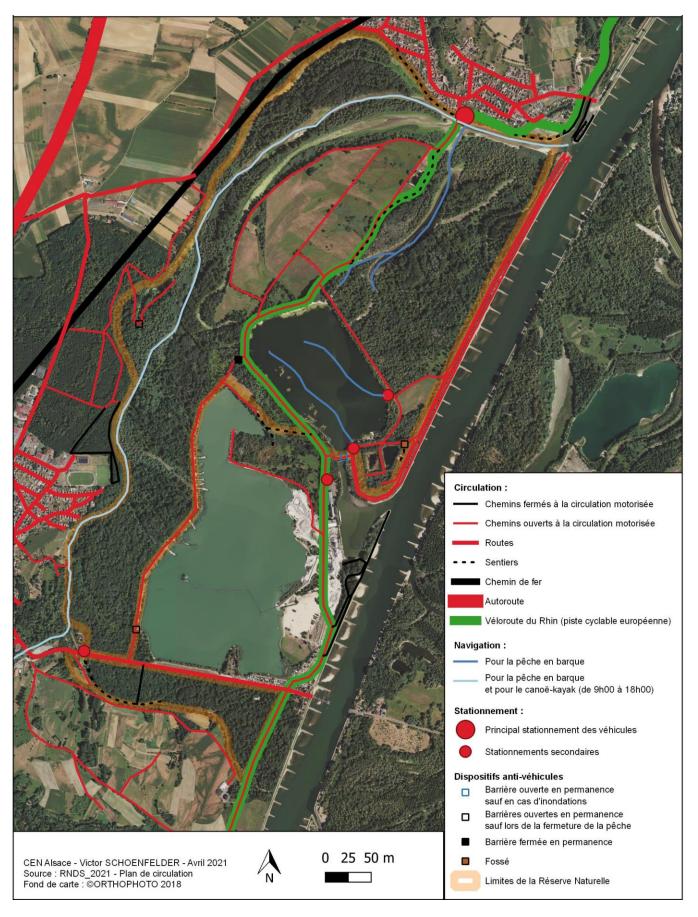


Figure 55 : Plan de circulation de la RNN

A. 3. 3. ACTIVITES HUMAINES

A. 3. 3. 1. Agriculture

La Réserve Naturelle comprend 70 ha de prairies qui sont entretenues par des agriculteurs ou prestataires via différentes modalités d'intervention : Baux Ruraux Environnementaux (BRE), conventions annuelles de gestion ou prestations.

Principale entité prairiale de la Réserve Naturelle, le Grosswoerth - propriété de la commune de Munchhausen – concentre les activités agricoles. En 2017, dans le cadre de mesures compensatoires à la création d'un lotissement à Munchhausen, la commune de Munchhausen a confié les milieux agricoles en bail emphytéotique au CEN Alsace. Des Baux Ruraux Environnementaux de 9 années ont alors été signés avec 5 agriculteurs exploitants les terrains. Les modalités de fauche respectant les enjeux de conservation du Grosswoerth sont précisés dans les baux. Dans les faits, seul un agriculteur fauche les prairies du Grosswoerth pour les autres locataires, et utilise les prairies autorisées pour du pâturage équin hivernal.

Le Kleinwoerth (3,5 ha) est la deuxième entité prairiale de la Réserve Naturelle. Propriété de la commune de Munchhausen, cette prairie est directement louée par un agriculteur exploitant à la commune.

Enfin, les autres entités prairiales (Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, etc...) ne sont pas louées par des agriculteurs mais font l'objet de conventions annuelles de gestion (depuis 2021), de prestations ou simplement d'accord oral pour intervention avec des agriculteurs, des prestataires ou l'AAPPMA de Seltz.

En dehors de documents écrits précisant des dates et modalités de fauche (BRE du CEN Alsace, convention annuelle de fauche, cahier des charges de prestation), toutes les activités agricoles peuvent s'exercer sur les parcelles en herbe ; mais le labour, l'apport de produits phytosanitaires, d'engrais chimiques ou naturels et les plantations d'arbres ou d'arbustes sont interdits.

Tableau 25 : Agriculteurs intervenant dans la Réserve Naturelle

	Lieu-dit	Parcelle	Cadre d'intervention	Plan de fauche	Agriculteur	Adresse / contact
	Grosswoerth	37/10pp section 5	BRE avec le CEN Alsace (emphytéote des parcelles)	Oui		
				Oui		
HAUSEN				Oui		
MUNCHHAUSEN				Oui		
				Oui		
			-	Oui		

	Kleinwoerth	50pp section 5	BRE avec la commune de Munchhausen	Non		
	Seltzergrossw oerth	158pp section 19	Convention annuelle de gestion depuis 2021	Oui		
71.	Hueberwiesen - koepfel	42pp, 43pp et 44pp section19	Convention annuelle de gestion depuis 2021	Oui		
SELTZ	Fahrgiessen	68pp section 20	-	Non	ı	
	Fahrkopf	66pp section 20	Convention annuelle de gestion depuis 2021	Oui		

A. 3. 3. 2. Gestion forestière

Le décret portant création de la Réserve Naturelle (Annexe 1) interdit les activités sylvicoles (art. 9), toutefois des interventions ponctuelles destinées à « favoriser le maintien de l'équilibre écologique des peuplements, l'étêtage des saules têtards, l'exploitation des essences allogènes en vue d'un retour à l'état naturel des espaces forestiers et la reconstitution de peuplements typiques de la forêt alluviale » peuvent être autorisées par le préfet après avis du comité consultatif.

Pour la commune, la perte de revenus forestiers occasionnée par l'interdiction des activités sylvicoles classiques a été compensée entre 1993 et 2015 par une indemnisation du Conseil Général du Bas-Rhin, qui s'élevait à 85 euros par hectare et par an.

La forêt de Seltz est soumise au régime forestier, on trouve en Réserve Naturelle 100 ha de forêt avec comme objectif la conservation des peuplements rhénans multi-strates et multi spécifiques. La forêt de Seltz fait l'objet d'un plan d'aménagement forestier de 2013 à 2032. Pour les surfaces comprises dans la RNN (Fahrkopf, Hot, Hueberwiesenkoepfel, Seltzergrosswoerth), le document indique de se référer aux objectifs du plan de gestion de la RNN.

La forêt de Munchhausen a été soumise au régime forestier le 2 mars 1994. Cette soumission concerne 120 hectares, actuellement en Réserve Naturelle. Les propriétés forestières de la commune de Munchhausen ne font pas l'objet d'un plan d'aménagement forestier.

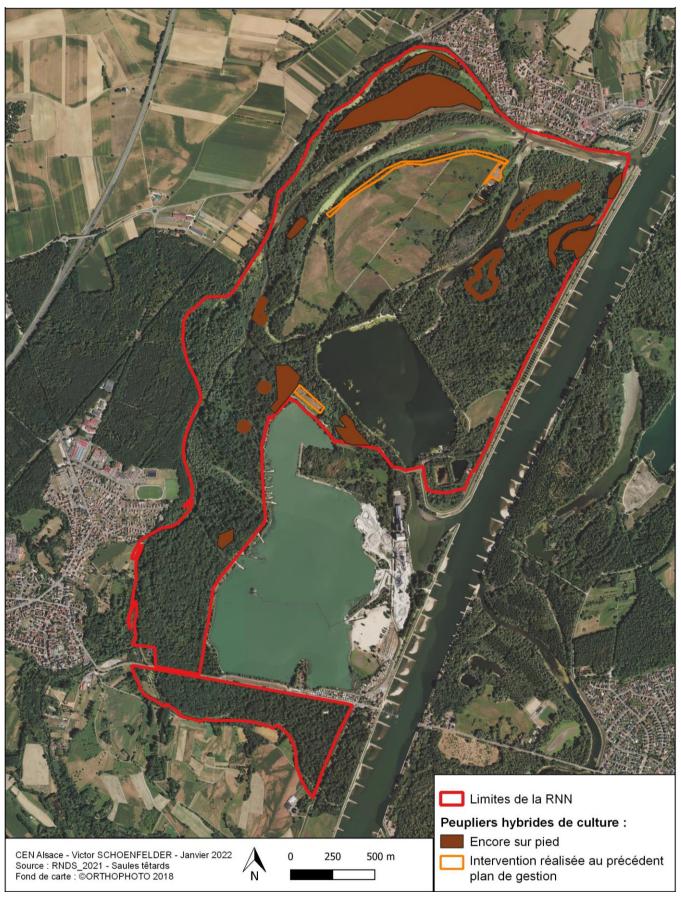


Figure 56 : Cartographie des peupliers de culture dans la RNN

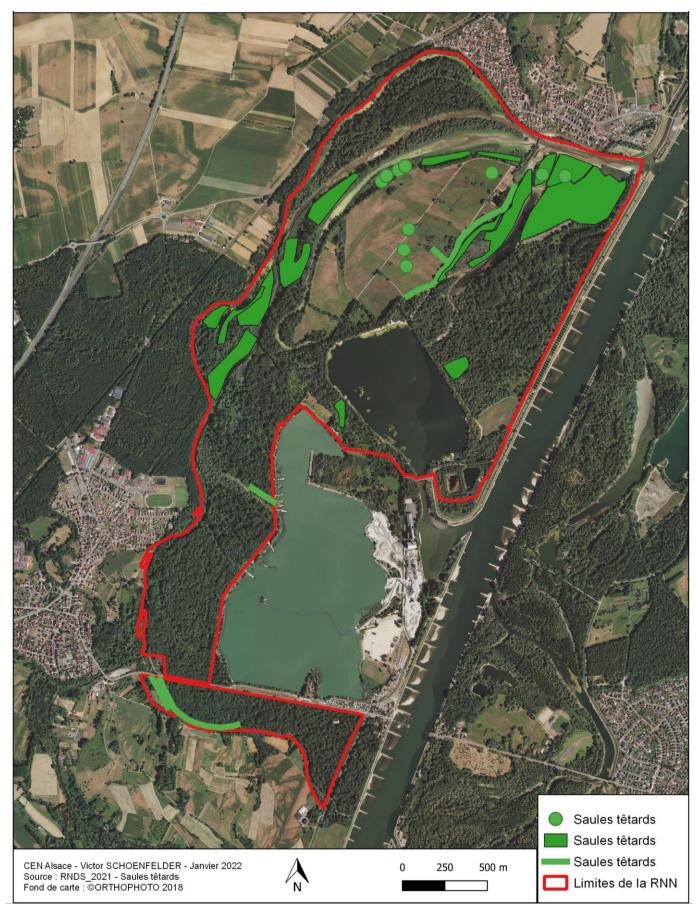


Figure 57 : Cartographie des principaux saules têtards présents dans la RNN

A. 3. 3. Chasse

Le décret de classement de la Réserve Naturelle interdit la pratique de la chasse sauf battue administrative sur demande du préfet en vue de régulation. Le périmètre du site n'est donc pas inclus dans un lot de chasse communal.

Des battues administratives sont toutefois régulièrement menées par les lieutenants-louvetiers.

L'arrêté préfectoral du 28 novembre 2017 précise les modalités de battue administrative jusqu'en 2022.

Année	Date	Nombre de participants	Nombre de sangliers observés	Nombre de sangliers abattus	Efficacité de la battue
2021	18/03/2021	52	85	52	Satisfaisant
2020	24/01/2020	41	23	13	Satisfaisant
2019	08/03/2019	38	40	19	Satisfaisant
2040	03/12/2018	34	25	11	Moyen
2018	23/03/2018	37	65	27	Satisfaisant
0047	23/02/2017	29	36	14	Satisfaisant
2017	09/02/2017	31	50	21	Satisfaisant
2016	1	1	1	1	1
2015	1	1	1	1	1
0044	09/12/2014	37	30	16	Satisfaisant
2014	19/02/2014	29	50	26	Moyen
2012	13/03/2013	27	40	23	Satisfaisant
2013	04/03/2013	26	45	14	Moyen
	Moyenne	35	44	21	

13 battues administratives ont été organisées dans la Réserve Naturelle entre 2013 et 2021.

Les rapports des lieutenants louvetiers signalent régulièrement la difficulté d'accès. Des incidents sur les participants ont d'ailleurs déjà eu lieu (petites blessures).

Les locataires des lots de chasse adjacents sont en général invités à participer à la battue et/ou à installer une ligne de tir en limite de la Réserve Naturelle dans le but d'augmenter l'efficacité des battues administratives.

A. 3. 3. 4. Pêche

La pêche s'exerce conformément à la réglementation en vigueur, sachant cependant que le Préfet peut, après avis du comité consultatif, réglementer les modes, lieux et dates de pêche dans les cours d'eau situés à l'intérieur de la Réserve Naturelle.

La Réserve Naturelle comprend 16 lots de pêche, alloués aux AAPPMA de Seltz et Munchhausen (Tableau 26). Elles possèdent toutes deux un règlement strict précisant les modalités de pêche sur chaque lot (Tableau 27). Les eaux de la Sauer situées entre le pont de Munchhausen et le barrage à clapet relèvent du Domaine Public Fluvial.

Jusqu'en 1984, une pêche professionnelle était pratiquée sur la Sauer et ses différents bras, ainsi que dans les anciens bras du Rhin.

Tableau 26 : Lots de pêche dans la Réserve Naturelle

Commune	Locataire	N° de lot	Lieu		
		2	Fahrgiessen		
Seltz	AAPPMA de	3	Sauer		
Seitz	Seltz	4	Hot		
		11	Giessen		
		1	Felsengrund		
		2	Dreckwinckel		
		3	Insel		
		4	Creil		
		5	Sauer en amont du pont		
	AAPPMA de	6	Radié		
Munchhausen	Munchhausen	8	Buse du Grosswoerth		
		В	Etang du Grosswoerth		
		С	Etang 1 Oberhassengrund		
		D	Etang 2 Oberhassengrund		
		1	Gravière Willersinn		
		Domaine	Sauer en aval du pont		
		public	jusqu'à l'embouchure		

Tableau 27 : Synthèse des règlements 2021 des AAPPMA de Seltz et Munchhausen

Lagataira	Contact	Extrait de vàniament 2024
Locataire	Contact	Extrait du règlement 2021
AAPPMA de Seltz	M. le Président de l'AAPPMA Gérard HOFFMAN 27a rue de la Haute Vienne 67 470 SELTZ 03 88 86 52 20	La pêche en barque ou en floot-tube est interdite. ➤ Giessen (n°11), Fahrgiessen (n°2), Hot (n°4): - pêche avec 2 cannes autorisées; - fermeture du brochet et du sandre du 01/02/ et 31/05; - uniquement pêche au vif avec hameçon simple; - les carpes et tanches sont en no-kill à remettre à l'eau après capture. ➤ Sauer (n°3) - pêche avec 2 cannes autorisées; - fermeture du brochet du 01/02/ au 23/04. Fermeture du sandre du 01/02 au 31/05; - uniquement pêche au vif avec hameçon simple.
AAPPMA de Munchhausen	M. le Président de l'AAPPMA Francis NEICHEL 8, rue des jardins 67470 Munchhausen 03 88 86 54 04	Felsengrund (n°1), Dreckwinckel (n°2), Insel (n°3), Creil (n°4): Pêche avec 2 cannes autorisées Radié (n°6) Pêche à 2 cannes autorisées Uniquement pêche au vif. Etang du Grosswoerth (B): uniquement pêche au vif, cuillères et leurres interdits; barques interdites. Etangs du Oberhassengrund (C et D): pêche avec 4 cannes autorisées; cuillère autorisée; barques interdites. Gravière Willersinn (I): pêche avec 4 cannes autorisées; barque autorisée avec moteur électrique; Sauer en aval du pont (domaine public): pêche autorisée avec 4 cannes.

A. 3. 3. 5. Fréquentation et activités de loisirs

Activités et sports d'extérieur

Le Delta de la Sauer est un lien de promenade reconnu. Les weekends, il attire de nombreux visiteurs de toute la région mais reste principalement fréquenté en semaine par les habitants de Seltz, Munchhausen et des villages environnants.

La pratique du cyclisme se cantonne principalement à la piste cyclable. Celle-ci fait partie de la véloroute du Rhin qui relie Andermatt en Suisse à Rotterdam aux Pays-Bas. La circulation y est intense. La course à pied en tant que pratique sportive se développe de plus en plus sur les chemins de la RNN. La Réserve Naturelle ne comporte pas à ce jour de géocache.

Manifestations

La Réserve Naturelle du Delta de la Sauer est le cadre de deux manifestations annuelles (Tableau 28).

Tableau 28 : Manifestations régulières organisées dans ou à proximité immédiate de la Réserve Naturelle

Nom	Structure organisatrice	Date	Détails
Fête d'été du Cercle Saint- Pantaléon	Commune de Munchhausen	Juillet	Fête communale avec défilé en barques traditionnelles à fond plat sur la Sauer. L'évènement a lieu sur le parking du pont de la Sauer en dehors du site et les défilés de barque se déroulent sur la Sauer, en Réserve Naturelle
Journées du patrimoine	Maison de la Nature du Delta de la Sauer	Septembre	Stands d'informations et activités d'éducation à la nature. Participation ponctuelle du gestionnaire – animations type visite guidée en réserve naturelle

Fréquentation par les scientifiques et les naturalistes

Le site du Delta de la Sauer est très fréquenté par les scientifiques et naturalistes. Les acteurs intervenants régulièrement sont notamment : la Station Ornithologique de Munchhausen, la LPO Alsace, l'université de Karlsruhe, l'université de Strasbourg, etc.

Cueillette

Concernant la cueillette des fruits sauvages, cette pratique n'a été que très peu observée et reste méconnue. La cueillette des champignons, bien que régulière, reste limitée dans le temps et dans l'espace : elle se réduit souvent aux seules morilles printanières. Cette cueillette à des fins de consommation familiale peut être réglementée par le Préfet, après avis du comité consultatif.

A. 3. 3. 6. Actes contrevenants

De manière générale, le nombre d'infractions entre 2010 et 2021 est très fluctuant d'une année à l'autre, avec un nombre moyen de 13 infractions constatées par an. Une hausse est constatée depuis 2020, ceci étant certainement dû à la crise du Covid incitant les riverains à la promenade (et au non-respect de la Loi).

La facilité d'accès en véhicules motorisés à la Réserve Naturelle encourage la réalisation d'actes contrevenants.

Pour les 162 infractions constatées, 79 procès-verbaux et 1 amende forfaitaire ont été dressés. Les procès-verbaux concernant la circulation sont les plus abondants.

Tableau 29: Principaux actes contrevenants dans la RNN entre 2010 et 2021

Acte contrevenant	Nombre d'infractions constatées	Fréquence	Principaux impacts
Circulation	96	Régulière	Dégradation d'habitat Natura 2000, risque de destruction d'espèces protégées et/ou menacées. Risque d'accident grave par collision sur la piste cyclable. Mortalité d'espèces protégées (dont Pélobate brun).
Chien	3	Très régulier	Dérangement de la petite faune.
Faune/flore	23	Ponctuel	Espèces menacées et protégées.
Déchets	11	Ponctuel	Pollution, dégradation paysagère.
Pêche	14	Ponctuel	Impact sur les espèces.
Feu	7	Rare	Dégradation d'habitats.
Camping	2	Rare	Dérangement de la faune, dégradation d'habitats.
Pollution	2	Rare	Dégradation des habitats voire impacts directs sur les espèces.
Ressources Naturelles	1	Rare	Impact sur les espèces.
Canoë	2	Rare	Risque de dérangement de l'avifaune, dont des espèces menacées et protégées.
Destruction de matériel scientifique	1	Rare	Destruction de filets de capture au cours des saisons de baguage 2015 et 2016.
TOTAL	162		

A. 3. 3. 7. Gestion du risque incendie

Dans le contexte de réchauffement climatique où les épisodes de sécheresse sont amenés à devenir plus réguliers et plus intenses, l'ensemble du territoire hexagonal est aujourd'hui vulnérable face au risque d'incendie. Les aires protégées, comme tout le reste du territoire national, sont ainsi de plus en plus concernées par des incendies, y compris hors contexte méditerranéen.

Les incendies en France sont en grande majorité d'origine anthropique et liés à la fréquentation ou aux activités humaines. Le feu a un impact variable sur les habitats, la faune et la flore, mais les écosystèmes rhénans ne sont pas du tout adaptés aux incendies. Un feu dans la RNN constituerait donc une menace directe pour la conservation de certaines espèces patrimoniales en plus de constituer un danger pour les villages riverains.

Dans les forêts en libre évolution la biomasse est certes plus importante que dans une forêt gérée mais l'inflammabilité n'est pas nécessairement accrue car la matière accumulée joue un rôle d'éponge hydrique régulièrement répartie. Au contraire, les milieux ouverts deviennent très inflammables en période de sécheresse.

Dans la RNN du delta de la Sauer, deux scénarios majeurs de démarrage de feu sont identifiés :

- un démarrage de feu lié à l'entretien des milieux ouverts par action mécanique (création d'étincelles) en période de sécheresse (les feux de prairies liés à la fauche, connus en Alsace) ;
- un démarrage de feu lié à la fréquentation (cigarettes, feu).

Une vigilance particulière devrait donc être menée lors d'épisodes caniculaires, en particulier sur les milieux ouverts comme le Grosswoerth. Les travaux de gestion pourraient ainsi être décalés dans l'attente de conditions plus propices. Par ailleurs, des actions de prévention à destination des riverains devraient être réalisées pour développer la culture du risque incendie.

A ce jour, le Bas-Rhin ne fait pas l'objet d'un plan départemental contre les risques incendies, notamment en ce qui concerne les obligations légales de débroussaillage.

A. 4. ACCUEIL DU PUBLIC ET INTERET PEDAGOGIQUE

A. 4. 1. ACTIVITES PEDAGOGIQUES

A. 4. 1. 1. Visites guidées

Deux structures proposent des visites guidées dans la Réserve Naturelle : le CEN Alsace et la Maison de la Nature du Delta de la Sauer & d'Alsace du Nord.

Les **visites guidées** constituent les principales animations développées dans la Réserve Naturelle par le gestionnaire. Plusieurs découvertes sont organisées annuellement durant la saison estivale dans le cadre du programme d'activité du CEN Alsace. Elles sont gratuites et d'une durée d'une demi-journée environ.

Tableau 30 : Synthèse des visites guidées organisées dans la RNN

	CEN Alsace			Maison	Maison de la Nature du Delta de la Sauer & d'Alsace du Nord				
Année	Nb. de visites guidées	Dont groupes scolaires	Nb. De participants	Nb. de visites guidées	Dont groupes scolaires	Dont groupes loisirs	Total b. De participants	Total participants	
2000	6	1	50					50	
2001	9	0	135					135	
2002	9	0	124					124	
2003	9	1	144					144	
2004	6	2	71						
2005	4	0	60		Données non disponibles				
2006	4	1	74						
2007	4	2	115					115	
2008	1	0	16					16	
2009	5	0	35					35	
2010	9	0	98					98	
2011	[Données non disp	onibles		1				
2012	4	0	44					44	
2013	7	1	87	63	39	5	1315	1402	
2014	5	1	37	57	39	11	1107	1144	
2015	5	0	77	97	41	32	1670	1747	
2016	6	0	38	70	22	31	1134	1172	
2017	6	3	72	89	31	33	1366	1438	
2018	3	1	17	79	34	37	1510	1527	
2019	9	2	138	103	58	30	2021	2159	
2020	0	0	0	52	38	5	576	576	
TOTAL	111	15	1 442	610	302	184	10 699	12 131	

Le gestionnaire répond favorablement, dans la mesure du possible, aux demandes de visites pour des groupes constitués : scolaires, associations, naturalistes, etc...

Les visites consistent en général en une découverte du patrimoine naturel du site. Au départ du parking de la Sauer à Munchhausen, un tour du Grosswoerth est réalisé ce qui permet d'appréhender les principaux milieux naturels de la RNN.

A. 4. 1. 2. Chantiers nature

Jusqu'en 2015, un chantier nature était organisé annuellement dans le cadre du programme d'activités du CEN Alsace. Son objectif était de développer l'écocitoyenneté et l'appropriation des milieux naturels rhénans en permettant une implication concrète dans la gestion de la Réserve Naturelle. Le chantier était essentiellement axé sur le ramassage des déchets et ponctuellement à la coupe de ligneux et à l'arrachage de solidage.

Etant donné la faible participation des dernières années, le chantier nature annuel n'a plus été proposé à partir de 2016. Toutefois des chantiers ponctuels pour des groupes constitués sont tout de même encore organisées selon les opportunités.

Tableau 31 : Synthèse des chantiers nature organisées dans la RNN

Année	Date	Type de public	Participants (heures bénévoles)	Action				
Avant 2010			Informations non disponibles					
2010	1	Grand public	4 adultes (15h)	Gestion de milieux palustres, taille de saules têtards, gestion du solidage, coupe de ligneux.				
2011	1	Grand public	/ (57,5h)	Nettoyage, gestion du solidage, dégagement d'un chemin				
2012	17/03/2012	Grand public	5 adultes et 3 enfants (27h)	Nettoyage de printemps				
	02/06/2012 Grand public 3 adultes (9h) Er	Entretien de la diguette Ouest						
	09/03/2013	Grand public	5 adultes (26h)	Nettoyage de printemps				
2013	23/09/2013	Ciblé	2 adultes (6h)	Entretien de la diguette Ouest				
	24/09/2013	Ciblé	1 adulte (3h)	Entretien de la diguette Ouest				
	22/01/2014	Ciblé (bénévoles de la Maison de la Nature du Delta de la Sauer)	8 adultes (64h)	Gestion de milieux palustres, taille de saules têtards, gestion du solidage, coupe de ligneux.				
0044	01/03/2014	Grand public	4 adultes (18h)	Nettoyage de printemps				
2014	07/03/2014	Ciblé	1 adulte (4,5)	Evacuation de branches de peupliers				
	11/03/2014	Grand public	1 adulte (6,5h)	Evacuation de branches de peupliers				
	04/06/2014	Ciblé (club CPN de la Maison de la Nature du Delta de la Sauer)	10 enfants (10h)	Gestion de milieux palustres				
2015	29/01/2015	Ciblé	14 adultes (/)	Ramassage de déchets				
2015	07/03/2015	Grand public	0 participant	Nettoyage de printemps				
	24/04/2015	Ciblé	2 adultes (5h)	Panneau				
	03/08/2016	Ciblé	1 adulte (1h)	Coupe de ligneux				
2016	02/12/2016	Ciblé (salariés de la Maison de la Nature du Delta de la Sauer)	8 adultes (36h)	Gestion de mares				
2017	04/03/2017	Ciblé	1 adulte (2h)	Nettoyage de printemps				
2017	11/05/2017	Ciblé	2 adultes (14h)	Entretien de la diguette Ouest				

A. 4. 1. 3. Découverte du baguage et du suivi des oiseaux

La Station Ornithologique de Munchhausen (SOM) réalisait un camp de bagage dans le Delta de la Sauer avant le classement du site en 1997. Sous la tutelle de bagueurs professionnels, les activités de l'association ont permis d'initier à l'ornithologie un nombre important de personnes aujourd'hui impliquées dans le réseau naturaliste alsacien.

Depuis le classement du site, seules des découvertes ponctuelles sont organisées par la SOM lors des Suivis Temporels des Oiseaux Nicheurs (STOC).

La station a joué et joue encore un rôle important de formation à l'ornithologie au cœur du Delta de la Sauer.

A. 4. 1. 4. Autres activités d'animations et de sensibilisations

En dehors des chantiers nature et des visites guidées, le CEN Alsace participe ou organise ponctuellement d'autres activités d'animations sur le territoire du Delta de la Sauer. A titre d'exemple, on peut citer :

- l'ensemencement de la prairie restaurée avec l'école de Munchhausen en 2019 ;
- l'animation annuelle de visites guidées spécifiques lors des journées mondiales des zones humides RAMSAR;
- la tenue annuelle d'un stand d'animation lors des journées du patrimoine naturelle organisées par la Maison de la Nature.

A. 4. 1. 5. Publications et littérature grise

La RNN fait régulièrement l'objet d'articles dans la presse locale, qui sont enregistrés dans une revue de presse tenue par le CEN Alsace.

Certaines découvertes et études naturalistes ont également fait l'objet de publications dans des revues spécialisées.

A. 4. 2. CAPACITE A ACCUEILLIR DU PUBLIC

La facilité d'accès à la Réserve Naturelle depuis Munchhausen est un point fort du site en terme d'accueil du public. C'est aussi son point faible. Il faut savoir que la commune de Munchhausen est entièrement tournée vers le delta et que beaucoup d'habitants s'y promènent régulièrement. La fréquentation du site a augmenté ces dernières années, favorisant le dérangement de la faune et les actes contrevenants. La sensibilisation doit avant tout cibler :

- Le respect de la quiétude générale du site mais surtout sur le long des grands bras d'eau et de la Willersinn pour l'accueil de l'avifaune (hivernante et reproductrice) et le long de la piste cyclable.
- La canalisation des usagers (et de leurs véhicules...) sur les chemins autorisés. Au niveau du Grosswoerth, les usagers circulent fréquemment sur les prairies entrainant des dérangements de la faune, des piétinements d'espèces patrimoniales, etc...

A. 4. 3. INTERET PEDAGOGIQUE

Le site du Delta de la Sauer présente un fort intérêt pédagogique, en raison de sa facilité d'accès, la présence à proximité des chemins d'habitats patrimoniaux représentatifs des milieux rhénans, la facilité d'observation de plusieurs espèces emblématiques, etc...

La Maison de la Nature du Delta de la Sauer et le CEN Alsace sont les deux acteurs principaux de l'éducation à l'environnement sur le site. Les deux structures travaillent en partenariat notamment en ce qui concerne l'organisation de visites guidées ou d'évènements et d'animations.

A. 5. LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES RENDUS

Les services écosystémiques peuvent être définis comme l'ensemble des avantages matériels ou immatériels que la société peut retirer des écosystèmes.

Tableau 32. Synthèse des services écosystémiques rendus par le site.

Hydrologie et biogéochimie					
Régulation des inondations	Fonction importante	L'inondabilité de la basse vallée de la Sauer en fait un site important de stockage des eaux de crue pour prémunir les inondations en aval sur le Rhin.			
Soutien des étiages des cours d'eau et recharge des nappes d'eau	Fonction importante	Les vastes étendus inondables du site participent à l'alimentation de la nappe phréatique. Elle-même participe au soutien d'étiage des cours d'eau.			
Ralentissement des ruissellements et des forces érosives	Fonction importante	Le Delta de la Sauer par la perte de dynamisme hydraulique fonctionne comme un piège à sédiments. A noter l'apport sédimentaire important du bassin-versant du Seltzbach.			
Rétention de matières en suspensions	Fonction importante	Les forêts riveraines participent à la rétention de matières en suspension. A noter l'apport sédimentaire important du bassin-versant du Seltzbach.			
Dénitrification microbienne	Fonction importante	Les forêts riveraines inondables jouent un rôle important dans l'épuration des eaux de surface.			
Stockage du carbone	1	Fonction non évaluée			
	Fond	ctionnement écologique			
Support de biodiversité	Fonction importante	De nombreuses espèces patrimoniales inféodées aux milieux humides.			
Corridor écologique	Fonction importante	Le site est inscrit comme réservoir régional de biodiversité au carrefour de corridors régionaux et nationaux et joue un rôle important dans les haltes migratoires de l'avifaune européenne.			
	Vale	urs socio-économiques			
Valeur de production fourragère	Valeur importante	Les prairies de la RNN participent à la production fourragère locale.			
Valeur sylvicole	Valeur faible à absente	Pas d'interventions, exceptées pour de la restauration et l'entretien des saules têtards.			
Valeur cynégétique	Valeur faible à absente	Pas de chasse dans la RNN, mais site refuge pour la faune.			
Valeur piscicole	Valeur importante	En tant qu'une des dernières grandes annexes alluviales du Rhin, le Delta de la Sauer joue certainement un rôle important dans la reproduction des populations piscicoles du Rhin.			
Valeur naturaliste et d'éducation à l'environnement	Valeur importante	Valeur naturaliste et de sensibilisation importante, dont les acteurs sont le CEN Alsace et la Maison de la Nature de Munchhausen.			
Valeur touristique et récréative	Valeur importante	Le site est de plus en plus fréquenté pour des activités de plein air par des locaux et des touristes.			
Valeur paysagère, culturelle et esthétique	Valeur importante	Le Delta de la Sauer, avec ses vastes étendues d'eau libre, de vasières, de milieux ouverts, de saulaies têtards est un des paysages les mieux conservées du Rhin supérieur.			

A. 6. ENJEUX ET FACTEURS CLES DE LA REUSSITE

A. 6. 1. LES ENJEUX ECOLOGIQUES

Tableau 33 : Enjeux écologiques de la Réserve Naturelle

,	Tableda 66 . Enjoux declegiques de la recentre matarene								
Eléments du patrimoine	Analyse des responsabilités (sensibilité / représentativité / rôle fonctionnel)	Niveau d'enjeu	Etat de l'enjeu	Facteurs d'influence					
Fonctionnalité alluviale	Des cours d'eau lenthiques (N2000 : 3260, 3150, 3140), abritant une flore typique particulièrement menacée : Berle à large feuille (Sium latifolium), Hottonie des marais (Hottonia palustris), Faux nénuphar (Nymphoides peltata), Potamot de Fries (Potamogeton friesii), Potamot capillaire (Potamogeton trichoides), Châtaigne d'eau (Trapa natans), Pesse d'eau (Hippuris vulgaris), etc Des vasières les plus importantes de la bande rhénane alsacienne (N2000 3130 et 3270), abritant une flore remarquable très menacée : Limoselle aquatique (Limosella aquatica), Alisma à feuilles de graminées (Alisma gramineum), Chénopode rouge (Chenopodium rubrum), etc Et une faune associée aux grands cours d'eau : Anguille d'Europe (Anguilla anguilla), Loche de rivière (Cobitis taenia), Brochet (Esox lucius), Castor d'Eurasie (Castor fiber), Mulette renflée (Unio tumidus), etc Des battements importants de niveau d'eau avec des submersions régulières : une grande partie des espèces patrimoniales dépend des niveaux d'eau du Rhin. Parmi les dernières grandes annexes hydrauliques du Rhin et de la Sauer : grande importance pour la reproduction des populations piscicoles de ces cours d'eau.	Prioritaire	Moyen Les chenaux court-circuités par la rectification sont dans une dynamique naturelle de comblement, accentuée aujourd'hui par les impacts anthropiques récents (réhausse de la digue et barrage à clapet en 1993, sédimentation importante provenant du bassin versant du Seltzbach, etc)	Pressions/menaces: Apport de sédiments: +++ Absence de crue morphogène: +++ Teneur en nutriments des eaux du Rhin et de la Sauer: +++ Changement de régime hydrique lié au changement climatique: +++ Leviers: Manœuvre des ouvrages hydrauliques (prise d'eau et barrage à clapet) Opérations de restauration: connexions supplémentaires, dérasements de digues, dévasement ponctuel, reprise d'ouvrages hydrauliques (prise d'eau, buses, seuils)					
Milieux ouverts	Prairies historiques du Grosswoerth en très bon état de conservation cumulant de nombreux enjeux de conservation pour les habitats, la faune et la flore. Un des « joyaux des milieux ouverts rhénans » offrant une diversité d'habitats rhénans ouverts à forte valeur patrimoniale, dont plusieurs habitats d'intérêt communautaire : - Prairie à molinie : (N2000 : 6410) - Prairie à Sanguisorbe : (N2000 : 6510) - Prairie sèche du Mésobromion (N2000 : 6210*)	Prioritaire	Très bon (prairies historiques du Grosswoerth) à mauvais (anciennes cultures du Grosswoerth et anciens milieux ouverts refermés)	Pressions/menaces: Fermeture du milieu. Gestion inadaptée à la biodiversité (dates et modalités de fauche, absence de zone refuge). Surpâturage hivernal. Baisse du niveau de la nappe phréatique liée au changement climatique					

Eléments du patrimoine	Analyse des responsabilités (sensibilité / représentativité / rôle fonctionnel)	Niveau d'enjeu	Etat de l'enjeu	Facteurs d'influence
	- Mégaphorbiaie (N2000 : 6430)			<u>Leviers :</u>
	Une mosaïque de milieux ouverts abritant de nombreuses espèces particulièrement menacées de la flore, pour certaines à enjeu de conservation nationale : Violette élevée (Viola elatior), Violette naine (Viola pumila), Gesse des marais (Lathyrus palustris), Dactylorhize incarnat (Dactylorhiza incarnata), Muscari à toupet (Muscari comosum), Ail anguleux (Allium angulosum), Scirpe maritime (Bolboschoenus maritimus), Peucédan des marais (Thysselinum palustre), Inule britannique (Inula britannica), Campanule étalée (Campanula patula), etc Une faune patrimoniale associée aux prairies humides extensives: Azuré des paluds (Phengaris nausithous), Cuivré des marais (Lycaena dispar), Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio), etc Des roselières primaires et secondaires qui abritent ou abritaient une avifaune paludicole extrêmement menacée: Rousserole turdoïde (Acrocephalus arundinaceus), Busard des roseaux (Circus aeruginosus), Râle d'eau (Rallus aquaticus) Des dépressions régulièrement inondées abritant des espèces patrimoniales, notamment de grands branchiopodes (Limnadia lenticularis) (Triops cancriformis), Conocéphale des roseaux (Conocephalus dorsalis), mollusques patrimoniaux, etc			Modalités de gestion des milieux naturels. Dates d'intervention. Meilleure gestion des corridors écologiques existants entre milieux ouverts. Amélioration des connexions entre le Grosswoerth et le Seltzergrosswoerth par la restauration de milieux ouverts. Augmentation de la surface d'habitats patrimoniaux disponibles par la restauration d'une mosaïque de milieux ouverts dans le Seltzergrosswoerth, planté de peupliers en 1993.
				Pressions/menaces :
				Eclatement des saules têtards sans intervention.
	Des habitats patrimoniaux d'intérêt communautaire :			Espèces allochtones (ex : Erable négundo).
Forêt rhénane	 Forêt alluviale à bois durs (91F0) Forêt alluviale à bois tendre (91E0*) Des saulaies têtards parmi les plus	Fort	Bon	Baisse du niveau de la nappe phréatique liée au changement climatique.
	remarquables de la bande rhénane, qui			<u>Leviers :</u>
	représente un patrimoine historique de grande importance et un intérêt écologique (cavités, strate herbacée palustre, etc)			Libre-évolution des peuplements forestiers – hors saulaies têtards remarquables.
				Entretien des saulaies têtards remarquables.

Eléments du patrimoine	Analyse des responsabilités (sensibilité / représentativité / rôle fonctionnel)	Niveau d'enjeu	Etat de l'enjeu	Facteurs d'influence
Mares et dépressions	De nombreuses espèces à fort enjeu de conservation dépendantes d'un réseau de mares variées (permanentes et temporaires) : notamment le Pélobate brun (<i>Pelobates fuscus</i>). Une seule mare permanente possible pour la reproduction annuelle de Pélobate brun, mais surtout des dépressions inondées temporairement abritant une faune spécialisée très menacée : notamment des Grands branchiopodes, Leste dryade (<i>Lestes dryas</i>), Rainette verte (<i>Hyla arborea</i>)	Fort	Moyen	Pressions/menaces: Atterrissement et fermeture naturel en l'absence d'intervention. Face au changement climatique, statut précaire des espèces dépendantes de la mise en eau prolongée des dépressions au printemps/été. Risque de modification profonde du régime hydrique du Rhin à moyen terme. Baisse du niveau de la nappe phréatique et changement de régime hydrique du Rhin lié au changement climatique. Leviers: Gestion des mares et dépressions pour éviter leur atterrissement Restauration de mares existantes fortement atterries. Création de nouvelles mares et de dépressions pour renforcer les sites de reproduction d'espèces à enjeu (ex: Pelobates fuscus).
Anciennes gravières	Un plan d'eau offrant une aire de repos et de nourrissage pour les oiseaux d'eau hivernants et en migration. Parmi eux, des espèces menacées à l'échelle européenne : Cygnes chanteurs (Cygnus cygnus), Oies cendrés (Anser anser), etc Un plan d'eau d'origine anthropique aux habitats peu variés qui n'a jamais fait l'objet d'une restauration écologique du site (profil des berges, installation d'embâcles, de hauts-fonds, etc)	Moyen	Moyen	Pressions/menaces: Dérangement de la Willersinn par les activités de pêche. Banalisation des habitats. Leviers: Aménagement écologique des berges et d'habitats de substitution pour la faune et la flore rhénane menacée. Installation de zones de quiétude / contrôle de la

Eléments du patrimoine	Analyse des responsabilités (sensibilité / représentativité / rôle fonctionnel)	Niveau d'enjeu	Etat de l'enjeu	Facteurs d'influence
				fréquentation des pêcheurs.

A. 6. 2. LES FACTEURS CLES DE LA REUSSITE

Tableau 34 : Facteurs clés de la réussite pour la gestion de la Réserve Naturelle

Intitulé	Analyse	Niveau d'enjeu
	On observe globalement une bonne connaissance générale des enjeux écologiques, du fonctionnement et de l'historique du patrimoine de la Réserve Naturelle.	
	La connaissance des principaux groupes taxinomiques (Flore, Amphibiens, Oiseaux, Rhopalocères, Odonates, Orthoptères, Mollusques) est plutôt bonne.	
Connaissance	Cependant, on constate encore un manque de connaissance sur d'autres groupes taxinomiques (Coléoptères, Hyménoptères, Syrphes, Arachnides, Lichens, Champignons, etc).	Prioritaire
	De plus, des données régulières de suivi font souvent défaut pour évaluer la dynamique de certaines espèces patrimoniales et mieux connaître leur répartition.	
	Quelques inventaires menés dès la création de la Réserve Naturelle commencent à dater pour certains groupes (ex : Chiroptères, faune piscicole).	
	Enfin, la connaissance du fonctionnement hydraulique et sédimentologique du site n'est à ce jour pas assez élevée pour mesurer l'effet de projets de restauration.	
	Les visites guidées menées dans la RNN depuis sa création sont plébiscitées et permettent de faire découvrir à un grand nombre les milieux rhénans.	
	La Maison de la Nature du Delta de la Sauer, la SOM et l'AAPPMA de Seltz jouent également un grand rôle dans la sensibilisation à la protection de l'environnement dans ou à proximité immédiate de la RNN.	5.1
Ancrage	Mais globalement les enjeux de conservation des milieux naturels et l'action du gestionnaire sont encore trop peu connus des habitants de Seltz et Munchhausen.	
territorial	La dynamique bénévole du CEN Alsace est très faible au regard des autres sites du réseau du CEN Alsace. La sensibilisation et la formation naturaliste des usagers et locaux passent par une animation plus régulière et plus variée : chantiers nature grand public ou pour des groupes constitués, visites guidées pour tout public, conférences, expositions photos, projections débat, suivi écologique participatif, évènements divers ou autres actions.	Fort
	La dynamique bénévole est cependant forte dans les associations partenaires : AAPPMA de Seltz, Maison de la Nature, SOM.	
Gouvernance	Assurer une bonne gestion administrative qui garantit la réussite des opérations à mener pour protéger le patrimoine naturel constitue un facteur clé de la réussite important. Le CEN Alsace dispose de fonctions support (direction, comptabilité, secrétariat) pour la bonne gestion de l'ensemble de ces missions.	Fort

Intitulé	Analyse	Niveau d'enjeu
	La gouvernance de la RNN passe également par la co-construction constante avec les parties prenantes. Les temps d'échanges entre les différents acteurs du site doivent être plus fréquents et plus réguliers.	

Tableau 35. Synthèse des enjeux en lien avec les objectifs à long terme du plan de gestion.

Enjeux		Objectifs à long terme	
Enjeu 1 : Dynamique alluviale	→	Améliorer la fonctionnalité alluviale du Delta de la Sauer	
	→	Garantir le bon état de conservation des habitats ouverts du Grosswoerth (prairies et dépressions historiques)	
Enjeu 2 : Milieux ouverts	→	Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth, Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes cultures du Grosswoerth)	
	→	Rétablir des connexions fonctionnelles entre les milieux ouverts	
	→	Favoriser le caractère subnaturel de la forêt rhénane	
Enjeu 3 : Forêt rhénane		Conserver des saulaies têtards pour leur richesse biologique et culturelle	
Enjeu 4 : Mares et dépressions	→	Maintenir un réseau de mares et dépressions favorable à la biodiversité des milieux rhénans	
Enjeu 5 : Anciennes gravières	→	Développer le potentiel écologique des anciennes gravières	
FCR 1 : Connaissance	→	Améliorer les connaissances naturalistes	
FCR 2 : Ancrage territorial	→	Garantir l'adhésion des usagers à la RNN, les dynamiques locales et favoriser la synergie entre acteurs	
FCR 3 : Gouvernance	→	Assurer le bon fonctionnement de la RNN	

SECTION B

Gestion



B. 1. EVALUATION DE LA GESTION CONSERVATOIRE ANTERIEURE

B. 1. 1. TRAVAUX DE RESTAURATION

Depuis le classement en RNN en 1997, plusieurs travaux de restauration ont été réalisés. Ceux-ci ont consisté principalement en la restauration de milieux ouverts, des restaurations hydrauliques les plus simples à réaliser et en la création/restauration de mares et la restauration de frayères.

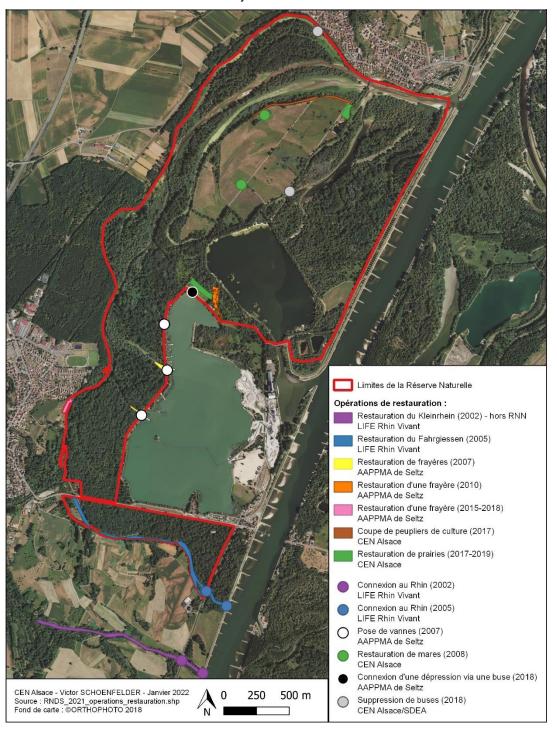


Figure 58 : Cartographie des opérations de restauration menées dans la RNN

Tableau 36 : Opérations de restauration menées dans la Réserve Naturelle depuis 1997

Date	Opération	Porteur	Objectif	Description	Effet et remarques
1995	Abandon des cultures dans le Grosswoerth.	Agriculteurs locataires du Grosswoerth	I	Abandon des cultures dans le Grosswoerth par les agriculteurs exploitants en prévision du classement en Réserve Naturelle. Les terrains sont laissés en friches et/ou ensemencés avec des mélanges de prairies grasses.	Difficulté du retour à une végétation prairiale typique du secteur.
2002	Restauration du Kleinrhein (hors RNN) – LIFE Rhin vivant	Communauté de communes de Seltz et du delta de la Sauer, AAPPMA de Seltz	Améliorer la dynamique alluviale.	Aménagement d'une prise d'eau sur le Rhin et d'un ouvrage de franchissement de la digue des hautes-eaux. Diversification des profils. Création de mares.	Les ouvrages hydrauliques du Kleinrhein et du Fahrgiessen sont des ouvrages orphelins, c'est-à-dire que leur propriétaire et gestionnaire légaux ne sont pas identifiés. Actuellement ils sont manœuvrés par usage par VNF (ouverture toute l'année, fermeture à ≈ 3 000 m³/s à lffezheim). Toutefois, des tiers ferment régulièrement ces ouvrages, notamment des agriculteurs pour éviter l'inondation de terrains agricoles. Aucun cadre réglementaire (de type arrêté préfectoral) ne permet à ce jour d'intervenir contre ces manipulations intempestives.
2005	Restauration du Fahrgiessen – LIFE Rhin vivant	Communauté de communes de Seltz et du delta de la Sauer, AAPPMA de Seltz	Améliorer la dynamique alluviale.	Aménagement d'une prise d'eau sur le Rhin et d'un ouvrage de franchissement de la digue des hauteseaux, dévasement, création de mares, restauration d'une frayère, enlèvement d'embacles, êtetages de saules, coupes, etc	Reconnexion partielle du Fahrgiessen avec le Rhin. Léger apport de débit supplémentaire en période de crue (avant 3 000 m3 :s). Aucune loi de manœuvre ne régit les ouvrages.
2006	Dévasement du Giessen et tailles de saules têtards	AAPPMA de Seltz	Améliorer la dynamique alluviale et favoriser le frai des poissons.	Taille des saules têtards en bordure du Giessen et intervention ponctuelle de dévasement.	Réouverture du cours d'eau.

2007	Alimentation des cours d'eau du Hueberwiesenkoepf el	AAPPMA de Seltz	Favoriser le frai des poissons.	Pose de 3 vannes sur le gravière pour connecter le bras du Hueberwiesenkoepfel, la Sauer et la gravière Epple.	Frai du poisson favorisé par intervention au niveau des vannes pour le maintien des niveaux d'eau.
2008	Restauration de mares dans le Grosswoerth.	CEN Alsace	Améliorer la fonctionnalité du réseau de mares.	Surcreusement de 2 mares dans des dépressions du Grosswoerth.	Favorise le maintien d'espèces patrimoniales sur le site (Pélobate brun notamment)
2010	Restauration d'une frayère dans le Seltzergrosswoerth	AAPPMA de Seltz	Améliorer la fonctionnalité alluviale.	Reconnexion d'un bras. Taille de saules têtards. Réouverture d'une prairie. Mise en place d'un entretien régulier.	Frai du poisson favorisé, milieux ouverts restauré, saules têtards entretenus.
2017	Coupe des peupliers de culture de la diguette Ouest du Grosswoerth.	CEN Alsace	Améliorer la qualité de l'habitat.	Coupe d'un alignement de peupliers de culture situé sur la diguette Ouest du Grosswoerth, qui a permis selon les tronçons de la diguette la réouverture de prairie/pelouse sèche ou bien le développement de boisements autochtones.	Effet positif de progression de <i>Muscaria</i> comosa sur la diguette.
2018	Connexion à la gravière Epple d'une dépression / frayère dans le Seltzergrosswoerth	AAPPMA de Seltz	Favoriser le frai des poissons.	Mise en place d'une buse sous le chemin le long de la gravière Epple. Surcreusement de quelques mètres carrés.	Projet de travaux de l'AAPPMA pour améliorer le fonctionnement de la frayère.
2015- 2018	Restauration d'une frayère au lieu-dit Niedersand en rive gauche de la Sauer	AAPPMA de Seltz	Favoriser le frai des poissons.	Coupe de peupliers. Reprise du profil en long d'une dépression. Restauration de prairie.	Restauration de prairie humide favorable au développement d'espèces patrimoniales. Frai du poisson favorisé.
2018	Suppression des buses du Felsengrund et du Nothelfer.	CEN Alsace - SDEA	Améliorer la dynamique alluviale et favoriser la continuité piscicole.	Nothelfer : aménagement d'un gué inondable en période de hautes-eaux. Felsengrund : Suppression des buses pour permettre la reconnexion hydraulique du bras.	Suppression d'obstacle pour la faune piscicole.
2017 à 2019	Reconversion de peupleraies de culture en prairies de fauche	CEN Alsace	Restaurer les milieux ouverts	Restauration de 0,5 ha dans le Grosswoerth et de 0,8 ha dans le Seltzergrosswoerth. Coupe des peupliers, travail du sol et ensemencement en mélanges de graines issus des prairies du Grosswoerth.	Habitat Natura 2000 restauré.

B. 1. 2. TRAVAUX DE GESTION COURANTE

Gestion des milieux ouverts⁷

Un pâturage est mené jusqu'en 2011 sur toute la surface du Grosswoerth et toute l'année, parfois jusqu'à une vingtaine de chevaux sur une parcelle entrainant un surpâturage et empêchant le retour à une végétation prairiale typique.

Bien que le décret ne permette le pâturage qu'après avis du comité et autorisation du préfet, les contrats MAE signés sur certaines parcelles du Grosswoerth l'autorisait, ce qui a induit un conflit avec les agriculteurs exploitants qui argumentaient être dans leur droit. La situation n'a été réglée qu'en 2011 avec l'encadrement par arrêté préfectoral du pâturage.

Gestion des prairies du Grosswoerth avant 2017

En 1997, environ la moitié des parcelles du Grosswoerth (25 ha) ont soustrait des Mesures Agro-Environnementales (MAE) pour une durée de 20 ans, quelques mois seulement avant le classement du site. Les modalités étaient les suivantes :

- Absence totale de fertilisation et de produits phytosanitaires ou biocides ;
- Fauchage à partir du 31 juillet ;
- Fourrage broyé ou ramassé ou valorisé par compostage en bout de parcelle ;
- Fauchage centrifuge à partir du centre des parcelles (îlots de culture) ;
- Pas de travaux agricoles entre le 1er avril et le 31 juillet ;
- Interdiction du pacage, sauf pour les équidés pour lesquels il est limité à 4 têtes/ha.

Ces MAE ont amené à systématiser une fauche tardive entre 1997 et 2017, alors que certaines parcelles qui venaient d'être réenherbées auraient eu besoin d'une double fauche d'exportation pour réduire la richesse trophique du sol et accélérer le retour à une végétation typique. Des espèces ensemencées nitrophiles (*Trifolium hybridum* et *T. pratense*) et rudérales (*Solidago sp., Calamagrostis epigejos, Rubus caesius*) en ont profité pour s'affirmer. Globalement, les fauches après le 31 juillet n'étaient pas non plus favorables aux prairies à fort enjeu de conservation du *Molinion*, où une fauche après le 1^{er} septembre aurait été préférable. Aucune zone refuge n'était maintenue.

Les parcelles hors MAE, bien que non contractualisées, étaient souvent fauchées aux mêmes périodes, puisque dans les faits seuls un ou deux agriculteurs, mandaté par les locataires des parcelles, fauchaient l'ensemble du Grosswoerth.

De plus, le pâturage équin était réalisé de 1997 à 2011 sur l'ensemble des parcelles du Grosswoerth, y compris les prairies alluviales les mieux conservées du *Molinion*, toute l'année. A partir de 2011, l'arrêté préfectoral encadrant la pratique du pâturage dans le Grosswoerth a limité la pratique à l'hiver et a exclu les prairies alluviales du *Molinion* ainsi que les principales dépressions des zones pâturées.

Avant 2017, la gestion des milieux ouverts du Grosswoerth n'était donc pas adaptée à l'ensemble des enjeux de conservation du site. En outre, les anciens labours enherbés juste avant le classement en RNN n'ont pas bénéficié d'une restauration écologique lors de leur ensemencement, ce qui explique leur mauvais état de conservation dans les suivis de 2010 et 2016.

Gestion des prairies du Grosswoerth après 2017

En 2017, la location des parcelles du Grosswoerth par le CEN Alsace en tant qu'emphytéote a motivé l'élaboration d'un plan de fauche permettant de prendre en compte l'ensemble des enjeux écologiques du site (TREIBER, 2016). La gestion se caractérise depuis par une fauche différenciée (fauches précoces et fauches tardives) avec maintien de zones refuges.

Depuis 2017, trois modalités de gestion sont donc menées dans les prairies du Grosswoerth :

- Des Baux Ruraux Environnementaux (BRE) avec contrats MAE avec 5 agriculteurs ;
- Un pâturage hivernal équin sur une partie du Grosswoerth (hors principales dépressions du Nord-Est du Grosswoerth) issu d'un usage d'avant le classement du site en RNN, réglementé par l'arrêté préfectoral du

⁷ Pour protéger les habitats d'intérêt communautaire et les espèces patrimoniales qui leur sont liées, il est parfois nécessaire de maintenir ou de restaurer des habitats. C'est notamment le cas des "milieux ouverts", entretenus depuis des générations et qui, laissés à l'abandon, tendraient rapidement vers la forêt, entrainant la disparition des espèces menacées qui leur sont associées et dont la responsabilité de conservation incombe au gestionnaire.

08/11/2011. La période autorisée se situe du 1^{er} novembre au 31 mars à hauteur d'un cheval par hectare pendant 1 mois. La durée peut exceptionnellement être portée à 4 mois en réduisant en proportion le chargement instantané (soit 0,25 cheval par ha pendant 4 mois) ;

- Une gestion ciblée de parcelles par le CEN Alsace (intervention en interne et/ou prestations d'entreprises spécialisées).

Depuis 2017, les milieux ouverts du Grosswoerth sont donc principalement gérés par une fauche d'exportation, avec un pâturage équin hivernal qui a été maintenu par usage sous réglementation stricte. Les agriculteurs locataires sont tenus de respecter un plan de fauche qui est annexé au BRE. Celui-ci peut être modifié en cas de conditions météorologiques défavorables ou adapté aux nouveaux enjeux de conservation par le bailleur par accord express et en informant par écrit le locataire. Le maintien de 10 % de la surface des prairies en zones refuges n'est cependant généralement pas respecté.

Tableau 37 : Modalités de fauche des prairies du Grosswoerth

	Type 1	Type 2	Type 3
Dates de fauche	Double fauche systématique (<15 juin et > 1er septembre)	Une fauche (>15 juillet) avec regain possible (>1er septembre)	Une seule fauche tardive (>10 septembre)
	Maintien d'une zone refuge à rotation annuelle d'au moins 10 % de la surface (délimitée par le CEN Alsace).	Maintien d'une zone refuge à rotation annuelle d'au moins 10 % de la surface (délimitée par le CEN Alsace).	Pas de zones refuges
Modalités	Si la fauche ne peut intervenir avant le 15 juin il faudra limiter l'emprise d'une fauche plus tardive à moins de 50 % de la zone. Les 50 % restants ne pourront être fauchés qu'à partir du 1er septembre (enjeu <i>Maculinea</i>).	La fauche de regain peut être intégrée au pâturage hivernal sans fauche mécanique.	
	La fauche de regain peut être intégrée au pâturage hivernal sans fauche mécanique.		
Surface concernée	15,81 ha	24,63 ha	4,60 ha

Le plan de fauche adopté en 2017 a permis (1) le maintien de l'état de conservation des prairies du *Molinion* (2) l'amélioration de l'état de conservation des autres parcelles de prairies (3) l'extension de certaines espèces patrimoniales (ex : *Allium angulosum*, *Viola pumila*, *Ophioglossum vulgatum*, etc...)

Gestion des mares / dépression / roselières du Grosswoerth

Certaines dépressions sont régulièrement entretenues par le CEN Alsace. Il s'agit principalement des mares suivies sur le compartiment des amphibiens. La gestion consiste dès que de besoin en l'entretien du milieu (coupe/arrachage de ligneux, fauche et évacuation).

Aucune intervention n'a été réalisée sur la roselière centrale du Grosswoerth depuis la création de la Réserve Naturelle. C'est également le cas d'autres roselières et dépressions dans le Grosswoerth.

Gestion des diguettes du Grosswoerth

La diguette Est du Grosswoerth qui longe la piste cyclable est broyée au titre de l'entretien de la piste cyclable par la CEA. Le broyage est réalisé sans exportation en été vers juillet/août, en prenant compte de la présence d'une station de Violette élevée (*Viola elatior*). A ce jour, aucune bande refuge n'est maintenue. Le passage à un régime de fauche d'exportation avec maintien de quelques tronçons refuge serait plus favorable en termes de biodiversité floristique et entomologique.

La diguette Ouest est débroussaillée par le CEN Alsace (en régie et en prestation) au titre de la conservation des espèces patrimoniales (importante station de *Muscaria comosa*), uniquement sur les zones à solidage. Il s'agit d'empêcher l'embroussaillement de la diguette pour maintenir un ourlet thermophile en réalisant une fauche d'exportation hivernale. Depuis la coupe des peupliers hybrides sur la partie Nord de la diguette Ouest, un effort important de débroussaillage de la diguette Ouest a été réalisé.

Gestion de la prairie du Kleinwoerth

Une fauche en général après le 1^{er} juillet est réalisée par un agriculteur, qui loue la parcelle directement à la commune de Munchhausen. La date de fauche n'est pour l'instant fixée que par accord oral avec le gestionnaire. Une fauche de regain est régulièrement réalisée mais n'est pas systématique. Aucune zone refuge n'est maintenue sur la prairie.

o Gestion des milieux ouverts du Seltzergrosswoerth

La prairie à saules têtards ainsi que les milieux herbacés en bordure du chemin et de la frayère au Nord de la gravière Epple sont entretenus par fauche d'exportation par l'AAPPMA de Seltz. Jusqu'en 2017, celle-ci était broyée. Le passage à un régime de fauche devrait améliorer la qualité floristique du milieu.

La prairie restaurée en 2019 fait l'objet d'une double fauche d'exportation. Cette intervention est conventionnée annuellement avec un agriculteur.

Gestion des milieux ouverts du Hueberwiesenkoepfel

Des petites bandes prairiales ont été restaurées depuis plusieurs années par l'AAPPMA de Seltz le long de bras connectés à la gravière Epple.

- 5,2 ares, parcelle 41 section 20 en bordure du bras dît « Giessen », propriété de la commune de Seltz ;
- 14,3 ares, à cheval sur les parcelles 41, 42, 43 et 44 section 19 en bordure du bras dît « Niedersand », propriétés de l'AAPPMA de Seltz (parcelles 41, 42 et 43) et de la commune de Seltz (parcelle 44) ;

Initialement broyées, elles sont aujourd'hui entretenues par fauche d'exportation en régie par l'AAPPMA à partir de juillet. L'objectif de la gestion est de créer des frayères fonctionnelles pour la reproduction piscicole. Des zones refuges doivent être mises en place.

Gestion de la prairie du Fahrgiessen et de l'ourlet herbacée du Fahrkopf

La bande prairiale du Fahrgiessen, ainsi que les milieux ouverts du Hueberwiesenkoepfel à l'Ouest du chemin du en bordure de la gravière Epple sont fauchée annuellement en prestation au mois de juillet/août. Une double fauche de la prairie du Fahrgiessen est préconisée depuis 2021 pour appauvrir le sol et améliorer la qualité de cette prairie.

o Gestion de la digue de la Willersinn à l'Ouest du Kleinwoerth

L'entretien des digues du Rhin est assuré par VNF (jusqu'en 2021). L'intervention dans la Réserve Naturelle n'est à ce jour pas conventionnée. Elle consiste en un broyage assuré généralement en fin d'été. Une végétation d'ourlet sec s'y développe. La mise en place d'un régime de fauche tardive d'exportation avec maintien de zones refuges permettrait le glissement vers une pelouse sèche du *Mesobromion*.

Gestion des bandes herbacées le long des chemins

Les chemins qui bordent la gravière Willersinn sont le plus souvent accompagnés d'une bande herbacée de largeur variable. Les bordures de piste cyclable font actuellement l'objet d'une gestion par broyage par la CEA en juin/juillet avec un deuxième broyage possible en octobre/novembre. Leur diversité floristique pourrait être développée par la mise en place d'un régime de fauche d'exportation avec maintien de tronçons refuges. Ces bandes prairiales pourraient alors mieux jouer leur rôle de corridor écologique entre milieux ouverts.

RNN du Delta de la Sauer

Etat des principales entités prairiales en 1994



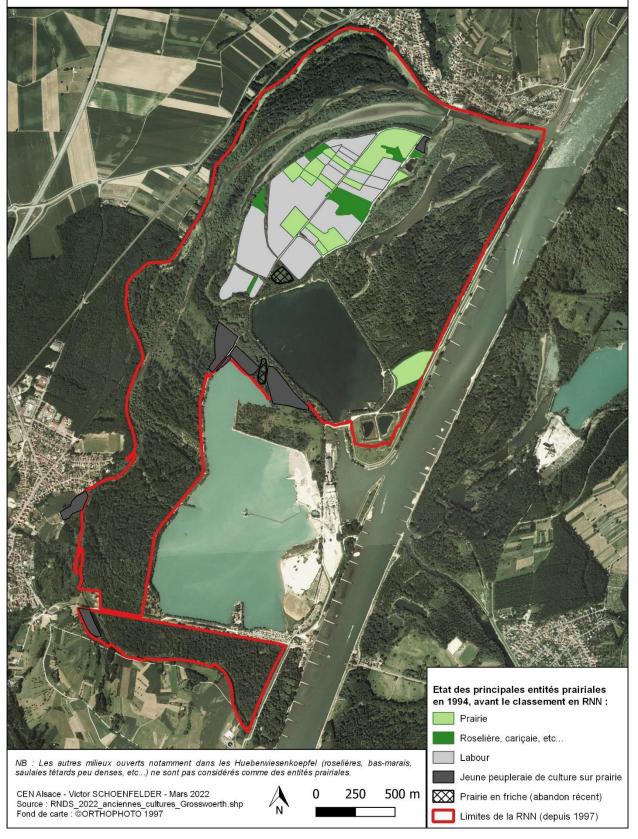


Figure 59 : Cartographie de l'état des principaux milieux ouverts en 1994, à la veille du classement en RNN

Conservatoire des Sites Alsaciens RNN du Delta de la Sauer Conservatoire d'espaces naturels Gestion type des milieux ouverts de 1997 à 2010 500 m Fauche après le 31/07 sans maintien de zone refuge (contrats MAE) Fauche tardive, date non définie sans maintien de zone refuge Broyage, date non définie (exploitation des peupliers entre 1997 et 2002) Broyage des digues, diguette Est et bordure de la piste cyclable Pâturage équin toute l'année CEN Alsace - Victor SCHOENFELDER - Mars 2022 Source : RNDS_1997-2010_Gestion-type-milieux-ouverts.shp Fond de carte : ©ORTHOPHOTO 2007 restriction de charge des MAE non respectée Limites de la RNN

Figure 60 : Gestion type des milieux ouverts de 1997 à 2010

Conservatoire des Sites Alsaciens RNN du Delta de la Sauer Conservatoire d'espaces naturels Gestion type des milieux ouverts de 2011 à 2016 Fauche après le 31/07 sans maintien de zone refuge (contrat MAE) Fauche tardive, date non définie sans maintien de zone refuge Broyage des digues, diguette Est et bordure de la piste cyclable Broyage, date non définie Entretien ponctuel de mare Pâturage équin réglementé par AP du 08/11/11 : - autorisé du 01/11 au 31/03 ; - pas plus de 1 cheval / ha pendant 1 mois CEN Alsace - Victor SCHOENFELDER - Mars 2022 Source: RNDS_2011-2016_Gestion-type-milieux-ouverts.shp Fond de carte: @ORTHOPHOTO 2015 500 m ou 0,25 cheval / ha pendant 4 mois Limites de la RNN

Figure 61 : Gestion type des milieux ouverts de 2011 à 2016

Conservatoire des Sites Alsaciens

Conservatoire

RNN du Delta de la Sauer d'espaces naturels Gestion type des milieux ouverts de 2017 à 2021 - secteur Nord Grosswoerth: Double fauche (<15 juin et >1er septembre) + maintien de zones refuges (10%) MAE de type 1 Fauche (>15 juillet) avec regain possible (>1er septembre) + maintien de zones refuges (10%) MAE de type 2 Une seule fauche tardive (>10 septembre) sans maintien de zone refuge MAE de type 3 Gestion des mares selon les besoins (automne-hiver) Fauche de la diguette Ouest (automne-hiver) Broyage (en général >1er juillet + automne) Pâturage équin réglementé par AP du 08/11/11 : autorisé du 01/11 au 31/03; - pas plus de 1 cheval / ha pendant 1 mois ou 0,25 cheval / ha pendant 4 mois Kleinwoerth: Cas particulier de 2021 (inondation estivale prolongée) : fauche de l'ensemble du Fauche (en général >1er juillet) site après le 1er septembre sans maintien de zones refuges CEN Alsace - Victor SCHOENFELDER - Mars 2022 100 200 m + regain non systématique Source : RNDS_2017-2021_Gestion-type-milieux-ouverts.shp Fond de carte : @ORTHOPHOTO 2018 Limites de la RNN

Figure 62 : Gestion type des milieux ouverts de 2017 à 2021 (Grosswoerth et Kleinwoerth)

Conservatoire des Sites Alsaciens

RNN du Delta de la Sauer Conservatoire d'espaces naturels Gestion type des milieux ouverts de 2017 à 2021 - secteur Sud Alsace Seltzergrosswoerth, Hueberwiesenkoepfel et Fahrgiessen : Fauche (en général >1er juillet) sans maintien de zones refuges + regain non systématique Double fauche (<15 juin et > 1er septembre) sans maintien de zones refuges (NB : depuis 2020, prairie restaurée en 2019) Une fauche (en général > 1er juillet) sans maintien de zones refuges Cas particulier de 2021 (inondation estivale prolongée) : Fauche de l'ensemble du site après le + regain non systématique 1er septembre. (NB: gestion par broyage avant 2018) CEN Alsace - Victor SCHOENFELDER - Mars 2022 Source : RNDS_2017-2021_Gestion-type-milieux-ouverts.shp Fond de carte : ©ORTHOPHOTO 2018 100 200 m Broyage (en général >1er juillet + automne) Limites de la RNN

Figure 63 : Gestion type des milieux ouverts de 2017 à 2021 (Seltzergrosswoerth, Hueberwiesenkoepfel, Fahrgiessen)



Figure 64 : Cartographie du pâturage équin dans le Grosswoerth depuis 2011

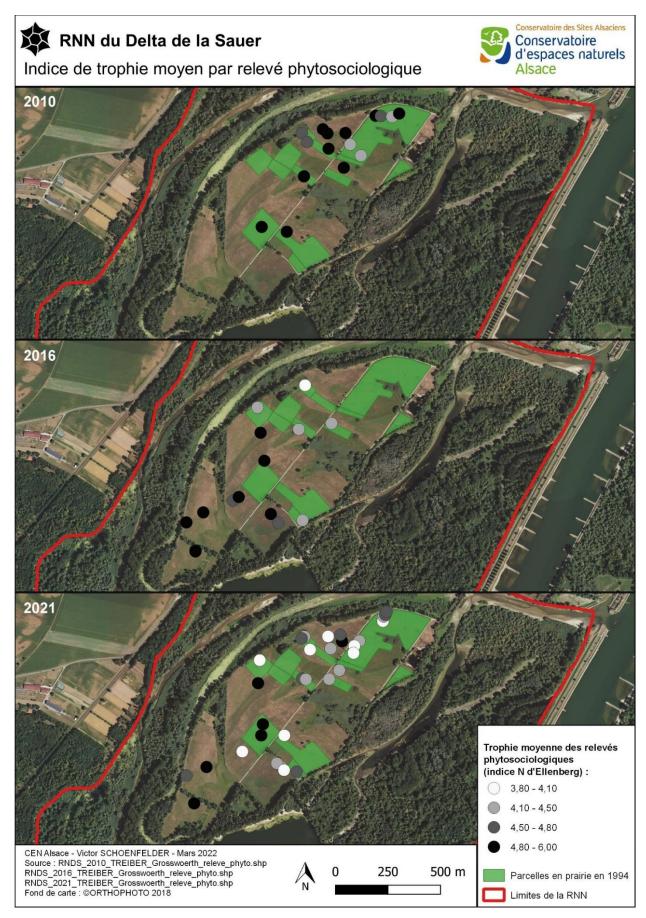


Figure 65 : Indice de trophie moyen par relevé phytosociologique en 2010, 2016 et 2021

o Gestion des milieux ouverts intra-forestiers du Hot et du Hueberwiesenkoepfel

Ces milieux ouverts ne font pas l'objet d'intervention à ce jour. Cependant, la présence d'espèces patrimoniales (Conocéphale des roseaux, Leste dryade) pourrait inciter à réaliser des interventions ponctuelles sur les ligneux ou de fauche d'exportation, si une fermeture du milieu est observée.

Les milieux ouverts de la RNN sont principalement gérés par la fauche d'exportation. Le pâturage équin du Grosswoerth consiste à ce jour plus au maintien d'un usage sur le site qu'à un mode de gestion du milieu. L'avantage de la fauche est de pouvoir mettre en place un plan de fauche adapté aux enjeux de conservation de ces prairies exceptionnelles.

Si les prairies du Grosswoerth font l'objet d'une gestion efficace et adaptée, des efforts sont cependant encore nécessaires en lien avec les partenaires pour améliorer la gestion des milieux prairiaux secondaires (Kleinwoerth, Fahrgiessen, Hueberwiesenkoepfel, Seltzergrosswoerth) et des bandes herbacées des bords de chemins qui assurent la continuité écologique entre ces entités.

Des interventions sur les roselières et cariçaies au sein du Grosswoerth voir dans d'autres secteurs peu étudiés (Hot, Hueberwiesenkoepfel) sont à prévoir.

Gestion des milieux forestiers

Gestion des saules têtards

Les saulaies têtards les plus remarquables et les plus accessibles sont régulièrement étêtées par le CEN Alsace et l'AAPPMA de Seltz au bord de leur lot de pêche. Ces opérations sont réalisées en automne-hiver lorsque les conditions hydrauliques sont réunies, en régie pour l'AAPPMA et en prestation par une entreprise spécialisée pour le CEN Alsace lors des travaux d'ampleur.

Entretien des haies et des lisières

Les haies, bosquets et lisières doivent être régulièrement taillés par le CEN Alsace pour contenir l'avancée des boisements sur les milieux ouverts. Ces opérations sont réalisés en automne-hiver en interne ou en prestation avec des entreprises spécialisées.

B. 1. 3. EVALUATION DU PRECEDENT PLAN DE GESTION

B. 1. 3. 1. Evaluation antérieures

La période d'application du plan de gestion 1999-2004, ainsi que les années qui ont suivi jusqu'en 2010, ont été riches en réalisations.

Des progrès importants ont été réalisés en termes de connaissance scientifique (insectes, amphibiens, poissons, végétation...) permettant l'élaboration d'un diagnostic plus fin et confirmant l'intérêt écologique exceptionnel de la Réserve Naturelle à une échelle nationale, voire européenne.

Des opérations de gestion ont assuré la restauration et la conservation de ce patrimoine naturel. Le programme LIFE Rhin Vivant a profondément marqué l'historique du site, constituant une première étape vers une meilleure fonctionnalité.

B. 1. 3. 2. Evaluation des opérations du précédent plan de gestion

Le plan de gestion 2013-2017 a continué d'être appliqué jusqu'à la rédaction de présent document. L'évaluation des opérations a été menée sur la base du réalisé en 2020. Des travaux et études ont cependant été menées en 2021, 2022.

Tableau 38 : Evaluation des opérations de l'enjeu « préservation » sur la période 2013-2019

OLT	OPG	Code OP	Opération	Priorité	Réalisation	Résultats	Efficacité	Efficience	Pertinence	Perspectives	Motif de non- réalisation	Motif 2	Commentaires ⁸
	A. 1	SE01	delta de la Sauer	I	Non réalisée				Oui	A reconduire	Prérequis	Compétence	Cette action nécessite des études préalables pour la construction d'un modèle hydraulique fiable. Ces études (bathymétrique, sédimentologie, populations piscicoles) ont démarré en 2020 (bathymétrie), en 2021 (étude sédimentologique) et sont prévus pour 2022 (étude piscicole). Le retard pris pour leur réalisation est dû au fait que cette action dépasse largement la seule compétence du gestionnaire et demande la mobilisation de nombreux acteurs.
	Améliorer la dynamique	TU01	Agrandissement des buses entre la gravière Willersinn et le Greil	II	Non réalisée				Oui	A reconduire	Prérequis		Il a été décidé d'intervenir qu'une fois l'étude globale du fonctionnement hydraulique réalisée (SE-01)
RESTAURER LE FONCTIONNEMENT	alluviale du delta de la Sauer	TU02	Suppression de la buse du bras du Nothhelfer et des buses présentes dans le Felsengrund	I	Réalisée				Oui	Terminée			Réalisé en 2018 en partenariat avec le SDEA.
ALLUVIAL		SE02	Cartographie des inondations	I	Non réalisée				Oui	A reconduire	Moyens		Manque de moyens et de compétence technique.
		AD01	Définition des lois de manœuvres des ouvrages hydrauliques	I	Non réalisée				Oui	A reconduire			L'opération porte sur les ouvrages à vannes de prises d'eau du Fahrgiessen et du Kleinrhein. Elle nécessite une concertation avec l'ensemble des utilisateurs. Des démarches ont été démarrées en 2022.
		AD02	Participation aux réunions du SAGEECE de la Sauer	1	Non réalisée				Oui	Terminée			Le comité du suivi du SAGEECE ne s'est pas réuni pendant la période.
	A.2 Préserver	TE01	Gestion des embâcles	I	Réalisée				Oui	A poursuivre			Concerne seulement les embacles qui menacent le bon fonctionnement des ouvrages.
	les bras et diffluences	SE03	Etude de faisabilité de la restauration du Hot à Seltz	I	Réalisée				Oui	Terminée			Réalisée en 2017. Etudie différents scénarii de restauration. Une étude de faisabilité est prévue par la Fédération de pêche.
	de la Sauer	TU03	Mise en œuvre de la restauration du Hot à Seltz	I	Non réalisée				Non		Pertinence		En attente de l'étude de sédimentologie de l'université (2021- 2022) et de l'étude de faisabilité.
		SE04	Diagnostic des mares	I	Non réalisée				Oui	A reconduire	Priorisation		Opération jugée non prioritaire sur la période. Cependant, un inventaire et une caractérisation des mares à l'échelle des 4 RNN gérées par le CEN Alsace est réalisée en 2022.
PRESERVER LES HABITATS	B.1 Préserver les mares	SE05	Suivi des amphibiens	I	Réalisée				Oui	A reformuler			Protocole à reformuler pour répondre à deux questions : Comment évolue le cortège des Amphibiens dans la RNN sur le long terme ? Quel est l'état de la population des espèces patrimoniales à fort enjeu de conservation, c'est-à-dire le Pélobate brun ?
AQUATIQUES		TE02	Entretien des mares	1	Réalisée				Oui	A poursuivre			Entretien des dépressions pour éviter leur colonisation par les ligneux.
	B.2 Préserver	SE06	Etude pour la restauration des anciennes gravières	II	Non réalisée								Revoir la priorité.
	les anciennes gravières	TU04	Mise en œuvre de la restauration des anciennes gravières	II	Non réalisée						Prérequis		Nécessitait la réalisation de SE-06 au préalable

⁸ L'évaluation du plan de gestion a été réalisée en 2020. Cependant, la gestion de la RNN a continué entre 2019 et 2022 selon le plan de gestion 2013-2017. Des interventions et des études complémentaires ont bien eu lieu sur cette période. Celles-ci sont précisées dans la colonne commentaire.

	C.1 Préserver la complexité des milieux forestiers	SE07	Suivi de la dynamique spontanée des forêts alluviales	ı	Non réalisée			A reconduire	Priorisation	Opération très chronophage (min. 2 mois de terrain) qui ne peut être menée que sur une RNN à la fois. Le gestionnaire a fait le choix de prioriser la mise en place des secondes campagnes dans les RNN où ce protocole a déjà été réalisé (Erstein 2017, Offendorf 2018, Rhinau 2020-21).
	C.2	AD03	Elaboration du programme de gestion des peupliers hybrides	I	Réalisée		Oui	Terminée		Elaboration d'un programme en 2009 reconduit au Plan de Gestion 2
PRESERVER LES HABITATS FORESTIERS	Restaurer la naturalité	TU05	Mise en œuvre du programme de gestion des peupliers hybrides	Ţ	Réalisée		Oui	Terminée		Coupe des peupliers de la diguette Ouest, du Grosswoerth et d'une partie du Seltzergrosswoerth. Encore plusieurs ha de peupleraie de culture à restaurer dans le Seltzergrosswoerth.
	de la forêt alluviale	SE08	Réalisation d'un état des lieux des espèces végétales allochtones	II	Partiellement		Oui	A reconduire		Opération réalisée dans le cadre de la mise à jour du diagnostic pour le nouveau Plan de Gestion. Un suivi réalisé par les passages fréquents de la garde-animatrice
	C.3 Conserver les saules	AD04	Elaboration du programme de gestion des saules têtards	I	Partiellement		Oui	A reconduire	Manque de définition	Principes définies dans le Plan de Gestion d'intervention sur les saules : 1 - déjà étêtés 2 - à valeur paysagère 3 - facilement accessibles. Affiner la planification de l'opération au nouveau Plan de Gestion.
	têtards	TU06	Mise en œuvre du programme de gestion des saules têtards	1	Partiellement		Oui	A poursuivre		Lié au niveau d'eau et à la bonne période : travaux réalisables uniquement en hiver.
		SE09	Suivis phytosociologiques des prairies	ı	Partiellement		Oui	A poursuivre		Bonne réalisation de cette opération qui s'est concentrée sur la prairie à enjeu prioritaire : le Grosswoerth. Aucun relevé n'a été réalisé sur les prairies du Kleinwoerth et du Fahrkopf entre 2013 et 2019 ce qui rend cette opération "partiellement réalisée" et son efficacité pour remplir les objectifs du Plan de Gestion "moyen". Des relevés phytosociologiques ont finalement été faits en 2020-2021 dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion.
		AD05	Suivi du plan de pâturage	- 1	Réalisée		Oui	A poursuivre		/
	D.1 Préserver	SE10	Elaboration d'un programme de gestion écologique des prairies du Grosswoerth et du Kleinwoerth à la fin des baux en 2017	I	Partiellement		Oui	A poursuivre	Priorisation	Réalisé pour le Grosswoerth (valeur patrimoniale la plus élevée) mais le Kleinwoerth n'a pas été pris en compte.
PRESERVER LES	les prairies	TU07	Consolidation du passage à gué sur le Fahrkopf	1	En cours		Oui	A poursuivre		En cours en partenariat avec l'AAPPMA de Seltz.
HABITATS OUVERTS		TE03	Fauchage de la prairie du Fahrkopf	I	Réalisée		Oui	A poursuivre		Prairie du Fahrkopf en situation de lisière et trop étroite pour le développement d'une végétation prairiale typique. Cependant, c'est intéressant de maintenir une fauche sur ce secteur pour l'entretien d'un ourlet herbacé en tant que corridor écologique le long du Fahrgiessen.
		SE11	Suivi écologique des insectes bio-indicateurs de l'état de conservation des prairies	I	Non réalisée		Oui	A poursuivre	Priorisation	Pas de suivi des insectes au dernier Plan de Gestion. Des prospections ciblées sur certaines espèces patrimoniales à enjeu ont cependant été réalisées pour l'élaboration du plan de gestion (2020-2021).
		TE04	Gestion des espèces allochtones invasives	1	Réalisée		Oui	A poursuivre		Compris dans la gestion des mares et de la prairie.
	D.2 Préserver	TE05	Gestion des espèces allochtones invasives	1	Réalisée		Oui	A poursuivre		Compris dans la gestion des mares et de la prairie.
	les habitats	TE06	Fauche d'entretien	I	Réalisée		Oui	A poursuivre		Espèces patrimoniales présentes sur les digues, grâce à la bonne gestion.

ouverts sur les digues D.3	TE07	Entretien des frayères	1	Réalisée					En partenariat avec l'AAPPMA de Seltz.
Préserver les habitats ouverts le long de la Sauer et de ses annexes	SE12	Etudo relativo à la	ı	Partiellement		Oui	A reconduire		Etude CBA sur la Limoselle aquatique en 2018 et de la Berle à grande feuilles en 2019. Caractérisation de l'association phytosociologique. Caractérisation plus détaillée (granulosédimentaire, temporaire, végétale et animale) encore nécessaire. La connaissance floristique des vasières doit faire l'objet de plus d'attention, notamment en ce qui concerne les espèces patrimoniales, leur répartition et leur dynamique.
D.4	SE13	Elaboration du programme de gestion écologique des roselières	1	Non réalisée		Oui	A poursuivre	Priorisation	1
Préserver les roselières	TE08	Mise en œuvre du programme de gestion écologique des roselières	II	Non réalisée		Oui	A poursuivre	Priorisation	Aucune intervention sur les roselières dans la période d'évaluation. Cependant, dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion, une stratégie a été définie en 2021 en concertation avec la LPO et la SOM et une coupe de ligneux de la grande roselière, avec l'exportation de roseaux, a été réalisé en hiver 2021-2022.

Tableau 39 : Evaluation des opérations de l'enjeu "connaissances" sur la période 2013-2019

Objectif à long terme	Objectif du plan de gestion	Code OP	Opération	Priorité	Réalisation	Résultats	Efficacité	Efficience	Pertinence	Perspectives	Motif de non- réalisation	Motif 2	Commentaires
	E.1 Améliorer la	SE14	Cartographie des habitats	I	Réalisée				Non	A reconduire	Pertinence		La cartographie des habitats a été renouvelée en 2021 lors de l'élaboration du plan de gestion. Elle sera à mettre à jour lors de l'élaboration du prochain plan de gestion.
	connaissance des habitats		Détermination de l'état de conservation des habitats	I	Partiellement				Oui	A poursuivre	Priorisation		Etat de conservation réalisée pour les habitats ouverts du Grosswoerth (TREIBER, 2016), pour les habitats aquatiques (TREMOLIERES, 2016) ainsi que dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion (CEN Alsace, 2021).
	E.2 Améliorer la	SE16	Suivi des espèces végétales patrimoniales	I	Partiellement				Oui	A poursuivre			Plusieurs études de suivis par des prestataires (TREIBER, 2017), des partenaires (CBA, 2018) et en interne. A noter que beaucoup de données récentes ont encore été produites en interne pour l'élaboration du plan de gestion en 2020, 2021.
	connaissance des espèces	SE17	Suivi des espèces vertébrées patrimoniales	I	Partiellement				Oui	A poursuivre			Plusieurs études de suivis par des prestataires, des partenaires et en interne.
	patrimoniales	SE18	Suivi des espèces invertébrées patrimoniales	I	Partiellement				Oui	A poursuivre	Priorisation		Suivi partiel par TREIBER sur le Grosswoerth, mais pas sur l'entièreté de la Réserve Naturelle. Des données complémentaires ont produites en interne en 2020-2021.
		SE19	Inventaire des oiseaux nicheurs	I	Réalisée				Oui	Terminée			Etude rendue en 2019 par la SOM.
Connaître le			Suivi des odonates	1	Non réalisée				Oui	A reconduire	Priorisation		Non réalisées dans la période du précédent Plan de Gestion.
patrimoine naturel pour affiner la		SE21	Suivi de la qualité physico-chimique de la Sauer et de ses annexes	I	Non réalisée				Oui	A reconduire	Priorisation		Opération jugée non prioritaire.
gestion		SE22	Suivi de la végétation aquatique de la Sauer et de ses annexes	I	Réalisée				Oui	A poursuivre			Opération réalisée sur les 4 RNN gérées par le CEN Alsace (TREMOLIERES, 2016). Renouvelée en 2021.
	E.3 Améliorer la connaissance	SE33	Suivi de la macrofaune benthique de la Sauer et de ses annexes	I	Réalisée				Oui	A poursuivre			Opération réalisée sur les 4 RNN gérées par le CEN Alsace (TREMOLIERES, 2016). Renouvelée en 2021.
	des espèces faunistiques	SE24	Suivi des peuplements piscicoles de la Sauer et de ses annexes	I	Non réalisée				Oui	A poursuivre			Prévue en 2022 par la Fédération de pêche.
	et floristiques	AD06	Elaboration d'une convention avec ODONAT	I	Réalisée				Oui	Terminée			Echange de données annuelles conventionnées entre le CEN Alsace et les partenaires naturalistes.
		AD07	Mise à jour et gestion base des données (CSA, ARENA, SERENA,)	I	Réalisée				Oui	A poursuivre			I
		SE25	Suivi de la population de moustiques	II	Non réalisée				Non	Abandonnée	Priorisation	Pertinence	Etude considérée non pertinente et non prioritaire pour la gestion des milieux.
	SE	SE26	Inventaire des champignons	II	Non réalisée				Oui	A reconduire	Priorisation	Expertise	A reconduire selon les opportunités.
	E.4 Assurer	AD08	Suivi des opérations de régulation des populations d'ongulés		Réalisée				Oui	A poursuivre			1
	le suivi des ongulés	SE27	Etude de l'impact des ongulés sur la végétation	II	Non réalisée				Oui	Non reconduite	Priorisation	Moyens	Opération chronophage et délicate pour le gestionnaire.

Tableau 40 : Evaluation des opérations de l'enjeu "valorisation" sur la période 2013-2019

Objectif à long terme	Objectif du plan de gestion	Code OP	Opération	Priorité	Réalisation	Résultats	Efficacité	Efficience	Pertinence	Perspectives	Motif de non- réalisation	Motif 2	Commentaires
		SE29	Etude de faisabilité de la déviation de la piste cyclable hors de la Réserve Naturelle	I	Non réalisée				Non	Abandonnée	Pertinence		I
	G,1 Maîtriser la	AD09	Définition d'une signalétique de réglementation adaptée	1	Réalisée				Non	Abandonnée	Pertinence		I
	fréquentation	TU08	Installation de supports mobiles d'information	_	Non réalisée				Non	Abandonnée	Pertinence		1
Accueillir le public			Création d'une zone d'accueil pour véhicule à l'entrée de la Réserve Naturelle à Seltz	_	Non réalisée				Non	Abandonnée	Pertinence		Renouvellement de l'étude de fréquentation nécessaire avant la considération d'une telle opération.
	G.2 Améliorer	TU10	Mise en place d'une signalétique sur les risques liés à la chute des branches	-	Réalisée				Oui	Terminée			1
	la sécurité des usagers sur le	TE09	Entretien régulier des chemins		Réalisée				Oui	A poursuivre			1
	site	TE10	Sécurisation des chemins	_	Réalisée				Oui	A poursuivre			Prévoir une sortie sur le terrain par année en parcourant les chemins (commission du CC : Communes, ONF, CSA, LPO) pour la définition des arbres dangereux
	J. C.	TU11	Installation d'éco-compteurs	_	Non réalisée				Oui	A reconduire	Moyens		Achat d'éco-compteurs nécessaires avant le renouvellement de l'étude de fréquentation.
		AD10	Elaboration d'une stratégie d'accueil du public	_	Non réalisée				Oui	A reconduire	Priorisation		Renouvellement de l'étude de fréquentation nécessaire avant la considération d'une telle opération.
	une stratégie d'accueil du et	GE3U	Renouvellement de l'étude de fréquentation	_	Partiellement				Oui	A reconduire			Mise à jour partielle avec la réalisation d'un questionnaire réalisé par des stagiaires en 2014 en direction des usagers de la RNN.
Informer et sensibiliser le public			Etude de faisabilité d'une zone de tranquillité	Ι	Non réalisée				Oui	A reconduire			Dans le cadre du renouvellement du Plan de Gestion et/ou de l'étude de fréquentation.
aux enjeux de conservation de la Réserve Naturelle		PI01	Conception et réalisation d'une plaquette de présentation de la Réserve Naturelle en allemand	1	Réalisée				Oui	Terminée			1
		PI02	Organisation de visites guidées	I	Réalisée				Oui	A poursuivre			1
	H.2 Assurer le	AD11	Définition et mise en œuvre d'une politique pénale	1	Non réalisée				Oui	A reconduire	Priorisation		I
	respect de la réglementation	AD12	Définition et mise en œuvre d'une politique de gestion des déchets	1	Non réalisée				Oui	A reconduire	Compétence		I
	. ogiomentation	PO01	Réalisation de tournées de surveillance	I	Réalisée				Oui	A poursuivre			1

		PO02	Collaboration avec les autres forces de police	II	Réalisée		Oui	A poursuivre		ı
		AD13	Renforcement de la réglementation relative à la circulation	1	Réalisée		Oui	A poursuivre		Mise en place d'un arrêté préfectoral en 2021 interdisant la circulation des véhicules à moteur la nuit du 15 mars au 15 juillet (protection du Pélobate brun).
		TU12	Mise en place d'aménagements limitant la circulation	ı	Non réalisée		Oui	A poursuivre	Priorisation	A poursuivre en parallèle de l'avancement sur la réglementation de la circulation.
		TU13	Conception et mise en place de panneaux d'information sur la règlementation de la navigation	I	Non réalisée		Non	Abandonnée	Pertinence	Aux endroits d'embarcation et au niveau des bras interdits. Opération nécessaire pour se conformer à l'AP. Complication et coût important pour l'installation (niveaux d'eau importants)
		AD14	Etablissement de conventions avec les acteurs présents dans la Réserve Naturelle	1	Non réalisée		Oui	A reconduire	Manque de définition	Opération non détaillée dans le Plan de Gestion.
	H.3 Matérialiser les limites de la	AD15	Délimitation précise du périmètre de la Réserve Naturelle.	I	Non réalisée		Oui	A reconduire	Priorisation	La non-connaissance précise du périmètre de la Réserve Naturelle se cantonne à quelques parcelles "pour partie" en bordure de la gravière Epplé.
	Réserve Naturelle	TU14	Matérialisation des limites de la Réserve Naturelle	1	Non réalisée		Oui	A reconduire	Prérequis	Opération AD15 préalable.
	H.4 Pérenniser	TU15	Mise en place de panneaux d'information et de réglementation	I	Non réalisée		Oui	A reconduire	Priorisation	Opération jugée non prioritaire pendant le dernier Plan de Gestion.
	les supports d'information	TE11	Entretien des panneaux d'informations et de réglementation	1	Réalisée		Oui	A poursuivre		I
		PI03	Organisation d'une visite annuelle avec les Conseils Municipaux	I	Non réalisée		Oui	A reconduire	Priorisation	Opération à proposer au Conseil Municipal.
	I.1 Favoriser	PI04	Organisation de chantiers bénévoles	1	Réalisée		Oui	A reformuler		I
Valoriser la Réserve	l'appropriation de la Réserve Naturelle par la		Organisation de manifestations publiques (Conférences, expositions,)	I	Réalisée		Oui	A poursuivre		I
Naturelle au niveau local, régional et transfrontalier	population et les acteurs	PI06	Communication médiatique	1	Réalisée		Oui	A poursuivre		Réalisée selon les opportunités et en sollicitant la presse lors d'évènements phares de la gestion de la Réserve Naturelle.
	I.2 Favoriser les échanges transfrontaliers	AD16	Participation aux manifestations transfrontalières (colloques, réunions,)	II	Réalisée		Oui	A poursuivre		Colloque à Strasbourg en 2017, Partenariat avec le NABU pour les journées du Patrimoine., journées RAMSAR. Toutes les opportunités ont été valorisées.

Tableau 41 : Evaluation des opérations des missions transversales sur la période 2013-2019

Objectif à long terme	Objectif du plan de gestion	Code OP	Opération	Priorité	Réalisation	Résultats	Efficacité	Efficience	Pertinence	Perspectives	Motifs de non- réalisation	Commentaires
	T.1 Organiser et participer aux réunions	AD-17	Participation aux réunions de l'association gestionnaire (Bureau, CA, AG, conseil scientifique)		Réalisée				Oui	A poursuivre		I
	en lien avec la gestion	AD-18	Participation aux réunions des instances consultatives (CSRPN)	I	Réalisée				Oui	A poursuivre		1
	administrative de la réserve naturelle		Organisation et participation aux réunions du Comité Consultatif	I	Réalisée				Oui	A poursuivre		I
	T.2 Participer aux différents	AD-20	Participation au réseau des réserves naturelles nationales alsaciennes (DREAL)	I	Réalisée				Oui	A poursuivre		1
S	réseaux	AD-21	Participation au réseau « Réserves Naturelles de France » (RNF)	I	Réalisée				Oui	A poursuivre		1
transversales	T. 11 //	AD-22	Programmation annuelle des opérations	I	Réalisée				Oui	A poursuivre		1
transv	T.3 Mettre en œuvre et		Evaluation annuelle du plan de travail	1	Réalisée				Oui	A poursuivre		1
Missions	évaluer le plan de gestion	AD-24	Évaluation quinquennale du plan de gestion	1	Réalisée				Oui	A poursuivre		I
Mis.	3	AD-25	Elaboration du nouveau plan de gestion	1	Réalisée				Oui	A poursuivre		I
	T.4 Organiser	AD-26	Montage administratif et financier des opérations	1	Réalisée				Oui	A poursuivre		I
	la gestion administrative	AD-27	Suivi administratif et financier des opérations	1	Réalisée				Oui	A poursuivre		I
	et financière de la réserve	$\Delta H = 28$	Gestion administrative (accueil du public, secrétariat, documentation, classement)	1	Réalisée				Oui	A poursuivre		1
	naturelle	AD-29	Renouvellement des équipements et du matériel	I	Réalisée				Oui	A poursuivre		1
	T.5 Gérer le	AD-30	Formation du personnel (ATEN)	I	Réalisée				Oui	A poursuivre		1
	personnel et les stagiaires	AL)31	Organisation et participation aux réunions de service	1	Réalisée				Oui	A poursuivre		1

B. 2. ARBORESCENCE DU PLAN DE GESTION

Ce plan de gestion est organisé selon la hiérarchie suivante :



Certaines opérations de gestion peuvent répondre à plusieurs enjeux et objectifs du plan de gestion.

Une priorité est mentionnée à titre indicatif pour chaque opération de gestion, afin de hiérarchiser la mise en œuvre du plan de gestion au regard des objectifs à long terme et en fonction des moyens disponibles :

- niveau 1+: opération impérative dont dépend une autre réalisation
- niveau 1 : opération impérative : opération essentielle pour la bonne gestion du site
- niveau 2 : opération souhaitable : opération qui permettrait d'optimiser la gestion du site
- niveau 3 : opération facultative : opération à réaliser selon les opportunités, c'est-à-dire si l'ensemble des conditions sont réunies.

Toutes les opérations ne sont pas détaillées dans une fiche action (Tableau 42, Tableau 43, Tableau 44, Tableau 45, Tableau 46, Tableau 47, Tableau 48, Tableau 49).

Codes catégories d'opérations :

CC : Création de supports de Communication et de pédagogie

CI: Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

CS: Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

El : Prestations de conseil, études et ingénierie

IP: Interventions sur le patrimoine naturel

MS: Management et Soutien

PA: Prestations d'accueil et d'animations

PR: Participation à la Recherche

SP: Surveillance du territoire et police de

l'environnement

Tableau 42. Arborescence du plan de gestion pour l'enjeu « fonctionnalité alluviale »

Enjeu	Etat actuel		Objectif	à long terme	Etat visé	Indicateur d'état d	le conservation		Dispositif de suivi		Fiche
			Objectii	a long terme	Elal Vise	Intitulé	Métrique	Code	Intitulé	Priorité	action
		Tableau de bord			Accroissement des apports d'eau au plus près du régime hydrologique du Rhin et de la Sauer	Hydrologie	Niveaux d'eau Régime des crues inondantes Débits Battement de la nappe Composition chimique des sédiments	CS-01	Suivi du régime hydraulique du Delta de la Sauer	1	
		(Projection sur 50 ans)		rer la fonctionnalité Delta de la Sauer	Assurer les continuités écologiques avec le fleuve	Continuité écologique	Nb d'esp. présentes/ Nb d'esp. poss. totales	CS-02	Suivi des peuplements piscicoles	1	х
					Biodiversité représentative d'un	Faune	Nb d'esp. présentes/ Nb d'esp. poss. totales	CS-03	Suivi de la macrofaune benthique	1	х
ENJEU 1 Fonctionnalité alluviale	accentuée par des aménagements anthropiques				écosystème alluvial fonctionnel	Flore	Nb d'esp. présentes/ Nb d'esp. poss. totales	CS-04	Suivi de la végétation aquatique du Delta de la Sauer	1	х
alluviale	récents		Facteurs	Objectifs		Indicateur d	e gestion		Opération de gestion		Fiche
	(barrage à clapet, sédimentation		d'influence	opérationnels	Résultats attendus	Intitulé	Métrique	Fiche action	Intitulé	Priorité	action
	importante provenant du bassin du Seltzbach)	Plan de	Système de	004 8: "	Réseau de piézomètres satisfaisant pour permettre le suivi des battements de la nappe	Piézomètres	Fait/Pas fait	IP-01	Installation d'un réseau de piézomètres	1+	
		gestion (Projection sur 10 ans)	mesure insuffisant pour évaluer la fonctionnalité	OO 1 : Disposer d'un système de mesure des indicateurs de la fonctionnalité alluviale	Réseau de limnimètres pour permettre le suivi à distance la hauteur d'eau des bras du Delta de la Sauer	Limnimètres	Fait/Pas fait	IP-02	Installation d'un réseau de limnimètres	1+	
			alluviale du site		Protocole permettant de suivre efficacement l'évolution géomorphologique du Delta de la Sauer	Etat des lieux hydromorphologique	Fait/Pas fait	EI-01	Etude sédimentologique	1+	
			Fonctionnement	OO 2 : Assurer un		Ouvrages	Fait/Pas fait	IP-03	Entretien des ouvrages hydrauliques	1	Χ
			des ouvrages hydrauliques qui régissent le Delta de la Sauer	fonctionnement des ouvrages hydrauliques adaptés aux enjeux de la RNN	Prises d'eau peuvent être rapidement fermées en cas de pollution majeure.	Manœuvre des vannes	Dates de manœuvre, acteurs	IP-04	Définition et application de Lois de manœuvre des ouvrages hydrauliques	1	

	Dynamique végétale	OO 3 : Gérer les embâcles	Variation des écoulements d'eau avec bonne continuité écologique	Embâcles	Fait/Pas fait	IP-05	Gestion raisonnée des embâcles	1	Х
	Favorement	OO 4 : Limiter l'envasement du Delta pour conserver	Les raisons de l'envasement sont identifiées et des scénarii de restauration sont proposés	Envasement	Fait/Pas fait	EI-02	Etude de la restauration hydraulique	1+	Х
	Envasement générale du Delta	les habitats aquatiques et les	Maintien d'une des dernières grandes frayères naturelles de	Hot	Fait/pas fait	EI-03	Etude d'avant-projet pour la restauration du Hot	1	Х
	Della	services	la Sauer		Faune piscicole	IP-06	Restauration du Hot	1	
		écosystémiques de la Réserve Naturelle	D'ambitieuses opérations de restauration sont engagées	Chantier de restauration	Fait/Pas fait	IP-07	Actions de restauration hydraulique	1	
	Manque de données quantitatives sur la fonctionnalité alluviale	OO 5 : Evaluer la fonctionnalité alluviale	Fonctionnalité alluviale connue sur l'ensemble de la Réserve Naturelle	Connaissance de la fonctionnalité alluviale	Graphique radar	CS-05	Analyse de l'évolution de la fonctionnalité alluviale dans le périmètre de la Réserve Naturelle	1	

Tableau 43 : Arborescence du plan de gestion pour l'enjeu « milieux ouverts »

Enjeu	Etat actuel		Objectif à long terme	Etat v	visé	Indicateur d'éta	t de conservation		Dispositif de suivi		Fiche action
			, ,			Intitulé	Métrique	Code	Intitulé	Priorité	
				Composition et structure cal ouverts alluviaux en bor		Habitats	Nb d'espèces, abondance, recouvrement des différentes strates	CS-07	Suivi phytosociologique des milieux ouverts	1	Х
			OLT 2 : Garantir le bon état de	Présence des espèces	végétales et animales	Flore patrimoniale	Abondance, géolocalisation	CS-08	Suivi des espèces patrimoniales de la flore	1	Х
		Tableau de	conservation des habitats ouverts du Grosswoerth	associées aux habita	ts ouverts alluviaux	Faune patrimoniale	Abondance, géolocalisation	CS-09	Suivi des espèces patrimoniales de la faune	1	Х
		bord (Projection	(prairies et dépressions historiques)	Connaissance de l'état roseli		Etat de la roselière	Densité, niveau de la nappe phréatique	CS-10	Suivi de la roselière principale du Grosswoerth	2	Х
		sur 50 ans)	illotoriquooj	Pratiques pastorales ad consen	'	Pâturage	Pression de pâturage (UGB / ha), relevés phytosociologiques, densité de trêfle, densité de Calamagrostis epigejos	SP-01	Suivi du pâturage	2	Х
ENJEU 2	Bon état de conservation d'une partie des prairies du		OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth,	Composition et structure car ouverts alluviaux en bor	ractéristiques des habitats n état de conservation	Habitats	Nb d'espèces, abondance, recouvrement des différentes strates	CS-07	Suivi phytosociologique des milieux ouverts	1	Х
Milieux ouverts	Grosswoerth, état moyen à		Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes	Présence des espèces	végétales et animales	Flore patrimoniale	Abondance, géolocalisation	CS-08	Suivi des espèces patrimoniales de la flore	1	Х
	mauvais pour les autres		cultures du Grosswoerth)	associées aux habita	ts ouverts alluviaux	Faune patrimoniale	Abondance, géolocalisation		Suivi des espèces patrimoniales		
	prairies		OLT 4 : Rétablir des connexions fonctionnelles entre les milieux ouverts	Répartition d'espèces cible corric		Corridors fonctionnels	Conocéphale des roseaux, azuré des paluds	CS-09	de la faune	1	X
						Indicateur	r de gestion		Opération de gestion		
			Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Intitulé	Métrique	Code	Intitulé	Priorité	Fiche Action
								IP-08	Gestion des prairies du Grosswoerth	1	Х
		Plan de gestion			Maintien des surfaces de milieux ouverts			IP-09	Gestion de la prairie du Kleinwoerth	1	Х
		(Projection sur 10 ans)	Dynamigue végétale	OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans	existantes et de la qualité du milieu.	Surface prairiale	Surface prairiale	IP-10	Gestion des prairies du Seltzergrosswoerth	1	Χ
		Sur To uns)	Dynamique vegetale	la Réserve Naturelle	Colonisation des espèces patrimoniales	ourrace prairidle	Ouriace prairiale	IP-11	Gestion des milieux ouverts des Hueberwiesenkoepfel	2	Х
					dans les prairies.			IP-12	Gestion de la prairie du Fahrgiessen	2	Х
								IP-13	Rajeunissement des haies et des bosquets	2	Х

					Milieux ouverts palustres (roselières et cariçaies)	Surface ouverte des milieux ouverts palustres. Répartition des espèces patrimoniales des milieux ouverts palustres.	IP-14	Gestion des milieux palustres (cariçaies, roselières, mares)	1	Х
					Roselières	Diversité des oiseaux nicheurs paludicoles	EI-04	Etude d'avant-projet pour la restauration de la roselière centrale du Grosswoerth	1	Х
						filcrieurs paludicoles	IP-15	Restauration de la roselière centrale du Grosswoerth	1	
					Diguettes	Effectif et surface occupée par les espèces patrimoniales caractéristiques (ex : Muscari à toupet)	IP-16	Fauche des digues et diguettes	1	х
		Isolement hydraulique du Grosswoerth des eaux eutrophes de la Sauer et du Rhin	OO 7 : Maintenir le régime hydraulique du Grosswoerth en assurant le bon fonctionnement des ouvrages dont il dépend (diguettes et vannes)	Possibilité de manœuvre les vannes pour éviter une rupture des diguettes lors de fortes crues	Diguettes	Nombre de manœuvre des vannes	IP-17	Restauration des vannes de la diguette Est	3	Х
		Fermeture du	OO 8 : Retrouver des surfaces fonctionnelles de milieux ouverts dans le	Le Seltzergrosswoerth offre des milieux	Etude	Fait/pas fait	EI-05	Etude d'avant-projet pour la restauration du Seltzergrosswoerth	1+	Х
		Seltzergrosswoerth par plantations de peupliers et déprise agricole avant le classement en RNN	Seltzergrosswoerth pour améliorer l'état de conservation des espèces	ouverts variés abritant dans espèces patrimoniales connecté	Restauration du Seltzergrosswoerth	Installation des espèces cibles	IP-18	Restauration du Seltzergrosswoerth (volet restauration de prairies)	1	
			patrimoniales des milieux ouverts	avec le Grosswoerth	Connexions entre	Espèces cibles	IP-19	Entretien des ourlets herbacés en bordure de chemin	1	Х
					milieux ouverts	Especes cibles	MS-01	Coordination des interventions de gestion d'acteurs externes	1	
		Fonctionnalité prairiale	OO 9 : Evaluer l'état de conservation des milieux ouverts	Bon état de conservation	Connaissance de l'état des prairies	Graphique radar	CS-11	Analyse de l'état de conservation des milieux ouverts	1	

Tableau 44 : Arborescence du plan de gestion pour l'enjeu « forêt rhénane »

D	iagnostic		Vision strate	égique et opérationnelle			Outils d'évaluation		Actions		
Enjeu	Etat actuel				Etat visé	Indi	cateur d'état de conservation		Dispositif de	suivi	
			Objectif à lo	ong terme		Intitulé	Métrique	Code	Intitulé	Priorité	Fiche Action
						Typicité de la flore	Abondance, fréquence, géolocalisation Nb d'espèces d'arbustes et arbrisseaux Nb d'espèces herbacées et muscinales de l'habitat				
						Stade de maturation	Fréquence relative des espèces ligneuses caractéristiques de la phase optimale de l'habitat/classe de diamètres*				
		Tableau de			Composition végétale caractéristique d'une forêt alluviale rhénane	Lianes ligneuses	Nb d'espèces différentes de lianes + Diamètre des lianes + Proportion d'arbres porteur de lianes dans le houppier				
		bord (Projection	0.75.5			Espèces allochtones	Proportion en surface terrière (G)		Mise en place du protocole de		
ENJEU 3	Dynamique	sur 50 ans)	OLT 5 : Favoriser le cara forêt rhénane de la f			Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Fréquence en % des semis des espèces arborescentes exotiques envahissantes Fréquence des espèces ligneuses arbustives et lianescentes envahissantes Fréquence d'observation des espèces envahissantes herbacées	CS-12	suivi dendrométrique des réserves forestières - Module alluvial (PSDRF-MA)	1	X
Forêt rhénane	forestière alluviale altérée					Structure horizontale	G (m²/ha)/classe de diamètre* G TGB (m²/ha)/ G total				
					Structure caractéristique d'une forêt alluviale rhénane	Bois mort	Volume bois mort/Volume bois total V (bois mort > 30cm) / Volume bois mort total Nb de stade de décomposition différents Nombre de cavités et types de cavité différents				
			OLT 6 : Conserver des sa richesse biologique		Des saulaies têtards régulièrement entretenues	Saules têtards	Fréquence des interventions, état des saules étêtés	MS-02	Suivi de l'entretien de saules têtards	2	
			Facteurs d'influence	Objectifs	Résultats attendus		Indicateur de gestion		Opération de g		
			Développement	opérationnels OO 10 : Assurer la	Absence d'intervention	Intitulé Activité	Métrique	Code	Intitulé Libre-évolution des	Priorité	
		Plan de	spontané de la végétation	libre évolution de la forêt alluviale	sylvicole, hormis dans les saulaies têtards	sylvicole	Nb et type d'interventions ayant lieu sur la Réserve Naturelle	IP-20	peuplements forestiers	1	
		gestion (Projection sur 10 ans)	Appauvrissement de la richesse biologique avec la disparition des saules têtards	OO 11 : Entretien des saules têtards	Application du programme d'entretien des saulaies têtards	Saulaies têtards	Date, Nb et surface d'interventions	IP-21	Entretien des saulaies têtards	2	Х
			Fonctionnalité de la forêt alluviale	OO 12 : Evaluer l'état de conservation des habitats forestiers	Bon état de conservation	Connaissance de l'état de la forêt	Graphique radar	CS-13	Analyse de l'état de conservation de la forêt rhénane	1	

Tableau 45 : Arborescence du plan de gestion pour l'enjeu « réseau de mares »

	Diagnostic		Vision stra	tégique et opérationnelle			Outils d'évaluation		Actions		
Enjeu	Etat actuel		Objectif à	laws tames	Etat visé	Indic	ateur d'état de conservation		Dispositif de suivi		Fiche
			Objectir a	long terme	Etat vise	Intitulé	Métrique	Code	Intitulé	Priorité	Action
					Réseau de mares fonctionnel permettant les déplacements et le maintien des populations	Réseau de mares et dépressions fonctionnelles	Localisation des sites de reproduction, nombre de mares sources				
		Tableau de bord	OLT 7 . Maintania	n réseau de mares et	Composition floristique caractéristique des dépressions	Flore	Espèces présentes	CS-14	Suivi du réseau de mares	1	Х
		(Projection sur 50 ans)	dépressions favorabl	le à la biodiversité des rhénans	Maintien des conditions physiques favorables aux Atterrissement Hauteur de vase						
	Réseau de mares				Présence des espèces		Nb espèces présentes/Nb espèces possibles	CS-08	Suivi des espèces patrimoniales de la flore	1	Х
ENJEU 4	temporaires fonctionnel				végétales et animales inféodées aux mares	Faune		CS-09	Suivi des espèces patrimoniales de la faune	1	Х
Réseau de mares	(dépressions du Grosswoerth et				inicodees aux maies		Nb espèces présentes/Nb espèces possibles	CS-15	Suivi des Amphibiens	1	
de mares	bordure des bras		Facteurs	Objectifs			Indicateur de gestion		Opération de gestio	n	
	en période de basses-eaux)		d'influence	opérationnels	Résultats attendus	Intitulé	Métrique	Code	Intitulé	Priorité	Fiche Action
			Fermeture naturelle	OO 13 : Limiter la	Maintien des surfaces existantes	Végétation	Abondance relative des rejets ligneux	IP-14	Gestion des milieux palustres (cariçaies, roselières, mares)	1	Х
		Plan de gestion	remetale naturelle	fermeture des mares	Rajeunissement des mares	Atterrissement	Profondeur de la mare, recouvrement par les hélophytes		Restauration de mares	3	
		(Projection sur 10 ans)	Nombre limité de mares temporaires et permanentes	OO 14 : Augmenter les possibles sites de reproduction pour le Pélobate brun	Site de reproduction favorable au Pélobate brun, en eau chaque année.	Création de mare	Nombre de pontes de Pélobate brun	IP-19	Restauration du Seltzergrosswoerth (volet création de mare à Pélobate)	1	
				00 15 : Evaluer l'état de conservation des mares	Bon état de conservation des mares	Connaissance de l'état du réseau de mares	Graphique radar	CS-16	Analyse de l'état de conservation des mares	1	

Tableau 46 : Arborescence du plan de gestion pour l'enjeu « anciennes gravières »

Di	agnostic		Vision strate	égique et opérationnelle			Outils d'évaluation		Actions		
Enjeu	Etat actuel		Objectif à I	laws tamus	Etat visé	Indica	teur d'état de conservation		Dispositif de suivi		Fiche
			Objectif à l	iong terme	Etat vise	Intitulé	Métrique	Code	Intitulé	Priorité	Action
						Flore	Nb d'esp. présentes/ Nb d'esp. poss. totales	CS-04	Suivi de la végétation aquatique du Delta de la Sauer	1	Х
		Tableau de bord	OLT 8 : Développer le	a notantial ácologique	Berges permettant	Flore patrimoniale	Abondance, géolocalisation	CS-08	Suivi des espèces patrimoniales de la flore	1	Х
		(Projection sur 50 ans)	des anciennes gravi Naturelle (Willer	ières de la Réserve	une flore menacée des milieux humides.		Nb d'esp. présentes/ Nb d'esp. poss. totales	CS-15	Suivi des Amphibiens	1	
		our co uno,	Oberhaas		milicux namideo.		Nb d'esp. présentes/ Nb d'esp. poss. totales	CS-17	Suivi de l'avifaune nicheuse et hivernante	1	
						Faune patrimoniale	Abondance, géolocalisation	CS-09	Suivi des espèces patrimoniales de la faune	1	Х
					Bonne capacité piscicole	Pêche	Quantité relative	CS-02	Suivi des peuplements piscicoles	1	Χ
			Facteurs d'influence Objectifs opérationnels Résultats attendus			Indicateur de gestion		Opération de gestion		Fiche	
	.				resultats attendes	Intitulé	Métrique	Code	Intitulé	Priorité	Action
ENJEU 5	Gravières peu diversifiées présentant un		Pêche en barque et sur les berges de la Willersinn	OO 16 : Réduire les dérangements des oiseaux d'eau	Peu de dérangement	Pêche	Densité des oiseaux d'eau nicheurs et hivernants	MS-03	Mise en place d'une réglementation en lien avec l'AAPPMA	1	
Anciennes gravières	fort potentiel pour de la restauration écologique				Etude détaillée précisant les modalités de restauration des anciennes gravières	Etude de faisabilité	Fait/pas fait	EI-06	Etude de faisabilité pour l'aménagement écologique des anciennes gravières de la Réserve Naturelle	1	Х
		Plan de gestion (Projection sur 10 ans)	Profils artificiels des anciennes gravières	OO 17 : Développer le potentiel écologique des anciennes gravières	Diversification des habitats, installation d'espèces patrimoniales. Une partie des berges de la Willersinn est aménagée afin de diversifier les habitats (création de frayères, zones refuges, pose de chablis)	Restauration	Suivi écologique	IP-23	Application des opérations de restauration	2	
					Nidification de la Sterne pierregarin	Radeaux à sternes	Fait/pas fait	IP-24	Installation de radeaux à sternes	2	
			Fonctionnalité des anciennes gravières	00 18 : Evaluer l'état de conservation des gravières	Diversification des habitats offerts par les anciennes gravières	Connaissance de l'état des anciennes gravières	Graphique radar	CS-18	Analyse de l'état de conservation des anciennes gravières	1	

Tableau 47. Arborescence du plan de gestion pour le facteur clé de la réussite « connaissance »

Diag	nostic			Vision stratégique et opérationnelle		Outils d'évaluation		Actions		
Facteur clé de						Indicateur d'état de conservation		Dispositif de suivi		
la réussite	Etat actuel		Ot	ojectif à long terme	Etat visé	Intitulé	Code	Intitulé	Priorité	Fiche Action
		Tableau de			Bonne connaissance de l'état de la flore patrimoniale	Flore patrimoniale	CS-08	Suivi des espèces patrimoniales de la flore	1	Х
		bord (Projection sur			Bonne connaissance de la faune patrimoniale	Faune patrimoniale	CS-09	Suivi des espèces patrimoniales de la faune	1	Х
		50 ans)		er les connaissances naturalistes	Connaissance et suivi des espèces	EEE	CS-19	Suivi des espèces végétales exotiques envahissantes	1	
					exotiques envahissantes	EEE	CS-20	Suivi des espèces animales exotiques envahissantes	1	
			Facteurs d'influence		Connaissance de l'abondance du sanglier dans la Réserve Naturelle	Sangliers	CS-21	Suivi des activités cynégétiques	1	
				Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateur de gestion		Opération de gestion		
			d'influence	Objectils operationnels	Resultats attenuus	Intitulé	Code	Intitulé	Priorité	
	Connaissance insuffisante de certains		Absence de métriques	OO 19 : Garantir une évaluation objective des objectifs et des opérations grâce à l'utilisation de métriques	Métriques définies pour l'ensemble des opérations	Métriques	EI-07	Définition de métriques et de valeurs seuils pour permettre la bonne évaluation du plan de gestion	1	
FCR 1 Connaissances	groupes taxonomiques,	gestionnaire à des des con		OO 20 : Contribuer à l'amélioration des connaissances naturalistes et	Participation à des suivis à grande échelle menés par le réseau	Missions naturalistes	CS-22	Participation à des missions mises en place par le réseau naturaliste	2	
de la réserve naturelle	de l'écologie et de la répartition		suivis régionaux ou nationaux	scientifiques à grande échelle	naturaliste régional ou national	missions naturalistes	PR-01	Sollicitation et appui aux travaux de recherche	3	
	fine d'espèces à enjeu	Plan de gestion (Projection sur 10 ans)		Sur des espèces fort enjeu de	La bonne connaissance des habitats utilisés par le Pélobate brun permet d'affiner la gestion conservatoire pour cette espèce	Pelobate Brun	CS-23	Etude sur le Pélobate brun	1	
			Manque de connaissance sur	Conscivation	Présence / absence de la Grenouille des champs confirmée	Grenouille des champs	CS-24	Recherche de la Grenouille des champs	2	
			des taxons		La répartition et l'état de		CS-25	Etude de la malacofaune	1	
			spécifiques	OO 22 : Mettre à jour les données sur les mollusques patrimoniaux	conservation des mollusques patrimoniaux sont connus pour affiner la gestion conservatoire	Mollusques patrimoniaux	CS-26	Evaluation de l'état de conservation des bivalves patrimoniaux	1	
				OO 23 : Mieux connaître la biodiversité de certains groupes taxonomiques	Liste d'espèces, alpha-diversité des groupes taxonomiques, liste des espèces à enjeux	Connaissance de la biodiversité	CS-27	Inventaires naturalistes (Chiroptères, Bryophytes, Champignons, Coléoptères, Arachnides, Hyménoptères, Syrphidés, etc)	2	
			Gestion adaptative	OO 24 : Adapter la gestion en fonction des connaissances	Gestion adaptée au plus près des connaissances	Gestion	MS-04	Bilan à mi-parcours du plan de gestion	1	Х

Tableau 48 : Arborescence du plan de gestion pour le facteur clé de la réussite « ancrage territorial »

Diagno	ostic		Vision s	tratégique et opérationnelle		Outils d'évaluations		Actions		
Facteur clé de la réussite	Etat actuel		Objectif à lor	na ferme	Etat visé	Indicateur d'état de conservation		Dispositif de suivi		
		Tableau de bord	Objectii a ioi	ig terme	Liai vise	Intitulé	Code	Intitulé	Priorité	Fiche Action
		(Projection sur 50 ans)	OLT 10 : Garantir l'adhésion des dynamiques locales et favorise	0 ,	La fréquentation et l'adoption de la Réserve Naturelle par ses différents usagers sont connues et analysées par le gestionnaire.	Fréquentation	EI-08	Renouvellement de l'étude de fréquentation (M)	1+	Х
	Locuogge		Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateur de gestion Intitulé	Code	Opération de gestion Intitulé	Priorité	Fiche Action
	Les usagers locaux ne connaissent			OO 25 : Organiser l'accueil	Les visiteurs de la Réserve Naturelle sont informés de la réglementation, des	Accueil du public	EI-09	Elaboration d'une stratégie d'accueil du public	1	
	pas encore assez les		Absence de stratégie d'accueil du public	du public et garantir sa sécurité	risques encourus et des enjeux écologiques de la réserve naturelle	•	CI-01	Entretien et renouvellement de la signalétique	1	Х
	du site. Des dynamiques				La sécurité du public est assurée sur les infrastructures d'accueil.	Entretien des chemins et des équipements	CI-02 IP-25	Entretien des chemins Sécurisation des sentiers	1	Х
		Plan de gestion (Projection sur	Enjeux liés au patrimoine naturel encore trop peu connus ou intégrée par les acteurs les		illiastructures d'accueil.	et des equipements	PA-01	Organisation et animation de visites quidées	1	Х
FCR 2 Ancrage	locales fortes existent	10 ans)		OO 26 : Valoriser et faire	Reconnaissance et compréhension des enjeux liés au patrimoine naturel par les		PA-02	Organisation et animation de chantiers nature participatifs	1	Х
	2 Ancrage			naturel de la réserve	différents acteurs du territoire. Prise de	Sensibilisation aux enjeux de conservation	PA-03	Sensibilisation des usagers et des acteurs	1	
	Nature, SOM, communes)		usagers et les riverains	naturelle auprès d'un public varié	Connaissance et appropriation de la richesse patrimoniale du site.	enjeux de conservation	PA-04	Organisation de visites guidées avec les acteurs décisionnaires locaux	1+	
	mais manque de						CC-01 PA-05	Communication et valorisation Organisation et accueil d'évènements	1	Х
	coordination entre les					Indicateur de gestion	17100	dans la RNN Opération de gestion	'	^
	entre les différents acteurs.		Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Intitulé	Code	Intitulé	Priorité	Fiche Action
		Plan de gestion					SP-02	Tournées de surveillance et de sensibilisation	1	
		(Projection sur 10 ans)	Réglementation mal connue, peu comprise et parfois non	OO 27 : Assurer le respect		Pouvoir de police	SP-03	Coordination avec les autres forces de police	1	
			respectée	OO 27 : Assurer le respect La de la réglementation	et respectée par les usagers	1 ouvoil de police	SP-04	Définition et mise en place d'une politique pénale	2	
							SP-05	Veille sur la réglementation du risque incendie	1	

Impact de la circulation des véhicules motorisés, passages très importants sur la piste cyclable, évolution de la fréquentation et cheminement inadaptés au maintien de zones de quiétude dans le Grosswoerth	infrastructures d'accueil aux enjeux de conservation	Plan de circulation adapté aux enjeux de la RNN	Plan de circulation	MS-05	Révision du plan de circulation	1	Х
Dynamique associative locale	OO 29 : Maintenir la station ornithologique dans la RNN	naturalistes lors des études, suivis et	Station ornithologique	CI-03	Partenariat avec la Station Ornithologique de Munchhausen	2	
Manque d'échange franco- allemand sur la gestion des réserves naturelles de part et d'autre du Rhin	OO 30 : Coopérer avec les réserves naturelles allemandes (NSG)	Les gestionnaires des réserves naturelles (françaises ou allemandes) de la bande rhénane communiquent et échangent sur des problématiques communes	Rencontres franco- allemandes des gestionnaires de réserves naturelles	MS-06	Organisation de projets transfrontaliers avec les gestionnaires des réserves naturelles rhénanes allemandes	2	

Tableau 49 : Arborescence du plan de gestion pour le facteur clé de la réussite « gouvernance »

Diag	nostic			Vision stratégique et opération	nelle	Outils d'évaluations		Actions		
Facteur clé de la réussite	Etat actuel	Tableau de	C	Objectif à long terme	Etat visé	Indicateur d'état de conservation		Dispositif de suivi		Fiche
		bord				Intitulé	Code	Intitulé	Priorité	Action
		(Projection sur 50 ans)	OLT 11 : Ass	surer le bon fonctionnement de la Réserve Naturelle	Les rapports d'activité servent de document support pour suivre ce qui se passe dans la Réserve Naturelle	Rapports d'activité	MS-07	Elaboration du tableau de bord de suivi des opérations	1	Х
			Facteurs			Indicateur de gestion		Opération de gestion		
			d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Intitulé	Code	Intitulé	Priorité	Fiche Action
				OO 31 : Animer les instances de gouvernances de la Réserve	Les instances de gouvernance de la Réserve Naturelle se réunissent	Instances de gouvernance	MS-08	Organisation et participation aux réunions du comité consultatif	1	
FCR 3 Gouvernance	Gouvernance permettant le			Naturelle	régulièrement et contribuent activement à la gestion de la Réserve Naturelle	instances de gouvernance	MS-09	Participation aux réunions des instances consultatives (CSRPN, conseil scientifique, etc.)	1	
et fonctionnement de la Réserve	bon fonctionnement administratif de	Plan de gestion		OO 32 : Mettre en place une collaboration scientifique à différents niveaux	La Réserve Naturelle s'appuie sur des partenariats scientifiques et un conseil scientifique compétents	Appui scientifique	MS-10	Mise en place de partenariats scientifiques	1	
Naturelle	la Réserve Naturelle	(Projection sur 10 ans)	Moyens alloués à la Réserve Naturelle	OO 33 : Collaborer avec les partenaires de la Réserve Naturelle et participer au réseau d'acteurs	La Réserve Naturelle participe activement au réseau d'acteurs et collabore avec les partenaires scientifiques, associatifs et institutionnels	Partenaires associatifs et institutionnels	MS-11	Participation au réseau des aires protégés (RNF, séminaire des gestionnaires du Grand Est, conférence des espaces rhénans, etc.)	1	
					Le plan de gestion et son tableau de bord	Evaluation annuelle	MS-12	Elaboration du rapport d'activités annuel	1	
				OO 34 : Mettre en œuvre et évaluer	l · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Evaluation quinquennale	MS-13	Evaluation du plan de gestion	1	
				le plan de gestion	Naturelle et une évaluation pertinente des opérations	Nouveau plan de gestion	MS-14	Elaboration du nouveau plan de gestion	1	
				OO 36 : Organiser la gestion administrative et financière de la	La gestion administrative et financière de la réserve est planifiée et réalisée	Budget	MS-15	Programmation annuelle et budgétisation des opérations	1	
				Réserve Naturelle	reserve est planniee et reansee	Gestion administrative	MS-16	Gestion administrative	1	

B. 3. CARTE DES OPERATIONS DE GESTION

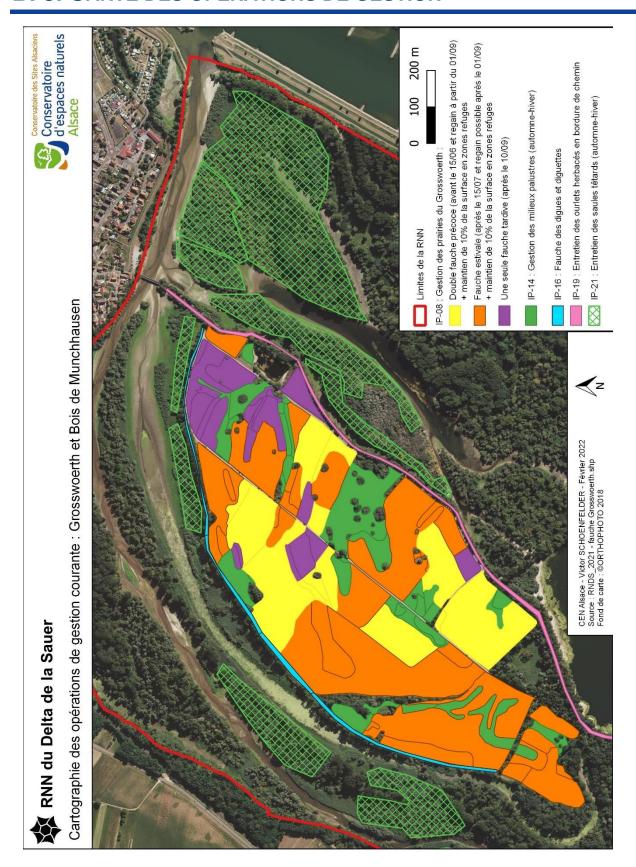


Figure 66: Cartographie des opérations courantes de gestion des milieux naturels (Grosswoerth, Bois de Munchhausen)

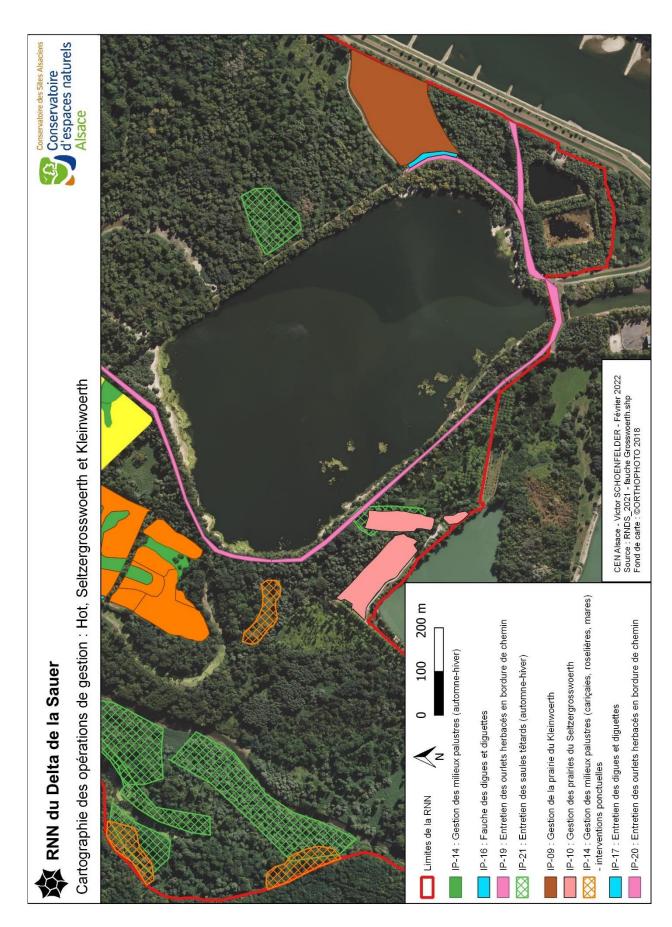


Figure 67: Cartographie des opérations courantes de gestion des milieux naturels (Hot, Seltzergrosswoerth, Kleinwoerth)

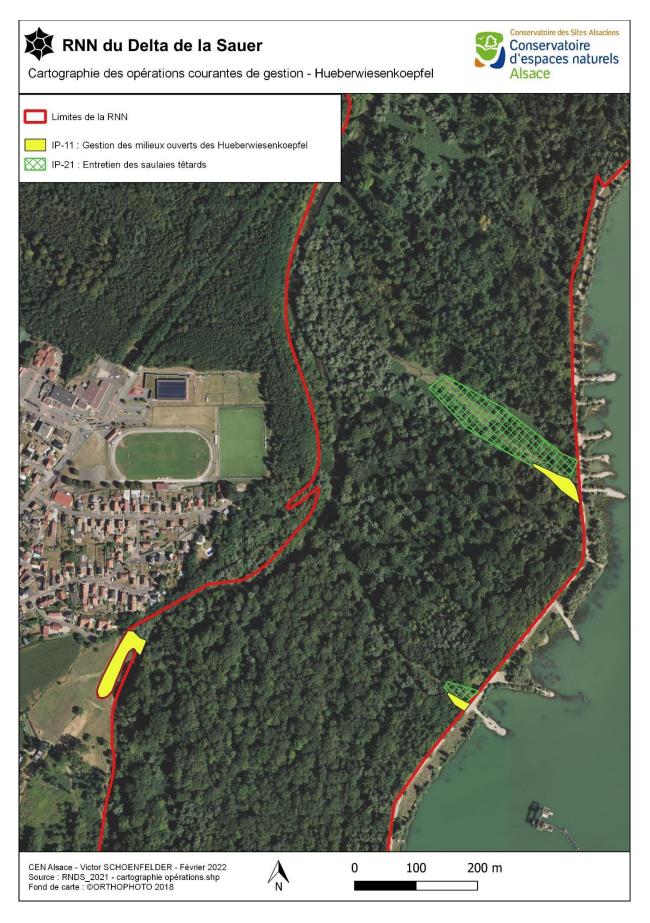


Figure 68 : Cartographie des opérations courantes de gestion des milieux naturels (Hueberwiesenkoepfel)

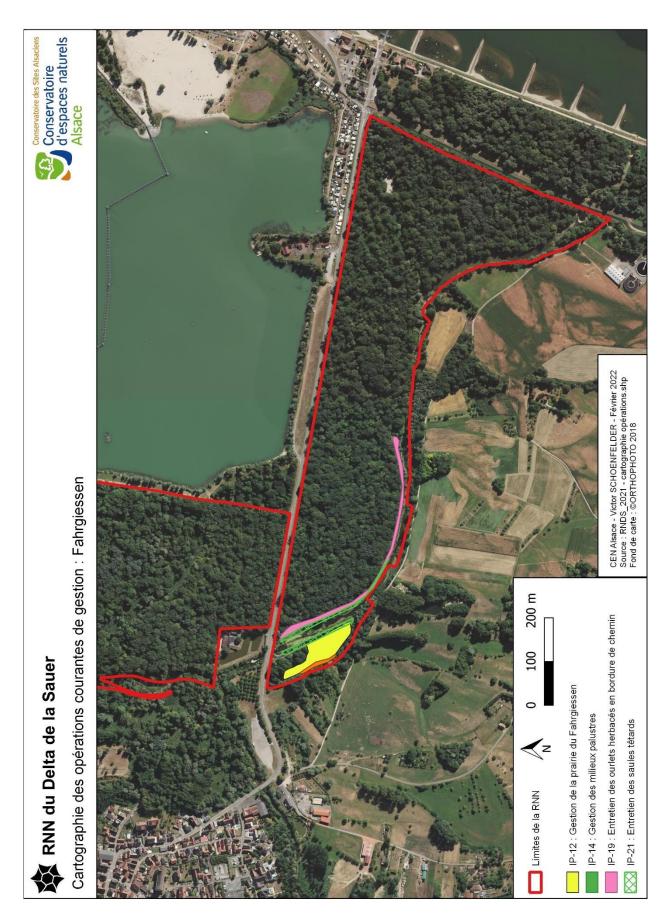


Figure 69 : Cartographie des opérations de gestion courante des milieux naturels (Fahrgiessen)

B. 4. PROGRAMMATION DU PLAN DE GESTION

La programmation correspond à la répartition des opérations sur les dix années de validité du plan de gestion. Les programmes de travail annuels sont susceptibles d'être adaptés aux fluctuations naturelles, aux aspects budgétaires ou en fonction de difficultés particulières de mise en œuvre.

Tableau 50 : Planning prévisionnel des opérations liées aux enjeux écologiques

Е	njeu	Code	Opération	Priorité	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
		CS-01	Suivi du régime hydraulique du Delta de la Sauer	1		Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ
	Tableau de	CS-02	Suivi des peuplements piscicoles	1	Χ									Х
	bord	CS-03	Suivi de la macrofaune benthique	1				Χ					Χ	1
ae		CS-04	Suivi de la végétation aquatique du Delta de la Sauer	1				Χ					Χ	1
uvi		IP-01	Installation d'un réseau de piézomètres	1+		Χ								
<u>a</u>		IP-02	Installation d'un réseau de limnimètres	1+		Χ								1
lité		EI-01	Etude sédimentologique	1+	Χ									1
na		IP-03	Entretien des ouvrages hydrauliques	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
: Fonctionnalité alluviale		IP-04	Définition et application de Lois de manœuvre des ouvrages hydrauliques	1	Χ									
요	Plan de gestion	IP-05	Gestion raisonnée des embâcles	1	Х	Х	Χ	Χ	Х	Х	Х	Х	Х	Х
<u>~</u>		EI-02	Etude de la restauration hydraulique	1	Х	Х	Χ							1
Enjeu 1		EI-03	Etude d'avant-projet pour la restauration du Hot	1	Х									
E.		IP-06	Restauration du Hot	1		Χ								1
		IP-07	Actions de restauration hydraulique	1				Χ	Х	Х				1
		CS-05	Analyse de l'évolution de la fonctionnalité alluviale dans le périmètre de la réserve naturelle	1										Χ
		CS-07	Suivi phytosociologique des milieux ouverts	1				Χ					Χ	1
	-	CS-08	Suivi des espèces patrimoniales de la flore	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Х	Χ	Χ	Х
	Tableau de bord	CS-09	Suivi des espèces patrimoniales de la faune	1	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ
	boru	CS-10	Suivi de la roselière principale du Grosswoerth	2	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
		SP-01	Suivi du pâturage dans le Grosswoerth	2	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
: Milieux ouverts		IP-08	Gestion des prairies du Grosswoerth	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
\n(IP-09	Gestion des prairies du Kleinwoerth	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
×		IP-10	Gestion des prairies du Seltzergrosswoerth	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
lje l		IP-11	Gestion des milieux ouverts des Hueberwiesenkoepfel	2	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
Ξ		IP-12	Gestion de la prairie du Fahrgiessen	2	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
8		IP-13	Rajeunissement des haies et bosquets	2	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
Enjen	Plan de gestion	IP-14	Gestion des milieux palustres (cariçaies, roselières, mares)	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
П		EI-04	Etude d'avant-projet pour la restauration de la roselière centrale du Grosswoerth	1	Х									
		IP-15	Restauration de la roselière centrale du Grosswoerth	1		Χ	Χ							
		IP-16	Fauche des digues et diguettes	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
		IP-17	Réparation des vannes de la diguette Est du Grosswoerth	3										
		EI-05	Etude d'avant-projet pour la restauration du Seltzergrosswoerth	1+	X									

			T		1							1		
		IP-18	Restauration du Seltzergrosswoerth	1		Х	Х	Х	Χ	Х				
		IP-19	Entretien des ourlets herbacés en bordure du chemin	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
		MS-01	Encadrement des interventions de gestion d'acteurs autres que le gestionnaire	1	Χ	Χ	Х	Χ	Χ	Х	Χ	Х	Χ	Χ
		CS-11	Analyse de l'état de conservation des milieux ouverts	1										Χ
Forêt Je	Tableau de	CS-12	Mise en place du PSDRF	1		Χ								
요 9	bord	MS-02	Suivi de l'entretien des saules têtards	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ
eu 3 : Fc rhénane		IP-20	Libre-évolution des peuplements forestiers	1	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ
Enjeu rhé	Plan de gestion	IP-21	Entretien des saulaies têtards	2	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ
l <u>P</u>		CS-13	Analyse de l'état de conservation de la forêt rhénane	2										Χ
	Tableau de	CS-14	Suivi du réseau de mares	1	Х								Χ	1
injeu 4 Mares	bord	CS-15	Suivi des Amphibiens	1	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Х	Χ	Х
Enjeu Mare	Diamate and the	IP-22	Restauration de mares	3										
ш —	Plan de gestion	CS-16	Analyse de l'état de conservation des mares	1	Х								Χ	
nes	Tableau de bord	CS-17	Suivi de l'avifaune nicheuse et hivernante	1	Χ	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х
s ië.		MS-03	Mise en place d'une réglementation	1	Х	Χ	Χ							1
5 : Anciennes gravières	Dian de gestion	EI-06	Etude de faisabilité pour l'aménagement écologique des anciennes gravières	1				Х	Х	Х				
u 5 gra	Plan de gestion	IP-23	Application des opérations de restauration	2							Χ	Χ	Χ	
Enjeu (IP-24	Installation de radeaux à sternes	2	Х	Χ								
Ш		CS-18	Analyse de l'état de conservation des anciennes gravières	1										Χ

Tableau 51 : Planning prévisionnel des opérations liées aux facteurs clés de la réussite

	FCR	Code	Opération	Priorité	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
		CS-08	Suivi des espèces patrimoniales de la flore	1	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ	Χ	Χ
		CS-09	Suivi des espèces patrimoniales de la faune	1	Χ	Χ	Х	Χ	Χ	Х	Χ	Х	Х	Χ
	Tableau de bord	CS-19	Suivi des espèces végétales exotiques envahissantes	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ	Χ	Χ
ø)		CS-20	Suivi des espèces animales exotiques envahissantes	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
Š		CS-21	Suivi des activités cynégétiques	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
SSS		EI-07	Définition de métriques et de valeurs seuils	1	Χ	Χ	Χ							
: Connaissance		CS-22	Participation à des missions mises en place par le réseau naturaliste	1	Х	Χ	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х
0		PR-01	Sollicitation et appui aux travaux de recherche	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
2	Plan de gestion	CS-23	Etude sur le Pélobate brun	1	Х									
FCR	Plati de gestion	CS-24	Recherche de la Grenouille des champs	2	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ					
		CS-25	Etude de la malacofaune	1	Χ									
		CS-26	Evaluation de l'état de conservation des bivalves patrimoniaux	1	Χ									
		CS-27	Inventaires naturalistes	2	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
		MS-04		1					Χ					
	Tableau de bord	EI-08	Renouvellement de l'étude de fréquentation	1+	Χ									
		EI-09	Elaboration d'une stratégie d'accueil du public	1	X									
		CI-01	Entretien et renouvellement de la signalétique	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
		CI-02	Entretien des chemins	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
		IP-25	Sécurisation des sentiers	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
<u>rial</u>		PA-01	Organisation et animation de visites guidées	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
rje Lje		PA-02	Organisation et animation de chantiers nature participatifs	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
ter		PA-03	Sensibilisation des usagers et des acteurs	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
: Ancrage territorial	Plan de gestion	PA-04	Organisation de visites guidées avec les acteurs décisionnaires locaux	1+	Х			Χ			Χ			Х
An	Flair de gestion	CC-01	Communication et valorisation	1	Χ	Χ	X	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
FCR 2 :		PA-05	Organisation d'évènements pour les anniversaires du classement en RNN	1				Χ	Х					
F .		SP-02	Tournées de surveillance et de sensibilisation	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
		SP-03	Coordination avec les autres forces de police	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
		SP-04	Définition et mise en place d'une politique pénale	1	Χ	Χ								
		SP-05	Veille sur la réglementation du risque incendie	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ	Χ	Χ
		MS-05		1	Χ	Χ								
		CI-04	Partenariat avec la Station Ornithologique de Munchhausen	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	X	Χ	Χ	Χ	Χ

		MS-06	Organisation de projets transfrontaliers avec les gestionnaires des Naturschutzgebiet Réserves Naturelles) allemandes	1	Х	Х	Х	Х	Х	Х	X	X	Х	Х
	Tableau de bord	MS-07	Elaboration du tableau de bord de suivi des opérations	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
		MS-08	Organisation et participation aux réunions du comité consultatif	1	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
nce et nt		MS-10	Participation aux réunions des instances consultatives (conseil scientifique, CSRPN, etc)	1	Х	Х	Х	Х	Х	Χ	Х	Х	Х	Х
3 : Gouvernance fonctionnement	Plan de gestion	MS-11	Participation au réseau des aires protégés (RNF, Séminaire des gestionnaires du Grand Est, conférence des espaces rhénanes, etc)	1	Х	Х	Х	Х	Х	Χ	Х	Х	Х	Х
<u>5</u>		MS-12	Elaboration du rapport d'activités annuel	1	Х	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х
5 6		MS-13	Evaluation du plan de gestion	1										Χ
FCR		MS-14	Elaboration du nouveau plan de gestion	1										Χ
-		MS-15	Programmation et suivi annuel et budgétisation des opérations	1	X	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	X
		MS-16	Gestion administrative	1	X	X	Χ	X	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

SECTION C

Fiches actions



Sommaire des Fiches Actions

Enjeu 1 : Fonctionnalité alluviale	199
CS-02 : Suivi de la population piscicole	200
CS-03 : Suivi de la macrofaune benthique	201
CS-04 : Suivi de la végétation aquatique	202
El-02 : Etude de restauration hydraulique	204
El-03 : Etude d'avant-projet pour la restauration du Hot	206
IP-03 : Entretien des ouvrages hydrauliques	208
IP-05 : Gestion raisonnée des embâcles	209
Enjeu 2 : Milieux ouverts	211
CS-07 : Suivi phytosociologique des milieux ouverts	212
CS-10 : Suivi de la roselière principale du Grosswoerth	214
El-04 : Etude d'avant-projet pour la restauration de la roselière centrale	215
El-05 : Etude d'avant-projet pour la restauration du Seltzergrosswoerth	217
IP-08 : Gestion des prairies du Grosswoerth	219
IP-09 : Gestion des prairies du Kleinwoerth	221
IP-10 : Gestion des prairies du Seltzergrosswoerth	223
IP-11 : Gestion des milieux ouverts des Hueberwiesenkoepfel	225
IP-12 : Gestion de la prairie du Fahrgiessen	227
IP-13 : Rajeunissement des haies et des bosquets	229
IP-14 : Gestion des milieux palustres	231
IP-16 : Fauche des digues et des diguettes	233
IP-17 : Réparation des vannes de la diguette Est	235
IP-19 : Entretien des ourlets herbacés en bordure de chemin	237
SP-01 : Suivi du pâturage	239
Enjeu 3 : Forêt rhénane	241
CS-12 : Mise en place du PSDRF	242
IP-21 : Entretien des saulaies têtards	243
Enjeu 4 : Réseau de mares	245
CS-14 : Suivi du réseau de mares	246
Enjeu 5 : Anciennes gravières	
EI-06 : Etude de faisabilité pour l'aménagement écologique des anciennes gravières	248
FCR 1 : Connaissance	
CS-08 : Suivi des espèces patrimoniales de la flore	
CS-09 : Suivi des espèces patrimoniales de la faune	
MS-04 : Bilan à mi-parcours du plan de gestion	
FCR 2 : Ancrage territorial	
EI-08 : Renouvellement de l'étude de fréquentation	
CI-01 : Entretien et renouvellement de la signalétique	
CI-02 : Entretien des chemins	
MS-05 : Révision du plan de circulation	
PA-01 : Organisation et animation de visites guidées	
PA-02 : Organisation et animation de chantiers nature participatifs	
PA-05 : Organisation et accueil d'évènements.	
FCR 3 : Gouvernance	
MS-07 : Elaboration du tableau de bord de suivi des opérations	266

01	/	^ .	T: - I	actions
Sect	เกท (riches	actions

Enjeu 1 : Fonctionnalité alluviale

Action CS-02

Suivi de la population piscicole

Priorité 1

OLT 1 : Améliorer la fonctionnalité alluviale du Delta de la Sauer

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le Delta de la Sauer représente un milieu privilégié pour la faune piscicole en tant que dernière grande annexe du Rhin en rive gauche du Rhin non canalisé. Il joue certainement un rôle important pour la reproduction des populations piscicoles de tout le secteur. Le groupe des poissons est un bon indicateur de l'état de l'écosystème.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette opération consiste en la réalisation d'une étude en hautes et basses-eaux permettant d'évaluer la diversité piscicole du site et l'abondance par espèce. Les sites de prélèvements doivent permettre la mise en commun des données avec le suivi de la macrofaune benthique et de la végétation aquatique.

La méthodologie utilisée est celle de la pêche électrique en vigueur avec mesures biométriques des poissons capturés puis relâchés.

Cette opération inclut aussi le suivi de la qualité des eaux de la Willersinn par l'AERM dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau. Cette opération est réalisée tous les 6 ans avec une dernière campagne en 2021. Elle consiste en des pêches électriques et par filets ; et nécessite l'utilisation d'un bateau à moteur, de prélèvement de matériel biologique, et tout autre piège ou installation nécessaire au suivi.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATIO	N
--------------	---

JF	М	Α	M	J	J	Α	s	0	N	D	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
				Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ		Х									

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace en prestation par des laboratoires/bureau d'études spécialisés.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

10 000 € en prestation

+ suivi par le personnel de la RNN.

DREAL/AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Cahier des charges de l'étude. Rapport d'étude. Transmission des données.

Rapport d'étude.

Action CS-03

Suivi de la macrofaune benthique

Priorité 1

OLT 1 : Améliorer la fonctionnalité alluviale du Delta de la Sauer

JUSTIFICATION DE L'ACTION

La macrofaune benthique est constituée par les invertébrés (larves d'insectes, crustacés, mollusques, vers...) qui se développent dans les sédiments et la végétation des cours d'eau. Intégrant les caractéristiques biotiques et abiotiques des milieux qu'elle colonise. La macrofaune benthique est un bioindicateur incontournable permettant de caractériser le niveau trophique et la qualité biologique des eaux de surface.

Des relevés de la macrofaune benthique ont été réalisés par divers acteurs depuis les années 1990. En 2015, une étude consacrée à la macrofaune benthique et à la végétation aquatique a été commandée par le CEN Alsace. Celle-ci a permis de reprendre les sites d'échantillonnage historiques et d'en faire un bilan en 2015, posant les bases d'un plan d'échantillonnage qui permet le suivi à long terme de ces deux compartiments (ENGEES, 2016).

L'étude a été renouvelée en 2021. La poursuite de ce suivi à un pas de temps régulier permettra d'analyser l'évolution des communautés benthiques et d'en déduire l'état de conservation du Delta de la Sauer et ses annexes et l'évolution de la fonctionnalité alluviale.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Relevé des stations suivies en 2015 et 2021, selon le même protocole. Des points d'échantillonnage supplémentaires devront être réalisés dans les annexes non prospectées du Delta de la Sauer.

Cette opération inclut aussi le suivi de la qualité des eaux de la Willersinn par l'AERM dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau. Cette opération est réalisée tous les 6 ans avec une dernière campagne en 2021.

Cette opération nécessite l'utilisation d'un bateau à moteur, de prélèvement de matériel biologique, la pose de cages à gammares/dreissènes (suivi DCE) ou tout autre piège ou installation nécessaire au suivi.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
				Χ	Х	Х	Х	Х		

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace en prestation par des laboratoires/bureau d'études spécialisés.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

6 000 € en prestation

+ suivi par le personnel de la RNN.

DREAL/AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Cahier des charges de l'étude. Rapport d'étude. Transmission des données.

Rapport d'étude.

Action CS-04

Suivi de la végétation aquatique

Priorité 1

OLT 1 : Améliorer la fonctionnalité alluviale du Delta de la Sauer

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Des relevés phytosociologiques sur la végétation aquatique ont été réalisés par divers acteurs depuis les années 1990. En 2015, une étude consacrée à la macrofaune benthique et à la végétation aquatique a été commandée par le CEN Alsace. Celle-ci a permis de reprendre les sites d'échantillonnage historiques et d'en faire un bilan en 2015, posant les bases d'un plan d'échantillonnage qui permet le suivi à long terme de ces deux compartiments (ENGEES, 2016).

Ce suivi permet de caractériser la végétation aquatique du Delta de la Sauer et son évolution. L'analyse de la végétation permet de déterminer l'état de conservation des cours d'eau.

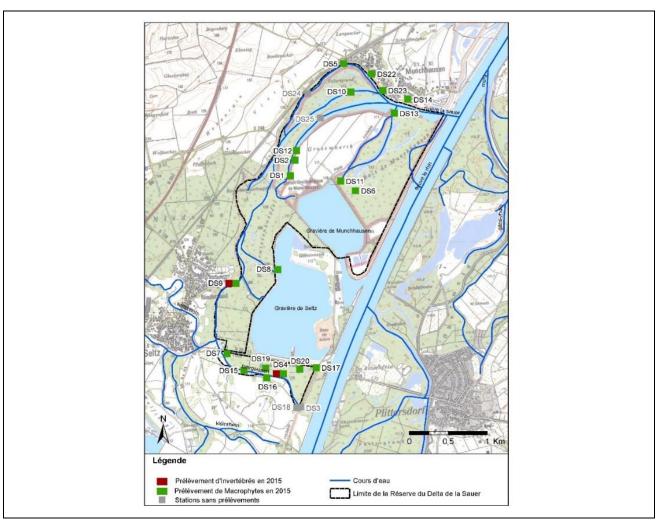
L'étude a été renouvelée en 2021. La poursuite de ce suivi à un pas de temps régulier permettra d'analyser l'évolution des communautés benthiques et d'en déduire l'état de conservation du Delta de la Sauer et ses annexes et l'évolution de la fonctionnalité alluviale.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le suivi de la végétation aquatique a lieu pendant les périodes de végétation active, en été.

Il inclut : l'inventaire exhaustif des espèces, leur abondance, l'attribution d'un niveau de trophie pour chaque espèce et l'identification et la géolocalisation des espèces patrimoniales.

LOCALISATION



PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

 J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D			2
					Χ	Х	Х	Х	Х					

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
				Х					Х

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace en prestation par des laboratoires/bureau d'études spécialisés.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

6 000 € en prestation

+ suivi par le personnel de la RNN.

DREAL/AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Cahier des charges de l'étude. Rapport d'étude. Transmission des données.

Rapport d'étude.

Action El-02

Etude de la restauration hydraulique

Priorité 1+

OLT1 : Améliorer la fonctionnalité alluviale du Delta de la Sauer OO 4 : Limiter l'envasement du Delta de la Sauer

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Les bras du delta de la Sauer sont dans une dynamique de comblement depuis les travaux de rectification du XIXème siècle, mais le phénomène s'est accéléré avec les aménagements de protection des crues en 1988-1993 (réhausse de la digue du Rhin et installation d'un barrage à clapet sur l'embouchure de la Sauer). Ces derniers ont mis fin au débordement direct du fleuve dans le Bois de Munchhausen. Les reconnexions du Fahrgiessen et du Kleinrhein dans le cadre du LIFE Rhin Vivant réalisées en 2002 ne correspondent qu'à quelques m³ supplémentaires et, bien qu'ils aient permis de retrouver un tronçon dynamique sur la Sauer amont, ne suffisent pas à enrayer le phénomène en aval. De plus, la charge solide du Seltzbach est plus importante ces dernières années en raison des changements de pratiques agriculturales sur le bassin-versant. Le fonctionnement du delta de la Sauer s'apparente donc aujourd'hui à un vaste piège où les sédiments fins s'accumulent pour provoquer le comblement progressif des chenaux et la réhausse du lit mineur qui permet l'apparition progressive des saules blancs et finalement la perte d'eau libre dans la RNN. Le phénomène de comblement représente aujourd'hui une réelle menace pour le maintien à long terme de certaines espèces et habitats dans la réserve naturelle.

L'engagement de travaux visant à restaurer le fonctionnement hydraulique du site est une priorité. Dans le cadre du Plan Rhin Vivant, une étude de faisabilité présentant des scénarios ambitieux est prévue avant les travaux. L'objectif est d'augmenter les débits entrant pour favoriser l'effet de chasse des sédiments fins et retrouver des tronçons dynamiques sur la Sauer et les anciens bras. Les travaux de restauration devront permettre d'améliorer l'état de conservation des habitats et d'augmenter les services écosystémiques rendus par le site. Il s'agit d'un véritable projet de territoire qui dépasse les strictes limites de la réserve naturelle et qui se déroulera sur plusieurs années. L'objectif est aussi de rendre les milieux aquatiques plus résilients face aux changements climatiques.

En prévision de cette étude phare, plusieurs travaux visant à renouveler ou acquérir les données nécessaires à la bonne compréhension du site ont été ou sont engagés par le gestionnaire et ses principaux partenaires : étude sédimentologique (LIVE), étude bathymétrique (SDEA) et étude piscicole (Fédération de pêche du Bas-Rhin) ; en plus des suivis de la macrofaune benthique, de la végétation aquatique et de la malacofaune aquatique récemment réalisés par le CEN Alsace.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Un groupe de travail du comité consultatif dédié à l'étude se composera à minima :

- des communes de Seltz et de Munchhausen ;
- des AAPPMA de Seltz et de Munchhausen ;
- du SDEA, de la fédération de pêche du Bas-Rhin, du LIVE de l'université de Strasbourg ;
- de la DREAL Grand Est et de l'AERM.

Les spécialistes allemands des travaux menés dans la NSG de Rasttater Rheinauen en rive droite du Rhin seront également invités.

Le but de l'étude est de construire un modèle hydraulique et sédimentologique 3D pour construire des scénarios de restauration à court, moyen et long terme. Ce modèle hydraulique permettra de mesurer les effets des leviers identifiés par les acteurs de terrain sur le phénomène de sédimentation. Les principaux leviers identifiés sont les suivants :

- adoption de lois de manœuvre adaptés du barrage à clapet et des ouvrages de prise d'eau ;
- reprise du passage du Fahrgiessen sous la D28 pour permettre le passage d'un débit plus élevé provenant de la prise du Fahrgiessen ;
- redimensionnement des ouvrages alimentant le Creil;
- dérasement de la dique nord de la Willersinn pour augmenter le débit transitant dans le Creil en période de crue ;
- redimensionnement des ouvrages de prise d'eau du Kleinrhein, du Fahrgiessen et du Radier ;
- aménagement d'ouvrages supplémentaires ou de surverse sur la digue-tiroir de Seltz-Munchhausen ;
- etc

Les propositions devront prendre en compte un aspect progressif et adaptatif des travaux de restauration.

Les scénarios seront présentés au comité consultatif qui validera la poursuite des travaux.

LOCALISATION

Sur l'ensemble de la RNN et hors RNN dans la continuité hydraulique du site (Kleinrhein, barrage à clapet, canal de dérivation de la Sauer, etc...)

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
				To	ute	'anr	née				

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Χ	Χ								

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace

DREAL, AERM, communes de Seltz et Munchhausen, AAPPMA de Seltz et de Munchhausen, SDEA, Fédération de pêche du Bas-Rhin, LIVE de l'université de Strasbourg.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel : responsable et chargé d'études. Prestation.

Plan Rhin Vivant. AERM et DREAL

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Livrables de l'étude.

Adoption d'un scénario par le comité consultatif pour le démarrage de travaux de la restauration hydraulique.

Action El-03

Etude d'avant-projet pour la restauration du Hot

Priorité 1

OLT1 : Améliorer la fonctionnalité alluviale du Delta de la Sauer OO 4 : Limiter l'envasement du Delta de la Sauer

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Ancienne île du Rhin sauvage, le Hot s'est comblé depuis la canalisation du fleuve, et seule une langue de la Sauer subsiste en entrant dans les terres.

En période de hautes eaux, une dépression essentiellement constituée de carex et d'herbes, permet la fraye des poissons par débordement des eaux de la Sauer. Un chemin permet l'accès à la presqu'île par deux ouvrages busés. Depuis une dizaine d'années, l'envasement de ce site s'est accéléré, entrainant la fermeture à l'aval hors période de hautes-eaux) et surtout la perte de profondeurs d'eau suffisantes pour le maintien de la vie piscicole.

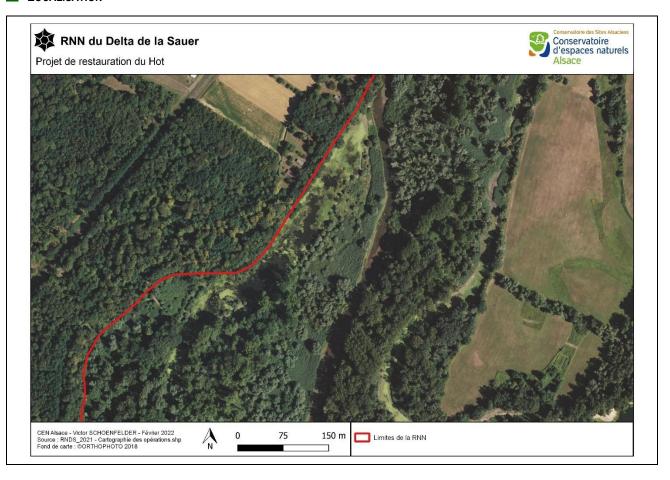
En tant que dernière grande frayère de la Sauer, l'AAPPMA de Seltz souhaite que ce site puisse conserver des profondeurs suffisantes pour assurer le fraie des poissons. Une étude, portée par le CEN Alsace, pour identifier les enjeux de conservation du site et proposer des premières solutions techniques a déjà été réalisé (ADT, 2018).

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'opération consiste en la réalisation d'une étude d'avant-projet détaillé pour la restauration du Hot.

L'étude comprendra des propositions techniques prenant compte des enjeux de conservation du site.

LOCALISATION



PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
				To	ute l	'anr	née				

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Χ	Χ							

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace

DREAL, AERM, communes de Seltz et Munchhausen, AAPPMA de Seltz et de Munchhausen, SDEA, Fédération de pêche du Bas-Rhin, LIVE de l'université de Strasbourg.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel : responsable et chargé d'études. Prestation.

AAPPMA et Fédération de pêche du Bas-Rhin.

■ CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Action réalisée ou non.

Validation du projet par le comité consultatif.

Action IP-03

Entretien des ouvrages hydrauliques

Priorité

OLT 1 : Améliorer la fonctionnalité alluviale du Delta de la Sauer
OO 2 : Assurer un fonctionnement des ouvrages hydrauliques adaptés aux
enjeux de la RNN

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Plusieurs ouvrages de prises assurent l'alimentation en eau du Delta de la Sauer (Kleinrhein, Fahrgiessen, Niedersand, Radier, Willersinn). Ces ouvrages sont le plus souvent situés en dehors de la RNN et gérés par des structures différents (VNF, SDEA, AAPPMA de Seltz). Certains ouvrages sont aussi présents dans le périmètre de la RNN (buses de la Willersinn, vannes du Grosswoerth).

Ces ouvrages à vannes doivent rester opérationnels car le fonctionnement hydraulique du Delta de la Sauer en dépend.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le gestionnaire s'assure de la bonne fonctionnalité des ouvrages hydrauliques en concertation étroite avec les acteurs régissant ces ouvrages.

LOCALISATION

cf. partie diagnostic.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

J											
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

MISE EN ŒUVRE

VNF, SDEA, AAPPMA de Seltz.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Jours de travail des agents de la RNN

DREAL / AERM VNF, SDEA, AAPPMA de Seltz.

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Rapport régulier du fonctionnement des ouvrages par leurs gestionnaires.

Fonctionnement des ouvrages en période de hautes-eaux.

Action

IP-05

Gestion raisonnée des embâcles

Priorité

OLT1 : Améliorer la fonctionnalité alluviale du Delta de la Sauer
OO 3 : Gérer les embâcles

JUSTIFICATION DE L'ACTION

La dynamique alluviale de la Sauer et du Rhin est l'enjeu majeur de ce plan de gestion. Cette fonctionnalité naturelle engendre une évolution des habitats alluviaux en bordure du cours d'eau par érosion des berges, création de bancs de sables, création d'annexes hydrauliques, formations de méandres et peut être à l'origine de la création de certains embâcles.

Un embâcle est l'accumulation de bois morts et déchets divers, façonné par le courant et entravant plus ou moins le lit mineur du cours d'eau. L'écoulement de la Sauer peut ainsi en être perturbé et accentué la sédimentation. Certains ouvrages d'art peuvent être fragilisés. Cependant, ces embâcles ont un impact positif sur le milieu naturel en participant à la diversification du milieu, en créant des abris et des caches pour la faune aquatique.

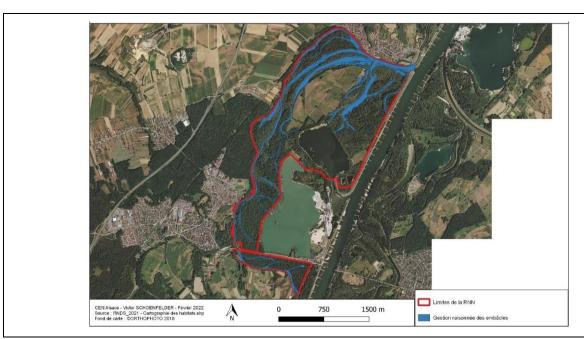
DESCRIPTION DE L'ACTION

La gestion raisonnée des embâcles suppose de limiter au maximum les interventions et l'enlèvement des embâcles au strict nécessaire. Ainsi, seuls les embâcles gênant l'écoulement du cours d'eau, constitués de déchets ou menaçant un ouvrage d'art ou une infrastructure sont à retirer.

En cas de nécessité, l'enlèvement des embâcles doit être réalisé pendant un assec ou au plus fort de l'étiage (fin août - début octobre). Les interventions doivent être effectuées manuellement dans le lit ou depuis la berge, sans pénétrer dans le lit du cours d'eau avec des engins mécaniques.

Une descente de la Sauer et des principaux bras avec les acteurs concernées (AAPPMA, communes, SDEA, CEN Alsace) permettra de cibler les embâcles sur lesquelles une intervention pourrait être nécessaire et de sensibiliser sur le maintien de celles non problématiques.

LOCALISATION



PERIODE DE REALISATION	PLANIFICATION
J F M A M J J A S O N D	2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032
Toute l'année	x x x x x x x x x x x x x x
MISE EN ŒUVRE	
CEN Alsace : garde-animatrice	
AAPPMA de Seltz, communes de Seltz et Munchhausen, SDEA	
BUDGETISATION	FINANCEMENT
Frais de personnel : garde-animatrice selon les sollicitations.	DREAL / AERM
CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION	CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS
Action réalisée ou non.	

Enjeu 2 : Milieux ouverts

Action CS-07

Suivi phytosociologique des milieux ouverts

OLT2 : Garantir le bon état de conservation des prairies du Grosswoerth
OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth,
Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, etc...)

Priorité

JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'évolution naturelle des milieux ouverts en l'absence d'intervention humaine ou de pression de pâturage conduit, dans la majorité des cas, au développement d'une forêt. Les prairies du Grosswoerth accueille une grande partie des enjeux de conservation de la RNN. On y observe 17 espèces patrimoniales de la flore et au moins 15 espèces de la faune, notamment : la Violette élevée (*Viola elatior*), la Violette naine (*Viola pumila*), l'Ail anguleux (*Allium angulosum*), le Dactylorhize incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), la Gesse des marais (*Lathyrus palustris*), l'Inule britannique (*Inula britannica*) ... mais aussi le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), l'Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*), etc...

Le suivi phytosociologique de certains de ces habitats à travers le suivi de placettes botaniques permettrait de mieux appréhender leur évolution et celle de plusieurs paramètres abiotiques. En effet, l'analyse des résultats phytosociologiques permet la comparaison de paramètres comme l'ensoleillement, l'humidité du sol et de l'air, la richesse du sol entre les différentes placettes. Ces relevés favoriseront la compréhension du fonctionnement global du site et de ces habitats en vue d'adapter la gestion. Par ailleurs, ces relevés permettront également d'améliorer fortement la connaissance de la diversité des espèces floristiques présentes sur le site.

PROTOCOLE

Période de réalisation :

Les relevés phytosociologiques se réalisent idéalement entre mi-mai et début juillet.

Méthodologie pour la prospection :

- Effectuer le relevé dans des conditions homogènes (topographie, ombrage). Il faut choisir une aire minimale pour chaque relevé. Celle-ci varie en fonction du type de peuplement.
- Coefficients de recouvrement :
- 5 : recouvrement supérieur à 75%
- 4 : recouvrement compris entre 50 et 75 % 3 : recouvrement compris entre 25 et 50 %
- 2 : recouvrement i nférieur à 25 %
- 1 : él éments assez abondants, re couvrement inférieur à 5 %
- + : él éments peu ou très peu abondants, recouvrement inférieur
- Noter la date, le nom de l'observateur, le numéro du relevé, le coefficient de sol nu, la surface du relevé
- Prendre une photo de la zone de relevé
- Faire un point GPS
- Noter toutes les espèces présentes dans l'aire de relevé. Il faut bien regarder dans les différentes strates du relevé (herbacée, arbustive (1-8 m), arborescente, muscinale).
- Noter la phénologie des espèces et attribuer à chacune d'entre elles un coefficient d'abondance

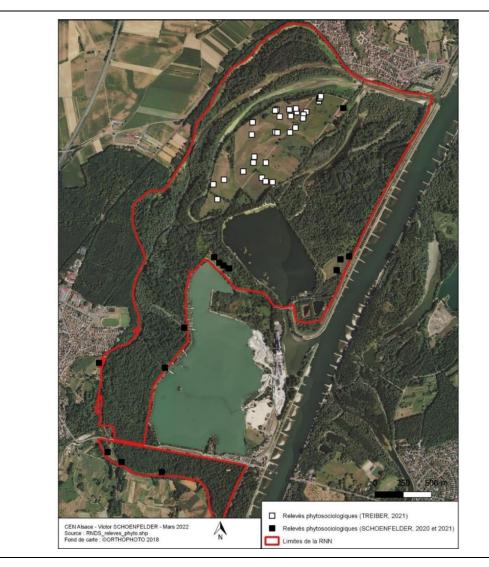
La valorisation des données :

- Saisir les relevés phytosociologiques dans la base de données
- Faire la carte de localisation des relevés via un logiciel de cartographie et mettre à jour la cartographie des habitats en conséquence
- Rédiger le bilan des relevés phytosociologiques effectués sur le site :
- Interprétation des relevés
- Mise en place de l'état initial
- Suivi diachronique historique

Le suivi à long terme du site :

- Reprendre la carte de localisation des relevés phytosociologiques effectués sur le site et les refaire aux mêmes endroits 5 à 10 ans après.
- Refaire le bilan des relevés phytosociologiques en tenant compte des relevés précédents
- Comparaison avec l'état initial
- Préconisations de gestion (poursuite ou changement du mode de gestion actuel).

LOCALISATION



PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

_	J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D	20	23	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
					Χ	Χ	Χ											Χ					Χ	
•																								

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace en interne ou en prestation.

BUDGETISATION

Frais de personnel : chargé(e) d'étude scientifique

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

Nombre de placettes phytosociologiques, actualisation de la cartographie des habitats.

FINANCEMENT

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Evaluation de la dynamique et de l'état de conservation des milieux ouverts

Action CS-10

Suivi de la roselière principale du Grosswoerth

Priorité

OLT 2 : Garantir le bon état de conservation des habitats ouverts du Grosswoerth

JUSTIFICATION DE L'ACTION

La roselière principale du Grosswoerth accueillait une forte densité d'oiseaux nicheurs paludicoles ainsi que certaines espèces patrimoniales de l'avifaune (Râle d'eau, Busard des roseaux).

Le milieu s'est cependant refermé en l'absence d'information (propagation des saules) et en parti comblé (accumulation de matière organique). Ce plan de gestion prévoit des interventions régulières pour l'entretien de la roselière centrale (fauche d'exportation par rotation et coupe de ligneux), ainsi que des actions mécaniques d'étrépage pour retrouver la profondeur des dépressions.

Le suivi de la roselière doit permettre d'évaluer les résultats de ces opérations en comparaison à l'état initial mesuré en 2017 (ADT, 2018).

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le suivi correspond en la mesure par transect de la densité, du diamètre des tiges de roseaux (vertes ou sèches) sur des quadrats de 25x25cm. Il sera réalisé en fin de période de nidification en septembre/octobre.

LOCALISATION

Roselière centrale du Grosswoerth.

PERIODE DE REALISATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
								Χ	Χ		

PLANIFICATION

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Χ		Χ		Χ		Χ		Χ

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel : chargé(e) d'étude scientifique

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Rapport de suivi.

Evaluation de la dynamique et de l'état de conservation de la roselière.

Action El-04

Etude d'avant-projet pour la restauration de la roselière centrale du Grosswoerth

Priorité

OLT2 : Garantir le bon état de conservation des habitats ouverts du Grosswoerth (prairies et dépressions historiques)

OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans la Réserve Naturelle

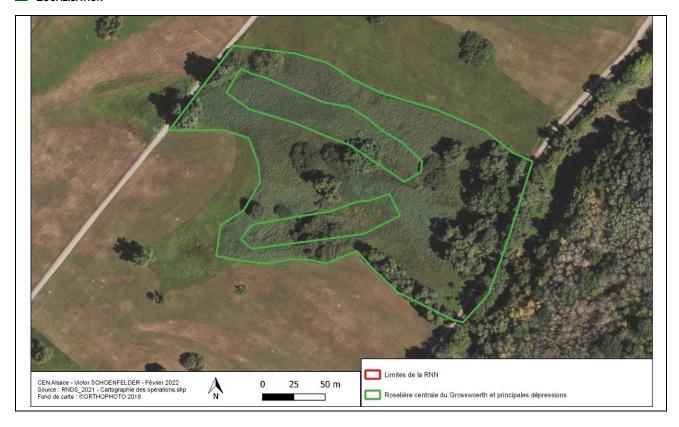
JUSTIFICATION DE L'ACTION

En l'absence d'intervention, les roselières du Grosswoerth se comblent et se ferment progressivement. C'est le cas de la grande roselière centrale du Grosswoerth qui n'a pas fait l'objet de travaux d'entretien depuis le classement du site. L'accumulation de roseaux a rehaussé la topographie et réduit la période en eau de la roselière. Des saules se sont implantés et ont progressé. Cette dynamique naturelle aboutirait à l'installation à moyen terme d'une saulaie hygrophile.

Or, cette roselière accueillait la reproduction d'espèces patrimoniales de l'avifaune particulièrement menacées : Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), Râle des roseaux (*Rallus aquaticus*). Elle accueille également d'autres espèces patrimoniales à fort enjeu de conservation, tels que le Vertigo de Desmoulins (*Vertigo moulinsiana*), la Valvée nordique (*Valvata macrostoma*).

Depuis 2021, un entretien est mis en place avec : fauche rotative des roseaux (1/5^{ème} par année souhaitée), coupe de ligneux et taille de saules têtards. Des travaux plus importants d'étrépage peuvent s'avérer nécessaires pour retrouver un niveau topographique qui permette d'avoir de l'eau libre dans les principales dépressions.

LOCALISATION



DESCRIPTION DE L'ACTION

L'étude devra comprend :

Rapport d'étude.

- Une analyse des enjeux écologiques de la roselière centrale ;
- Une proposition technique détaillée de travaux de restauration ;
- Une analyse des démarches et autorisations nécessaires au montage du projet.

PERIODE DE REALISATION J F M A M J J A S O N D 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 X X X X X X X X X X X X X X X X X X MISE EN ŒUVRE CEN Alsace. BUDGETISATION Frais de personnel : responsable et chargé d'études. Prestataire. DREAL / AERM CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Projet validé par le comité consultatif.

Action El-05

Etude d'avant-projet pour la restauration du Seltzergrosswoerth

OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth, Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen...)

OLT 4 : Rétablir des connexions fonctionnelles entre les milieux ouverts
OO 8 : Retrouver des surfaces fonctionnelles de milieux ouverts dans le
Seltzergrosswoerth



JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le Seltzergrosswoerth était un ensemble de milieux ouverts (prairies, dépressions, etc...) en connexion avec le Grosswoerth. Dans les limites de la RNN, il se situe pour partie sur la parcelle 158 section 19, propriété de la commune de Seltz.

Des années 1960 à leur mise sous protection en 1997, ces habitats ont été particulièrement détruits ou transformés en raison de l'extension de la gravière Epple, de la déprise agricole et de la plantation de peupliers hybrides sur les prairies résiduels (les dernières seulement 4 ans avant la création de la RNN alors que le projet et ses objectifs étaient déjà connus).

Des opérations de restauration sont en projet depuis 2008 et ont démarré sur certaines parcelles en 2010 par l'AAPPMA et en 2017 par le CEN Alsace.

Les objectifs sont de recréer des corridors entre les milieux ouverts de la RNN et à proximité immédiate pour assurer la conservation d'espèces patrimoniales particulièrement menacées (ex : Azuré des paluds, Conocéphale des roseaux) et d'augmenter les surfaces de prairies, dépressions et mares pour les espèces patrimoniales de la RNN qui y sont inféodées (ex : Pélobate brun, Rainette verte, Grands branchiopodes, Cuivré des marais, flore menacée des milieux humides, etc...)

HABITATS ET ESPECES CIBLES

Habitats cibles:

- Prairie de fauche à Sanguisorbe (Natura 2000 : 6510)
- Prairie à molinie (Natura 2000 : 6410)
- Prairie sèche (Natura 2000 : 6210*)
- Mégaphorbiaie (Natura 2000 : 6430)
- Cariçaie, phragmitaie

Espèces cibles :

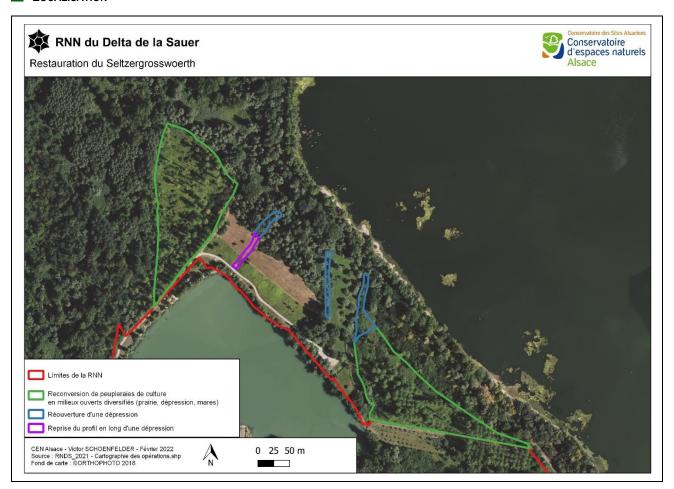
- Orthoptères : Conocéphale des roseaux (Conocephalus dorsalis)
- Amphibiens : Pélobate brun (Pelobates fuscus), Rainette verte (Hyla arborea), Triton crêté (Triturus cristatus)
- Grands branchiopodes: Limnadia lenticularis, Triops cancriformis
- Odonates: Leste dryade (Lestes dryas), (Lestes spionsa), Aeschne affine (Aeschne affinis), etc...
- Rhopalocères : Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), Azuré des paluds (Phengaris nausithous)
- Flore : Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*), Séneçon des marais (*Jacobaea palustris*), Jonc alpin (*Juncus alpinoarticulatus*), Inule britannique (*Inula britannica*), Ail anguleux (*Allium angulosum*), etc...

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les travaux seront décrits dans l'étude d'avant-projet les aménagements suivants sont déjà identifiés :

- La coupe de peupliers hybrides avec maintien de quelques bosquets ou d'arbres isolés.
- L'aménagement d'une microtopographie alluviale avec levées (habitats secs) et dépressions (habitats palustres).
- L'ensemencement en semences issues des prairies en bon état de conservation du Grosswoerth.
- La coupe de ligneux pour le maintien de connexion entre les prairies.

L'opération consiste également à la réglementation des dossiers d'autorisation préalables (loi sur l'eau, etc...).



PERIODE DE REALISATION

J F M A M J J A S O N D X X I I I X X X X

PLANIFICATION

					2028				
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace.

BUDGETISATION

Frais de personnel. Prestation.

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

Réalisation ou non de l'action. Facture du prestataire.

FINANCEMENT

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Projet de restauration validé par le comité consultatif.

Action IP-08

Gestion des prairies du Grosswoerth

Priorité 1

OLT 2 : Garantir le bon état de conservation des prairies du Grosswoerth OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans la Réserve Naturelle

JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'évolution naturelle des milieux ouverts en l'absence d'intervention humaine ou de pression de pâturage conduit, dans la majorité des cas, au développement d'une forêt. Les prairies du Grosswoerth accueille une grande partie des enjeux de conservation de la RNN. On y observe 17 espèces patrimoniales de la flore et au moins 15 espèces de la faune, notamment : la Violette élevée (*Viola elatior*), la Violette naine (*Viola pumila*), l'Ail anguleux (*Allium angulosum*), le Dactylorhize incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), la Gesse des marais (*Lathyrus palustris*), l'Inule britannique (*Inula britannica*) ... mais aussi le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), l'Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*), etc...

Propriétés de la commune de Munchhausen, le CEN Alsace en est emphytéote depuis 2017 pour une durée de 20 ans. La même année, des Baux Ruraux Environnementaux (BRE) ont été mis en place avec les 5 agriculteurs historiquement locataires pour une durée de 9 ans.

La fauche différenciée se base un plan de fauche de 2016 qui figure aux annexes des BRE. Ce plan de fauche peut être modifié chaque année par le gestionnaire en raison d'enjeux de conservation d'après les suivis récents. Dans ce cas, l'agriculteur locataire doit être tenu informé par écrit en amont.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le CEN Alsace s'assure chaque année de la bonne réalisation du plan de fauche auprès des agriculteurs (courrier d'information, appels téléphoniques). Il délimite et matérialise les zones refuges en amont de la fauche. Enfin, il s'assure du respect des modalités de fauche. La fauche est différenciée selon 3 types :

Type 1 : Double fauche précoce (jusqu'au 15 juin et regain à partir du 1er septembre)

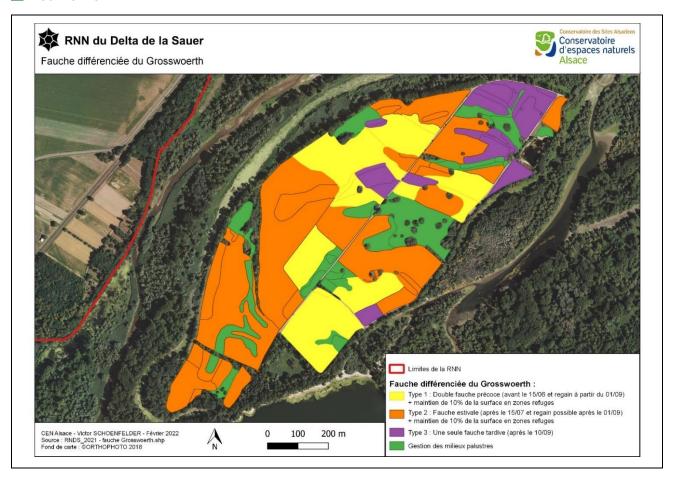
- Maintien de zones refuges hivernales de minimum 10 % de la surface (change chaque année).
- Les zones refuges visent en particulier les végétations les mieux conservés sans solidage et/ou riches en *Rumex sp.* pour l'enjeu Cuivré des marais. La délimitation des zones de refuge est faite en amont par le CEN Alsace en lien avec l'agriculteur.
- Si une fauche ne peut intervenir avant le 15 juin, il faudra limiter l'emprise d'une fauche plus tardive à moins de 50 % de la zone. Les 50 % restants ne pourront être fauchés qu'à partir du 1er septembre. Cette option est motivée par l'intérêt de la zone pour la faune et par rapport à une levée de semences résultant de germinations tardives.
- La végétation restant en place ne doit pas être évacuée par fauche mécanique en hiver, mais peut être intégrée à la pratique d'un pâturage.

Type 2 : Fauche estivale (à partir du 15 juillet et regain possible à partir du 1er septembre)

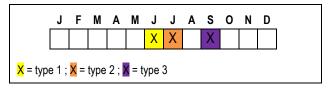
- Maintien de zones refuges hivernales de minimum 10 % de la surface (change chaque année).
- Les zones refuges doivent tout particulièrement respecter les stations à *Inula britannica*, à *Allium angulosum*, à *Dactylorhiza incarnata* et éviter les zones de solidage. Elles doivent aussi viser les zones les plus denses en *Sanguisorba officinalis* et *Rumex sp.* pour l'enjeu Azuré des paluds et Cuivré des marais. La délimitation des zones refuges en fait en amont de la fauche par le CEN Alsace.
- La végétation restant en place ne doit pas être évacuée par fauche mécanique en hiver, mais peut être intégrée à la pratique d'un pâturage.

Type 3 : Une seule fauche tardive (à partir du 10 septembre) de toute la végétation (absence de bande de régénération)

Modalités de fauche : Fauche centrifuge qui part du centre de la parcelle vers les bords afin de permettre à la petite faune de fuir et de trouver refuge dans les zones non fauchées à proximité ; fauche par temps chaud pour garantir la mobilité des insectes inhérente à la température et leur permettre de fuir ; hauteur de coupe de minimum 10 cm pour garantir une reprise des plantes herbacées ; utilisation d'une barre de coupe et non d'une faucheuse rotative pour limiter la mortalité de la petite faune (amphibiens).



PERIODE DE REALISATION



PLANIFICATION

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ

MISE EN ŒUVRE

Fauche par les agriculteurs locataires. Coordination et accompagnement par le CEN Alsace : garde-animatrice, responsable et chargé d'études.

BUDGETISATION

Piquetage des zones à faucher, des zones refuges, suivi des travaux de fauche et échanges avec les agriculteurs partenaires.

FINANCEMENT

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

Dates de fauche.

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Résultats des suivis phytosociologiques et des espèces patrimoniales.

Action IP-09

Gestion de la prairie du Kleinwoerth

Priorité

OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth, Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes cultures du Grosswoerth...)

OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans la Réserve Naturelle

JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'évolution naturelle des milieux ouverts en l'absence d'intervention humaine ou de pression de pâturage conduit, dans la majorité des cas, au développement d'une forêt. La prairie du Kleinwoerth (3,5 ha) est en cours d'amélioration. On y observe depuis quelques années, la Campanule étalée (*Campanula patula*), l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), le Muscari à toupet (*Muscari comosum*).

Propriétés de la commune de Munchhausen, elle est louée directement à la commune par un agriculteur de Mothern qui met en place une fauche tardive, en général après le mois de juillet, avec une fauche de regain réalisée selon les conditions. A ce jour, aucune zone refuge n'est maintenue.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le CEN Alsace s'assure chaque année de la bonne réalisation de la fauche auprès de l'agriculteur locataire et de modalités adaptés aux enjeux du site (contact par courriel et/ou téléphone). Un conventionnement serait à mettre en place pour s'assurer de la pérennité des opérations.

Modalités de fauche :

Une fauche estivale (après le 1er juillet) est souhaitée avec une fauche de regain possible (à partir du 1^{er} septembre). La mise en place de zones refuges tournantes (10% de la surface) est nécessaire. Un travail de concertation avec l'agriculteur et la commune (bailleur) doit être réalisé par le CEN Alsace.

Fauche centrifuge qui part du centre de la parcelle vers les bords afin de permettre à la petite faune de fuir et de trouver refuge dans les zones non fauchées à proximité ; fauche par temps chaud pour garantir la mobilité des insectes inhérente à la température et leur permettre de fuir ; hauteur de coupe de minimum 10 cm pour garantir une reprise des plantes herbacées ; utilisation d'une barre de coupe et non d'une faucheuse rotative pour limiter la mortalité de la petite faune (amphibiens).



PERIODE DE REALISATION

J F M A M J J A S O N D

PLANIFICATION

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

MISE EN ŒUVRE

Fauche et exportation par l'agriculteur locataire.

Coordination et accompagnement par le CEN Alsace : garde-animatrice et responsable.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel (garde-animatrice et chargé d'études)

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Dates de fauche.

Résultats des suivis phytosociologiques et des espèces patrimoniales.

Action IP-10

Gestion des prairies du Seltzergrosswoerth

Priorité

OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth, Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes cultures du Grosswoerth...)

OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans la Réserve Naturelle

JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'évolution naturelle des milieux ouverts en l'absence d'intervention humaine ou de pression de pâturage conduit, dans la majorité des cas, au développement d'une forêt. Les prairies du Seltzergrosswoerth ont été réouvertes respectivement en 2010 (restauration d'une frayère par l'AAPPMA de Seltz) et 2019 (restauration d'une prairie sur une peupleraie de culture par le CEN Alsace). Elles sont en cours d'amélioration vers des prairies à Sanguisorbe officinale (Natura 2000 : 6510) suite à la mise en place d'un régime de fauche. Ces prairies n'abritent pas d'espèces patrimoniales de la flore à ce jour, mais serait des lieux potentiels de reproduction du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) (individus observés en 2021) et de l'Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*), d'où l'importance de maintenir des zones refuges et de pratiquer une fauche permettant de maintenir la Sanguisorbe en fleur à la mi-juillet.

Propriétés de la commune de Seltz (parcelle 158, section 19 pp), la frayère et les bordures du chemin sont entretenus par l'AAPPMA de Seltz, en concertation avec le CEN Alsace. La prairie restaurée en 2019 est entretenue par le CEN Alsace par convention annuelle de fauche avec un agriculteur.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le CEN Alsace s'assure chaque année de la bonne réalisation de la fauche auprès de l'AAPPMA et du respect de modalités adaptés aux enjeux du site (contact par courriel et/ou téléphone). Une convention de fauche avec un agriculteur local est à mettre en place.

Modalités de fauche :

Une fauche précoce (avant le 15 juin) est souhaitée avec une fauche de regain possible (à partir du 1er septembre) avec maintien de zones refuges tournantes (10% de la surface) est nécessaire.

Fauche centrifuge qui part du centre de la parcelle vers les bords afin de permettre à la petite faune de fuir et de trouver refuge dans les zones non fauchées à proximité ; fauche par temps chaud pour garantir la mobilité des insectes inhérente à la température et leur permettre de fuir ; hauteur de coupe de minimum 10 cm pour garantir une reprise des plantes herbacées ; utilisation d'une barre de coupe et non d'une faucheuse rotative pour limiter la mortalité de la petite faune (amphibiens).



PERIODE DE REALISATION

J F M A M J J A S O N D

PLANIFICATION

					2028				
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

MISE EN ŒUVRE

Fauche et exportation par un agriculture en conventionnement, et par l'AAPPMA de Seltz. Coordination et accompagnement par le CEN Alsace : garde-animatrice et responsable.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel (garde-animatrice et chargé d'études)

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Dates de fauche.

Résultats des suivis phytosociologiques et des espèces patrimoniales.

Action

IP-11

Gestion des milieux ouverts des Hueberwiesenkoepfel

Priorité 2

OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth, Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes cultures du Grosswoerth...)

OLT 4 : Rétablir des connexions fonctionnelles entre les milieux ouverts

OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans la Réserve Naturelle

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Depuis 2006, l'AAPPMA de Seltz entretient deux frayères en bordure du Giessen et du Niedersand. Un broyage régulier, puis la mise en place d'un régime de fauche a permis à une végétation de transition entre l'ourlet et la prairie à sanguisorbe de s'y installer. Ces petites surfaces (respectivement 5 et 16 ares) jouent un rôle de « pas japonais » dans le corridor formé par le chemin et des bordures herbacés qui longent la gravière Epple.

On y observe de l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*) sur les lisières avec le chemin en tant qu'espèce patrimoniale.

Propriétés de la commune de Seltz, ces deux frayères sont fauchées annuellement par l'AAPPMA de Seltz en concertation avec le CEN Alsace.

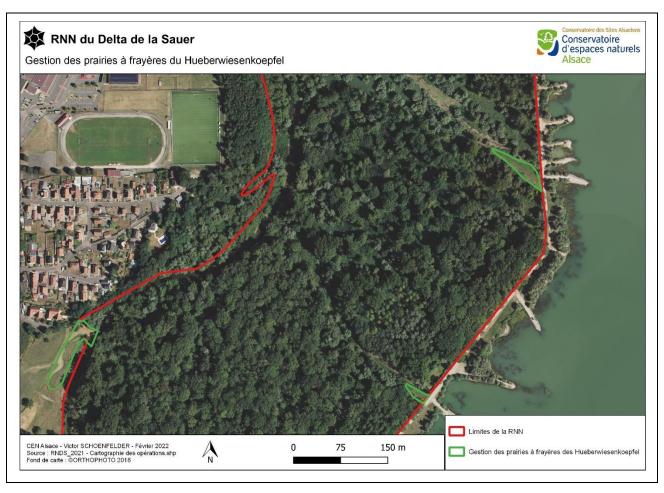
DESCRIPTION DE L'ACTION

Le CEN Alsace s'assure chaque année de la bonne réalisation de l'opération et du respect de modalités de fauche adaptés aux enjeux du site en lien avec l'AAPPMA de Seltz.

Modalités de fauche :

Une fauche estivale (à partir du 15 juillet) est souhaitée avec une fauche de regain possible (à partir du 1er septembre) et maintien de zones refuges tournantes (10% de la surface).

Hauteur de coupe de minimum 10 cm pour garantir une reprise des plantes herbacées ; utilisation d'une barre de coupe et non d'une faucheuse rotative pour limiter la mortalité de la petite faune (amphibiens).



PERIODE DE REALISATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
					_	Х		_	_		

PLANIFICATION

_	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Χ	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х

MISE EN ŒUVRE

Fauche et exportation par l'AAPPMA de Seltz.

Coordination et accompagnement par le CEN Alsace : garde-animatrice et responsable.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel (garde-animatrice et chargé d'études)

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Dates de fauche.

Résultats des suivis phytosociologiques et des espèces patrimoniales.

Action IP-12

Gestion de la prairie du Fahrgiessen

Priorité

OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth, Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes cultures du Grosswoerth...)

OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans la Réserve Naturelle

JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'évolution naturelle des milieux ouverts en l'absence d'intervention humaine ou de pression de pâturage conduit, dans la majorité des cas, au développement d'une forêt. La prairie du Fahrgiessen (0,56 ha) est constitué d'habitat 6510 en mauvais état de conservation. La mise en place d'un régime de fauche systématique permettra d'améliorer.

Cette prairie n'abritent pas d'espèces patrimoniales de la flore à ce jour, mais serait un lieu potentiel de reproduction du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) de l'Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*), d'où l'importance de maintenir des zones refuges et de pratiquer une fauche permettant de maintenir la Sanguisorbe en fleur à la mi-juillet.

Propriétés de la commune de Seltz, la prairie était fauchée par un agriculteur sans convention jusqu'en 2020 où une convention de fauche a été mise en place.

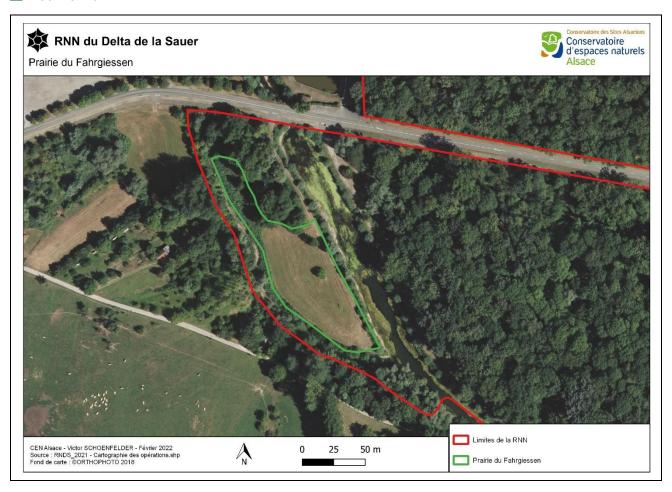
DESCRIPTION DE L'ACTION

Le CEN Alsace s'assure chaque année de la bonne réalisation de l'opération et du respect de modalités de fauche adaptés aux enjeux du site par une convention de fauche avec un agriculteur.

Modalités de fauche :

Une fauche précoce (avant le 15 juin) est souhaitée avec une fauche de regain possible (à partir du 1^{er} septembre) avec maintien de zones refuges tournantes (10% de la surface).

Fauche centrifuge qui part du centre de la parcelle vers les bords afin de permettre à la petite faune de fuir et de trouver refuge dans les zones non fauchées à proximité ; fauche par temps chaud pour garantir la mobilité des insectes inhérente à la température et leur permettre de fuir ; hauteur de coupe de minimum 10 cm pour garantir une reprise des plantes herbacées ; utilisation d'une barre de coupe et non d'une faucheuse rotative pour limiter la mortalité de la petite faune (amphibiens).



PERIODE DE REALISATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
					Χ			Χ			

PLANIFICATION

2	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

MISE EN ŒUVRE

Fauche et exportation par un agriculture en conventionnement.

Coordination et accompagnement par le CEN Alsace : garde-animatrice et responsable.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel (garde-animatrice + chargé d'études)

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Dates de fauche.

Résultats des suivis phytosociologiques et des espèces patrimoniales.

Rajeunissement des haies et des bosquets

Action IP-13

OLT 2 : Garantir le bon état de conservation des prairies du Grosswoerth

OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth, Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes cultures du Grosswoerth...)

OL 4 : Rétablir des connexions fonctionnelles entre les milieux ouverts

OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans la Réserve Naturelle

Priorité

JUSTIFICATION DE L'ACTION

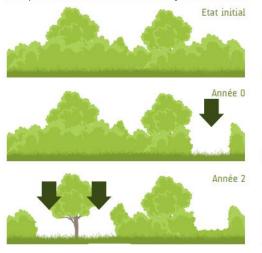
Sans intervention humaine, les milieux forestiers arbustifs que sont les haies et les bosquets du site seraient rapidement formés d'arbres de haut jet. Leur incidence sur les prairies et les roselières n'est pas anodine : l'ombrage des grands arbres prive les prairies les plus proches d'un ensoleillement pourtant primordial pour de nombreuses espèces (*Coeloglossum viride* et autres espèces d'orchidées). De plus, le complexe actuel de milieux arbustifs permet la nidification d'espèces d'oiseaux patrimoniales comme la Piegrièche écorcheur (*Lanius collurio*). Le rajeunissement des bosquets est donc nécessaire au maintien d'un bon équilibre entre ces grands types de milieux.

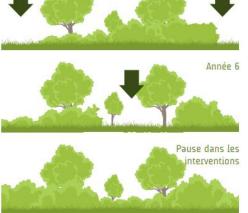
DESCRIPTION DE L'ACTION

Les arbres et arbustes sont coupés au ras du sol, au-dessus du niveau du collet pour les francs pieds, ou juste au-dessus de l'insertion des brins pour les cépées. La régénération se fait alors à partir de la souche par des rejets multiples. Ces interventions seront étalées dans le temps et l'espace selon l'appréciation du technicien référent.

La réalisation de trouées laissées ensuite en libre évolution permettrait la succession des différents stades de maturation des bosquets, présentant chacun un intérêt écologique pour différentes espèces faunistiques et floristiques. Le bosquet obtenu présente alors une diversification structurale verticale et horizontale (cf. schéma ci-dessous). Les bois morts pourront être laissés sur place où ils participeront à nourrir ou abriter une faune, une flore et une fonge spécialisées.

La date d'intervention respectera bien entendu l'arrêté préfectoral du 15 mars 2002 interdisant les interventions sur les haies et bosquets entre le 15 mars et le 31 juillet inclus.





Principe du recépage sélectif étalé dans le temps : structuration, diversification et rajeunissement progressif des bosquets.

Source: Alsace Nature

LOCALISATION

L'ensemble des haies et bosquets du Grosswoerth et du Seltzergrosswoerth.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
Χ	Χ						Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
				Χ				Χ		
A	Adapta	able s	elon l	'appr	éciatio	on du	techn	icien	référe	ent.

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace : technicien référent

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel (technicien référent) : 1j. par intervention.

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Date de passage et cartographie des interventions.

Surface couverte par les haies et bosquets.

Action IP-14

Gestion des milieux palustres

OLT 2 : Garantir le bon état de conservation des habitats ouverts du Grosswoerth (prairies et dépressions historiques)

OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth, Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes cultures du Grosswoerth...)

OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans la Réserve Naturelle

Priorité 1

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Les habitats palustres permettent le développement d'une diversité d'espèces, notamment de mollusques patrimoniaux comme le Vertigo de Desmoulins (*Vertigo moulinsiana*), la Planorbe de Linné (*Anisus spirorbis*), les grands branchiopodes (*Limnadia lenticularis*, *Triops cancriformis*), le Leste dryade (*Lestes dryas*), le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*) et la Rainette verte (*Hyla arborea*), etc... Par ailleurs, lorsque les roselières sont assez denses et de taille significative, elles peuvent permettre d'accueillir la reproduction de plusieurs oiseaux paludicoles : Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), etc...

Cependant, l'absence d'entretien nuit considérablement à ces milieux. En effet, l'absence d'évacuation de la matière organique peut entrainer un atterrissement des roselières. De plus, les habitats palustres ouverts ont naturellement tendance à se refermer par le développement d'espèces ligneuses (saules par exemple). Les cariçaies et roselières sont concernées.

La qualité écologique de ces milieux palustres justifie la mobilisation de moyens pour maintenir leur intégrité et leur bon état de conservation. Il est donc important de réaliser des interventions : fauche cyclique des roseaux (tous les 3 à 5 ans), coupe et arrachage des ligneux.

Etant donné l'étendu de ces habitats dans la RNN, les interventions sont ciblées sur les milieux les plus sensibles à la fermeture, dans le Grosswoerth, mais aussi ponctuellement dans les milieux palustres intra-forestier du Hot et du Hueberwiesenkoepfel selon la dynamique de fermeture.

HABITATS ET ESPECES CIBLES

Phragmitaie:

Rousserole effarvatte (Acrocephalus scirpaceus)

Caricales:

Vertigo de Desmoulins (Vertigo moulinsiana), grands branchiopodes, Leste dryade, etc...

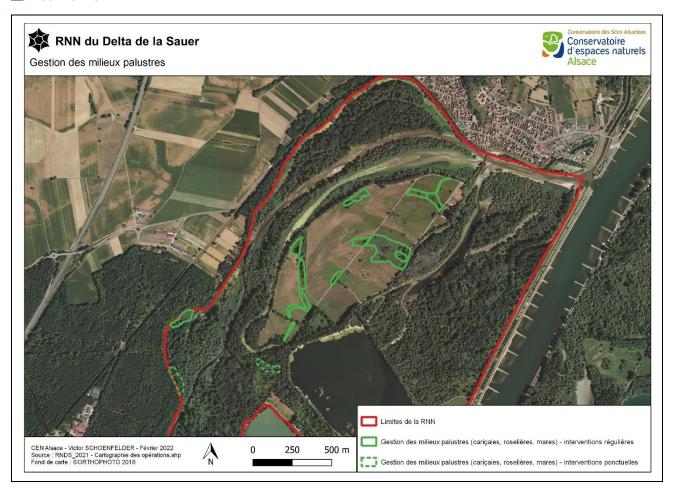
DESCRIPTION DE L'ACTION

La gestion des habitats palustres aura lieu par réalisation de deux actions :

- Fauche du tiers des roselières tous les deux ans :
- Coupe sélective annuelle ou arrachage de ligneux. L'arrachage de ligneux, étant une opération plus pérenne, sera à privilégier. Une attention particulière sera portée sur les lisières afin de limiter leur avancée.

Ces opérations pourront faire l'objet d'un ajustement en fonctions des moyens disponibles et de l'amélioration des connaissances. L'action est à réaliser hors période de reproduction de la faune afin de limiter les dérangements.

Il est préconisé de ne faucher que certaines zones au sein de dépressions humides. Le maintien de caricaies et phragmitaies non fauchées est primordiales pour certaines espèces telles le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*) ou des espèces de libellules déposant leurs pontes dans les tiges de ces herbacées. Selon le cas, ce sont des mesures très ponctuelles qui suffisent pour maintenir la qualité des habitats. Il importe notamment de contenir l'expansion des phragmites vers les zones humides encore bien ouvertes. A cette fin, on peut aussi opter pour une fauche à niveau de coupe plus haut.



PERIODE DE REALISATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
Х	Χ								Χ	Χ	Χ

PLANIFICATION

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace : garde-animatrice

Prestataire spécialisé dans la gestion des milieux naturels

Chantier nature ou régie interne

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel + travaux en prestation.

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Réalisation ou non de l'action.

Facture du prestataire.

Cartographie des interventions.

Maintien du bon état écologique des habitats.

Maintien et/ou implantation d'espèces patrimoniales.

Action IP-16

Fauche des digues et des diguettes

Priorité

OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth, Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes cultures du Grosswoerth...)

OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans la Réserve Naturelle

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Les digues et diguettes forment un réseau particulier secs et à l'abri des inondations au sein des milieux ouverts de la Réserve Naturelle. A ce titre, ils accueillent une biodiversité des ourlets thermophiles qui se rapproche des pelouses sèches avec un entretien régulier. Cet habitat s'apparente alors à l'habitat Natura 2000 prioritaire 6210 A de pelouse sèche à faciès d'embuissonnement sur calcaires Certaines espèces comme le Muscari à toupet (*Muscari comosum*), considéré « en danger d'extinction » sur la liste rouge alsacienne, ne se retrouvent que sur la diguette du Grosswoerth au sein de la Réserve Naturelle.

L'évolution naturelle de ces milieux en l'absence d'intervention humaine conduit au développement d'arbustives xérophiles ou d'une strate herbacée dense de solidages.

Des peupliers de culture plantés au sommet de la diguette Ouest du Grosswoerth ont été abattus en 2017. Certain tronçon font depuis l'objet d'un débroussaillage hivernal, ce qui a permis d'augmenter la répartition du *Muscari comosum* sur la diguette Ouest.

La mise en place d'un régime de fauche voir de broyage avec export sur les tronçons réouverts et sur d'autres encore occupés par le solidage permettra de rouvrir les diguettes et de diminuer les niveaux trophiques des sols. Cela se traduira par l'amélioration de la qualité de l'habitat et le maintien du *Muscari comosum* sur le site.

Le maintien de milieux ouverts sur les diguettes permet également une meilleure solidité de celles-ci, qui régulent le fonctionnement hydraulique du Grosswoerth (remontées de nappe).

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le CEN Alsace s'assure chaque année de l'entretien des digues et diguettes en régie et/ou en prestation/partenariat.

Modalités de fauche :

- Une fauche après le 01 juillet est souhaitée avec une fauche de regain possible (à partir du 1^{er} octobre) avec maintien de plusieurs zones refuges tournantes (10% de la surface) réparties par tronçons.
- Fauche à la motofaucheuse, à la débroussailleuse autotractée voir à la barre de coupe avec machine d'entretien des bords de chemin sur les tronçons favorables. Ratissage et export de la matière qui pourra être valorisée ou stocké en tas sur site.
- Fauche par temps chaud pour garantir la mobilité des insectes inhérente à la température et leur permettre de fuir ; hauteur de coupe de minimum 10 cm pour garantir une reprise des plantes herbacées ; utilisation d'une barre de coupe et non d'une faucheuse rotative pour limiter la mortalité de la petite faune (amphibiens).

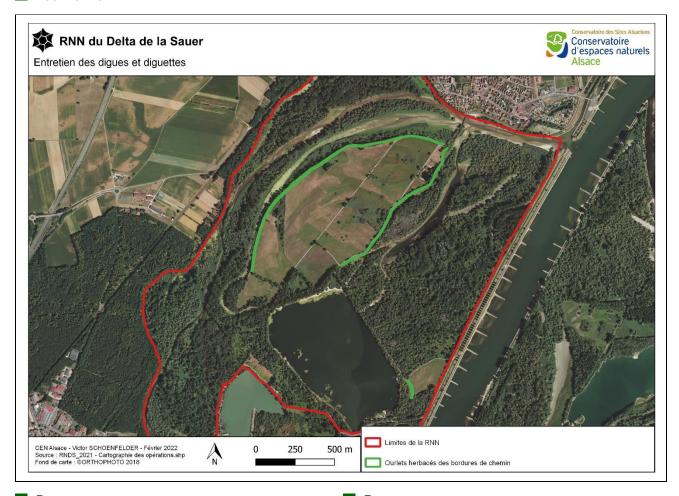
Coupe de ligneux, taille des lisières, broyage et débroussaillage en cas de besoin.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
						Χ			Χ		

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ



BUDGETISATION

Frais de personnel (garde-animatrice) :

4 j./an pour le suivi des travaux et les échanges avec les prestataires

FINANCEMENT

DREAL

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

Dates effectives de fauche. Cartographie des interventions.

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Résultats des suivis phytosociologiques et des espèces patrimoniales.

Action IP-17

Réparation des vannes de la diguette Est

OLT2 : Garantir le bon état de conservation des habitats ouverts du Grosswoerth (prairies et dépressions historiques)

OO 7 : Maintenir le régime hydraulique dans le Grosswoerth en assurant le bon fonctionnement des ouvrages (diguettes et vannes)

Priorité 3

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Deux ouvrages à vannes se situent sur la diguette Est entre la roselière centrale du Grosswoerth et le Nothelfer. Ces vannes avaient une utilité très importante avant l'aménagement du barrage à clapet et la rehausse de la digue du Vieux-Rhin. Elles permettaient de vidanger le Grosswoerth qui lors de hautes-eaux étaient inondés par débordement des eaux du Rhin depuis le Sud du Grosswoerth. D'autre part, en cas de crues particulièrement importantes, elles étaient ouvertes pour permettre de diminuer la pression de l'eau sur les diguettes et éviter ainsi les ruptures de ces diguettes. Notons qu'une telle rupture était encore arrivée dans les années 1980 (com. pers. Yves GABEL).

L'inondation du Grosswoerth par phénomènes de remontées de nappe, eaux plus oligotrophes que les eaux de surface de la Sauer et du Rhin, est l'un des paramètres importants du maintien du bon état de conservation de ces prairies. Bien que les hauteurs d'eau aient baissé d'environ 90 cm en général avec la mise en service du barrage à clapet, une crue particulièrement importante de la Sauer et du Rhin pourrait tout à fait provoquer la rupture de la diguette.

Ces vannes ne sont aujourd'hui plus en état d'être manœuvrées et nécessitent une réparation pour pouvoir être actionnées en cas de nécessité.

LOCALISATION



DESCRIPTION DE L'ACTION

L'opération comprend :

- Le diagnostic des ouvrages du Grosswoerth ;
- Les réparations nécessaires.

L'opération doit être réalisée en partenariat avec la commune de Munchhausen. Le porteur de la compétence GEMAPI n'est pas concerné par cet ouvrage.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

-	-	M			-	-		_	-		_
Χ	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х

2023 2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
		Χ	Χ					

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace.

BUDGETISATION

Frais de personnel. Prestation.

FINANCEMENT

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Rapport d'étude.

Vannes fonctionnelles.

Action IP-19

Entretien des ourlets herbacés en bordure de chemin

Priorité

OLT 4 : Rétablir des connexions fonctionnelles entre les milieux ouverts OO 6 : Gérer la fermeture des milieux ouverts dans la Réserve Naturelle

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Les chemins qui parcourent la RNN sont souvent bordés d'une végétation des ourlets herbacés d'une largeur variable. Ces éléments jouent un rôle en tant que corridor entre milieux ouverts pour certaines espèces (papillons, orthoptères, hyménoptères, etc...). Une gestion inadaptée par broyage peut considérablement réduire leur diversité et leur intérêt écologique (envahissement par le solidage, embuissonnement, etc...).

Il est nécessaire d'appliquer une fauche d'exportation de ces bordures avec maintien régulier de tronçons refuges.

Ces chemins sont entretenus par VNF et la CEA.

DESCRIPTION DE L'ACTION

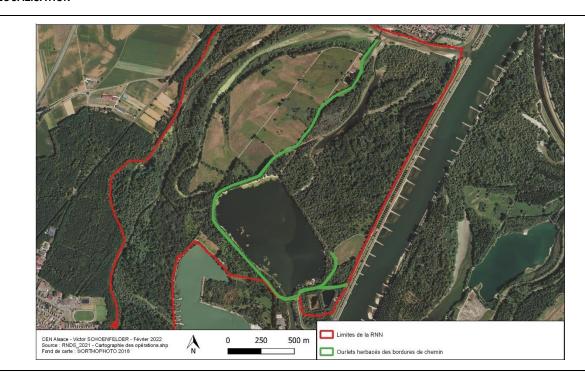
Le CEN Alsace s'assure chaque année de la fauche des bordures herbacées selon des modalités adaptés aux enjeux du site en lien avec VNF, la CEA et l'AAPPMA.

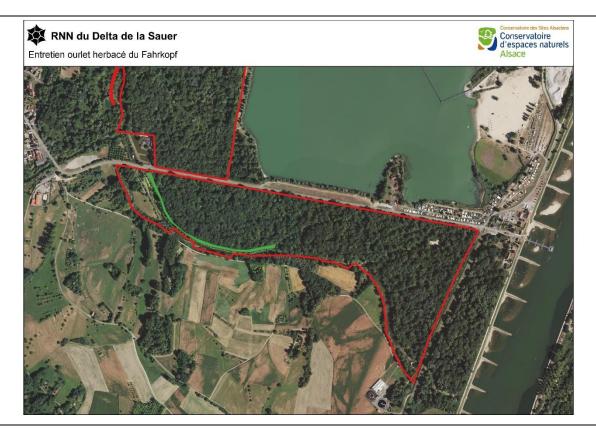
Modalités de fauche :

Une fauche estivale (à partir du 15 juillet) est souhaitée avec une fauche de regain possible (à partir du 1er septembre) et maintien de tronçons refuges tournants (10% du linéaire).

Hauteur de coupe de minimum 10 cm pour garantir une reprise des plantes herbacées ; utilisation d'une barre de coupe et non d'une faucheuse rotative pour limiter la mortalité de la petite faune (amphibiens).

LOCALISATION





PERIODE DE REALISATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
						Χ		Χ			

PLANIFICATION

2023									
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

MISE EN ŒUVRE

Fauche et exportation par VNF, CEA, AAPPMA de Seltz.

Coordination et accompagnement par le CEN Alsace : garde-animatrice et responsable.

BUDGETISATION

Frais de personnel (garde-animatrice) + travaux en prestation.

FINANCEMENT

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

Dates de fauche et cartographie des interventions.

■ CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Résultats des suivis phytosociologiques et des espèces patrimoniales.

Action SP-01

Suivi du pâturage

Priorité 2

OLT2 : Garantir le bon état de conservation des habitats ouverts du Grosswoerth (prairies et dépressions historiques)

JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'arrêté préfectoral du 8 novembre 2011 organise le pâturage équin hivernal pratiqué au sein du Grosswoerth. Afin de veiller au strict respect de cette réglementation, le gestionnaire se doit de suivre attentivement le déroulement du pâturage.

DESCRIPTION DE L'ACTION

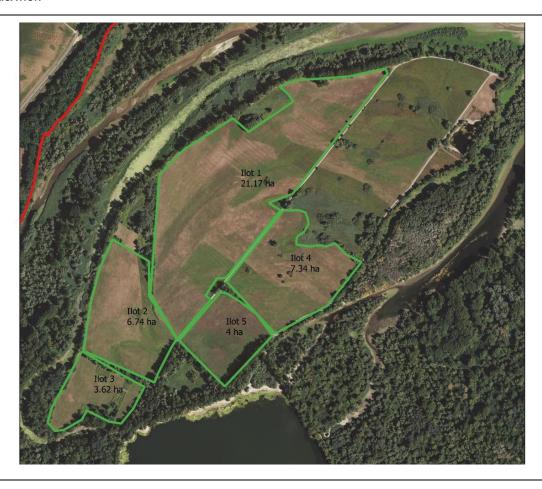
L'opération comprend :

- La vérification de la bonne mise en place des exclos ;
- Le suivi sur le terrain de la charge de pâturage ;
- Le contact avec l'agriculteur-exploitant assurant le pâturage ;
- Un rapport et une cartographie annuelle.

Rappel des modalités de pâturage :

- Autorisé uniquement sur la période du 1er novembre au 31 mars ;
- Autorisé uniquement sur les 5 îlots du plan ci-dessous ;
- A l'intérieur des îlots, pas plus d'1 mois avec un chargement de 1 cheval/ha ou bien 4 mois pour 0,25 cheval/ha.

LOCALISATION



PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel : garde-animatrice. DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Rapport et cartographie annuelle

Enjeu 3 : Forêt rhénane

Action CS-12

Mise en place du PSDRF

Priorité

OLT 5 : Favoriser le caractère subnaturel de la forêt rhénane de la Réserve Naturelle

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Afin de conserver le caractère naturel ou subnaturel de la forêt alluviale, aucune intervention sylvicole n'est pratiquée sur les peuplements forestiers autochtones, à l'exception de l'entretien des saules têtards.

Pour appréhender la dynamique spontanée de la forêt alluviale, il est nécessaire de mettre en place le Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF). Il s'agit d'un suivi standardisé national permettant des mesures quantitatives de l'évolution des peuplements forestiers en terme de régénération, bois mort au sol, bois mort sur pieds, dendromicrohabitats, essences présentes, surface terrière, etc...

Ce suivi scientifique vise trois objectifs principaux :

- Recueillir des informations scientifiques sur le fonctionnement et l'évolution de l'écosystème forestier alluvial ;
- Evaluer l'état de conservation des habitats forestiers.
- Déterminer l'impact de futurs aménagements de restauration hydraulique du Delta de la Sauer.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'opération consiste en :

- La réalisation d'un plan d'échantillonnage ;
- La matérialisation des placettes permanentes par des bornes de géomètres ;
- La réalisation des relevés ;
- L'analyse des données à l'échelle de la RNN.

Les éléments recueillis pour chaque placette concernent : la typicité de la flore, les stades de maturation du peuplement, les espèces lianescentes, les espèces allochtones, les espèces exotiques envahissantes, la structure horizontale et l'abondance du bois mort.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

J											
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

2023 2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Χ							

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace.

BUDGETISATION

Frais de personnel : chargé d'études, garde-animatrice, stagiaire dédié. Bornes de géomètres, matériel scientifique.

FINANCEMENT

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

Rapport de suivi du cycle 1

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Evaluation de la dynamique et de l'état de conservation de la forêt alluviale.

Action

IP-21

Entretien des saulaies têtards

Priorité 2

OLT 6 : Conserver des saulaies têtards pour leur richesse biologique et culturelle
OO 11 : Entretenir les saules têtards

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Les saulaies blanches étaient les paysages dominants quand le milieu était encore dynamique. Les saules têtards ont une valeur écologique (abris pour une faune et une flore diversifiées) et historique, symbole d'une tradition ancienne. Pour la Réserve Naturelle du Delta de la Sauer, les saules têtards sont considérés comme éléments majeurs du patrimoine naturel et humain. L'étêtage des saules dans la Réserve Naturelle a longtemps été réalisé par les habitants du village. Cette pratique n'étant plus d'actualité, le gestionnaire se propose de la réaliser afin de préserver ce patrimoine historique et culturel, mais aussi écologique.

Outre leur valeur paysagère et culturelle, les saulaies têtards du delta de la Sauer sont des habitats importants pour plusieurs groupes. Les vieux saules offrent des cavités pour la reproduction de l'avifaune (passereaux mais aussi oiseaux d'eau), des gites pour les petits mammifères, mais aussi pour des espèces de l'entomofaune comme l'osmoderme qui serait susceptible d'être présent dans la réserve naturelle.

Enfin, leur étêtage régulier crée un apport important de lumière dans la strate herbacée de la saulaie. Des habitats palustres ouverts peuvent alors s'imbriquer dans cette forêt à bois tendre. Cette structure particulière forme d'une certaine façon des corridors qui relient différents milieux palustres ouverts (roselières, cariçaies, vasières, etc...) ce qui pourrait favoriser les déplacements et les échanges de populations d'espèces patrimoniales. C'est ce que semble montrer l'observation récente de conocéphale des roseaux (août 2022) en strate herbacée d'une saulaie du Bois de Munchhausen (étêté en 2020). De la flore patrimoniale des milieux palustres comme le séneçon des marais a aussi été observée en strate herbacée de ces saulaies étêtées.

Enfin, lorsqu'elle est inondée en période favorable, cette strate herbacée bien ensoleillée est alors un formidable site de fraie et de développement des alevins, comme certainement d'un grand nombre d'autres espèces.

DESCRIPTION DE L'ACTION

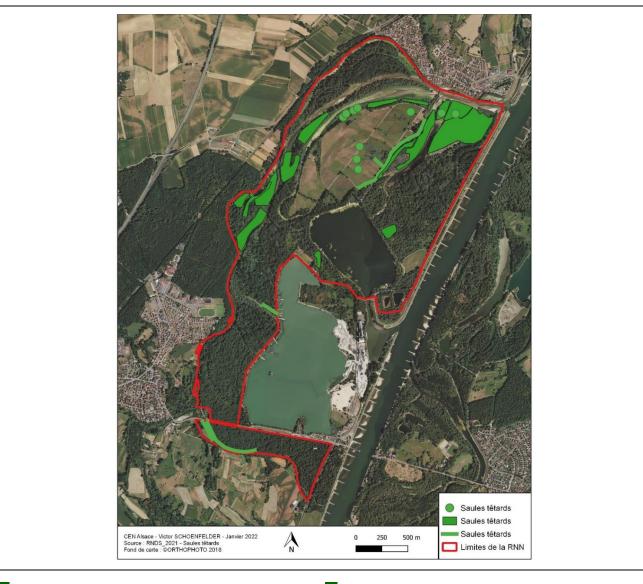
Il est proposé de recéper régulièrement les saules têtards désignés par le gestionnaire. Ces saules devront présenter les caractéristiques suivantes : viabilité de l'individu, ensoleillement suffisant, accessibilité.

Le programme d'étêtage s'établira après l'opération AD-04 :

- Recherche d'un prestataire pour l'exploitation des saules ;
- Etêtage des saules désignés et évacuation des branches coupées si la localisation des saules le permet. Si le saule est isolé dans un massif, les branches seront laissées sur place et démontées ;

L'opération est particulièrement dépendante des conditions hydrauliques. L'accès aux saulaies têtards avec des machines se fait en période de basses-eaux.

LOCALISATION



PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
Χ	Х								Χ	Χ	Х

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel et prestation.

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Rapport d'activités et cartographie des interventions.

Maintien des saules têtards dans la RNN.

Enjeu 4 : Réseau de mares

Action CS-14

Suivi du réseau de mares

Priorité

OLT 7 : Maintenir un réseau de mares et dépressions favorable à la biodiversité des milieux rhénans

JUSTIFICATION DE L'ACTION

De nombreuses espèces végétales et animales patrimoniales, dont la conservation incombe au gestionnaire, sont inféodés aux milieux palustres temporaires ou permanents. Pour certaines, la responsabilité de la RNN dans leur conservation régionale, voire nationale, est très importante (ex : Pélobate brun). Le réseau de mares de la RNN du Delta de la Sauer est composé de milieux palustres particulièrement dépendant du régime hydraulique du Rhin et donc très vulnérables face au changement climatique. Des mares temporaires de grandes surfaces se forment dans les milieux ouverts et forestiers en période de hautes-eaux alors que la quasi-totalité des mares est à sec à l'étiage.

Si le suivi régulier des espèces patrimoniales inféodées aux mares permet de statuer sur leur état de conservation, les conditions stationnelles qui permettent leur maintien dans la RNN ont été peu étudiées. Or, les mares sont des milieux dynamiques qui sans régime de perturbation (crue morphogène, entretien, restauration, etc...) se comblent et se referment inexorablement. Afin de comprendre l'évolution de ces milieux et de prioriser les opérations d'intervention à but conservatoire, la mise en place d'un suivi des mares de la RNN est nécessaire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le suivi comprendra:

- l'inventaire de l'ensemble des pièces d'eau temporaires et permanentes qui forme le réseau de mares de la RNN ;
- la caractérisation stationnelle de chaque mares (superficie, stade d'atterrissement, alimentation, intervention, etc...) et leur connectivité ;
- des inventaires faune-flore ciblés ;
- le stockage des données (bases de données du CEN Alsace);
- la rédaction d'un rapport de synthèse avec analyse du fonctionnement du réseau de mares ;

Le suivi devra être renouvelé à pas de temps régulier sur l'ensemble des mares ou sur un échantillon représentatif (mares sentinelles).

LOCALISATION

Ensemble de la Réserve Naturelle.	
PERIODE DE REALISATION	PLANIFICATION
J F M A M J J A S O N D	2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 X
MISE EN ŒUVRE	
CEN Alsace	
BUDGETISATION	FINANCEMENT
Frais de personnel.	DREAL / AERM
CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION	CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS
Rapport d'étude.	Evaluation de l'état de conservation du réseau de mares.

Enjeu 5 : Anciennes gravières

Action El-06

Etude de faisabilité pour l'aménagement écologique des anciennes gravières de la Réserve Naturelle

Priorité 1

OLT 8 : Développer le potentiel écologique des anciennes gravières (Willersinn et étangs du Oberhaasengrund)

OO 17 : Développer le potentiel écologique des anciennes gravières

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Les plans d'eau de « la gravière Willersinn » et des « étangs du Oberhaasengrund » sont d'origine anthropique et n'ont fait l'objet d'aucun aménagement écologique en fin d'exploitation. Leurs berges sont abruptes et uniformes. Bien que la gravière Willersinn joue un rôle important dans l'accueil des oiseaux migrateurs et hivernaux, l'intérêt écologique de ces deux plans d'eau pourrait être développé.

Des travaux de réhabilitation d'une ancienne gravière sur un site CEN Alsace à Neuhaeusel (67) ont montré l'efficacité de travaux d'aménagement pour la conservation d'espèces patrimoniales rhénanes.

Les travaux envisagés correspondent au reprofilage de berges en pente douce, d'aménagement de zones de haut-fond, la pose d'embâcles sur les pourtours du plan d'eau, etc...

LOCALISATION



HABITATS ET ESPECES CIBLES

Habitats cibles:

- Prairie de fauche à Sanguisorbe (Natura 2000 : 6510)
- Prairie à molinie (Natura 2000 : 6410)
- Prairie sèche (Natura 2000 : 6210*)
- Mégaphorbiaie (Natura 2000 : 6430)
- Cariçaie, phragmitaie

Espèces cibles :

- Orthoptères : Conocéphale des roseaux (Conocephalus dorsalis)
- Amphibiens : Pélobate brun (Pelobates fuscus), Rainette verte (Hyla arborea), Triton crêté (Triturus cristatus)
- Grands branchiopodes: Limnadia lenticularis, Triops cancriformis
- Odonates : Leste dryade (Lestes dryas), (Lestes spionsa), Aeschne affine (Aeschne affinis), etc...
- Rhopalocères : Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), Azuré des paluds (Phengaris nausithous)
- Flore: Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*), Séneçon des marais (*Jacobaea palustris*), Jonc alpin (*Juncus alpinoarticulatus*), Inule britannique (*Inula britannica*), Ail anguleux (*Allium angulosum*), etc...

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'étude comprendra :

Une analyse des enjeux écologiques présents sur ces plans d'eau ;

Un avant-projet détaillé des possibilités de restauration.

- Analyse des difficultés du projet ;
- Analyse des autorisations nécessaires.

Les espèces cibles des travaux sont notamment :

Flore menacée des milieux palustres et des zones de battement ;

Populations piscicoles (zones de fraie);

Oiseaux d'eau reproducteur, etc...

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

										N	
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Χ	Χ							

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel : responsable et chargé d'études.

Prestataire.

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

■ CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Rapport d'étude.

Implantation d'espèces patrimoniales et évolution positive vers des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire Natura 2000.

FCR 1: Connaissance

Action CS-08

Suivi des espèces patrimoniales de la flore

OLT2 : Garantir le bon état de conservation des habitats ouverts du Grosswoerth (prairies et dépressions historiques)

OLT3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth, Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes cultures du Grosswoerth...)
OLT 8 : Développer le potentiel écologique des anciennes gravières de la Réserve Naturelle (Willersinn, étangs de Munchhausen)

OLT 9 : Améliorer les connaissances naturalistes

Priorité

JUSTIFICATION DE L'ACTION

De nombreuses espèces végétales patrimoniales, dont la conservation incombe au gestionnaire, sont présentes dans la Réserve Naturelle. Pour certaines, la responsabilité de la RNN dans leur conservation régionale, voire nationale, est très importante. A ce titre, un suivi régulier de l'état de conservation des populations est nécessaire.

Le suivi des espèces végétales patrimoniales permet :

- une meilleure prise en compte de ces espèces dans la gestion courante de la Réserve Naturelle,
- d'évaluer la gestion pratiquée et de l'ajuster éventuellement, au regard des effets sur ces espèces patrimoniales,
- d'identifier les espèces les plus menacées et de mettre en œuvre des mesures en faveur de leur préservation.

*sont qualifiées d'espèces patrimoniales, l'ensemble des espèces figurant sur les listes rouges nationales et régionales avec un statut CR, EN ou VU. Sont également prises en compte les espèces NT en liste rouge régionale et protégées au niveau nationale et/ou régionale et/ou classées sur d'autres listes (ZNIEFF, Directive habitats, Directive oiseaux).

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'opération comprend :

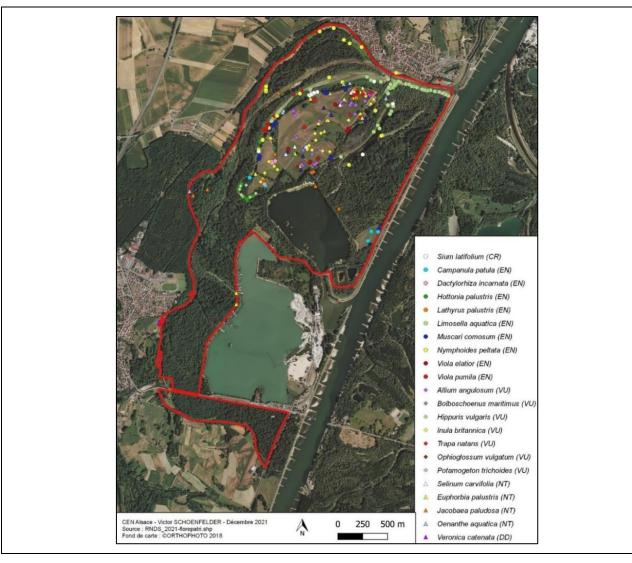
- la recherche des stations ;
- la localisation (géoréférencement) ;
- la caractérisation de la station et quantification des populations ;
- le stockage des données (bases de données du CEN Alsace) ;
- la rédaction d'un rapport avec description par espèce.

Les espèces patrimoniales doivent être suivis au maximum tous les 3 ans.

La liste complète des espèces patrimoniales de la flore est disponible dans la partie diagnostic, avec l'évaluation de la responsabilité du site pour chaque espèce. Les enjeux de conservation sont particulièrement élevés pour les espèces suivantes, qui doivent faire l'objet d'un suivi annuel :

- La Grande berle (Sium latifolium);
- La Violette élevée (Viola elatior);
- La Violette naine (Viola pumila);
- La Gesse des marais (Lathyrus palustris).

Cette opération comprend également le prélèvement de graines en coordination avec le CBA pour permettre la conservation et le suivi génétique des populations.



PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D			2023	2024
			Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ						X	Χ

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
X	Χ	Χ	X	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace

BUDGETISATION

Frais de personnel : chargé(e) d'étude scientifique

DREAL / AERM

FINANCEMENT

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Rapport de suivi des espèces patrimoniales

Evaluation de la dynamique et de l'état de conservation des espèces patrimoniales.

Suivi des espèces patrimoniales de la faune

Action

OLT2 : Garantir le bon état de conservation des habitats ouverts du Grosswoerth

(prairies et dépressions historiques)

CS-09

OLT3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux ouverts (Kleinwoerth,

Seltzergrosswoerth, Fahrgiessen, anciennes cultures du Grosswoerth...)

OLT 8 : Développer le potentiel écologique des anciennes gravières de la Réserve

Naturelle (Willersinn, étangs de Munchhausen)

OLT 9 : Améliorer les connaissances naturalistes

Priorité

JUSTIFICATION DE L'ACTION

De nombreuses espèces animales patrimoniales, dont la conservation incombe au gestionnaire, sont présentes dans la Réserve Naturelle. Pour certaines, la responsabilité de la RNN dans leur conservation régionale, voire nationale, est très importante. A ce titre, un suivi régulier de l'état de conservation des populations est nécessaire.

Le suivi des espèces patrimoniales de la faune permet :

- une meilleure prise en compte de ces espèces dans la gestion courante de la Réserve Naturelle,
- d'évaluer la gestion pratiquée et de l'ajuster éventuellement, au regard des effets sur ces espèces patrimoniales,
- d'identifier les espèces les plus menacées et de mettre en œuvre des mesures en faveur de leur préservation.

*sont qualifiées d'espèces patrimoniales, l'ensemble des espèces figurant sur les listes rouges nationales et régionales avec un statut CR, EN ou VU. Sont également prises en compte les espèces NT en liste rouge régionale et protégées au niveau nationale et/ou régionale et/ou classées sur d'autres listes (ZNIEFF, Directive habitats, Directive oiseaux).

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'opération comprend :

- la recherche des individus et des sites de reproduction ;
- la localisation (géoréférencement) ;
- la quantification des populations ;
- le stockage des données (bases de données du CEN Alsace) ;
- la rédaction d'un rapport avec description par espèce.

Les données doivent être renouvelés au maximum tous les 3 ans.

La liste complète des espèces patrimoniales de la faune est disponible dans la partie diagnostic, avec l'évaluation de la responsabilité du site pour chaque espèce. Les enjeux de conservation sont particulièrement élevés pour les espèces suivantes, qui doivent faire l'objet d'une vigilance particulière :

- Le Pélobate brun (Pelobates fuscus);
- Le Leste dryade (Lestes dryas);
- La Leucorrhine à large queue (Leucorrhinia caudalis) ;
- Le Conocéphale des roseaux (Conocephalus dorsalis);
- L'Azuré des paluds (Phengaris nausithous);
- La Valvée nordique (Valvata macrostoma) ;
- La Limnadie de Hermann (Limnadia lenticularis);
- Le grand Triops (Triops cancriformis);

LOCALISATION

Ensemble de la Réserve Naturelle.

PERIODE DE REALISATION

J	F	 					S	 	
		Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ		

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel : chargé(e) d'étude scientifique

DREAL / AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Rapport de suivi des espèces patrimoniales

Evaluation de la dynamique et de l'état de conservation des espèces patrimoniales.

Action MS-04

Bilan à mi-parcours du plan de gestion

Priorité

OLT 9 : Améliorer les connaissances naturalistes
OO 24 : Adapter la gestion en fonction des connaissances

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Il est nécessaire de réaliser un bilan intermédiaire à mi-parcours du plan de gestion afin de disposer d'un état des lieux des actions réalisées et des actions restantes. Ce bilan peut permettre de revoir la priorisation des actions et de prévoir des ajustements de la gestion en cours le cas échéant.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce bilan comprend un tableau de bord présentant la liste de l'ensemble des opérations programmées dans le plan de gestion.

Pour chaque opération :

- indiquer le degré de réalisation et les difficultés rencontrées ;
- une évaluation des résultats (si les données naturalistes le permettent) ;
- un ajustement des priorités et des actions (si nécessaire).

Remarque : une modification conséquente des actions nécessiterait la validation du conseil scientifique.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

	F							_	_		
Х	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

2023 2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
			Χ					

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel:

- Chargé d'études scientifiques : 2,5 j.

- Garde-animatrice : 1 j.

DREAL/AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

Tableau de bord des actions prévues sur le site précisant le degré de réalisation des actions.

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Maintien ou réorientation de la stratégie de gestion.

FCR 2 : Ancrage territorial

Action El-08

Renouvellement de l'étude de fréquentation

Priorité 1+

OLT 10 : Garantir l'adhésion des usagers, faire émerger une dynamique locale et favoriser la synergie entre acteurs

JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'accueil du public, dans le respect de la réglementation existante, constitue un enjeu important de la Réserve Naturelle.

Pour répondre au mieux aux attentes du public (découvertes, informations, cheminements...), et organiser la fréquentation, il est nécessaire de mieux connaître le public parcourant la Réserve Naturelle et de caractériser cette fréquentation : nombre de visiteurs, comportements, attentes/besoins, satisfactions, etc.

La dernière étude de fréquentation ayant été réalisée en 1999, il convient de la réactualiser pour cerner au mieux les usages actuels de la Réserve Naturelle.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'objectif de l'opération est d'appréhender les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la fréquentation : nombre de visiteurs, périodes de fréquentations, comportements, attentes/besoins, origines et motivations des visiteurs, etc...

L'étude comprendra une analyse quantitative et qualitative de la fréquentation de la Réserve Naturelle.

Une analyse comparée avec la précédente étude de fréquentation sera menée.

DEDIADE	DE DEAL	ICATION
PERIODE	DE REAL	ISALION

PLANIFICATION

J F M A M J J A S O N D	2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032
	X
MISE EN ŒUVRE	
CEN Alsace	
BUDGETISATION	FINANCEMENT
Frais de personnel : - Chargé d'études scientifiques : 2,5 j Garde-animatrice : 1 j. Prestation/partenariat.	DREAL/AERM
CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION	CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS
Rapport d'étude.	1

Action CI-01

Entretien et renouvellement de la signalétique

OLT 10 : Garantir l'adhésion des usagers, faire émerger une dynamique locale et favoriser la synergie entre acteurs

OO 25 : Organiser l'accueil du public et garantir sa sécurité

Priorité

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Des panneaux réglementaires sont installés en limite de la Réserve Naturelle au niveau de différents accès à cet espace protégé. Ils matérialisent ainsi le périmètre de la Réserve Naturelle et rappellent quelques points essentiels de la réglementation à l'aide de pictogrammes : camping, cueillette, déchets, feux et chiens interdits.

Par ailleurs, trois panneaux plus grands et plus complets sont disposés au niveau des accès les plus fréquentés par les promeneurs. Ils comportent un texte qui invite le promeneur à apprécier et surtout respecter le site, ils rappellent les points réglementaires (pictogrammes et décret ministériel) ainsi que les coordonnées du gestionnaire.

Ces panneaux doivent régulièrement être entretenus et remplacés s'ils se trouvent dégradés.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Entretien:

- Nettoyage de tous les panneaux ;
- Remplacement des pictogrammes dégradés ;
- Remplacement des panneaux si dégradation trop importante (vandalisme, chute d'arbre...);
- Vérification voire remplacement des bouchons de supports de panneaux (en cas de dégradation ou d'absence, les tubes ouverts peuvent constituer de véritables pièges pour les oiseaux cavernicoles).

Renouvellement:

Selon l'état des panneaux.

L'installation d'une signalétique « zone de rencontre » sur les tronçons partagés de la piste cyclable est aussi à prévoir.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

	-								0		
Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Х	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Χ

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel, coût de conception et de fabrication, etc.

DREAL

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Nombre de panneaux renouvelés et/ou entretenus

Signalétique lisible et bien entretenue

Action CI-02

Entretien des chemins

Priorité

OLT 10 : Garantir l'adhésion des usagers, faire émerger une dynamique locale et favoriser la synergie entre acteurs

OO 25 : Organiser l'accueil du public et garantir sa sécurité

JUSTIFICATION DE L'ACTION

La Réserve Naturelle est parcourue par un réseau de chemins, sentiers et piste cyclable.

Les chemins et sentiers situés sur les propriétés communales de Seltz et Munchhausen sont entretenus selon les besoins par le gestionnaire et les communes. La piste cyclable est entretenue par la Collectivité Européenne d'Alsace. Celle-ci effectue régulièrement des travaux pour assurer la bonne circulation et la sécurité des cyclistes.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'opération regroupe les travaux réguliers et ponctuels nécessaires au maintien en bon état des chemins et des sentiers (fauche des bordures, élagage de sécurité,

Pour la piste cyclable, des travaux plus importants sur la chaussée entre aussi dans cette opération (ex : nivellement du bitume déformé par les racines) mais devront systématiques recueillir l'avis favorable du comité consultatif en amont.

A noter que tous les travaux pour l'entretien des chemins devront d'abord prendre en compte la vocation fondamentale du site à la conservation du patrimoine naturel. Par exemple, les ornières des chemins du Grosswoerth accueillent des grands branchiopodes menacés au niveau national et il n'est pas question de les niveler par confort de circulation.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

J F	F	M	Α	M	J	J	Α	s	0	N	D
X	X	Χ						Χ	Х	Х	Х

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace, communes, CEA en prestation par des structures spécialisées ou en interne.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

/ DREAL, communes, CEA

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Facture, certificat de service fait.

Circulation sur les chemins possible.

Action MS-05

Révision du plan de circulation

OLT 10 : Garantir l'adhésion des usagers, faire émerger une dynamique locale et favoriser la synergie entre acteurs

OO 26 : Adapter les cheminements, le plan de circulation et les infrastructures d'accueil aux enjeux de conservation

Priorité 2

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le plan de circulation actuel est hérité des usages d'avant le classement du site en Réserve Naturelle (facilité d'accès aux véhicules motorisés, chemins agricoles linéaires du Grosswoerth, piste cyclable, etc...). Or, des actes contrevenants (circulation de voitures dans les prairies du Grosswoerth, petite faune écrasée, dépôt d'ordures...) sont régulièrement signalés. Des arrêtés préfectoraux complétant le décret ont permis des premières avancées sur - 1. l'interdiction de la circulation des véhicules à moteur les dimanches et jours fériés (2010) - 2. l'interdiction de la circulation des véhicules à moteur la nuit du 15/03 au 31/07.

Cependant, la législation n'est pas systématiquement respectée et des actes contrevenants sont encore régulièrement observés. Enfin, les cheminements du Grosswoerth sont linéaires et passent au centre du Grosswoerth ce qui empêche la formation d'une zone de quiétude au centre de ce vaste espace ouvert. L'objectif de l'action et d'adapter les cheminements et la circulation aux enjeux de conservation du site tout en améliorer les conditions de promenade, découverte naturaliste et d'usages historiques comme la pêche pour les visiteurs.

DESCRIPTION DE L'ACTION

La révision du plan de circulation devra avant tout prendre en compte les enjeux de conservation de la RNN. La liste de l'ensemble des usages et des besoins devra être dressé. Les propositions d'adaptation seront travaillées avec les différents acteurs en groupe de travail et suivi par un comité de pilotage. Des réunions publiques pour recueillir les usages et visions des habitats pourront aussi être organisées.

LOCALISATION

Ensemble de la RNN.

PERIODE DE REALISATION

J											
Χ	Х	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ

PLANIFICATION

2023 20	24 2	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Х	Χ							

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace

BUDGETISATION

Frais de personnel.

DREAL/AERM

FINANCEMENT

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

Plan de circulation adopté par les usagers.

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Mise en œuvre du plan de circulation.

Action PA-01

Organisation et animation de visites guidées

OLT 10 : Garantir l'adhésion des usagers, faire émerger une dynamique locale et favoriser la synergie entre acteurs

OO 26 : Valoriser et faire connaître le patrimoine naturel de la réserve naturelle auprès d'un public varié

Priorité 1

JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'appropriation locale du patrimoine naturel passe également par l'organisation régulière de visites guidées animées par le personnel de la Réserve Naturelle. Il s'agit d'offrir la possibilité de participer à toute personne désireuse de mieux connaître le Delta de la Sauer, la gestion de la Réserve Naturelle et son fonctionnement.

Le CEN Alsace propose visites guidées depuis la création de la Réserve Naturelle.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Guidées par le gestionnaire, les visites consistent en général en des sorties pédestres, ouvertes à tous, qui durent habituellement entre 2h30 et 3h. Elles sont principalement à destination du grand public et des scolaires mais peuvent également être organisées sur demande pour tout type de groupe.

Les visites guidées peuvent toutefois prendre des formes différentes selon les groupes ciblés.

L'opération comprend aussi la communication nécessaire au succès des visites guidées ouvertes au grand public.

LOCALISATION

En général, départ de Munchhausen, circuit dans le Grosswoerth jusqu'à la gravière Willersinn.

Le circuit peut être adapté au cas par cas selon la visite.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

	F										
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Х	Х	Χ	Х	Х	

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace et Maison de la Nature de Munchhausen.

BUDGETISATION

FINANCEMENT

Frais de personnel : garde-animatrice et animateur pour la préparation et l'animation.

DREAL/AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Nombre de visites guidées organisées par an.

Nombre de participants.

Action PA-02

Organisation et animation de chantiers nature participatifs

Priorité 2

OLT 10 : Garantir l'adhésion des usagers, faire émerger une dynamique locale et favoriser la synergie entre acteurs

OO 26 : Valoriser et faire connaître le patrimoine naturel de la réserve naturelle auprès d'un public varié

JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'appropriation locale du patrimoine naturel passe également par une démarche participative citoyenne. Il s'agit de permettre à toute personne désireuse de participer activement aux actions d'entretien des milieux naturels, de venir aider le gestionnaire. Ainsi chacun pourra participer à divers petits travaux bénéfiques à la faune ou à la flore tout en bénéficiant des explications et informations qui seront données par le gestionnaire.

Le CEN Alsace propose des chantiers nature au public sur un grand nombre d'espaces naturels dont il a la gestion, mais plus à ce jour dans la RNN du Delta de la Sauer. Le manque de participants a en effet motivé depuis 2015 l'organisation de chantiers nature seulement pour les groupes déjà constitués. Ainsi, un chantier nature participatif annuel pourra être reprogrammé par la mission RNN du CEN Alsace.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le type de travaux et la zone d'intervention devront être choisis pour garantir la sécurité des bénévoles (pas de travaux dans les mares, pas de moteurs thermiques, ...). Le maintien des lisières forestières, l'entretien des mares, la lutte contre des espèces exotiques, le ramassage des déchets déposés lors des crues ou la taille de saules têtards sont des travaux pouvant faire l'objet de chantiers nature. Chaque année, le technicien référent défini les travaux à réaliser lors du chantier participatif.

La préparation du chantier en amont et sa réalisation seront effectuées par le technicien référent du site. Des mécènes (sociétés locales) ou partenaires (communes) pourront être recherchés pour le financement d'un repas ou d'une collation aux bénévoles. Un retour à destination de ces mêmes bénévoles pourrait être envisagé sous la forme d'une visite guidée afin de mettre en avant le résultat des efforts fournis et valoriser le travail réalisé tout en sensibilisant les bénévoles.

LOCALISATION

A définir annuellement.

PERIODE DE REALISATION

Pi /	MIF	CAT	ION
	AIVITI	L A	IL JIV

J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ				Χ	Χ	Χ

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace: garde-animatrice, animateur.

BUDGETISATION

Frais de personnel : garde-animatrice pour la préparation et l'encadrement du chantier nature : $2\,j$. par chantier

Repas et/ou collation des bénévoles

FINANCEMENT

DREAL/AERM

Bénévolat valorisé

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

Nombre de chantier nature par an. Cartographie des interventions.

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

Nombre de participants.

Nombre d'heures bénévoles.

Action PA-05

Organisation et accueil d'évènements

OLT 10 : Garantir l'adhésion des usagers, faire émerger une dynamique locale et favoriser la synergie entre acteurs

OO 26 : Valoriser et faire connaître le patrimoine naturel de la réserve naturelle auprès d'un public varié

Priorité

JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'anniversaire du classement de la Réserve Naturelle (25 ans en 2022 et 30 ans en 2027) est une belle occasion de faire connaître les milieux rhénans et de sensibiliser pour sa protection.

L'accueil encadré d'évènements incontournables locaux est aussi une façon de s'approprier le patrimoine naturel.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Un plan d'action est élaboré en concertation avec les membres du comité consultatif. Tout sorte d'animations auront lieu : visites guidées, conférences-débats, journée festive, ateliers, etc...

L'opération comprend aussi l'accueil d'évènements locaux comme par exemple la marche de Noël de Munchhausen. Ce type d'évènements devra cependant faire l'objet d'une autorisation délivrée par le gestionnaire.

PERIODE DE REALISATION

PLANIFICATION

_					_	J					
Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ	Х	Χ	Х	Χ	Χ	Χ

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Х	Х	Х	Χ	Х	Х	Χ	Χ	Χ	Х

MISE EN ŒUVRE

CEN Alsace.

BUDGETISATION

Frais de personnel : garde-animatrice et animateur pour la préparation et l'animation.

FINANCEMENT

DREAL/AERM

CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION

CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS

FCR 3: Gouvernance

Action MS-07

Elaboration du tableau de bord de suivi des opérations

Priorité

OLT 11 : Assurer le bon fonctionnement de la Réserve Naturelle

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le carnet de bord est un outil pouvant prendre différentes formes (papier ou informatique) et qui a pour objectif de renseigner sur la réalisation des opérations au fur et à mesure. C'est un document de suivi de la gestion qui doit permettre de retrouver les informations nécessaires à n'importe quel moment et ce de manière rapide.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Mise en place d'un document informatique rappelant l'ensemble des opérations à réaliser et à compléter au fur et à mesure de la réalisation des celles-ci. Devront être indiqués les dates de chaque action réalisée ainsi que tout autre commentaire ou remarque si nécessaire.

PERIODE DE REALISATION	PLANIFICATION
J F M A M J J A S O N D X	2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 X X X X X X X X X X X X X X X X
CEN Alsace	
BUDGETISATION	FINANCEMENT
Frais de personnel.	DREAL/AERM
CRITERES D'EVALUATION DE REALISATION	CRITERES D'EVALUATION DE RESULTATS
Tableau de bord.	1

SECTION D

Bibliographie

ABALIOGLU E., ERMEL T., GRIENENVERGER L., MERCKLING L., 2000. La réserve naturelle du delta de la Sauer, Rapport d'enquête, Université Marc Bloch, Faculté des Sciences Sociales, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, 73 p.

ATELIER DES TERRITOIRES, 2017. Plan de gestion de la réserve naturelle du Delta de la Sauer : études préliminaires à la faisabilité des opérations SE13 et TU03 - Proposition technique et financière. Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 23 p. + annexes.

ATELIER DES TERRITOIRES, 2018. Plan de gestion de la réserve naturelle du Delta de la Sauer : étude de faisabilité des opérations TU03, SE01 et SE13 - Rapport d'étude. Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 50 p. + annexes.

ATELIER DES TERRITOIRES, 2018. Plan de gestion de la réserve naturelle du Delta de la Sauer : études préliminaires à la faisabilité des opérations SE13 et TU03 - Caractérisation des enjeux écologiques. Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens* 59 p. + annexes.

BARTIER L., 2021. Etude de l'ensablement du Delta de la Sauer. Rapport de stage de master 2. SDEA. 56 p. + annexes.

BICHAIN J.-M., UMBRECHT K., RYELANDT J. & CUCHERAT X. 2021. — Priorités régionales de conservation pour les Mollusques continentaux : un défi pour les taxons mal documentés. *Naturae*, 14. 183-211.

BUFO, 2002. Inventaire des amphibiens et des reptiles de la réserve naturelle du delta de la Sauer. Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens.* 107 p. + annexes.

BUFO, 2005. Suivi du pélobate brun (*Pelobates fuscus*) dans la réserve naturelle du Delta de la Sauer (2005). Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens.* 13 p. + annexes.

BUFO, **2006**. Suivi du pélobate brun (*Pelobates fuscus*) dans la réserve naturelle du Delta de la Sauer (2005). Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 12 p. + annexes.

CAEI, 2003. Cartographie des habitats de la réserve naturelle du delta de la Sauer, Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 38 p.+ annexes.

CARBIENER R., 1970. Un exemple de type forestier exceptionnel pour l'Europe occidentale : la forêt du lit majeur du Rhin au niveau du fossé rhénan. Intérêt écologique et biogéographique. Comparaison à d'autres forêts thermophiles. *Vegetatio Acta-Geobotanica*, 97-148.

CARBIENER R., DILLMANN E., 1982. La basse vallée de la Sauer. Encyclopédie de l'Alsace, 6663-6672.

CARBIENER D., 1998. La gestion des milieux naturels rhénans : enjeux et principes d'une restauration durable, Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens.* 17 p.

CARBIENER D., 2000. Chroniques naturelles des forêts de Strasbourg, *Conservatoire des Sites Alsaciens.* 251 p.

CARBIENER R., TREMOLIERES M., 2003. La ripisylve du Rhin et ses connexions : histoire, évolution naturelle et anthropique, in : PIEGAY H., PAUTOU G., RUFFINONI, Les forêts riveraines des cours d'eau : écologie, fonction et gestion, Paris, Ist. pour le développement forestier, p. 240-271.

CENTRE D'ETUDES GEOGRAPHIQUES DE L'UNIVERSITE DE METZ LABORATOIRE DE GEOGRAPHIE PHYSIQUE, 2003. Etude du réseau hydrographique de la réserve de la SAUER. *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 22 p. + annexes.

CENTRE D'ETUDES GEOGRAPHIQUES DE L'UNIVERSITE DE METZ LABORATOIRE DE GEOGRAPHIE PHYSIQUE, **2004.** Etude du réseau hydrographique de la réserve de la Sauer, Rapport CSA, 8 p.

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DU RHIN, 2011. Etude de scénarios sur le régime hydraulique du Rhin. Rapport n°188, 25 p. + annexes.

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DU RHIN, 2013. Etat des connaissances sur les éventuelles répercussions de modifications du régime hydrologique et de la température de l'eau sur l'écosystème du Rhin et actions envisageables. Rapport n°204, 29 p. + annexes.

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DU RHIN, 2015. Stratégie d'adaptation au changement climatique dans le DHI Rhin. Rapport n°219, 24 p. + annexes.

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DU RHIN, 2020. Programme RHIN 2040. Le Rhin et son bassin : un milieu géré durablement et résilient aux impacts du changement climatique. *16*^{ème} conférence ministérielle sur le Rhin, 26 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE D'ALSACE, 2019. Bilan stationnel sur le bassin Rhin-Meuse, *Viola elatior* FR. 1828, 9 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE D'ALSACE, 2019. Bilan stationnel sur le bassin Rhin-Meuse, *Limosella aquatica* L. 1753, 8 p.

CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS, 2004. Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Delta de la Sauer 2004-2008, Rapport, 81 p + annexes.

CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS, 2006. Synthèse des études écologiques effectuées pour la restauration du Fahrgiessen à Seltz, Rapport CSA, 22p

CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS, 2011. Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Delta de la Sauer 2013 - 2017, 296 p. + annexes

CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS & OFFICE NATIONAL DES FORETS (Coord.), 2004. Référentiel des habitats reconnus d'intérêt communautaire de la bande rhénane : Description, états de conservation & mesures de gestion, Programme LIFE, 158p.

COSYLVAL, **2009**. Expertise pour une gestion raisonnée des peupliers de la réserve naturelle nationale du delta de la Sauer, Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 8 p. + annexe.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET, 1984. Demande de classement en réserve naturelle de la BASSE-VALLEE de la SAUER, Rapport CSA, 39p+annexes.

DOUARD A., CARBIENER R., 1992. La confluence Rhin-Sauer : structure et fonctionnement d'un secteur quasi-deltaïque. *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1 : 105-113.

DOUARD A., 2006. Gestion du pâturage équin dans le Grosswoerth : Analyse du tapis végétal et proposition de répartition spacio-temporelle du pâturage en fonction de l'objectif de conservation de la biodiversité dans les prairies. *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 29 p. + annexes

CSA, ONF, 2004. Référentiel des habitats naturels reconnus d'intérêt communautaire de la bande rhénane : Description, états de conservation et mesures de gestion. Programme LIFE Nature de conservation et restauration des habitats de la bande rhénane, *Conservatoire des Sites Alsaciens.* 158 p.

DURR T. & THIERY F. 2020. Note sur *Lynceus brachyurus* Müller, 1776 (Crustacea, Branchiopoda, Lynceidae) et description d'une seconde localité française à Seltz dans le Bas-Rhin (France, Grand Est). *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar*, 76 (12): 70-78.

DUVAL M., HOG J., & SAINT-VAL M., 2020. Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes de la région Grand Est. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est, Conservatoire Botanique d'Alsace et Conservatoire botanique du Bassin Parisien (antenne de Champagne Ardenne). 17 p. + annexe.

KIEBER A., TREMOLIERES M., 2003. Etude de la végétation aquatique de la réserve naturelle du delta de la Sauer. Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 38 p. + annexes.

KOENIG P., 1992. La faune du Delta de la Sauer. Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse, n°1. p. 221 à 229.

LACOUMETTE G., 1999. Guide des réserves naturelles rhénanes, Conservatoire des Sites Alsaciens, 153 p.

LASSERE M., LOGEL, T., 2019. Archéologie et paysages dans la plaine rhénane septentrionale : une approche diachronique de l'occupation des rives du Rhin entre Drusenheim et Seltz (Bas-Rhin), du Néolithique à l'aube du haut Moyen Âge. Revue d'Alsace, 145.

ODONAT, **2015**. Livre rouge des espèces menacées en Alsace. *ODONAT*. 512 p.

OFB, 2021. Echantillonnage piscicole de la gravière de Munchhausen (dite Willersinn) – du 17 au 20 août 2021, 12 p.

OSTERMANN R., 2004. Etude comparative des sites fauchés et pâturés dans le Grosswoerth. Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 9 p. + annexes.

PAILLEREAU D., DILLMANN E., 2006. Etude Historique des milieux naturels du Delta de la SAUER, Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens.* 70 p. + annexes.

PEDON, 2007. Réserve naturelle du delta de la Sauer : inventaire du plancton et des macroinvertébrés benthiques de la Sauer et ses annexes – 2005 à 2007, Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*, 26 p. + annexes.

SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE ET D'ETHNOGRAPHIE DE COLMAR, 2020. Recherche de la Planorbe naine Anisus vorticulus (Troschel, 1834) dans la plaine du Rhin alsacienne (France, Grand Est), rapport d'étude. *Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colma*r. 11 p. + annexes

STATION ORNITHOLOGIQUE DE MUNCHHAUSEN, **2009**. Etude avifaunistique et propositions d'aménagements de la gestion : réserve naturelle du Delta de la Sauer à Seltz-Munchhausen. Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 18 p. + annexes.

STATION ORNITHOLOGIQUE DE MUNCHHAUSEN, 2014. Etude des populations aviennes de la RNN du Delta de la Sauer – premier rapport intermédiaire (2009-2014). Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*.

STATION ORNITHOLOGIQUE DE MUNCHHAUSEN, 2019. Etude des populations aviennes de la RNN du Delta de la Sauer –rapport final (2009-2018). Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens.* 81 p.

TREIBER R., SITTLER B., 2002. Les libellules, les sauterelles et les papillons diurnes de la Réserve Naturelle "Delta de la SAUER" et des zones limitrophes, Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*, 45 p. +annexes.

TREIBER R., 2009. Suivis écologiques des populations d'insectes dans les réserves naturelles nationales lle de Rhinau, de la forêt d'Offendorf, de la forêt d'Erstein, Delta de la Sauer (Département du Bas-Rhin). Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 37 p. + annexes.

TREIBER R., 2010. Végétation et gestion des prairies et milieux ouverts de la réserve naturelle nationale « delta de la Sauer » au Grosswoerth (Bas-Rhin, Munchhausen). Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 25 p. + annexes.

TREIBER R., 2016. Végétation et gestion des prairies et milieux ouverts de la Réserve Naturelle Nationale « Delta de la Sauer » au Grosswoerth (Bas-Rhin, Munchhausen). Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 43 p. + annexes

TREMOLIERES M., 2016. Biodiversité aquatique des Réserves Naturelles Nationales du Delta de la Sauer, de la Forêt d'Offendorf, de la Forêt d'Erstein et de l'Île de Rhinau. LIVE, ENGEES. Rapport *Conservatoire des Sites Alsaciens.*

UMBRECHT K., 2021. Inventaire de la Malacofaune de la Réserve Naturelle Nationale du Delta de la Sauer (Bas-Rhin, Grand Est). Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie, Colmar. Rapport CEN Alsace. 20 p. + annexes.

VACHER J.-P., RABET N., CART J.-F., GODINAT G. 2006. Notes : nouvelles observations de grands crustacés branchiopodes en Alsace. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar, 67, 111-116.

VAUCLIN V. STORCK F., 2003. Peuplement piscicole des cours d'eau du delta de la Sauer, *Conservatoire des Sites Alsaciens*, 18 p. + annexes.

VANGENDT J. et al. 2014. La liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Alsace. CBA, SBA, ODONAT. 96 p.

WAECHTER V., 2003. Réserve naturelle du delta de la Sauer ; étude de fréquentation. *Conservatoire des Sites Alsaciens*. 50 p. + annexes.

9

SECTION E

Annexes

Annexe 1: Documents cadre

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Décret nº 97-816 du 2 septembre 1997 portant création de la réserve naturelle du delta de la Sauer

NOR: ATEN9750051D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Vu la convention du 27 octobre 1956 conclue entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur l'aménagement du cours supérieur du Rhin entre Bâle et Strasbourg;

Vu les conventions des 4 juillet 1969, 16 juillet 1975 et 6 décembre 1982 conclues entre la République française et la République fédérale d'Allemagne et relatives à l'aménagement du Rhin entre Strasbourg-Kehl et Lauterbourg-Neuburgweier;

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique; Vu le code rural, et notamment le chapitre II du titre IV du livre II relatif à la protection de la nature;

Vu les articles 38 à 41 de la loi locale du 2 juillet 1891 et leur règlement d'application du 14 février 1892 concernant le libre écoulement des eaux dans la zone d'inondation du Rhin;

Vu la loi nº 91-1985 du 31 décembre 1991 portant dispositions diverses en matière de transport, et notamment le chapitre III sur les servitudes d'inondations prévues par la convention franco-allemande du 6 décembre 1982;

Vu le décret nº 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu l'arrêté du préfet du Bas-Rhin en date du 6 juin 1994 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de classement en réserve naturelle du delta de la Sauer;

Vu le dossier de l'enquête publique ouverte sur le projet, notamment le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 18 août 1994; Vu les délibérations des conseils municipaux de Munchhausen le 18 juillet 1994 et de Seltz le 22 juillet 1994;

Vu l'avis de la commission départementale des sites, perspectives et paysages du département du Bas-Rhin siégeant en formation de protection de la nature le 20 décembre 1994;

Vu le rapport de transmission du préfet du Bas-Rhin en date du 1° juin 1995;

Vu l'avis du Conseil national pour la protection de la nature en date du 26 juin 1996;

Vu les accords et les avis des ministres intéressés; Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète :

CHAPITRE I"

Création et délimitation de la réserve naturelle du delta de la Sauer

Art. 1". - Sont classées en réserve naturelle, sous la dénomination de « réserve naturelle du delta de la Sauer » (Bas-Rhin), les parcelles ou parties de parcelles cadastrales suivantes:

Commune de Munchhausen

Section 5: nos15 à 18, 20, 21pp, 24pp, 31pp, 32 et 33.

Commune de Seltz

Section 10: no 5 et 78.

Section 19: no 33 à 61, 63 à 109, 117, 118, 124 et 127pp.

Section 20: nos 14pp, 17pp, 19, 20, 33pp et 35pp.

La Sauer et le Fahrgiessen, qui ne sont pas cadastrés, sont également inclus dans la réserve naturelle.

L'ensemble représente une surface cadastrale totale corrigée de 486 hectares 37 ares 8 centiares.

La délimitation de la réserve est reportée sur la carte IGN au 1/25 000 et les parcelles et parties de parcelles cadastrales mentionnées ci-dessus figurent sur les plans cadastraux au 1/5 000 et 1/2 500, pièces annexées au présent décret, qui peuvent être consultées à la préfecture du Bas-Rhin.

CHAPITRE II

Gestion de la réserve naturelle

Art. 2. - Il est créé un comité consultatif de la réserve naturelle, présidé par le préfet ou son représentant.

La composition de ce comité est fixée par arrêté du préfet. Il comprend, de manière équilibrée :

1º Des représentants de collectivités territoriales intéressées, de propriétaires et d'usagers ;

2º Des représentants d'administrations et d'établissements

publics intéressés;

3º Des personnalités scientifiques qualifiées et des représen-tants d'associations de protection de la nature.

Les membres du comité sont nommés pour une durée de trois ans. Leur mandat peut être renouvelé. Les membres du comité décédés ou démissionnaires et ceux qui, en cours de mandat, cessent d'exercer les fonctions en raison desquelles ils ont été désignés doivent être remplacés. Dans ce cas, le mandat des nouveaux membres expire à la date à laquelle aurait normalement pris fin celui de leurs prédécesseurs.

Le comité consultatif se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Art. 3. - Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve naturelle, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues au présent décret.

Il se prononce sur le plan de gestion écologique de la réserve naturelle

Il peut faire procéder à des études scientifiques et recueillir tous avis en vue d'assurer la conservation, la protection ou l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il peut, de sa propre initiative ou à la demande des administrations intéressées, émettre un avis sur les conditions d'utilisa-tion des ouvrages susceptibles, par leur proximité, d'avoir des effets directs sur le fonctionnement hydraulique de la réserve naturelle et sur les conséquences de ces ouvrages sur les équilibres biologiques.

Art. 4. – Le préfet, après avoir demandé l'avis des communes de Munchhausen et de Seltz et celui du comité consultatif, confie, par voie de convention, la gestion de la réserve naturelle à une collectivité locale, à un établissement public ou à une association régie par la loi du 1ª juillet 1901 ou de droit local.

Pour assurer la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité de la réserve, le gestionnaire conçoit et met en œuvre un plan de gestion écologique de la réserve qui s'appuie sur une évaluation scientifique du patrimoine naturel et de son

èvolution.

Le premier plan de gestion est soumis par le préfet, après avis du comité consultatif, à l'agrément du ministre chargé de la protection de la nature. Le plan de gestion est agréé par le ministre après avis du Conseil national de la protection de la nature. Le préfet veille à sa mise en œuvre par le gestionnaire. Les plans de gestion suivants sont approuvés après avis du comité consultatif par le préfet, sauf s'il estime opportun de solliciter à nouveau l'agrément du ministre.

CHAPITRE III

Réglementation de la réserve naturelle

Art. 5. - Il est interdit :

1º D'introduire à l'intérieur de la réserve naturelle des animaux d'espèce domestique et non domestique, quel que soit leur état de développement, sauf autorisation délivrée par le pré-fet, après consultation du Conseil national de la protection de la

Cette disposition n'est pas applicable aux alevinages et au pâturage qui peuvent être autorisés par le préfet après avis du comité consultatif, ni aux chiens utilisés en application de l'article 18 du présent décret;

2º Sous réserve des dispositions des articles 7, 8, 9 et 10 du présent décret, de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux animaux d'espèce non domestique ainsi qu'à leurs œufs, couvées, portées ou nids, ou de les emporter hors de la réserve naturelle sauf sur autorisation du préfet, après avis du comité consultatif, à des fins scientifiques ou sanitaires ;

3º Sous réserve des dispositions des articles 7, 8, 9 et 10 du présent décret, de déranger les animaux par quelque moyen que ce soit, sauf à des fins scientifiques sur autorisation du préfet, après avis du comité consultatif

Art. 6. - Sous réserve des articles 9 et 10 du présent décret, il est interdit:

1º D'introduire dans la réserve naturelle tous végétaux, sous quelque forme que ce soit, sauf sur autorisation délivrée par le réfet, après consultation du Conseil national de la protection de la nature;

2° De porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux végétaux non cultivés, ou de les emporter en dehors de la réserve naturelle, sauf sur autorisation du préfet, après avis du comité consultatif, à des fins d'entretien de la réserve naturelle ou d'activités scientifiques ou sanitaires.

Sous réserve des droits des propriétaires et compte tenu des usages en vigueur, la cueillette des fruits sauvages et des champignons à des fins de consommation familiale, ainsi que celle du muguet, est autorisée mais peut être réglementée par le pré-fet après avis du comité consultatif.

Art. 7. - Le préfet peut prendre, après avis du comité consultatif, toutes mesures en vue d'assurer la conservation d'espèces animales ou végétales ou la maîtrise des végétaux

surabondants dans la réserve.

De même, la régulation des animaux surabondants est assurée, sous l'autorité du préfet, selon des modalités déterminées après avis du comité consultatif.

Art. 8. - A l'échéance des baux de chasse en cours et sous réserve des dispositions de l'article 7, l'exercice de la chasse est interdit.

La pêche s'exerce conformément à la réglementation en

Le comité consultatif est informé par le Conseil supérieur de la pêche de toute activité de pêche scientifique réalisée sur le territoire de la réserve et des résultats de celle-ci.

Le préfet peut, après avis du comité consultatif, réglementer les modes, lieux et dates de pêche dans les cours d'eau situés à l'intérieur de la réserve naturelle.

Art. 9. - Toute activité sylvicole est interdite sur le territoire de la réserve naturelle.

Toutefois, les travaux destinés à favoriser le maintien de l'équilibre écologique des peuplements, l'étêtage des saules, l'exploitation des essences allogènes en vue d'un retour à l'état naturel des espaces forestiers et la reconstitution de peuplements typiques de la forêt alluviale peuvent être autorisés par le préfet après avis du comité consultatif.

Art. 10. - Les activités agricoles continuent à s'exercer conformément aux spécifications suivantes:

1º Sur les parcelles en herbe, le labour, l'apport de produits phytosanitaires, d'engrais chimiques ou naturels et les plantations d'arbres ou d'arbustes sont interdits;

2º Sur les parcelles en labours remises en prés ou délaissées par l'exploitant, toute reprise d'exploitation sera subordonnée à autorisation du préfet après avis du comité consultatif.

Art. 11. - Il est interdit:

l' Sous réserve des dispositions de l'article 10 du présent décret, d'abandonner ou de déposer tout produit de nature à nuire à la qualité de l'eau, de l'air, du sol, du site ou à l'intégrité de la faune et de la flore;

2ª De nourrir les ongulés;

3º D'abandonner ou de déposer en dehors des lieux spéciale-ment prévus à cet effet des détritus de quelque nature que ce soit :

4º De troubler la tranquillité des lieux en utilisant tout instrument sonore, sauf des appareils émetteurs ou récepteurs dans le cadre d'activités de surveillance ou d'activités scientifiques et sous réserve des dispositions prévues aux articles 7, 8, 9, 10 et 12 du présent décret;

5° De porter atteinte au milieu naturel en utilisant le feu ou en faisant des inscriptions autres que celles qui sont nécessaires à l'information du public ou aux délimitations foncières, aux activités scientifiques ou aux activités prévues aux articles 9, 10 et 12 du présent décret.

- Art. 12. Sous réserve de l'application de l'article L. 242-9 du code rural et des articles 9 et 10 du présent décret, tous travaux publics ou privés sont interdits, sauf ceux nécessaires à l'entretien de la réserve naturelle, et notamment
- 1º Les mesures d'entretien nécessaires pour des raisons de sécurité et qui sont liées à l'entretien des digues (travaux de fauchage y compris);
- 2º Les travaux d'entretien, de maintien en eau et de restaura-tion des cours d'eau et de la dynamique fluviale originelle et, d'une manière générale, les mesures d'entretien résultant de l'application de la convention franço-allemande du 6 décembre 1982 relative à l'aménagement du Rhin entre Strasbourg-Kehl et Lauterbourg-Neuburgweier;
- 3º Les travaux d'entretien et de rénovation de la station ornithologique de Munchhausen;
- 4º Les travaux d'entretien et de gestion des milieux, entrepris en faveur de la faune et de la flore;
- 5° La rénovation des chemins et, en particulier, l'entretien de l'itinéraire cyclable transfrontalier Lauterbourg-Beinheim;
- 6º Les travaux d'entretien des ouvrages existant dans la réserve naturelle.

Hormis ceux qui relèveraient d'une autorisation ministérielle, ces travaux doivent faire l'objet d'une autorisation préfectorale, après avis du comité consultatif, par voie d'arrêté ou de convention. En cas d'urgence, l'avis du comité consultatif n'est pas

- Art. 13. Toutes les activités de recherche ou d'exploitation minière sont interdites dans la réserve naturelle. Sous réserve de l'article 12, sont également prohibés les affouillements et exhaussements du sol.
- Art. 14. La collecte des minéraux et des fossiles est interdite sauf autorisation délivrée à des fins scientifiques par le préfet après avis du comité consultatif.
- Art. 15. Toute activité industrielle ou commerciale est interdite. Sont seules autorisées par le préfet, après avis du comité consultatif, les activités commerciales liées à la gestion et à l'animation de la réserve naturelle ainsi qu'aux activités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret.
- Art. 16. Le stationnement, la circulation et le rassemblement des personnes peuvent être réglementés sur tout ou partie de la réserve naturelle par le préfet après avis du comité consultatif.
- Art. 17. L'organisation d'activités sportives et touristiques est subordonnée à l'autorisation du préfet après avis du comité consultatif

Toutefois:

- 1º L'utilisation des embarcations traditionnelles à fond plat, mues à la rame ou à l'aide d'un moteur électrique, ainsi que du canoë-kayak reste autorisée sur la Sauer et ses annexes, où elle peut être réglementée par le préfet après avis du comité consultatif :
- 2º L'usage de la bicyclette est autorisé uniquement sur l'itinéraire cyclable transfrontalier Lauterbourg-Beinheim ainsi que sur la voie Ouest en pied de digue du Grosswoerth (dite du 4' chemin), où il peut être réglementé par le préfet après avis du comité consultatif.
- Art. 18. Conformément à l'article 5 du présent décret, il est interdit d'introduire des chiens dans la réserve naturelle, à l'exception :
- 1° Des chiens utilisés pour les activités visées aux articles 7 et 8 du présent décret ;
- 2º De ceux qui participent à des missions de police, de recherche ou de sauvetage.
- Art. 19. La circulation des véhicules à moteur est interdite dans la réserve naturelle en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, où elle peut être réglementée par le préfet après avis du comité consultatif.

Sous réserve de l'article 17 du présent décret, la circulation des embarcations à moteur est également interdite.

Toutefois, ces interdictions ne sont pas applicables:

1º Aux véhicules et embarcations utilisés pour l'entretien et la gestion de la réserve naturelle;

- 2º Aux véhicules militaires;
- Aux véhicules des services publics;
- 4º Aux véhicules utilisés lors d'opérations de police, de secours ou de sauvetage
- 5° Aux véhicules utilisés pour les activités prévues aux
- articles 9, 10 et 12 du présent décret; 6° Aux véhicules dont l'usage est autorisé par le préfet après avis du comité consultatif.
- Art. 20. Le campement sous une tente, dans un véhicule ou dans tout autre abri est interdit. Le préfet peut autoriser, sous certaines conditions, le bivouac après avis du comité consultatif.
- Art. 21. Il est interdit aux aéronefs motopropulsés de survoler la réserve naturelle à une hauteur du sol inférieure à 300 mètres. Cette disposition n'est pas applicable aux aéronefs de l'Etat pour les nécessités de service, aux opérations de police, de sauvetage ou de gestion de la réserve naturelle.
- Art. 22. Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 2 septembre 1997.

LIONEL JOSPIN

5 septembre 1997

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, DOMINIQUE VOYNET



PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

ARRETE PREFECTORAL

Portant renouvellement de la composition du comité consultatif de la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer

LE PREFET DE LA REGION GRAND EST PREFET DU BAS-RHIN

- VU la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ;
- VU la loi n° 95-101 du 02 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement;
- VU le décret n° 77-1298 du 25 novembre 1977 modifié pris pour application de la loi n° 76-629 du 10 juillet susmentionnée ;
- VU le code de l'environnement, articles R.332-15 à R.332-17;
- VU le décret n° 97-816 du 02 septembre 1997 portant création de la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer
- VU l'arrêté préfectoral du 03 juin 2014 portant renouvellement du comité consultatif de la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer ;

Considérant qu'il convient de renouveler le mandat des membres du comité consultatif ;

Sur proposition de la Directrice Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement du Grand Est ;

ARRETE:

Article 1:

Le comité consultatif de la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer, présidé par le Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin, ou son représentant, est composé des membres désignés comme suit :

Préfecture du Bas-Rhin - 5 Place de la République - 67073 - STRASBOURG CEDEX - Tél. : 03.88.21.67.68 - Fax 03.88.21.61.55
Intenet : http://www.bas-rhin.gouv.fr - courriel : infos@bas-rhin.gouv.fr

Collège des représentants des administrations et des établissements publics concernés :

- La Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Grand Est, ou son représentant ;
- Le Directeur Départemental des Territoires du Bas-Rhin, ou son représentant ;
- Le Directeur des Voies Navigables de France, ou son représentant ;
- Le Directeur Territorial de l'Office National des Forêts, ou son représentant ;
- Le Directeur de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, ou son représentant ;
- Le Directeur Interrégional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, ou son représentant;
- Le Directeur de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, ou son représentant ;
- Le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière, ou son représentant.

Collège des élus locaux représentant les collectivités territoriales :

- Le Président du Conseil Régional d'Alsace, ou son représentant ;
- Le Président du Conseil Général du Bas-Rhin, ou son représentant ;
- Le Maire de la commune de Munchhausen, ou son représentant :
- Le Maire de la commune de Seltz, ou son représentant :
- Le Président de la communauté de communes de la Plaine du Rhin, ou son représentant ;
- Le Président de l'association du Parc Rhénan Pamina / Rheinpark, ou son représentant ;
- Le Président du Syndicat des propriétaires forestiers, ou son représentant ;
- Le Président du SIVU chargé de la lutte contre les moustiques, ou son représentant ;

Collège des représentants des propriétaires et des usagers :

- Le Président de la Fédération du Bas-Rhin pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant;
- Le Président de la Fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin, ou son représentant :
- Le Président de la Ligue d'Alsace de canoë-kayak, ou son représentant ;
- Le Président de l'association agréée de Seltz pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant;
- Le Président de l'association agréée de Munchhausen pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant;
- Le Président du Centre d'Initiation à la nature de Munchhausen, ou son représentant ;
- Le Président de la station ornithologique de Munchhausen, ou son représentant ;
- Le Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant.

Collège des personnalités scientifiques et des représentants d'associations de protection de la nature :

- Le Président du Conservatoire des Sites Alsaciens, ou son représentant ;
- Le Président d'Alsace Nature, ou son représentant ;
- Le Président de la Ligue d'Alsace pour la Protection des Oiseaux, ou son représentant ;
- Le Président de l'association BUFO, ou son représentant ;
- Le Président de l'association Groupement d'Etudes et de Protection des Mammifères en Alsace, ou son représentant ;
- M. Laurent SCHMITT, Professeur à l'Université de Strasbourg;
- M. Emil DISTER;
- M. Reinhold TREIBER.

Article 2:

Les membres du comité sont nommés pour une durée de cinq ans. Leur mandat peut être renouvelé. Les membres du comité décédés ou démissionnaires et ceux qui, en cours de mandat, cessent d'exercer les fonctions en raison desquelles ils ont été désignés, doivent être remplacés. Dans ce cas, le mandat des nouveaux membres expire à la date à laquelle aurait normalement pris fin celui de leur prédécesseur.

Le comité se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Le président du comité a la possibilité de convier aux réunions toutes personnes de son choix, qui lui paraissent susceptibles d'être intéressées pour les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Article 3:

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues au décret portant création de la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer.

Il se prononce sur le plan de gestion écologique de la réserve naturelle.

Il peut faire procéder à des études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection ou l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il peut de sa propre initiative où à la demande des administrations intéressées, émettre un avis sur les conditions d'utilisation des ouvrages susceptibles, par leur proximité, d'avoir des effets directs sur le fonctionnement hydraulique de la réserve naturelle et sur les conséquences de ces ouvrages sur les équilibres biologiques.

Article 4:

L'arrêté du 03 juin 2014 fixant la composition du comité consultatif de la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer est abrogé.

Article 5

Le Secrétaire Général de la préfecture du Bas-Rhin, la Directrice Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement du Grand Est, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Bas-Rhin.

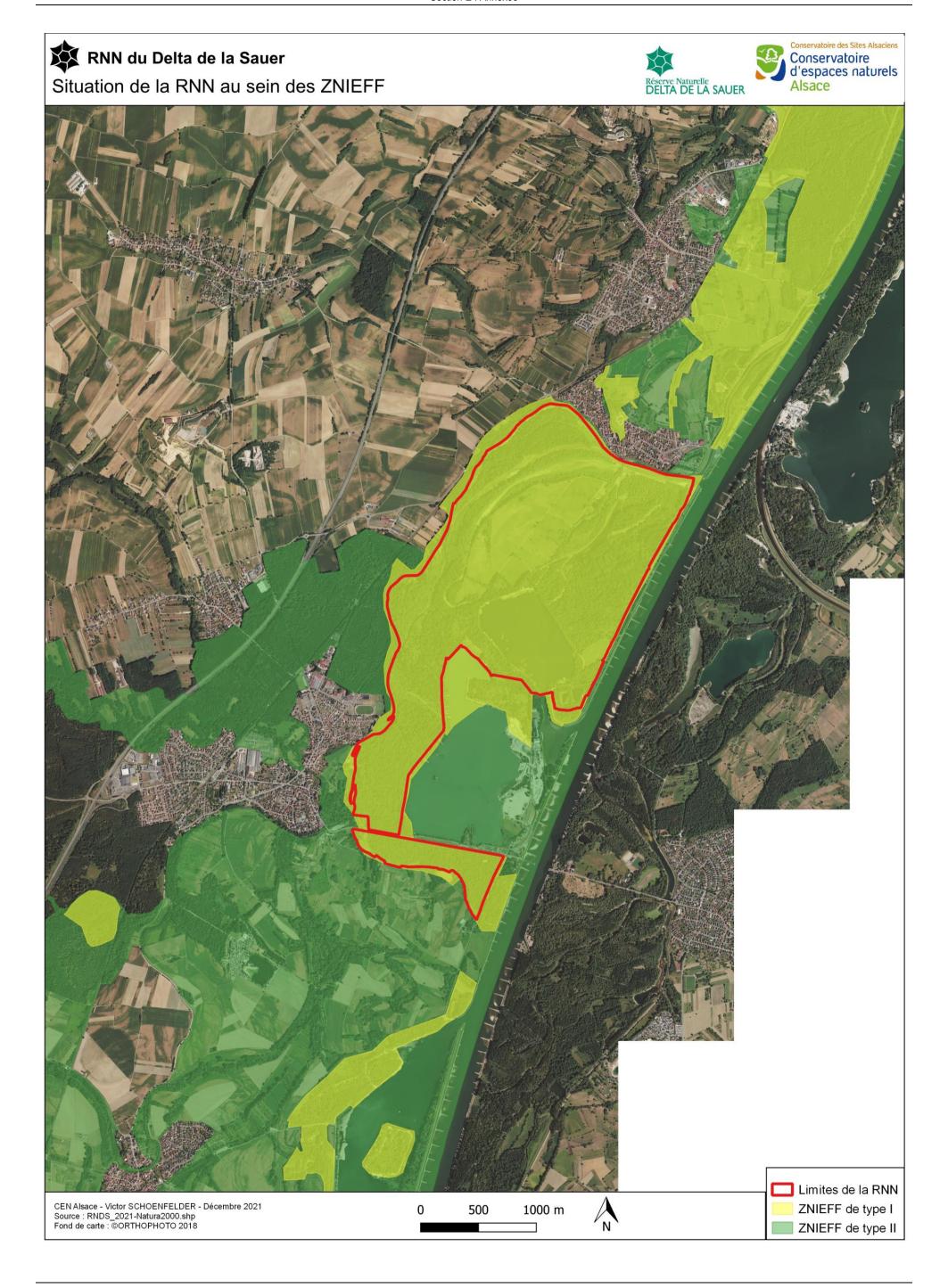
STRASBOURG, le 1 0 NOV. 2017

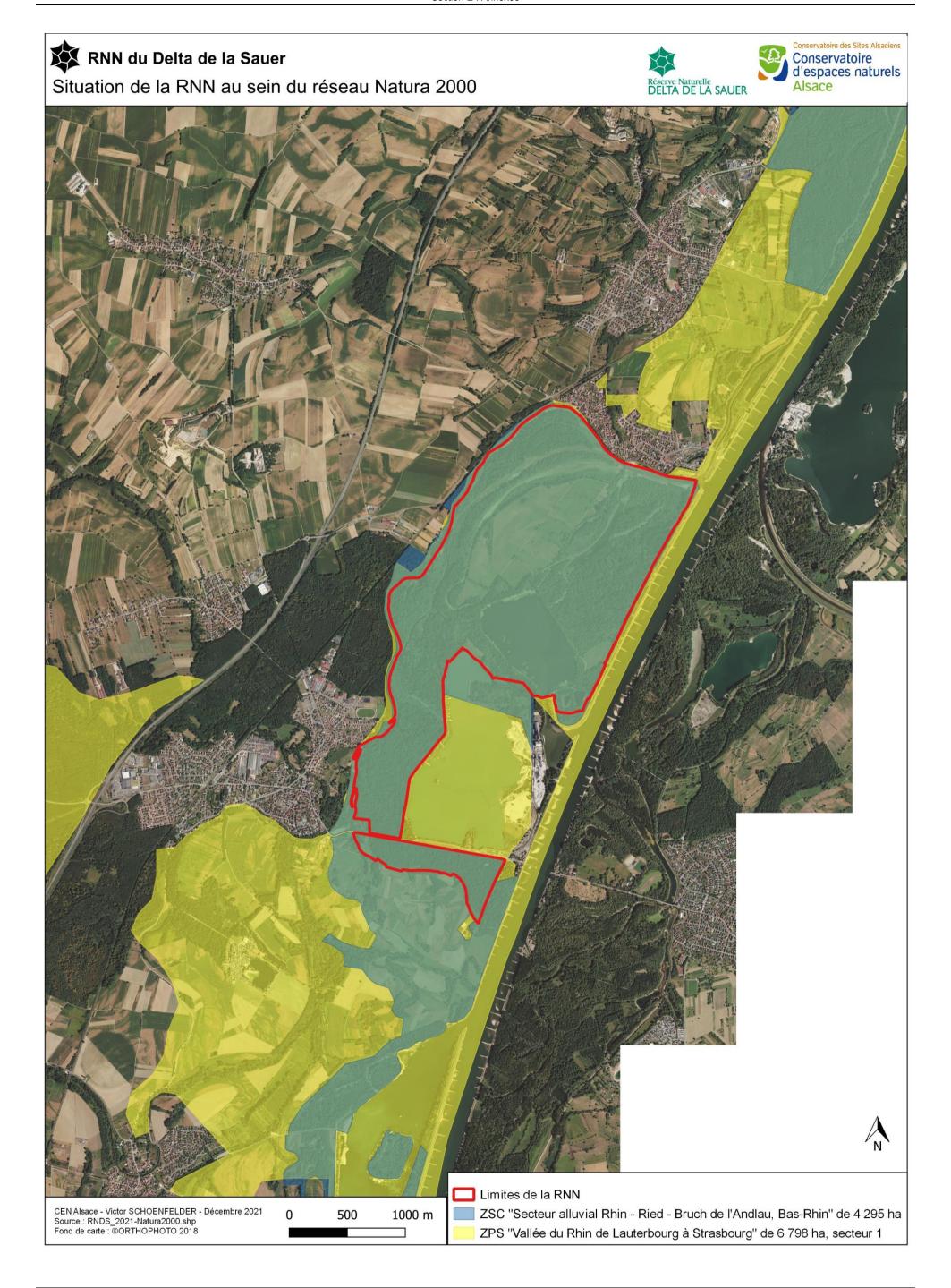
LE PREFET,

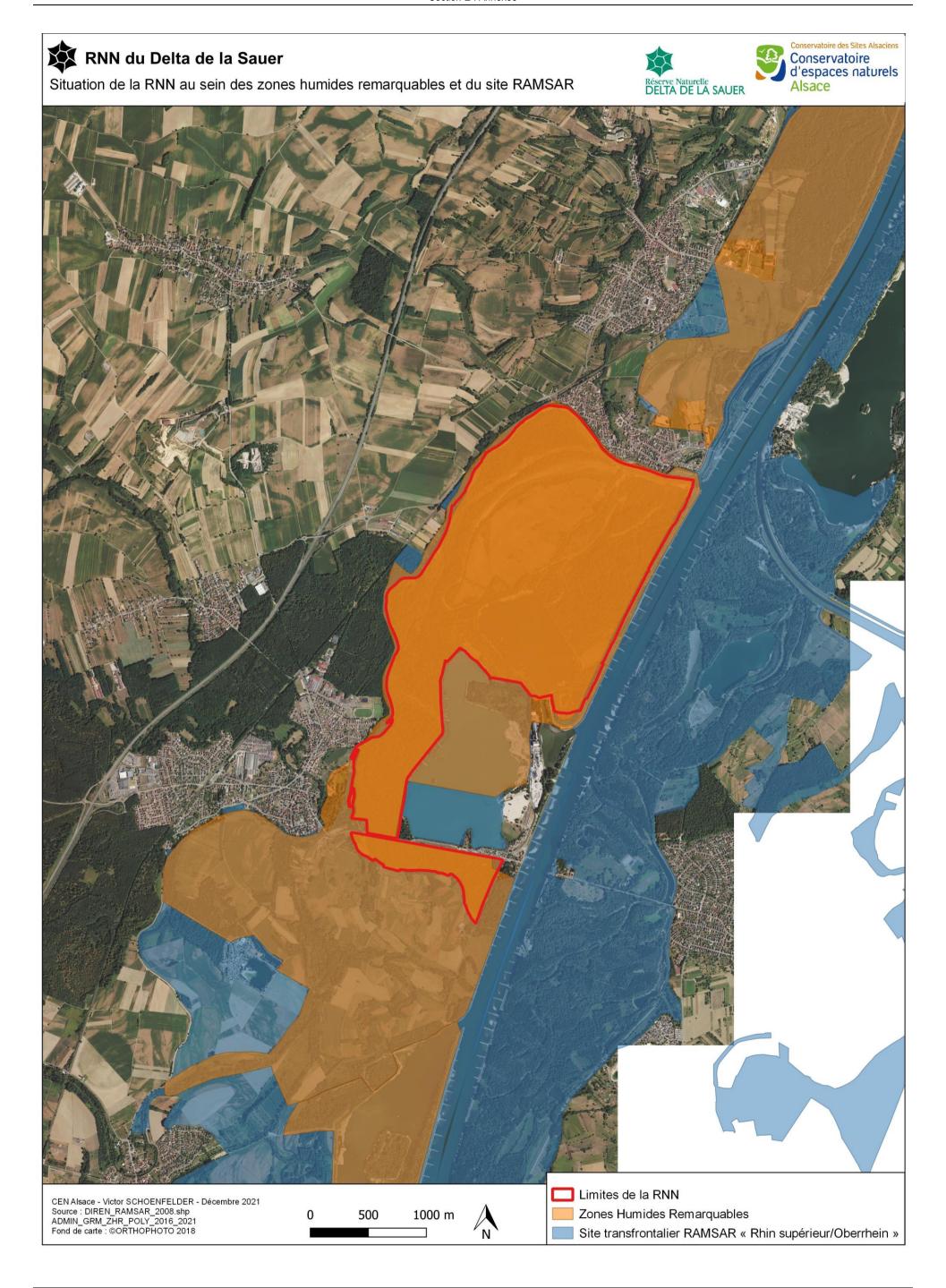
Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire Général

Yves SEGUY

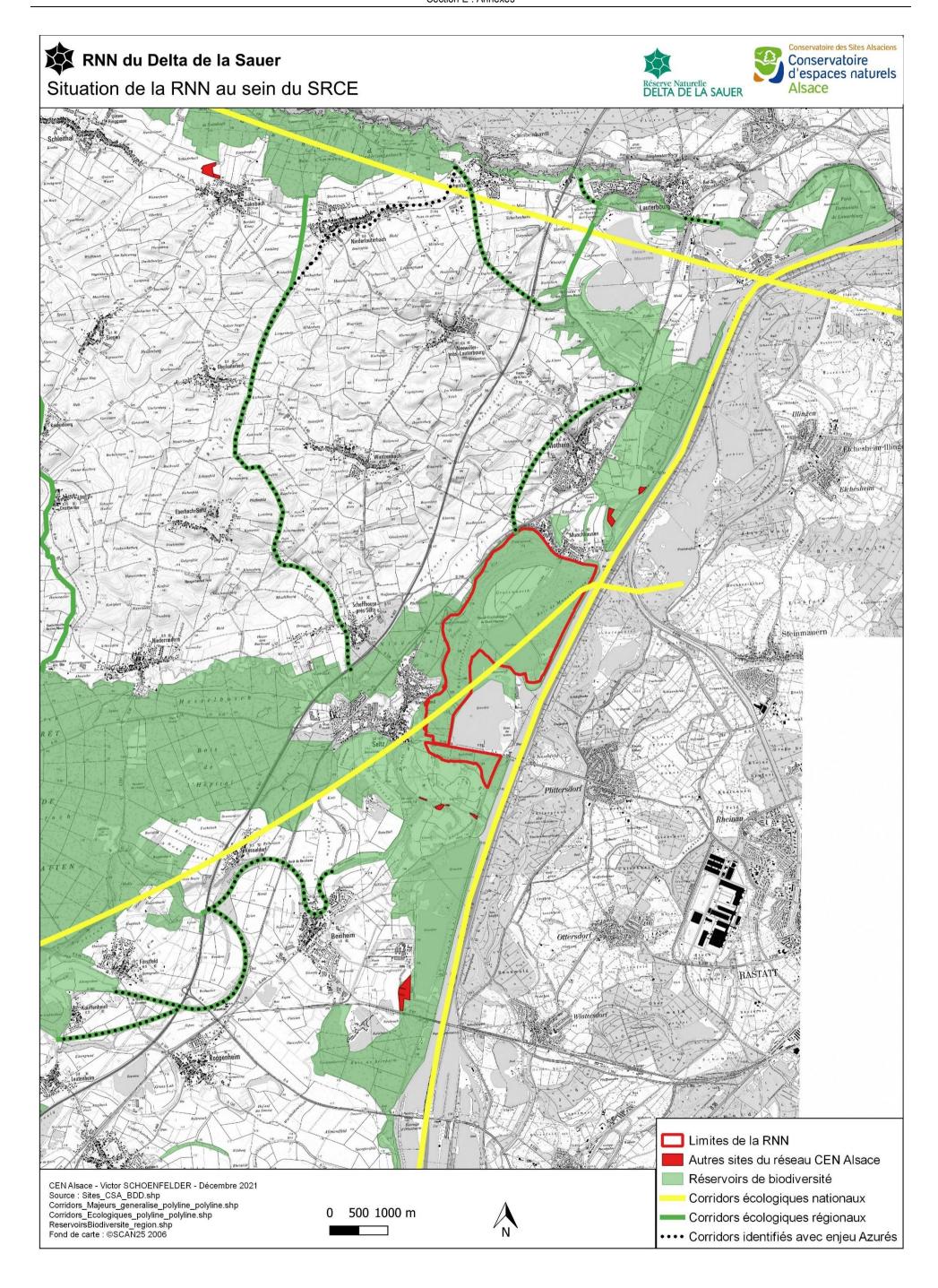
Annexe 2 : Atlas cartographique







Conservatoire des Sites Alsaciens Conservatoire d'espaces naturels Alsace RNN du Delta de la Sauer Situation de la RNN au sein du réseau des aires protégées Limites de la RNN Sites du réseau du CEN Alsace CEN Alsace - Victor SCHOENFELDER - Décembre 2021 Source : Sites_CSA_BDD.shp Limites_RCFSRhin.shp Reserves_naturelles_Naturschutzgebiet_ETRS89_2016.shp N_FORET_PROTECTION_ZINF_S_R42_region Fond de carte : ©ORTHOPHOTO 2018 Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage 1000 m 0 500 Naturschutzgebiet Forêt de protection



Annexe 3: Parcellaire

Commune	Lieu-dit	Section	Parcelle	Surface (ha)	Pour partie	Statut foncier (CEN Alsace)	Date acte	Date de fin	Propriétaire
MUNCHHAUSEN	Oberseltzergrund	5	15	1,1125	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Oberseltzergrund	5	16	0,5875	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Langengrund	5	17	13,1	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Felsengrund	5	18	24,0875	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Willersinn	5	20	24,0875	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Etangs de Munchhausen	5	21pp	7,212	Oui	1	1	1	Port autonome de Strasbourg
MUNCHHAUSEN	Bois de Munchhausen	5	24pp	3,677	Oui	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Grosswoerth	5	33/10	1,3208	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Grosswoerth	5	38/10	0	Non	Bail emphytéotique	21/03/2014	31/12/2033	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Grosswoerth	5	39/10	0	Non	Bail emphytéotique	21/03/2014	31/12/2033	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Grosswoerth	5	40/10	0	Non	Bail emphytéotique	21/03/2014	31/12/2033	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Grosswoerth	5	41/10	0	Non	Bail emphytéotique	21/03/2014	31/12/2033	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Grosswoerth	5	42/10	0	Non	Bail emphytéotique	21/03/2014	31/12/2033	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Grosswoerth	5	43/10	0	Non	Bail emphytéotique	21/03/2014	31/12/2033	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Grosswoerth	5	45/10	0	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Grosswoerth et Nothelfer	5	37/10pp (46/10pp)	160,7848	Oui	Bail emphytéotique	13/09/2017	13/09/2037	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Grosswoerth	5	47	0	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Bois de Munchhausen	5	49	0	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Bois de Munchhausen	5	48	0	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
MUNCHHAUSEN	Bois de Munchhausen	5	50	0	Non	1	1	1	Commune de Munchhausen
SELTZ	Hot	10	5	13,0439	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	10	78	0,205	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	33	0,1393	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	34	0,3446	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	35	0,3669	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	36	0,2626	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	37	0,3009	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	38	0,6402	Non	Propriété	11/05/1999	1	CEN Alsace
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	39	1,2804	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	40	0,6402	Non	1	1	1	AAPPMA de Seltz

SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	41	1,1904	Non	1	1	1	AAPPMA de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	42	0,3701	Non	1	1	1	AAPPMA de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	43	0,7403	Non	1	1	1	AAPPMA de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	44	0,2776	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	45	0,2776	Non	1	1	1	AAPPMA de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	46	0,5552	Non	1	1	1	AAPPMA de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	47	1,388	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	48	0,694	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	49	0,694	Non	1	1	1	AAPPMA de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	50	0,2736	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	51	0,2736	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	52	0,5412	Non	1	1	1	AAPPMA de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	53	0,2686	Non	1	1	1	AAPPMA de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	54	0,2687	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	55	0,4646	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	56	0,4646	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	57	0,706	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	58	1,059	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	59	0,8388	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	60	0,4053	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	61	0,4053	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	63	0,3268	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	64	0,3268	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	65	0,3033	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	66	0,3034	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	67	0,3033	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	68	1,2551	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	69	1,7675	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	70	0,8575	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	71	0,738	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	72	0,4233	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	73	0,4233	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	74	0,4564	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	75	0,3787	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	76	0,3786	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	77	?					Inconnu

SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	78	0,3256	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	79	0,291	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	80	0,265	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	81	0,28	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	82	0,0983	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	83	0,0883	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	84	0,0883	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	85	0,1325	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	86	0,1405	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	87	0,3777	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	88	0,0269	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	89	0,4986	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	90	1,0507	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	91	0,399	Non	1	1	1	M. Lengert
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	92	0,1793	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	93	0,1783	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	94	0,3536	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	95	0,6626	Non	1	1	1	M. Lengert
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	96	0,255	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	97	0,1275	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	98	0,1275	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	99	0,1275	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	100	0,1275	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	101	0,1275	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Huerberwiesenkoepfel	19	102	0,2901	Non	Propriété	31/07/1998	1	CEN Alsace
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	103	0,2901	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	104	0,1968	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	105	0,3127	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	106	0,2334	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	107	0,2214	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	108	0,2002	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	109	0,2003	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	117	0,4003	Non	1	1	1	Privé r
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	19	118	0,4003	Non	1	1	1	Privé
SELTZ	Seltzergrosswoerth	19	124	0,2078	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel et Seltzergrosswoerth	19	127 à 158pp	37,4482	Oui	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	20	14pp	0,116	Oui	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Fahrgiessen	20	17pp- >68pp	1,3199	Oui	1	1	1	Commune de Seltz

SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	20	19	0,2318	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	20	20	0,2317	Non	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Fahrkopf	20	33pp-> 66pp	28,9773	Oui	1	1	1	Commune de Seltz
SELTZ	Hueberwiesenkoepfel	20	35pp -> 41pp	33,5844	Oui	1	1	1	Commune de Seltz

Annexe 4: Inventaires naturalistes

67308991 RNN Delta de la Sauer MUNCHHAUSEN (67)

Liste des espèces de l'inventaire de la flore

Phylum:

Famille	Nom scientifique Spirogyra sp.	LRA	N0 1992	Ni 2002	Nb
Phylum : <i>Bryophyta</i>	-r - 0 7r				
Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Thuidiaceae	Abietinella abietina (Hedw.) M.Fleisch., 1922	LC	2021	2021	1
Neckeraceae	Alleniella complanata (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt, 2011	LC	2021	2021	4
Amblystegiaceae	Amblystegium serpens (Hedw.) Schimp., 1853	LC	2020	2021	10
Anomodontaceae	Anomodon attenuatus (Hedw.) Huebener, 1833	LC	2020	2021	5
Anomodontaceae	Anomodon viticulosus (Hedw.) Hook. & Taylor, 1818	LC	2007	2021	9
Pottiaceae	Barbula convoluta Hedw., 1801	LC	2020	2021	4
Pottiaceae	Barbula unguiculata Hedw., 1801	LC	2020	2021	2
Brachytheciaceae	Brachytheciastrum velutinum (Hedw.) Ignatov & Huttunen, 2002	LC	2020	2021	2
Brachytheciaceae	Brachythecium mildeanum (Schimp.) Schimp., 1862	DD	2020	2021	3
Brachytheciaceae	Brachythecium rivulare Schimp., 1853	LC	2021	2021	1
Brachytheciaceae	Brachythecium rutabulum (Hedw.) Schimp., 1853	LC	2007	2021	11
Brachytheciaceae	Brachythecium salebrosum (Hoffm. ex F.Weber & D.Mohr) Schimp., 1853 [nom. cons.]	LC	2021	2021	1
Pottiaceae	Bryoerythrophyllum recurvirostrum (Hedw.) P.C.Chen, 1941	LC	2020	2021	3
Bryaceae	Bryum argenteum Hedw., 1801	LC	2021	2021	3
Bryaceae	Bryum dichotomum Hedw., 1801	LC	2021	2021	2
Pylaisiaceae	Calliergonella cuspidata (Hedw.) Loeske, 1911	LC	2020	2021	6
Ditrichaceae	Ceratodon purpureus (Hedw.) Brid., 1826	LC	2020	2021	3
Pottiaceae	Cinclidotus fontinaloides (Hedw.) P.Beauv., 1805	LC	2020	2021	3
Pottiaceae	Cinclidotus riparius (Host ex Brid.) Arn., 1827	LC	2021	2021	1
Climaciaceae	Climacium dendroides (Hedw.) F.Weber & D.Mohr, 1804	LC	2020	2021	4
Cryphaeaceae	Cryphaea heteromalla (Hedw.) D.Mohr, 1814	LC	2021	2021	2
Pottiaceae	Dialytrichia mucronata (Brid.) Broth., 1902	LC	2020	2021	3
Pottiaceae	Dialytrichia saxicola (Lamy) M.J.Cano, 2007	DD	2020	2021	10
Dicranaceae	Dicranum montanum Hedw., 1801	LC	2021	2021	2
Pottiaceae	Didymodon ferrugineus (Schimp. ex Besch.) M.O.Hill, 1981	DD	2021	2021	1
Pottiaceae	Didymodon insulanus (De Not.) M.O.Hill, 1981	LC	2021	2021	1
Pottiaceae	Didymodon nicholsonii Culm., 1907	DD	2021	2021	2
Pottiaceae	Didymodon sinuosus (Mitt.) Delogne, 1873	LC	2021	2021	2
Pottiaceae	Didymodon vinealis (Brid.) R.H.Zander, 1978	LC	2021	2021	1
Amblystegiaceae	Drepanocladus aduncus (Hedw.) Warnst., 1903	LC	2020	2021	3
Brachytheciaceae	Eurhynchium striatum (Hedw.) Schimp.	LC	2003	2021	4
Neckeraceae	Exsertotheca crispa (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt, 2011	LC	2021	2021	1
Fissidentaceae	Fissidens adianthoides Hedw., 1801	LC	2021	2021	4
Fissidentaceae	Fissidens taxifolius Hedw., 1801	LC	2003	2021	4
Fissidentaceae	Fissidens viridulus var. incurvus (Starke ex Röhl.) Waldh.	LC	2021	2021	2
Fontinalaceae	Fontinalis antipyretica Hedw., 1801	LC	1992	2021	9
Fontinalaceae	Fontinalis hypnoides C.Hartm.		2021	2021	1
Funariaceae	Funaria hygrometrica Hedw., 1801	LC	2021	2021	1
Grimmiaceae	Grimmia pulvinata (Hedw.) Sm., 1807	LC	2021	2021	3
Hypnaceae	Herzogiella seligeri (Brid.) Z.Iwats., 1970	LC	2021	2021	1
Neckeraceae	Homalia trichomanoides (Hedw.) Brid.	LC	2020	2021	13

Phylum : *Bryophyta*

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Brachytheciaceae	Homalothecium sericeum (Hedw.) Schimp., 1851	LC	2020	2021	5
Amblystegiaceae	Hygroamblystegium fluviatile (Hedw.) Loeske, 1903	LC	2021	2021	3
Amblystegiaceae	Hygroamblystegium varium (Hedw.) Mönk., 1911	LC	2021	2021	1
Hypnaceae	Hypnum cupressiforme Hedw., 1801	LC	2020	2021	3
Lembophyllaceae	Isothecium alopecuroides (Lam. ex Dubois) Isov., 1981	LC	2021	2021	3
Brachytheciaceae	Kindbergia praelonga (Hedw.) Ochyra, 1982	LC	2021	2021	1
Amblystegiaceae	Leptodictyum riparium (Hedw.) Warnst., 1906	LC	1992	2021	12
Leskeaceae	Leskea polycarpa Hedw., 1801	LC	2020	2021	18
Leucobryaceae	Leucobryum glaucum (Hedw.) Ångstr., 1845	LC	2021	2021	1
Leucobryaceae	Leucobryum juniperoideum (Brid.) Müll.Hal., 1844	LC	2021	2021	1
Pottiaceae	Microbryum curvicolle (Hedw.) R.H.Zander, 1993	DD	2021	2021	1
Pottiaceae	Microbryum davallianum (Sm.) R.H.Zander, 1993	DD	2021	2021	1
Mniaceae	Mnium hornum Hedw., 1801	LC	2021	2021	1
Orthotrichaceae	Nyholmiella obtusifolia (Brid.) Holmen & E.Warncke, 1969	LC	2020	2020	1
Orthotrichaceae	Orthotrichum anomalum Hedw., 1801	LC	2021	2021	3
Orthotrichaceae	Orthotrichum diaphanum Schrad. ex Brid., 1801	LC	2021	2021	2
Orthotrichaceae	Orthotrichum Iyellii Hook. & Taylor, 1818	LC	2021	2021	2
Orthotrichaceae	Orthotrichum schimperi Hammar, 1852		2021	2021	1
Orthotrichaceae	Orthotrichum stramineum Hornsch. ex Brid., 1827	LC	2021	2021	1
Orthotrichaceae	Orthotrichum striatum Hedw., 1801	LC	2021	2021	1
Brachytheciaceae	Oxyrrhynchium hians (Hedw.) Loeske, 1907	LC	2020	2021	6
Mniaceae	Plagiomnium affine (Blandow ex Funck) T.J.Kop., 1968	LC	2020	2020	1
Mniaceae	Plagiomnium cuspidatum (Hedw.) T.J.Kop., 1968	LC	2020	2021	5
Mniaceae	Plagiomnium rostratum (Schrad.) T.J.Kop., 1968	DD	2021	2021	1
Mniaceae	Plagiomnium undulatum (Hedw.) T.J.Kop., 1968	LC	2003	2021	3
Plagiotheciaceae	Plagiothecium nemorale (Mitt.) A.Jaeger, 1878	LC	2021	2021	1
Pylaisiadelphaceae	Platygyrium repens (Brid.) Schimp., 1851	LC	2021	2021	2
Polytrichaceae	Polytrichum formosum Hedw., 1801	LC	2021	2021	1
Pottiaceae	Pseudocrossidium hornschuchianum (Schultz) R.H.Zander, 1979	LC	2021	2021	1
Brachytheciaceae	Pseudoscleropodium purum (Hedw.) M.Fleisch., 1923	LC	2020	2021	4
Bryaceae	Ptychostomum capillare (Hedw.) Holyoak & N.Pedersen, 2007	LC	2021	2021	3
Bryaceae	Ptychostomum moravicum (Podp.) Ros & Mazimpaka, 2013	LC	2021	2021	1
Bryaceae	Ptychostomum pseudotriquetrum (Hedw.) J.R.Spence & H.P.Ramsay ex Holyoak & N.Pedersen, 2007	LC	2021	2021	2
Bryaceae	Ptychostomum rubens (Mitt.) Holyoak & N.Pedersen, 2007	LC	2021	2021	2
Pylaisiaceae	Pylaisia polyantha (Hedw.) Schimp., 1851	LC	2021	2021	3
Mniaceae	Rhizomnium punctatum (Hedw.) T.J.Kop., 1968	LC	2021	2021	1
Hylocomiaceae	Rhytidiadelphus squarrosus (Hedw.) Warnst., 1906	LC	2020	2020	1
Hylocomiaceae	Rhytidiadelphus triquetrus (Hedw.) Warnst., 1906	LC	2021	2021	1
Grimmiaceae	Schistidium crassipilum H.H. Blom	LC	2021	2021	3
Brachytheciaceae	Sciuro-hypnum populeum (Hedw.) Ignatov & Huttunen, 2002	LC	2021	2021	3
Pottiaceae	Syntrichia laevipila Brid., 1819	LC	2021	2021	2
Pottiaceae	Syntrichia latifolia (Bruch ex Hartm.) Huebener, 1833	LC	2020	2021	3
Pottiaceae	Syntrichia montana Nees, 1819	LC	2021	2021	1
Pottiaceae	Syntrichia papillosa (Wilson) Jur., 1882	LC	2021	2021	1
	Syntrichia ruralis (Hedw.) F.Weber & D.Mohr, 1803	LC	2021	2021	.
Pottiaceae					-
Pottiaceae Neckeraceae	Thamnobryum alopecurum (Hedw.) Gangulee	LC	2021	2021	4

Edité le mercredi 16 août 2023 2/16

Phylum: Bryophyta

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Pottiaceae	Tortula acaulon (With.) R.H.Zander, 1993	LC	2021	2021	3
Pottiaceae	Tortula caucasica Broth.	LC	2021	2021	1
Pottiaceae	Tortula muralis Hedw., 1801	LC	2021	2021	1
Pottiaceae	Tortula protobryoides R.H.Zander, 1993	LC	2021	2021	2
Pottiaceae	Tortula truncata (Hedw.) Mitt., 1870	LC	2021	2021	1
Orthotrichaceae	Ulota bruchii Hornsch. ex Brid., 1827	LC	2021	2021	1
Orthotrichaceae	Ulota crispula Bruch, 1827		2021	2021	1
Pottiaceae	Weissia brachycarpa (Nees & Hornsch.) Jur., 1882	LC	2021	2021	1
Pottiaceae	Weissia longifolia Mitt., 1851	DD	2021	2021	3
Orthotrichaceae	Zygodon viridissimus (Dicks.) Brid., 1826	LC	2020	2021	7

Phylum: Charophyta

Famille	Nom scientifique	LRA NO Ni	Nb
Characeae	Chara globularis J.L.Thuiller, 1799	2002 2002	1
Characeae	Chara hispida L., 1753	1992 2002	3
Characeae	Chara sp.	2022 2022	3
Characeae	Chara vulgaris L., 1753	1992 2002	3

Phylum: Chlorophyta

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Cladophoraceae	Cladophora sp.	2	2000	2002	6
Derbesiaceae	Derbesia marina (Lyngb.) Solier, 1846	2	2002	2002	1
Hydrodictyaceae	Hydrodictyon reticulatum (L.) Bory, 1824	1	992	2000	8
Ulvaceae	Ulva intestinalis I 1753	1	992	2000	14

Phylum: Marchantiophyta

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Frullaniaceae	Frullania dilatata (L.) Dumort., 1835	LC	2020	2021	4
Lophocoleaceae	Lophocolea bidentata (L.) Dumort., 1835	LC	2021	2021	1
Lophocoleaceae	Lophocolea heterophylla (Schrad.) Dumort., 1835	LC	2021	2021	2
Marchantiaceae	Marchantia polymorpha L., 1753	LC	2022	2022	1
Metzgeriaceae	Metzgeria conjugata Lindb., 1875	LC	2021	2021	1
Metzgeriaceae	Metzgeria furcata (L.) Dumort.	LC	2021	2021	3
Cephaloziaceae	Nowellia curvifolia (Dicks.) Mitt., 1870	LC	2021	2021	3
Porellaceae	Porella platyphylla (L.) Pfeiff., 1855	LC	2020	2021	3
Radulaceae	Radula complanata (L.) Dumort., 1831	LC	2020	2021	4
Ricciaceae	Riccia cavernosa Hoffm. emend. Raddi, 1796	VU	2022	2022	10
Ricciaceae	Riccia fluitans L., 1753	LC	2021	2021	1

Phylum : *Pteridophyta*

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Salviniaceae	Azolla filiculoides Lam., 1783	NA	2004	2022	5
Dryopteridaceae	Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray, 1848	LC	2003	2003	1
Dryopteridaceae	Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	LC	2003	2004	2
Equisetaceae	Equisetum arvense L., 1753	LC	1993	2022	18
Equisetaceae	Equisetum hyemale L., 1753	LC	2003	2021	4
Equisetaceae	Equisetum hyemale subsp. hyemale L., 1753		1995	1995	1
Equisetaceae	Equisetum palustre L., 1753	LC	2004	2021	8

Edité le mercredi 16 août 2023 3/16

Phylum: Pteridophyta

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Equisetaceae	Equisetum ramosissimum Desf., 1799	VU	1984	1984	1
Equisetaceae	Equisetum x mackayi (Newman) Brichan, 2009	VU	1984	2004	2
Ophioglossaceae	Ophioglossum vulgatum L., 1753	VU	1984	2022	51
Polypodiaceae	Polypodium vulgare L., 1753	LC	2004	2004	1
Salviniaceae	Salvinia natans (L.) All., 1785	RE	1983	1983	1

Phylum: Rhodophyta

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Delesseriaceae	Delesseria sanguinea (Hudson) J.V.Lamour., 1813		2017	2017	1

Phylum: Spermatophyta (Angiospermae)

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Sapindaceae	Acer campestre L., 1753	LC	2017	2019	2
Sapindaceae	Acer negundo L., 1753	NA	2014	2022	7
Sapindaceae	Acer platanoides L., 1753	NA	2003	2003	1
Sapindaceae	Acer pseudoplatanus L., 1753	LC	2003	2019	4
Asteraceae	Achillea millefolium L., 1753	LC	1993	2021	41
Asteraceae	Achillea ptarmica L., 1753	LC	1994	2022	18
Asteraceae	Achillea ptarmica subsp. ptarmica L., 1753		1992	1993	2
Acoraceae	Acorus calamus L., 1753	NA	2004	2022	8
Adoxaceae	Adoxa moschatellina L., 1753	LC	2018	2018	1
Apiaceae	Aegopodium podagraria L., 1753	LC	2003	2019	4
Rosaceae	Agrimonia eupatoria L., 1753	LC	2004	2021	12
Poaceae	Agrostis capillaris L., 1753	LC	2004	2004	1
Poaceae	Agrostis gigantea Roth, 1788	LC	2004	2021	35
Poaceae	Agrostis stolonifera L., 1753	LC	1990	2017	11
Lamiaceae	Ajuga reptans L., 1753	LC	2003	2020	20
Alismataceae	Alisma gramineum Lej., 1811	EN	2004	2022	17
Alismataceae	Alisma lanceolatum With., 1796	NT	2016	2022	15
Alismataceae	Alisma plantago-aquatica L., 1753	LC	1990	2022	12
Brassicaceae	Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	LC	2003	2019	8
Amaryllidaceae	Allium angulosum L., 1753	VU	0	2022	234
Amaryllidaceae	Allium oleraceum L., 1753	LC	2010	2010	1
Amaryllidaceae	Allium scorodoprasum L., 1753	LC	2004	2006	2
Amaryllidaceae	Allium ursinum L., 1753	LC	2003	2019	3
Amaryllidaceae	Allium vineale L., 1753	LC	1992	2021	14
Betulaceae	Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	LC	2003	2019	6
Betulaceae	Alnus incana (L.) Moench, 1794	LC	2003	2004	2
Poaceae	Alopecurus geniculatus L., 1753	LC	2003	2021	6
Poaceae	Alopecurus myosuroides Huds., 1762	LC	2004	2004	1
Poaceae	Alopecurus pratensis L., 1753	LC	2004	2021	13
Poaceae	Alopecurus pratensis subsp. pratensis L., 1753	LC	2005	2019	13
Orchidaceae	Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	LC	2011	2022	10
Ranunculaceae	Anemone nemorosa L., 1753	LC	2003	2019	5
Ranunculaceae	Anemone ranunculoides L., 1753	LC	2004	2004	1
Apiaceae	Angelica sylvestris L., 1753	LC	2003	2019	5
Poaceae	Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	LC	2004	2021	4
Poaceae	Anthoxanthum odoratum L., 1753	LC	2004	2020	11

Edité le mercredi 16 août 2023 4/16

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Apiaceae	Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814	LC	2004	2004	1
Rosaceae	Argentina anserina (L.) Rydb., 1899	LC	1992	2021	20
Poaceae	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	LC	1993	2020	20
Asteraceae	Artemisia vulgaris L., 1753	LC	2004	2004	1
Araceae	Arum maculatum L., 1753	LC	2003	2004	2
Asparagaceae	Asparagus officinalis L., 1753	NA	2004	2004	2
Poaceae	Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868	LC	2020	2020	3
Alismataceae	Baldellia ranunculoides (L.) Parl., 1854	NA	2002	2002	1
Brassicaceae	Barbarea vulgaris W.T.Aiton, 1812	LC	2010	2010	1
Asteraceae	Bellis perennis L., 1753	LC	2004	2006	2
Berberidaceae	Berberis vulgaris L., 1753	LC	2004	2011	3
Betulaceae	Betula pendula Roth, 1788	LC	2003	2004	2
Asteraceae	Bidens frondosa L., 1753	NA	1990	2022	16
Asteraceae	Bidens tripartita L., 1753	LC	1990	2018	12
Gentianaceae	Blackstonia acuminata (W.D.J.Koch & Ziz) Domin, 1933	VU	2022	2022	1
Gentianaceae	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762	VU	1984	1984	1
Cyperaceae	Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905	VU	2004	2022	7
Cyperaceae	Bolboschoenus maritimus subsp. maritimus (L.) Palla, 1905		2021	2021	3
Poaceae	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812	LC	2004	2010	2
Poaceae	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	LC	2003	2021	7
Poaceae	Briza media L., 1753	LC	2004	2022	38
Poaceae	Briza media subsp. media L., 1753		2018	2018	1
Poaceae	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	LC	2004	2020	3
Poaceae	Bromus commutatus Schrad., 1806	NA	2016	2021	14
Poaceae	Bromus hordeaceus L., 1753	LC	2006	2019	2
Poaceae	Bromus hordeaceus subsp. hordeaceus L., 1753	LC	2004	2019	2
Poaceae	Bromus hordeaceus subsp. thominei (Hardouin) Braun-Blanq., 1929		2022	2022	1
Poaceae	Bromus racemosus L., 1762	LC	2004	2010	4
Scrophulariaceae	Buddleja davidii Franch., 1887	NA	2021	2021	1
Butomaceae	Butomus umbellatus L., 1753	LC	2003	2022	15
Poaceae	Calamagrostis canescens (Weber) Roth, 1789	NT	2004	2016	3
Poaceae	Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788	LC	2004	2022	48
Poaceae	Calamagrostis pseudophragmites (Haller f.) Koeler, 1802	CR*	1983	1983	1
Plantaginaceae	Callitriche cophocarpa Sendtn., 1854	NA	2004	2004	1
Plantaginaceae	Callitriche obtusangula Le Gall, 1852	LC	1992	2004	20
Plantaginaceae	Callitriche palustris L., 1753	DD	2022	2022	1
Plantaginaceae	Callitriche platycarpa Kütz., 1842	DD	1992	2004	4
Plantaginaceae	Callitriche sp.		1994	2021	2
Ranunculaceae	Caltha palustris L., 1753	LC	2004	2004	1
Campanulaceae	Campanula patula L., 1753	VU	2004	2022	18
Campanulaceae	Campanula rapunculus L., 1753	LC	2016	2021	3
Campanulaceae	Campanula trachelium L., 1753	LC	2003	2003	1
Brassicaceae	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	LC	2004	2006	2
Brassicaceae	Cardamine amara L., 1753	LC	2003	2004	2
Brassicaceae	Cardamine flexuosa With., 1796	LC	2004	2004	1
Brassicaceae	Cardamine hirsuta L., 1753	LC	2004	2006	2
Brassicaceae	Cardamine impatiens L., 1753	LC	2003	2020	7
Brassicaceae	Cardamine pratensis L., 1753	LC	2003	2019	14

Edité le mercredi 16 août 2023 5/16

Famille	Nom scientifique	LRA		Ni	Nb
Asteraceae	Carduus acanthoides L., 1753	NA	2003	2003	1
Asteraceae	Carduus crispus L., 1753	LC	2004	2004	1
Cyperaceae	Carex acuta L., 1753	LC	1992	2010	7
Cyperaceae	Carex acutiformis Ehrh., 1789	LC	1993	2021	31
Cyperaceae	Carex brachystachys Schrank, 1789	NA	2003	2003	1
Cyperaceae	Carex distachya Desf., 1799		1994	2010	4
Cyperaceae	Carex disticha Huds., 1762	LC	1993	2021	8
Cyperaceae	Carex divulsa Stokes, 1787	LC	2004	2004	1
Cyperaceae	Carex elata All., 1785	LC	1994	2018	8
Cyperaceae	Carex flacca Schreb., 1771	LC	2003	2022	29
Cyperaceae	Carex flava L., 1753	LC	2004	2004	1
Cyperaceae	Carex hirta L., 1753	LC	2004	2022	8
Cyperaceae	Carex hostiana DC., 1813	VU	2021	2021	1
Cyperaceae	Carex leersii F.W.Schultz, 1870	LC	2021	2021	1
Cyperaceae	Carex lepidocarpa Tausch, 1834	LC	2004	2004	1
Cyperaceae	Carex leporina L., 1753	LC	2003	2004	2
Cyperaceae	Carex montana L., 1753	LC	2010	2021	10
Cyperaceae	Carex muricata L., 1753		2004	2004	1
Cyperaceae	Carex nigra (L.) Reichard, 1778	LC	2003	2018	4
Cyperaceae	Carex ornithopoda Willd., 1805	LC	2003	2004	2
Cyperaceae	Carex panicea L., 1753	LC	1993	2021	28
Cyperaceae	Carex paniculata L., 1755	LC	2004	2022	2
Cyperaceae	Carex pendula Huds., 1762	LC	2003	2022	3
Cyperaceae	Carex pseudocyperus L., 1753	NT	2003	2003	1
Cyperaceae	Carex pulicaris L., 1753	VU	2004	2004	1
Cyperaceae	Carex remota L., 1755	LC	2003	2017	3
Cyperaceae	Carex riparia Curtis, 1783	LC	2003	2022	10
Cyperaceae	Carex sp.		1994	2022	5
Cyperaceae	Carex spicata Huds., 1762	LC	2004	2021	8
Cyperaceae	Carex sylvatica Huds., 1762	LC	2003	2021	3
Cyperaceae	Carex tomentosa L., 1767	LC	1993	2022	37
Cyperaceae	Carex vesicaria L., 1753	LC	1994	2022	9
Cyperaceae	Carex vulpina L., 1753	LC	2004	2004	1
Betulaceae	Carpinus betulus L., 1753	LC	2003	2019	3
Poaceae	Catabrosa aquatica (L.) P.Beauv., 1812	VU	2004		1
Asteraceae	Centaurea decipiens Thuill., 1799	LC	2009		1
Asteraceae	Centaurea jacea L., 1753	LC		2010	9
Asteraceae	Centaurea jacea subsp. angustifolia (DC.) Gremli, 1874	LC	2010	2021	29
Gentianaceae	Centaurium erythraea Rafn, 1800	LC		2017	14
Gentianaceae	Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898	LC	2010	2012	4
Caryophyllaceae	Cerastium fontanum Baumg., 1816	LC	2020	2022	4
Caryophyllaceae	Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	LC	2004	2019	17
Caryophyllaceae	Cerastium glomeratum Thuill., 1799	LC	2006	2021	3
Caryophyllaceae	Cerastium glutinosum Fr., 1817	LC	2004	2004	1
Ceratophyllaceae	Ceratophyllum demersum L., 1753	LC	1992		38
Plantaginaceae	Chaenorrhinum minus (L.) Lange, 1870	LC	2004		1
Apiaceae	Cicuta virosa L., 1753	EN	2004	2004	1
Onagraceae	Circaea lutetiana L., 1753	LC		2018	
Onagraceae	Onvada lutatiana L., 1100	LO	2003	2010	J

Edité le mercredi 16 août 2023 6/16

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Asteraceae	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	LC	1993	2021	31
Asteraceae	Cirsium oleraceum (L.) Scop., 1769	LC	2003	2004	2
Asteraceae	Cirsium sp.		2020	2020	2
Asteraceae	Cirsium tuberosum (L.) All., 1785	LC	2009	2009	1
Asteraceae	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	LC	1994	2004	2
Asteraceae	Cirsium vulgare subsp. vulgare (Savi) Ten., 1838	LC	1993	1993	1
Cyperaceae	Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809	VU	2004	2004	1
Ranunculaceae	Clematis vitalba L., 1753	LC	2003	2006	3
Colchicaceae	Colchicum autumnale L., 1753	LC	1992	2019	33
Colchicaceae	Colchicum longifolium Castagne, 1845		2003	2016	2
Asparagaceae	Convallaria majalis L., 1753	LC	2003	2019	4
Convolvulaceae	Convolvulus arvensis L., 1753	LC	2004	2021	7
Convolvulaceae	Convolvulus sepium L., 1753	LC	1993	2022	18
Cornaceae	Cornus mas L., 1753	LC	2018	2018	1
Cornaceae	Cornus sanguinea L., 1753	LC	1995	2019	11
Betulaceae	Corylus avellana L., 1753	LC	2003	2019	3
Rosaceae	Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825	LC	2004	2017	2
Rosaceae	Crataegus monogyna Jacq., 1775	LC	2003	2022	14
Asteraceae	Crepis biennis L., 1753	LC	2004	2010	3
Asteraceae	Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840	LC	2010	2010	1
Poaceae	Cynosurus cristatus L., 1753	LC	2020	2021	4
Cyperaceae	Cyperus fuscus L., 1753	LC	1992	2004	4
Poaceae	Dactylis glomerata L., 1753	LC	1993	2022	47
Poaceae	Dactylis glomerata subsp. glomerata L., 1753	LC	2004	2004	6
Poaceae	Dactylis glomerata subsp. lobata (Drejer) H.Lindb., 1906	LC	2003	2003	1
Orchidaceae	Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962	EN	2010	2022	7
Orchidaceae	Dactylorhiza incarnata f. incarnata		2014	2015	2
Apiaceae	Daucus carota L., 1753	LC	2004	2019	7
Apiaceae	Daucus carota subsp. sativus (Hoffm.) Schübl. & G.Martens, 1834		2016	2021	9
Poaceae	Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812	LC	2003	2021	21
Caryophyllaceae	Dianthus carthusianorum L., 1753	LC	2021	2021	1
Caryophyllaceae	Dianthus superbus L., 1755	EN	2000	2000	1
Dioscoreaceae	Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	LC	2004	2004	1
Brassicaceae	Diplotaxis tenuifolia (L.) DC., 1821	LC	2004	2004	1
Caprifoliaceae	Dipsacus pilosus L., 1753	LC	2003	2022	2
Poaceae	Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	NA	1990	2004	10
Boraginaceae	Echium vulgare L., 1753	LC	2011	2011	1
Cyperaceae	Eleocharis acicularis (L.) Roem. & Schult., 1817	NT	1990	2022	51
Cyperaceae	Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817	LC	2004	2021	2
Cyperaceae	Eleocharis uniglumis (Link) Schult., 1824	LC	2004	2022	6
Hydrocharitaceae	Elodea callitrichoides (Rich.) Casp., 1857	NA	1992	2004	5
Hydrocharitaceae	Elodea canadensis Michx., 1803	NA	1992	2022	5
Hydrocharitaceae	Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John, 1920	NA	1992	2022	28
Poaceae	Elymus caninus (L.) L., 1755	LC	2004	2010	2
Poaceae	Elytrigia intermedia (Host) Nevski, 1933	DD	2021	2021	1
Poaceae	Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	LC	2004	2021	6
Onagraceae	Epilobium hirsutum L., 1753	LC	2003	2004	
Onagraceae	Epilobium parviflorum Schreb., 1771	LC	2004	2010	
- 0	Lance has a secondary and	-3		•	_

Edité le mercredi 16 août 2023 7/16

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Onagraceae	Epilobium tetragonum subsp. lamyi (F.W.Schultz) Nyman, 1879	LC	2010	2010	1
Orchidaceae	Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769	LC	2003	2013	8
Orchidaceae	Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769	VU	2003	2004	2
Asteraceae	Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	NA	1990	2021	17
Asteraceae	Erigeron canadensis L., 1753	NA	2004	2022	2
Asteraceae	Erigeron strigosus Muhl. ex Willd., 1803	NA	1994	1994	1
Brassicaceae	Erucastrum gallicum (Willd.) O.E.Schulz, 1916	LC	2004	2004	1
Fabaceae	Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852	LC	2006	2020	6
Fabaceae	Ervum tetraspermum L., 1753	LC	2004	2021	11
Phrymaceae	Erythranthe guttata (Fisch. ex DC.) G.L.Nesom, 2012	NA	2004	2004	1
Celastraceae	Euonymus europaeus L., 1753	LC	2003	2017	4
Asteraceae	Eupatorium cannabinum L., 1753	LC	2003	2004	2
Euphorbiaceae	Euphorbia cyparissias L., 1753	LC	2004	2004	1
Euphorbiaceae	Euphorbia dulcis L., 1753	LC	2004	2004	1
Euphorbiaceae	Euphorbia palustris L., 1753	NT	1984	2022	86
Euphorbiaceae	Euphorbia platyphyllos L., 1753	LC	2004	2004	1
Euphorbiaceae	Euphorbia sp.		2021	2021	2
Fagaceae	Fagus sylvatica L., 1753	LC	2003	2019	3
Poaceae	Festuca heteromalla Pourr., 1788	LC	2020	2021	7
Poaceae	Festuca rubra L., 1753	LC	2004	2021	10
Poaceae	Festuca sp.		2004	2020	2
Ranunculaceae	Ficaria verna Huds., 1762	LC	2003	2018	3
Rosaceae	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	LC	1992	2021	12
Rhamnaceae	Frangula alnus Mill., 1768	LC	2003	2004	2
Oleaceae	Fraxinus excelsior L., 1753	LC	2003	2022	6
Lamiaceae	Galeopsis tetrahit L., 1753	LC	1993	2020	5
Rubiaceae	Galium album Mill., 1768	LC	2004	2021	15
Rubiaceae	Galium aparine L., 1753	LC	1995	2020	6
Rubiaceae	Galium boreale L., 1753	LC	2004	2018	3
Rubiaceae	Galium elongatum C.Presl, 1822	LC	2004	2019	7
Rubiaceae	Galium mollugo L., 1753	LC	2003	2020	5
Rubiaceae	Galium palustre L., 1753	LC	1990	2022	26
Rubiaceae	Galium pumilum Murray, 1770	LC	2004	2004	1
Rubiaceae	Galium uliginosum L., 1753	LC	1993	2004	3
Rubiaceae	Galium verum L., 1753	LC	1993	2022	51
Rubiaceae	Galium verum subsp. verum L., 1753	LC	2021	2021	1
Rubiaceae	Galium verum subsp. wirtgenii (F.W.Schultz) Oborny, 1885	LC	2009	2021	34
Geraniaceae	Geranium dissectum L., 1755	LC	2010	2010	1
Geraniaceae	Geranium robertianum L., 1753	LC	2003	2019	2
Geraniaceae	Geranium robertianum subsp. robertianum L., 1753	NA	2004	2004	1
Geraniaceae	Geranium rotundifolium L., 1753	LC	2021	2021	1
Rosaceae	Geum urbanum L., 1753	LC	2003	2020	6
Lamiaceae	Glechoma hederacea L., 1753	LC	1993	2022	39
Poaceae	Glyceria declinata Bréb., 1859	DD	2004	2004	1
Poaceae	Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	LC	2006	2006	1
Poaceae	Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919	LC	1990	2021	5
Asteraceae	Gnaphalium uliginosum L., 1753	LC	1994	2022	3
Plantaginaceae	Gratiola officinalis L., 1753	EN	1984	2004	2

Edité le mercredi 16 août 2023 8/16

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Potamogetonaceae	Groenlandia densa (L.) Fourr., 1869	NA	2004	2004	1
Araliaceae	Hedera helix L., 1753	LC	2003	2019	5
Poaceae	Helictochloa pratensis (L.) Romero Zarco, 2011	NT	2004	2004	1
Asphodelaceae	Hemerocallis fulva (L.) L., 1762	NA	2015	2022	3
Apiaceae	Heracleum sphondylium L., 1753	LC	2004	2017	2
Fabaceae	Hippocrepis comosa L., 1753	LC	2004	2004	1
Plantaginaceae	Hippuris vulgaris L., 1753	VU	1992	2022	45
Poaceae	Holcus lanatus L., 1753	LC	2004	2022	44
Primulaceae	Hottonia palustris L., 1753	EN	1984	2022	18
Cannabaceae	Humulus lupulus L., 1753	LC	2003	2018	3
Hydrocharitaceae	Hydrocharis morsus-ranae L., 1753	CR	1984	2010	2
Hypericaceae	Hypericum perforatum L., 1753	LC	2004	2021	4
Hypericaceae	Hypericum tetrapterum Fr., 1823	LC	2010	2010	1
Asteraceae	Hypochaeris radicata L., 1753	LC	2004	2004	1
Balsaminaceae	Impatiens glandulifera Royle, 1833	NA	0	2022	13
Balsaminaceae	Impatiens noli-tangere L., 1753	LC	2003	2004	2
Balsaminaceae	Impatiens parviflora DC., 1824	NA	2003	2017	3
Asteraceae	Inula britannica L., 1753	VU	1984	2022	70
Asteraceae	Inula salicina L., 1753	LC	1992	2021	58
Iridaceae	Iris pseudacorus L., 1753	LC	1990	2022	55
Asteraceae	Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	LC	2004	2010	2
Asteraceae	Jacobaea paludosa (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	NT	1984	2022	141
Asteraceae	Jacobaea paludosa subsp. angustifolia (Holub) B.Nord. & Greuter, 2006		1992	2003	6
Asteraceae	Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791	LC	2004	2022	9
Juglandaceae	Juglans regia L., 1753	NA	2003	2004	2
Juncaceae	Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791	LC	2004	2004	1
Juncaceae	Juncus alpinoarticulatus Chaix, 1785	NT	2010	2022	6
Juncaceae	Juncus articulatus L., 1753	LC	1994	2021	5
Juncaceae	Juncus articulatus subsp. articulatus L., 1753		1990	1990	2
Juncaceae	Juncus bufonius L., 1753	LC	2004	2004	1
Juncaceae	Juncus compressus Jacq., 1762	LC	2004	2021	7
Juncaceae	Juncus tenuis Willd., 1799	NA	2004	2009	2
Caprifoliaceae	Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	LC	2020	2020	2
Asteraceae	Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791	LC	2004	2004	1
Lamiaceae	Lamium maculatum (L.) L., 1763	LC	2004	2004	1
Lamiaceae	Lamium purpureum L., 1753	LC	2003	2004	2
Asteraceae	Lapsana communis L., 1753	LC	2003	2004	2
Fabaceae	Lathyrus latifolius L., 1753	NA	2021	2021	1
Fabaceae	Lathyrus palustris L., 1753	EN	2003	2022	12
Fabaceae	Lathyrus pratensis L., 1753	LC	2004	2021	35
Fabaceae	Lathyrus tuberosus L., 1753	LC	2004	2021	9
Poaceae	Leersia oryzoides (L.) Sw., 1788	LC	2004	2022	8
Araceae	Lemna gibba L., 1753	LC	2004	2004	1
Araceae	Lemna minor L., 1753	LC	1992	2022	39
Araceae	Lemna minuta Kunth, 1816	NA	1992	2004	9
Araceae	Lemna trisulca L., 1753	LC	1992	2021	10
Araceae	Lemna turionifera Landolt, 1975	NA	2004	2021	3
Asteraceae	Leontodon hispidus L., 1753	LC	2020	2020	2

Edité le mercredi 16 août 2023 9/16

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Brassicaceae	Lepidium virginicum L., 1753	NA	2022	2022	1
Asteraceae	Leucanthemum vulgare Lam., 1779	LC	1994	2020	15
Oleaceae	Ligustrum vulgare L., 1753	LC	2003	2009	3
Scrophulariaceae	Limosella aquatica L., 1753	EN	1984	2022	75
Scrophulariaceae	Limosella australis R.Br., 1810		2003	2003	2
Plantaginaceae	Linaria vulgaris Mill., 1768	LC	2004	2016	3
Linaceae	Linum catharticum L., 1753	LC	2004	2016	6
Poaceae	Lolium perenne L., 1753	LC	2004	2020	5
Caprifoliaceae	Lonicera xylosteum L., 1753	LC	2003	2004	2
Fabaceae	Lotus corniculatus L., 1753	LC	1993	2021	55
Fabaceae	Lotus pedunculatus Cav., 1793	LC	1993	2004	3
Caryophyllaceae	Lychnis flos-cuculi L., 1753	LC	1994	2021	23
Caryophyllaceae	Lychnis flos-cuculi subsp. flos-cuculi L., 1753	LC	1993	2018	10
Lamiaceae	Lycopus europaeus L., 1753	LC	1994	2004	3
Primulaceae	Lysimachia nummularia L., 1753	LC	1993	2022	13
Primulaceae	Lysimachia vulgaris L., 1753	LC	1990	2022	77
Lythraceae	Lythrum salicaria L., 1753	LC	1984	2021	31
Asparagaceae	Maianthemum bifolium (L.) F.W.Schmidt, 1794	LC	2004	2004	1
Rosaceae	Malus sylvestris Mill., 1768	LC	2003	2003	1
Asteraceae	Matricaria chamomilla L., 1753	LC	2004	2004	1
Asteraceae	Matricaria discoidea DC., 1838	NA	1990	2004	5
Fabaceae	Medicago lupulina L., 1753	LC	2004	2016	14
Fabaceae	Medicago sativa L., 1753	LC	2006	2006	1
Poaceae	Melica ciliata L., 1753	LC	2004	2004	1
Poaceae	Melica nutans L., 1753	LC	2004	2004	1
Poaceae	Melica uniflora Retz., 1779	LC	2003	2003	1
Fabaceae	Melilotus albus Medik., 1787	LC	2004	2004	1
Fabaceae	Melilotus officinalis (L.) Lam., 1779	LC	2004	2004	1
Lamiaceae	Mentha aquatica L., 1753	LC	1990	2018	13
Lamiaceae	Mentha arvensis L., 1753	LC	2003	2018	6
Lamiaceae	Mentha pulegium L., 1753	VU	1984	2004	5
Lamiaceae	Mentha suaveolens Ehrh., 1792	NA	2003	2003	1
Lamiaceae	Mentha x verticillata L., 1759	DD	2004	2004	1
Poaceae	Milium effusum L., 1753	LC	2004	2004	1
Caryophyllaceae	Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811	LC	2004	2004	1
Poaceae	Molinia arundinacea Schrank, 1789	LC	2009	2009	1
Poaceae	Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	LC	2004	2004	1
Asparagaceae	Muscari comosum (L.) Mill., 1768	EN	2004	2022	28
Boraginaceae	Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	LC	2004	2006	2
Boraginaceae	Myosotis laxa subsp. cespitosa (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	NT	2009	2009	1
Boraginaceae	Myosotis ramosissima Rochel, 1814	LC	2004	2021	2
Boraginaceae	Myosotis scorpioides L., 1753	LC	1990	2022	30
Caryophyllaceae	Myosoton aquaticum (L.) Moench, 1794	LC	2003	2022	4
Ranunculaceae	Myosurus minimus L., 1753	EN	2004	2004	1
Haloragaceae	Myriophyllum spicatum L., 1753	LC	1992	2021	31
Haloragaceae	Myriophyllum verticillatum L., 1753	LC	1992	2004	21
Hydrocharitaceae	Najas marina L., 1753	NT	2004	2004	1
Hydrocharitaceae	Najas marina subsp. marina L., 1753		1992	1992	2

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Hydrocharitaceae	Najas minor All., 1773	VU	2000	2004	6
Brassicaceae	Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812	LC	2004	2004	1
Orchidaceae	Neottia nidus-avis (L.) Rich., 1817	LC	2009	2009	1
Orchidaceae	Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837	LC	2004	2022	8
Nymphaeaceae	Nuphar lutea (L.) Sm., 1809	LC	1984	2022	45
Menyanthaceae	Nymphoides peltata (S.G.Gmel.) Kuntze, 1891	EN	0	2022	60
Apiaceae	Oenanthe aquatica (L.) Poir., 1798	NT	1990	2022	34
Onagraceae	Oenothera biennis L., 1753	LC	2004	2004	1
Fabaceae	Ononis spinosa L., 1753	LC	2004	2004	1
Orchidaceae	Ophrys apifera Huds., 1762	LC	2011	2022	14
Orchidaceae	Ophrys apifera var. saraepontana Ruppert		2016	2016	1
Orchidaceae	Ophrys aranifera Huds., 1778	EN	2004	2004	1
Orchidaceae	Orchis militaris L., 1753	LC	2004	2013	3
Orchidaceae	Orchis purpurea Huds., 1762	LC	2013	2013	2
Lamiaceae	Origanum vulgare L., 1753	LC	2004	2004	2
Asparagaceae	Ornithogalum umbellatum L., 1753	LC	2003	2021	5
Orobanchaceae	Orobanche minor Sm., 1797	NT	2006	2016	9
Oxalidaceae	Oxalis fontana Bunge, 1835	NA	2004	2004	1
Amaranthaceae	Oxybasis rubra (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	NT	1994	2022	9
Amaranthaceae	Oxybasis rubra var. intermedia (Mert. & W.D.J.Koch) B.Bock & JM.Tison, 2012		2022	2022	1
Papaveraceae	Papaver rhoeas L., 1753	LC	2004	2004	1
Melanthiaceae	Paris quadrifolia L., 1753	LC	2003	2004	2
Vitaceae	Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	NA	2021	2021	4
Apiaceae	Pastinaca sativa L., 1753	LC	2004	2010	2
Polygonaceae	Persicaria amphibia (L.) Gray, 1821	LC	1992	2022	29
Polygonaceae	Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841	LC	2003	2022	21
Polygonaceae	Persicaria lapathifolia (L.) Delarbre, 1800	LC	1990	2004	13
Polygonaceae	Persicaria maculosa Gray, 1821	LC	2003	2004	3
Polygonaceae	Persicaria minor (Huds.) Opiz, 1852	LC	2003	2004	10
Polygonaceae	Persicaria mitis (Schrank) Assenov, 1966	LC	2003	2010	12
Apiaceae	Peucedanum officinale L., 1753	NT	2009	2009	1
Poaceae	Phalaris arundinacea L., 1753	LC	1992	2022	33
Poaceae	Phleum pratense L., 1753	LC	1993	2021	14
Poaceae	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	LC	1992	2022	41
Phytolaccaceae	Phytolacca americana L., 1753	NA	2016	2021	5
Asteraceae	Picris hieracioides L., 1753	LC	2010	2010	1
Apiaceae	Pimpinella major (L.) Huds., 1762	LC	2004	2006	2
Apiaceae	Pimpinella saxifraga L., 1753	LC	2010	2010	1
Plantaginaceae	Plantago lanceolata L., 1753	LC	1993	2022	65
Plantaginaceae	Plantago major L., 1753	LC	2003	2017	4
Plantaginaceae	Plantago major subsp. pleiosperma Pilg., 1937	LC	1994	2004	2
Plantaginaceae	Plantago media L., 1753	LC	1994	2021	9
Plantaginaceae	Plantago media subsp. media L., 1753	LC	1992	2018	2
Orchidaceae	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817	LC	2004	2004	1
Orchidaceae	Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828	LC	2012	2018	5
Platanaceae	Platanus orientalis L., 1753	NA	2004	2004	1
Poaceae	Poa annua L., 1753	LC	2004	2004	1
Poaceae	Poa palustris L., 1759	LC	1993	2017	16

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Poaceae	Poa pratensis L., 1753	LC	1993	2022	36
Poaceae	Poa pratensis subsp. angustifolia (L.) Dumort., 1824	LC	2021	2021	13
Poaceae	Poa pratensis subsp. pratensis L., 1753	LC	2004	2004	1
Poaceae	Poa trivialis L., 1753	LC	2003	2022	15
Polygalaceae	Polygala comosa Schkuhr, 1796	LC	2006	2018	7
Asparagaceae	Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785	LC	2003	2004	2
Polygonaceae	Polygonum aviculare L., 1753	LC	2004	2004	1
Polygonaceae	Polygonum aviculare subsp. depressum (Meisn.) Arcang., 1882	LC	2003	2003	1
Salicaceae	Populus alba L., 1753	LC	2003	2022	7
Salicaceae	Populus balsamifera L., 1753	NA	2010	2010	1
Salicaceae	Populus nigra L., 1753	LC	1994	2017	5
Salicaceae	Populus tremula L., 1753	LC	2003	2004	2
Salicaceae	Populus x canadensis Moench, 1785	NA	2004	2017	7
Salicaceae	Populus x canescens (Aiton) Sm., 1804		2004	2019	4
Potamogetonaceae	Potamogeton berchtoldii Fieber, 1838	LC	2000	2004	7
Potamogetonaceae	Potamogeton crispus L., 1753	LC	1992	2004	16
Potamogetonaceae	Potamogeton friesii Rupr., 1845	EN	1992	2015	13
Potamogetonaceae	Potamogeton gramineus L., 1753	VU	2004	2004	1
Potamogetonaceae	Potamogeton lucens L., 1753	LC	1992	2022	33
Potamogetonaceae	Potamogeton natans L., 1753	LC	2021	2021	1
Potamogetonaceae	Potamogeton nodosus Poir., 1816	LC	1992	2022	9
Potamogetonaceae	Potamogeton perfoliatus L., 1753	LC	1992	2010	12
Potamogetonaceae	Potamogeton pusillus L., 1753	LC	1992	2004	9
Potamogetonaceae	Potamogeton sp.		2022	2022	1
Potamogetonaceae	Potamogeton trichoides Cham. & Schltdl., 1827	VU	2002	2021	2
Potamogetonaceae	Potamogeton x zizii W.D.J.Koch ex Roth, 1827	DD	2004	2009	2
Rosaceae	Potentilla erecta (L.) Raeusch., 1797	LC	2005	2005	1
Rosaceae	Potentilla reptans L., 1753	LC	1992	2022	73
Rosaceae	Potentilla supina L., 1753	LC	2004	2004	1
Primulaceae	Primula elatior (L.) Hill, 1765	LC	2003	2004	2
Primulaceae	Primula veris L., 1753	LC	2004	2010	3
Lamiaceae	Prunella vulgaris L., 1753	LC	1992	2021	26
Rosaceae	Prunus avium (L.) L., 1755	LC	2003	2017	4
Rosaceae	Prunus spinosa L., 1753	LC	1995	2004	4
Poaceae	Puccinellia festuciformis (Host) Parl., 1850		2010	2010	1
Asteraceae	Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	LC	2003	2010	5
Asteraceae	Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791	EN	2004	2004	1
Boraginaceae	Pulmonaria obscura Dumort., 1865	LC	2003	2003	1
Rosaceae	Pyrus communis subsp. pyraster (L.) Ehrh., 1780	LC	2003	2003	1
Fagaceae	Quercus robur L., 1753	LC	2003	2022	10
Ranunculaceae	Ranunculus aconitifolius L., 1753	LC	2004	2004	1
Ranunculaceae	Ranunculus acris L., 1753	LC	1993	2022	44
Ranunculaceae	Ranunculus aquatilis L., 1753	NT	2003	2003	3
Ranunculaceae	Ranunculus bulbosus L., 1753	LC	2004	2004	1
Ranunculaceae	Ranunculus circinatus Sibth., 1794	LC	1984	2004	6
Ranunculaceae	Ranunculus flammula var. ovalis (Bigelow) L.D.Benson		2020	2020	4
Ranunculaceae	Ranunculus fluitans Lam., 1779	LC	2000	2004	6
Ranunculaceae	Ranunculus repens L., 1753	LC	1990	2021	28

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Ranunculaceae	Ranunculus sceleratus L., 1753	LC	1994	2018	7
Ranunculaceae	Ranunculus sceleratus subsp. sceleratus L., 1753		1990	2003	9
Ranunculaceae	Ranunculus serpens Schrank, 1789	LC	2010	2021	25
Ranunculaceae	Ranunculus trichophyllus Chaix, 1785	LC	1992	2022	6
Polygonaceae	Reynoutria japonica Houtt., 1777	NA	0	2022	10
Rhamnaceae	Rhamnus cathartica L., 1753	LC	2004	2021	5
Orobanchaceae	Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich, 1777	LC	1993	2021	16
Orobanchaceae	Rhinanthus minor L., 1756	LC	2015	2015	1
Grossulariaceae	Ribes rubrum L., 1753	NA	2003	2004	2
Fabaceae	Robinia pseudoacacia L., 1753	NA	2003	2022	9
Brassicaceae	Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	LC	1984	2022	46
Brassicaceae	Rorippa austriaca (Crantz) Besser, 1821	NA	2003	2003	3
Brassicaceae	Rorippa islandica (Oeder ex Gunnerus) Borbás, 1900	NA	1994	2004	4
Brassicaceae	Rorippa palustris (L.) Besser, 1821	LC	1990	2004	6
Brassicaceae	Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821	LC	2004	2021	3
Rosaceae	Rosa canina L., 1753	LC	2004	2008	2
Rosaceae	Rosa sp.		2004	2004	1
Rosaceae	Rubus caesius L., 1753	LC	1993	2021	36
Rosaceae	Rubus fruticosus L., 1753	LC	2003	2004	2
Rosaceae	Rubus sp.		1994	2022	11
Polygonaceae	Rumex acetosa L., 1753	LC	2004	2021	15
Polygonaceae	Rumex conglomeratus Murray, 1770	LC	2004	2021	5
Polygonaceae	Rumex crispus L., 1753	LC	1994	2021	18
Polygonaceae	Rumex crispus var. crispus L., 1753	LC	1993	2005	5
Polygonaceae	Rumex hydrolapathum Huds., 1778	LC	1992	2004	4
Polygonaceae	Rumex obtusifolius L., 1753	LC	1993	2022	16
Polygonaceae	Rumex palustris Sm., 1800	VU	1995	2003	2
Polygonaceae	Rumex sanguineus L., 1753	LC	2004	2004	1
Alismataceae	Sagittaria sagittifolia L., 1753	LC	1992	2022	8
Salicaceae	Salix alba L., 1753	LC	1990	2022	30
Salicaceae	Salix caprea L., 1753	LC	2003	2004	2
Salicaceae	Salix cinerea L., 1753	LC	2004	2016	4
Salicaceae	Salix daphnoides Vill., 1779	EN	2004	2004	1
Salicaceae	Salix fragilis L., 1753	LC	1995	2009	3
Salicaceae	Salix myrsinifolia Salisb., 1796	LC	2009	2009	1
Salicaceae	Salix purpurea L., 1753	LC	1995	2010	6
Salicaceae	Salix sp.		2021	2022	2
Salicaceae	Salix triandra L., 1753	LC	2004	2004	1
Salicaceae	Salix viminalis L., 1753	LC	2003	2017	6
Salicaceae	Salix x rubens Schrank, 1789		2004	2009	2
Lamiaceae	Salvia pratensis L., 1753	LC	2004	2004	1
Adoxaceae	Sambucus nigra L., 1753	LC	2003	2008	3
Rosaceae	Sanguisorba officinalis L., 1753	LC	1992	2021	67
Caryophyllaceae	Saponaria officinalis L., 1753	LC	2004	2004	1
Caprifoliaceae	Scabiosa columbaria L., 1753	DD	2004	2004	1
Poaceae	Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824	LC	2004	2021	63
Poaceae	Schedonorus arundinaceus subsp. arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824		2005	2005	2
Poaceae	Schedonorus giganteus (L.) Holub, 1998	LC	2003	2017	3

Poaceae Schedonous pratensis (Huds.) P. Reauv., 1812	Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Cyperaceae Schoenoplectus lacustris (L.) Palla, 1888 LC 2004 2022 3 Cyperaceae Schoenoplectus laboritaminani (C. C. Gmel.) Palla, 1888 NT 2004 2022 2 Asparagaceae Solit biloile L., 1753 LC 2004 2020 2 Scrophulariaceae Scrophularia nodosa L., 1753 LC 2003 2018 5 Carpolhulariaceae Scrophularia palericulata L., 1753 LC 2003 2004 2 Apiaceae Scatellaria galericulata L., 1753 LC 2003 2 2010 2010 1 Apiaceae Semoio sarracenicus L., 1753 LC 2004 2004 1 Apiaceae Semeio sarracenicus L., 1753 LC 2004 2004 1 Apiaceae Silene nutars L., 1753 LC 2002 2001 1 Apiaceae Silum silus (L.) Schinz & Thell., 1915 LC 2004 2004 1 Apiaceae Silum silus (L.) TSS LC 2004 2004 1 Ap	Poaceae	Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv., 1812	LC	1993	2010	11
Cyperaceae Schoenoplectus labernaemontani (C. C. Gmel.) Palla, 1888 NT 2004 2022 2 Asparagaceae Scrilla bifolia L., 1753 LC 2003 2018 5 Scrophulariaceae Scrophulariaceae Scrophularia oblongifolia Loisel., 1827 LC 2003 2003 1 Lamiaceae Scubillaria galericulata L., 1753 LC 2003 2003 1 Aplaceae Selimum carvilloif L.J., 1762 NT 2004 2004 2024 2 Asteraceae Senecio sarracenicus L., 1753 LC 2003 2010 1 1 Asteraceae Senecio vulgaris L., 1753 LC 2004 2004 1 4 1 2	Poaceae	Schedonorus pratensis subsp. pratensis (Huds.) P.Beauv., 1812		2004	2004	7
Separagaceae Scilla bifolia L., 1753 LC 2004 2020 2 Scrophulariaceae Scrophularia nodosa L., 1753 LC 2003 2003 5 Lamisceae Scrophularia oblogation Scrophularia Scrophularia oblogation Scrophularia Scrophular	Cyperaceae	Schoenoplectus lacustris (L.) Palla, 1888	LC	2004	2022	3
Scrophulariaceae Scrophularia nodosa L., 1753 LC 2003 2018 5	Cyperaceae	Schoenoplectus tabernaemontani (C.C.Gmel.) Palla, 1888	NT	2004	2022	4
Scrophulariaceae Scrophularia oblongifolia Loisel., 1827 LC 2003 2003 1	Asparagaceae	Scilla bifolia L., 1753	LC	2004	2020	2
Lamiaceae Scutellaria galericulata L., 1753 LC 2003 2004 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Scrophulariaceae	Scrophularia nodosa L., 1753	LC	2003	2018	5
Apiaceae Selinum carvifolia (L.) L., 1762 NT 2004 2022 29 Asteraceae Senecio sarracericus L., 1753 C. 2004 2004 1 Apiaceae Senecio vulgaris L., 1753 L. 2004 2004 1 Apiaceae Silaum silaus (L.) Schirz & Thell., 1915 L. 2004 2004 1 Apiaceae Silaum silaus (L.) Schirz & Thell., 1915 L. 2004 2004 1 Apiaceae Silaum silaus (L.) Schirz & Thell., 1915 L. 2004 2004 1 Apiaceae Silaum silaus (L.) Schirz & Thell., 1915 L. 2004 2004 1 Apiaceae Silaum silaus (L.) T53 L. 2004 2004 1 Apiaceae Silaum talfolium L., 1753 L. 2004 2004 1 Apiaceae Silaum talfolium L., 1753 L. 2004 2004 2 Solanaceae Solanum lycopersicum L., 1753 L. 2003 2004 2 Solanaceae Solanum lycopersicum L., 1753 NA 2022 2022 2 Asteraceae Solidago canadensis L., 1753 NA 2002 2018 7 Asteraceae Solidago gigantea Aiton, 1789 NA 1993 2021 2 Asteraceae Solidago gigantea Aiton, 1789 NA 1993 2021 2 Asteraceae Solidago sp.	Scrophulariaceae	Scrophularia oblongifolia Loisel., 1827	LC	2003	2003	1
Asteraceae Senecio sarracenicus L., 1753 LC 2004 2016 1	Lamiaceae	Scutellaria galericulata L., 1753	LC	2003	2004	2
Asteraceae Senecio vulgaris L., 1753 LC 2004 2004 1 Apiaceae Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915 LC 1902 2021 27 Caryophyllaceae Silnen nutans L., 1753 LC 2004 2004 1 Brassicaceae Silam latifollum L., 1753 CR 1990 2022 28 Solanaceae Solanum lucamara L., 1753 LC 2003 2002 22 Solanaceae Solanum lucamara L., 1753 NA 2022 22 Asteraceae Solidago canadensis L., 1753 NA 2002 20 Asteraceae Solidago sigantea Aiton, 1789 NA 2002 20 Asteraceae Solidago sigantea Aiton, 1789 LC 2002 202 1 Asteraceae Solidago sigantea Aiton, 1789 LC 2002 202 1 Asterac	Apiaceae	Selinum carvifolia (L.) L., 1762	NT	2004	2022	29
Apiaceae Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915 LC 1992 2021 27 Caryophyllaceae Silene nutans L., 1753 LC 2002 2002 01 1 1 1 1 1 1 1 1	Asteraceae	Senecio sarracenicus L., 1753		2010	2010	1
Caryophyllaceae Silene nutans L., 1753 LC 2002 201 Brassicaceae Sinapis arvensis L., 1753 LC 2004 204 1 Apiaceae Sium latifolium L., 1753 CR 1990 2022 28 Solanaceae Solanum ducamara L., 1753 LC 2003 2004 2 Solanaceae Soladogo canadenisis L., 1753 NA 2002 202 2 Asteraceae Solidago canadenisis L., 1753 NA 2000 2018 7 Asteraceae Solidago gigantea Alton, 1789 NA 2000 201 4 Asteraceae Solidago sp. 0 2020 4 Asteraceae Sonchus arvensis L., 1753 LC 2002 202 Asteraceae Sonchus asper (L.) Hill, 1769 LC 2004 2017 2 Asteraceae Sonchus asper (L.) Hill, 1769 LC 2004 2017 2 Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 LC 1092 2018 2	Asteraceae	Senecio vulgaris L., 1753	LC	2004	2004	1
Brassicaceae Sinapis arvensis L., 1753 LC 2004 2004 1 4 Apiaceae Sium latifolium L., 1753 CR 1990 2022 28 2 Solanaceae Solanum lycopersicum L., 1753 LC 2003 2004 2 2 Solanaceae Solanum lycopersicum L., 1753 NA 2022 2022 2 2 Asteraceae Solidago canadensis L., 1753 NA 2000 2018 7 Asteraceae Solidago sp. 0 2020 4 Asteraceae Solidago sp. 0 2020 4 Asteraceae Sonchus averesis L., 1753 LC 2022 2022 1 Asteraceae Sonchus asper (L.) Hill, 1769 LC 2004 2017 2 Typhaceae Sparganium emersum Rehmann, 1871 LC 2004 2017 2 Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 2000 2000 8 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839 LC 1992 2012 34 Lamiaceae Stachrys palustris L., 1753 LC 1992 2021 34 Lamiaceae Stachrys palustris L., 1753 LC 2002 2006 6 Caryophyllaceae Stellaria meria el., 1753 LC 2003 2004 1 Caryophyllaceae Stellaria meria el., 1753 LC 2004 2004 1	Apiaceae	Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915	LC	1992	2021	27
Apiaceae Sium latifolium L., 1753 CR 1990 2022 28 28 28 20 28 20 20	Caryophyllaceae	Silene nutans L., 1753	LC	2020	2020	1
Solanaceae Solanum dulcamara L., 1753 LC 2003 2004 2 Solanaceae Solanum lycopersicum L., 1753 NA 2022 22 2 Asteraceae Solidago gandea Aiton, 1789 NA 2002 2018 7 Asteraceae Solidago gigantea Aiton, 1789 NA 1993 2021 2 Asteraceae Solidago gigantea Aiton, 1789 NA 1993 2021 2 Asteraceae Sonchus arvensis L., 1753 LC 2022 2022 1 Asteraceae Sonchus asper (L.) Hill, 1769 LC 2004 2017 2 Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 LC 1992 2018 21 Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 2000 2000 28 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839 LC 1992 2021 34 Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 1992 2021 17 Lamiaceae Stachys solyvatica L., 1753	Brassicaceae	Sinapis arvensis L., 1753	LC	2004	2004	1
Solanaceae Solanum lycopersicum L., 1753 NA 2022 2022 2 Asteraceae Solidago canadensis L., 1753 NA 2000 2018 7 Asteraceae Solidago gigantea Aiton, 1789 NA 1993 2021 21 Asteraceae Solidago sp. 0 2020 4 Asteraceae Sonchus arvensis L., 1753 LC 2022 2022 1 Asteraceae Sonchus asper (L.) Hill, 1769 LC 2004 2017 2 Typhaceae Sparganium emersum Rehmann, 1871 LC 2002 201 2 Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 200 2000 201 34 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839 LC 1992 2021 34 Lamiaceae Stachys splustris L., 1753 LC 1990 2022 17 Lamiaceae Stachys splustris L., 1753 LC 2002 200 12 Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC 20	Apiaceae	Sium latifolium L., 1753	CR	1990	2022	28
Asteraceae Solidago canadensis L., 1753 NA 2000 2018 7 Asteraceae Solidago gigantea Aiton, 1789 NA 1993 2021 21 Asteraceae Solidago sp. 0 2020 2 Asteraceae Sonchus arvensis L., 1753 LC 2022 2022 1 Asteraceae Sonchus asper (L.) Hill. 1769 LC 2004 2017 2 Typhaceae Sparganium emersum Rehmann, 1871 LC 1992 2018 21 Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 LC 1992 2018 21 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid, 1839 LC 1992 2021 18 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid, 1839 LC 1992 2021 17 Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 1992 2021 17 Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 2003 2004 2 Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC	Solanaceae	Solanum dulcamara L., 1753	LC	2003	2004	2
Asteraceae Solidago gigantea Aiton, 1789 NA 1993 2021 2 Asteraceae Solidago sp. 0 2020 4 Asteraceae Sonchus asper (L.) Hill, 1769 LC 2002 2021 2 Typhaceae Sparganium emersum Rehmann, 1871 LC 1992 2018 21 Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 2000 2000 8 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid, 1839 LC 1992 2021 14 Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 1990 2022 17 Lamiaceae Stelkaria graminea L., 1753 LC 2002 202 6 Caryophyllaceae Stellaria media (L.) Vill., 1789 LC 2004 204 1 Caryophyllaceae Stellaria memorum L., 1753 LC 2003 203 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 2003 203 1 Asteraceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC	Solanaceae	Solanum lycopersicum L., 1753	NA	2022	2022	2
Asteraceae Solidago sp. 0 2020 4 Asteraceae Sonchus arvensis L., 1753 LC 2022 2022 1 Asteraceae Sonchus asper (L.) Hill, 1769 LC 2004 2017 2 Typhaceae Sparganium emersum Rehmann, 1871 LC 1992 2018 21 Typhaceae Sparganium emersum Rehmann, 1871 2000 2000 8 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839 LC 1992 2021 34 Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 1990 2022 17 Lamiaceae Stachys splvatica L., 1753 LC 2003 2004 2 Caryophyllaceae Stellaria geraminea L., 1753 LC 2002 2000 4 Caryophyllaceae Stellaria media (L.) Vili., 1789 LC 2003 2003 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 2003 203 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Töria LC 1902 <td>Asteraceae</td> <td>Solidago canadensis L., 1753</td> <td>NA</td> <td>2000</td> <td>2018</td> <td>7</td>	Asteraceae	Solidago canadensis L., 1753	NA	2000	2018	7
Asteraceae Sonchus arvensis L., 1753 LC 2022 2022 1 Asteraceae Sonchus asper (L.) Hill, 1769 LC 2004 2017 2 Typhaceae Sparganium emersum Rehmann, 1871 LC 1992 2018 21 Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 2000 2000 8 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839 LC 1992 2021 34 Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 1990 2022 17 Lamiaceae Stachys sylvatica L., 1753 LC 2003 2004 2 Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC 2002 2020 6 Caryophyllaceae Stellaria media (L.) Vill., 1789 LC 2004 2004 1 Caryophyllaceae Stellaria nemorum L., 1753 LC 2003 2003 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 1992 2009 47 Asteraceae Symphytorichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995 NA 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1992 2018 18 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 2004 2004 1 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 2004 2004 1 Asteraceae Taraceum officinale F.H.Wigg., 1780 <td>Asteraceae</td> <td>Solidago gigantea Aiton, 1789</td> <td>NA</td> <td>1993</td> <td>2021</td> <td>21</td>	Asteraceae	Solidago gigantea Aiton, 1789	NA	1993	2021	21
Asteraceae Sonchus asper (L.) Hill, 1769 LC 2004 2017 2 Typhaceae Sparganium emersum Rehmann, 1871 LC 1992 2018 21 Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 2000 2000 8 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839 LC 1992 2021 34 Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 2003 2004 22 17 Lamiaceae Stachys sylvatica L., 1753 LC 2003 2004 2 2 Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC 2002 2020 6 Caryophyllaceae Stellaria media (L.) Vill., 1789 LC 2004 2004 1 Caryophyllaceae Stellaria nemorum L., 1753 LC 2003 2003 1 1 Caryophyllaceae Stellaria nemorum L., 1753 LC 2004 2004 1 4 2 2004 2004 1 4 2 2004 2 2 2 2 2 2 <td< td=""><td>Asteraceae</td><td>Solidago sp.</td><td></td><td>0</td><td>2020</td><td>4</td></td<>	Asteraceae	Solidago sp.		0	2020	4
Typhaceae Sparganium emersum Rehmann, 1871 LC 1992 2018 2 Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 2000 2000 8 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839 LC 1992 2021 34 Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 1990 2022 17 Lamiaceae Stachys sylvatica L., 1753 LC 2003 2004 2 Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC 2002 200 4 Caryophyllaceae Stellaria memorum L., 1753 LC 2003 2003 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 1992 2009 47 Asteraceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1992 2002 9 Boraginaceae Symphytum officinale Subsp. officinale L., 1753 LC 1992 201 18 Asteraceae Taraxacum vulgare L., 1753 LC 1992 201 18 Asteraceae Taraxacum sp	Asteraceae	Sonchus arvensis L., 1753	LC	2022	2022	1
Typhaceae Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871 2000 2000 8 Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839 LC 1992 2021 34 Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 1990 2022 17 Lamiaceae Stachys sylvatica L., 1753 LC 2003 2004 2 Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC 2002 2004 1 Caryophyllaceae Stellaria memorum L., 1753 LC 2003 2004 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 1992 2009 4 Asteraceae Symphyotrichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995 NA 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1994 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae	Asteraceae	Sonchus asper (L.) Hill, 1769	LC	2004	2017	2
Araceae Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839 LC 1992 2021 34 Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 1990 2022 17 Lamiaceae Stachys sylvatica L., 1753 LC 2003 2004 2 Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC 2002 2020 6 Caryophyllaceae Stellaria memorum L., 1759 LC 2004 2004 1 Caryophyllaceae Stellaria nemorum L., 1753 LC 2003 2003 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 1992 2003 47 Asteraceae Symphytorichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995 NA 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC 1992 2021 18 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 1992 2021 3 Asteraceae<	Typhaceae	Sparganium emersum Rehmann, 1871	LC	1992	2018	21
Lamiaceae Stachys palustris L., 1753 LC 1990 2022 17 Lamiaceae Stachys sylvatica L., 1753 LC 2003 2004 2 Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC 2020 2020 6 Caryophyllaceae Stellaria media (L.) Vill., 1769 LC 2004 2004 1 Caryophyllaceae Stellaria memorum L., 1753 LC 2003 2003 1 Potamogetonaceae Stellaria memorum L., 1753 LC 1992 2009 47 Asteraceae Symphyterichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995 NA 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1994 2022 46 Boraginaceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC 1994 2024 46 Boraginaceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 1994 2024 32 Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 32 Asteraceae Tara	Typhaceae	Sparganium emersum subsp. emersum Rehmann, 1871		2000	2000	8
Lamiaceae Stachys sylvatica L., 1753 LC 2003 2004 2 Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC 2020 2020 6 Caryophyllaceae Stellaria media (L.) Vill., 1789 LC 2004 2004 1 Caryophyllaceae Stellaria nemorum L., 1753 LC 2003 2003 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 1992 2009 47 Asteraceae Symphytrim officinale L., 1753 LC 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1994 2022 46 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 2004 201 1 Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum sp. 2021 202 3 Asteraceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 </td <td>Araceae</td> <td>Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839</td> <td>LC</td> <td>1992</td> <td>2021</td> <td>34</td>	Araceae	Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839	LC	1992	2021	34
Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC 2020 2020 6 Caryophyllaceae Stellaria graminea L., 1753 LC 2004 2004 1 Caryophyllaceae Stellaria nemorum L., 1753 LC 2003 2003 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 1992 2009 47 Asteraceae Symphytorichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995 NA 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1994 2022 46 Boraginaceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum sp. 2021 202 3 Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 3 Apiaceae Tilia cordata Mill., 1768	Lamiaceae	Stachys palustris L., 1753	LC	1990	2022	17
Caryophyllaceae Stellaria media (L.) Vill., 1789 LC 2004 2004 1 Caryophyllaceae Stellaria nemorum L., 1753 LC 2003 2003 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 1992 2009 47 Asteraceae Symphytorichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995 NA 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1994 2022 46 Boraginaceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum sp. 2021 2022 3 Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 32 Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (H	Lamiaceae	Stachys sylvatica L., 1753	LC	2003	2004	2
Caryophyllaceae Stellaria nemorum L., 1753 LC 2003 2003 1 Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 1992 2009 47 Asteraceae Symphytotrichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995 NA 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1994 2022 46 Boraginaceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 2004 2004 1 Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum sp. 2021 2022 3 Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 32 Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2021 2 Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius	Caryophyllaceae	Stellaria graminea L., 1753	LC	2020	2020	6
Potamogetonaceae Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912 LC 1992 2009 47 Asteraceae Symphyotrichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995 NA 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1994 2022 46 Boraginaceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 2004 2004 1 Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum sp. 2021 2022 3 Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 32 Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2021 2 Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2021 2021 1 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Po	Caryophyllaceae	Stellaria media (L.) Vill., 1789	LC	2004	2004	1
Asteraceae Symphyotrichum Ianceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995 NA 1992 2022 9 Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1994 2022 46 Boraginaceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 2004 2004 1 Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum sp. 2021 2022 3 Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 32 Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2021 2 Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 20	Caryophyllaceae	Stellaria nemorum L., 1753	LC	2003	2003	1
Boraginaceae Symphytum officinale L., 1753 LC 1994 2022 46 Boraginaceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 2004 2004 1 Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum sp. 2021 2022 3 Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 32 Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2021 2 Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022	Potamogetonaceae	Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912	LC	1992	2009	47
Boraginaceae Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753 LC 1992 2018 18 Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 2004 2004 1 Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum sp. 2021 2022 3 Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 32 Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2021 2 Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2021 31 Asteraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 <td>Asteraceae</td> <td>Symphyotrichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995</td> <td>NA</td> <td>1992</td> <td>2022</td> <td>9</td>	Asteraceae	Symphyotrichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995	NA	1992	2022	9
Asteraceae Tanacetum vulgare L., 1753 LC 2004 2004 1 Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum sp. 2021 2022 3 Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 32 Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2021 2 Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2006 2 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 </td <td>Boraginaceae</td> <td>Symphytum officinale L., 1753</td> <td>LC</td> <td>1994</td> <td>2022</td> <td>46</td>	Boraginaceae	Symphytum officinale L., 1753	LC	1994	2022	46
Asteraceae Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780 1992 2021 38 Asteraceae Taraxacum sp. 2021 2022 3 Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 32 Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2021 2 Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2006 2 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Boraginaceae	Symphytum officinale subsp. officinale L., 1753	LC	1992	2018	18
Asteraceae Taraxacum sp. 2021 2022 3 Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 32 Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2021 2 Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2006 2 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2000 2020 14	Asteraceae	Tanacetum vulgare L., 1753	LC	2004	2004	1
Ranunculaceae Thalictrum flavum L., 1753 LC 1992 2021 32 Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2021 2 Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2006 2 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Asteraceae	Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780		1992	2021	38
Apiaceae Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814 VU 2003 2021 2 Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2006 2 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Asteraceae	Taraxacum sp.		2021	2022	3
Malvaceae Tilia cordata Mill., 1768 LC 2003 2011 3 Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2006 2 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Ranunculaceae	Thalictrum flavum L., 1753	LC	1992	2021	32
Asparagaceae Tractema verna (Huds.) Speta, 1998 2003 2018 2 Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2006 2 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Apiaceae	Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814	VU	2003	2021	2
Asteraceae Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772 2020 2020 1 Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2006 2 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Malvaceae	Tilia cordata Mill., 1768	LC	2003	2011	3
Asteraceae Tragopogon pratensis L., 1753 LC 2004 2021 31 Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2006 2 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Asparagaceae	Tractema verna (Huds.) Speta, 1998		2003	2018	2
Asteraceae Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871 LC 2004 2006 2 Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Asteraceae	Tragopogon dubius subsp. dubius Scop., 1772		2020	2020	1
Lythraceae Trapa natans L., 1753 VU 1984 2022 16 Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Asteraceae	Tragopogon pratensis L., 1753	LC	2004	2021	31
Fabaceae Trifolium aureum Pollich, 1777 LC 2021 2021 1 Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Asteraceae	Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871	LC	2004	2006	2
Fabaceae Trifolium campestre Schreb., 1804 LC 2004 2020 14	Lythraceae	Trapa natans L., 1753	VU	1984	2022	16
	Fabaceae	Trifolium aureum Pollich, 1777	LC	2021	2021	1
Fabaceae Trifolium dubium Sibth., 1794 LC 2004 2021 4	Fabaceae	Trifolium campestre Schreb., 1804	LC	2004	2020	14
	Fabaceae	Trifolium dubium Sibth., 1794	LC	2004	2021	4

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Fabaceae	Trifolium fragiferum L., 1753	NT	2009	2009	1
Fabaceae	Trifolium hybridum L., 1753	NA	2004	2016	8
Fabaceae	Trifolium pratense L., 1753	LC	1993	2022	46
Fabaceae	Trifolium repens L., 1753	LC	2004	2021	14
Asteraceae	Tripleurospermum inodorum (L.) Sch.Bip., 1844	LC	2004	2004	1
Poaceae	Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812	LC	2004	2006	2
Asteraceae	Tussilago farfara L., 1753	LC	2004	2004	1
Typhaceae	Typha latifolia L., 1753	LC	2004	2004	1
Ulmaceae	Ulmus laevis Pall., 1784	NT	2003	2022	5
Ulmaceae	Ulmus minor Mill., 1768	LC	2003	2004	2
Urticaceae	Urtica dioica L., 1753	LC	1994	2022	20
Urticaceae	Urtica dioica subsp. galeopsifolia (Wierzb. ex Opiz) Chrtek, 1982		2022	2022	1
Lentibulariaceae	Utricularia australis R.Br., 1810	NT	1992	2010	9
Lentibulariaceae	Utricularia intermedia Hayne, 1800	DD	2004	2004	1
Lentibulariaceae	Utricularia vulgaris L., 1753	VU	1992	2004	3
Caprifoliaceae	Valeriana dioica L., 1753	LC	2003	2004	4
Caprifoliaceae	Valeriana officinalis L., 1753	LC	2004	2020	8
Caprifoliaceae	Valeriana officinalis subsp. tenuifolia (Vahl) Schübl. & G.Martens, 1834	LC	1994	2021	36
Caprifoliaceae	Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	LC	2004	2021	4
Scrophulariaceae	Verbascum blattaria L., 1753	LC	2004	2004	1
Verbenaceae	Verbena officinalis L., 1753	LC	2004	2004	1
Plantaginaceae	Veronica agrestis L., 1753	VU	2004	2020	3
Plantaginaceae	Veronica anagallis-aquatica L., 1753	LC	1984	2022	45
Plantaginaceae	Veronica beccabunga L., 1753	LC	1994	2004	2
Plantaginaceae	Veronica beccabunga subsp. beccabunga L., 1753	LC	1990	1990	2
Plantaginaceae	Veronica catenata Pennell, 1921	DD	1990	2022	7
Plantaginaceae	Veronica chamaedrys L., 1753	LC	2020	2020	3
Plantaginaceae	Veronica hederifolia L., 1753	LC	2004	2004	1
Plantaginaceae	Veronica montana L., 1755	LC	2004	2004	1
Plantaginaceae	Veronica peregrina L., 1753	NA	1990	2022	12
Plantaginaceae	Veronica persica Poir., 1808	NA	2004	2004	1
Plantaginaceae	Veronica serpyllifolia L., 1753	LC	2020	2020	2
Adoxaceae	Viburnum lantana L., 1753	LC	2003	2004	2
Adoxaceae	Viburnum opulus L., 1753	LC	1995	2017	16
Fabaceae	Vicia angustifolia L., 1759	NA	2020	2021	3
Fabaceae	Vicia cracca L., 1753	LC	1992	2021	48
Fabaceae	Vicia sativa L., 1753	NA	2004	2016	10
Fabaceae	Vicia sepium L., 1753	LC	1993	2022	11
Fabaceae	Vicia sp.		2020	2020	1
Apocynaceae	Vinca minor L., 1753	NA	2004	2010	2
Apocynaceae	Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790	LC	2004	2021	2
Violaceae	Viola elatior Fr., 1828	EN	2003	2022	40
Violaceae	Viola persicifolia Schreb., 1771	EN	2004	2006	2
Violaceae	Viola pumila Chaix, 1785	EN	1984	2022	85
Violaceae	Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857	LC	2003	2004	2
Santalaceae	Viscum album L., 1753	LC	2004	2004	1
Vitaceae	Vitis sp.		2019	2019	1
Vitaceae	Vitis vinifera L., 1753	NA	2017	2017	1

Famille	Nom scientifique	LRA	N0	Ni	Nb
Vitaceae	Vitis vinifera subsp. vinifera L., 1753	NA	2021	2021	5
Potamogetonaceae	Zannichellia palustris L., 1753	LC	1992	2004	14

Phylum: Spermatophyta (Gymnospermae)

Famille	Nom scientifique	LRA NO Ni Nb
Pinaceae	Pinus sylvestris L., 1753	LC 2003 2017 3

LRA = Liste rouge Alsace 2014 N0 à Ni = période d'observation Nb = nombre d'observations

67308991 RNN Delta de la Sauer MUNCHHAUSEN (67)

Liste des espèces de l'inventaire de la faune

Classe:

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA NO	Ni	Nb
Testudines	Emydidae	Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe	NAnc 2022	2022	1
Testudines	Emydidae	Trachemys scripta (Thunberg in Schoepff, 1792)	Trachémyde écrite (La), tor	t NAi 2011	2018	8

Classe: Arachnida

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA N) (Ni	Nb
Araneae	Araneidae	Araneidae sp.		20	7 20	17	1
Araneae	Araneidae	Araneus diadematus Clerck, 1758	Épeire diadème	20	2 20	12	1
Araneae	Araneidae	Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)	Épeire frelon	20	2 20	116	5
Araneae	Araneidae	Nuctenea umbratica (Clerck, 1758)	Épeire des fissures	20	9 20	119	1
Araneae	Miturgidae	Zora sp.		20	6 20	119	3
Araneae	Pisauridae	Dolomedes fimbriatus (Clerck, 1757)	Dolomède des marais, Dolo	20	2 20	12	1
Araneae	Pisauridae	Dolomedes plantarius (Clerck, 1757)		20	2 20	12	1
Araneae	Pisauridae	Pisaura mirabilis (Clerck, 1757)	Pisaure admirable	20	2 20	12	1
Araneae	Salticidae	Myrmarachne formicaria (De Geer, 1778)	Saltique fourmi	20	2 20	12	1
Araneae	Tetragnathidae	Tetragnatha extensa (Linnaeus, 1758)	Tétragnathes	20	2 20	12	1
Araneae	Theridiidae	Enoplognatha ovata (Clerck, 1757)	Théridion ovoïde	20	2 20	12	1

Classe: *Hydrozoa*

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Limnomedusae	Olindiidae	Craspedacusta sowerbii Lankester, 1880	Méduse d'eau douce		2007	2007	1

Classe : *Mammalia*

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
		Micromammifère sp.			2018	2018	2
Cetartiodactyla	Cervidae	Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen, Chevre	LC	2000	2022	237
Eulipotyphla	Erinaceidae	Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	LC	2020	2020	1
Cetartiodactyla	Suidae	Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier	LC	2004	2021	33
Eulipotyphla	Talpidae	Talpa europaea Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe	LC	2011	2020	5
Chiroptera		Chiroptera sp.			2014	2019	4
Lagomorpha	Leporidae	Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	NT	2003	2022	21
Lagomorpha	Leporidae	Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	NT	2016	2016	1
Rodentia	Castoridae	Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, C	VU	2013	2022	25
Rodentia	Cricetidae	Arvicolinae sp.			2019	2019	1
Rodentia	Cricetidae	Ondatra zibethicus (Linnaeus, 1766)	Rat musqué	NAi	2011	2011	2
Rodentia	Gliridae	Eliomys quercinus (Linnaeus, 1766)	Lérot	LC	2013	2013	1
Rodentia	Gliridae	Muscardinus avellanarius (Linnaeus, 1758)	Muscardin	LC	2007	2009	3
Rodentia	Muridae	Rattus norvegicus (Berkenhout, 1769)		NAi	2018	2018	1
Rodentia	Myocastoridae	Myocastor coypus (Molina, 1782)	Ragondin	NAi	1996	2022	49
Rodentia	Sciuridae	Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	Écureuil roux	LC	1999	2022	28
Carnivora	Canidae	Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux	LC	2000	2020	41
Carnivora	Felidae	Felis silvestris Schreber, 1775	Chat forestier, Chat sauvag	LC	2011	2020	4
Carnivora	Mustelidae	Martes foina (Erxleben, 1777)	Fouine	LC	2003	2020	3
Carnivora	Mustelidae	Martes martes (Linnaeus, 1758)	Martre des pins, Martre	LC	2011	2011	2
Carnivora	Mustelidae	Meles meles (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen	LC	2010	2021	9
Carnivora	Mustelidae	Mustela erminea Linnaeus, 1758	Hermine	DD	2022	2022	1

LRA = Liste rouge Alsace 2014 N0 à Ni = période d'observation Nb = nombre d'observations

Classe : *Mammalia*

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA NO Ni Nb	
Carnivora	Mustelidae	Mustela nivalis Linnaeus, 1766	Belette d'Europe	DD 2012 2013 3	
Carnivora	Mustelidae	Mustela putorius Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Furet	NT 2014 2014 1	

Classe : Aves

Classe : <i>Aves</i>							
Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
		Aves sp.			2018	2018	1
Accipitriformes	Accipitridae	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	VU	1995	2022	30
Accipitriformes	Accipitridae	Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	LC	1995	2020	79
Accipitriformes	Accipitridae	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	LC	1994	2020	202
Accipitriformes	Accipitridae	Buteo lagopus (Pontoppidan, 1763)	Buse pattue		1995	2011	4
Accipitriformes	Accipitridae	Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	CR	1995	2022	87
Accipitriformes	Accipitridae	Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	RE	1991	2020	75
Accipitriformes	Accipitridae	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	CR	2015	2017	3
Accipitriformes	Accipitridae	Haliaeetus albicilla (Linnaeus, 1758)	Pygargue à queue blanche		1995	2018	15
Accipitriformes	Accipitridae	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	VU	1992	2022	300
Accipitriformes	Accipitridae	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	EN	1994	2020	62
Accipitriformes	Accipitridae	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	VU	1992	2020	27
Caprimulgiformes	Apodidae	Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	LC	1995	2020	14
Pelecaniformes	Ardeidae	Ardea alba Linnaeus, 1758	Grande Aigrette		1998	2020	150
Pelecaniformes	Ardeidae	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré	LC	1991	2020	915
Pelecaniformes	Ardeidae	Ardea purpurea Linnaeus, 1766	Héron pourpré	NAo	1992	2021	94
Pelecaniformes	Ardeidae	Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	RE	1995	2019	29
Pelecaniformes	Ardeidae	Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs, Pique		1995	1995	10
Pelecaniformes	Ardeidae	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	NAr	1994	2020	74
Pelecaniformes	Ardeidae	Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Butor blongios, Blongios nai	CR	0	2021	13
Pelecaniformes	Ardeidae	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Héron bihoreau, Bihoreau gr		1995	2020	74
Pelecaniformes	Ciconiidae	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	LC	1991	2020	879
Pelecaniformes	Ciconiidae	Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)	Cigogne noire	DD	1995	2020	30
Gaviiformes	Gaviidae	Gavia arctica (Linnaeus, 1758)	Plongeon arctique		1995	2013	17
Gaviiformes	Gaviidae	Gavia immer (Brünnich, 1764)	Plongeon imbrin		2009	2018	77
Gaviiformes	Gaviidae	Gavia stellata (Pontoppidan, 1763)	Plongeon catmarin		1995	2019	30
Accipitriformes	Pandionidae	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur	RE	1994	2021	97
Pelecaniformes	Pelecanidae	Pelecanus onocrotalus Linnaeus, 1758	Pélican blanc		2010	2011	9
Pelecaniformes	Phalacrocoracida	Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	NT	1994	2020	589
Pelecaniformes		Phalacrocorax carbo sinensis Staunton, 1796			2012	2012	1
Phoenicopteriform	Podicipedidae	Podiceps auritus (Linnaeus, 1758)	Grèbe esclavon		1995	2020	55
Phoenicopteriform	Podicipedidae	Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé	NT	1994	2020	672
Phoenicopteriform	Podicipedidae	Podiceps grisegena (Boddaert, 1783)	Grèbe jougris		1995	2013	15
Phoenicopteriform	Podicipedidae	Podiceps nigricollis Brehm, 1831	Grèbe à cou noir		1995	2018	15
Phoenicopteriform	Podicipedidae	Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	VU	1992	2020	214
Pelecaniformes	Threskiornithidae	Platalea leucorodia Linnaeus, 1758	Spatule blanche		1995	2012	28
Bucerotiformes	Upupidae	Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	EN	1995	2020	3
Strigiformes	Strigidae	Asio otus (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	LC	1995	2016	5
Strigiformes	Strigidae	Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	VU	2014	2021	10
Strigiformes	Strigidae	Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	LC	1995	2020	41
Strigiformes	Tytonidae	Tyto alba (Scopoli, 1769)	Chouette effraie, Effraie des		1995	1995	2
Coraciiformes	Alcedinidae	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	NT	1995		
			: : h:: :				

Edité le mercredi 16 août 2023 2/14

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Coraciiformes	Meropidae	Merops apiaster Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	CR	2011	2021	14
Piciformes	Picidae	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	LC	1994	2020	372
Piciformes	Picidae	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	Pic mar	LC	1995	2020	68
Piciformes	Picidae	Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	LC	1995	2020	67
Piciformes	Picidae	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	LC	1992	2020	153
Piciformes	Picidae	Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	NT	1995	2020	31
Piciformes	Picidae	Picus canus Gmelin, 1788	Pic cendré	VU	1995	2022	69
Piciformes	Picidae	Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	LC	1995	2020	144
Passeriformes		Turdus sp.			2013	2013	1
Passeriformes	Acrocephalidae	Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	CR	1992	2018	76
Passeriformes	Acrocephalidae	Acrocephalus paludicola (Vieillot, 1817)	Phragmite aquatique		1996	1996	2
Passeriformes	Acrocephalidae	Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)	Rousserolle verderolle	LC	1996	2020	37
Passeriformes	Acrocephalidae	Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs	CR	1996	2018	41
Passeriformes	Acrocephalidae	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	LC	1992	2022	101
Passeriformes	Acrocephalidae	Hippolais icterina (Vieillot, 1817)	Hypolaïs ictérine, Grand con	VU	1996	2020	60
Passeriformes	Acrocephalidae	Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit co	VU	2013	2013	3
Passeriformes	Aegithalidae	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, O	LC	1996	2022	238
Passeriformes	Alaudidae	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	NT	1995	2022	19
Passeriformes	Alaudidae	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette Iulu	VU	1995	2019	3
Passeriformes	Bombycillidae	Bombycilla garrulus (Linnaeus, 1758)	Jaseur boréal, Jaseur de Bo		2013	2013	1
Passeriformes	Certhiidae	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	LC	1996	2020	170
Passeriformes	Certhiidae	Certhia familiaris Linnaeus, 1758	Grimpereau des bois	LC	1998	2020	44
Passeriformes	Certhiidae	Certhia sp.			2018	2019	2
Passeriformes	Cinclidae	Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	NT	1995	2011	2
Passeriformes	Corvidae	Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau	VU	2012	2022	33
Passeriformes	Corvidae	Corvus corone corone Linnaeus, 1758			1997	2012	48
Passeriformes	Corvidae	Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	LC	2008	2020	174
Passeriformes	Corvidae	Corvus frugilegus Linnaeus, 1758	Corbeau freux	LC	2011	2019	21
Passeriformes	Corvidae	Corvus monedula Linnaeus, 1758	Choucas des tours	NT	2011	2020	13
Passeriformes	Corvidae	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	LC	1998	2020	153
Passeriformes	Corvidae	Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	LC	2012	2019	13
Passeriformes	Emberizidae	Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Bruant proyer	VU	2015	2015	2
Passeriformes	Emberizidae	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Bruant jaune	VU	1996	2020	90
Passeriformes	Emberizidae	Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	NAo	2011	2011	1
Passeriformes	Emberizidae	Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	LC	1992	2022	143
Passeriformes	Fringillidae	Acanthis flammea (Linnaeus, 1758)	Sizerin flammé		2015	2018	3
Passeriformes	Fringillidae	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	LC	1994	2020	66
Passeriformes	Fringillidae	Carduelis flammea / hornemanni / cabaret			2015	2020	4
Passeriformes	Fringillidae	Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	LC	1996	2020	60
Passeriformes	Fringillidae	Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	LC	1996	2021	55
Passeriformes	Fringillidae	Fringilla coelebs / montifringilla			2020	2020	1
Passeriformes	Fringillidae	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	LC	1994	2020	231
Passeriformes	Fringillidae	Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758	Pinson du nord, Pinson des		2001	2020	22
Passeriformes	Fringillidae	Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	VU	1994	2015	6
Passeriformes	Fringillidae	Loxia curvirostra Linnaeus, 1758	Bec-croisé des sapins	VU	2018	2018	2

Ordro	Famille	Nam aciontificus	Nom vernaculaire	1 D A	NO	AI:	NIL.
Ordre Passeriformes	Fringillidae	Nom scientifique Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	NT	N0 1997	Ni 2020	92
Passeriformes	Fringillidae	Pyrrhula pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Douvieuii pivoille		2012	2015	4
Passeriformes	Fringillidae	Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini	LC	2012		8
Passeriformes	Fringillidae	Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	CR	2001	2020	60
Passeriformes	Hirundinidae	Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	LC	1995	2020	111
Passeriformes	Hirundinidae	Hirundinidae sp.	i illondelle de lenetre	LO	2019	2019	1
Passeriformes	Hirundinidae	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondel	LC	1994	2020	72
Passeriformes	Hirundinidae	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	VU	1995	2019	18
Passeriformes	Laniidae	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	VU	1994	2022	298
Passeriformes	Laniidae	Lanius excubitor Linnaeus, 1758	Pie-grièche grise	CR	2007	2022	15
Passeriformes	Locustellidae	Locustella luscinioides (Savi, 1824)	Locustelle luscinioïde	CR	1997	2012	8
Passeriformes	Locustellidae	Locustella naevia (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée	EN	1997	2012	39
Passeriformes	Motacillidae	,		RE	1997	2000	2
Passeriformes	Motacillidae	Anthus campestris (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline				45
Passeriformes		Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	VU	1995 2013	2020	5
	Motacillidae	Anthus sp.	Dinit anianaella	<u> </u>		2019	
Passeriformes "	Motacillidae	Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle	CR	1995	2020	97
Passeriformes	Motacillidae	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	LC	1995	2018	17
Passeriformes	Motacillidae	Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	LC	1994	2022	235
Passeriformes	Motacillidae	Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseau	LC	1995	2020	58
Passeriformes	Motacillidae	Motacilla flava feldegg Michaelis, 1830	D " ' ' ' ' ' '	\"	1997	2004	5
Passeriformes	Motacillidae	Motacilla flava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	VU	1995	2018	20
Passeriformes	Muscicapidae	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	LC	1995	2022	245
Passeriformes	Muscicapidae	Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	NT	1996	2020	43
Passeriformes	Muscicapidae	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	LC	1995	2020	117
Passeriformes	Muscicapidae	Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)	Gorgebleue à miroir	CR	1994	2018	46
Passeriformes	Muscicapidae	Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	NT	1996	2020	52
Passeriformes	Muscicapidae	Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	CR	1995	2011	15
Passeriformes	Muscicapidae	Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	LC	1995	2019	26
Passeriformes	Muscicapidae	Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	LC	1995	2018	25
Passeriformes	Muscicapidae	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Traquet tarier, Tarier des pr	EN	1995	2020	38
Passeriformes	Muscicapidae	Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	LC	1995	2020	18
Passeriformes	Oriolidae	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	LC		2020	81
Passeriformes	Panuridae	Panurus biarmicus (Linnaeus, 1758)	Panure à moustaches, Més		2000	2020	9
Passeriformes	Paridae	Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	LC	1996	2020	313
Passeriformes	Paridae	Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	LC	2002	2002	1
Passeriformes	Paridae	Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	LC	1996	2022	400
Passeriformes	Paridae	Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	LC	1997	2011	4
Passeriformes	Paridae	Poecile montanus (Conrad, 1827)	Mésange boréale	NT	2004	2020	106
Passeriformes	Paridae	Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	LC	1996	2020	120
Passeriformes	Passeridae	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	LC	2008	2020	47
Passeriformes	Passeridae	Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	NT	1994	2020	143
Passeriformes	Phylloscopidae	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	LC	1994	2022	121
Passeriformes	Phylloscopidae	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	NT	1996	2019	30
Passeriformes	Prunellidae	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	LC	1994	2020	53
Passeriformes	Regulidae	Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	LC	1996	2019	18
Passeriformes	Regulidae	Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	LC	1996	2019	33
Passeriformes	Remizidae	Remiz pendulinus (Linnaeus, 1758)	Rémiz penduline, Mésange	RE	1996	2020	35
Passeriformes	Scotocercidae	Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti		1997	1997	1
		, , ,					

Edité le mercredi 16 août 2023 4/14

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Passeriformes	Sittidae	Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	LC	1996	2022	256
Passeriformes	Sturnidae	Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	LC	1997	2020	167
Passeriformes	Sylviidae	Hippolais / Iduna sp.			2015	2015	1
Passeriformes	Sylviidae	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	LC	1996	2020	143
Passeriformes	Sylviidae	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	LC	1996	2020	40
Passeriformes	Sylviidae	Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette	LC	1996	2018	34
Passeriformes	Sylviidae	Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)	Fauvette babillarde	NT	1997	2018	19
Passeriformes	Sylviidae	Sylvia nisoria (Bechstein, 1795)	Fauvette épervière		2015	2015	2
Passeriformes	Troglodytidae	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	LC	1995	2020	210
Passeriformes	Turdidae	Turdus iliacus Linnaeus, 1766	Grive mauvis	NAo	1995	2020	40
Passeriformes	Turdidae	Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	LC	1995	2020	278
Passeriformes	Turdidae	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	LC	1996	2020	116
Passeriformes	Turdidae	Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	VU	1994	2020	119
Passeriformes	Turdidae	Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Grive draine	LC	1994	2020	115
Anseriformes	Anatidae	Aix galericulata (Linnaeus, 1758)	Canard mandarin		2019	2019	3
Anseriformes	Anatidae	Alopochen aegyptiaca (Linnaeus, 1766)	Ouette d'Égypte, Oie d'Égyp	NAi	2004	2022	519
Anseriformes	Anatidae	Anas acuta Linnaeus, 1758	Canard pilet		1995	2020	94
Anseriformes	Anatidae	Anas crecca Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	CR	1994	2020	520
Anseriformes	Anatidae	Anas platyrhynchos f. domestica			2018	2020	8
Anseriformes	Anatidae	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	LC	1995	2022	819
Anseriformes	Anatidae	Anatidae sp. x Anatidae sp.			2014	2020	8
Anseriformes	Anatidae	Anser albifrons (Scopoli, 1769)	Oie rieuse		2004	2020	69
Anseriformes	Anatidae	Anser anser (Linnaeus, 1758)	Oie cendrée	NAi	1995	2020	655
Anseriformes	Anatidae	Anser anser x Branta canadensis			2014	2015	4
Anseriformes	Anatidae	Anser cygnoides			2010	2011	7
Anseriformes	Anatidae	Anser fabalis (Latham, 1787)	Oie des moissons		1995	2020	172
Anseriformes	Anatidae	Anser fabalis rossicus Buturlin, 1933			2011	2018	7
Anseriformes	Anatidae	Anser indicus (Latham, 1790)	Oie à tête barrée		2008	2011	6
Anseriformes	Anatidae	Anser sp.			2003	2020	33
Anseriformes	Anatidae	Aythya collaris (Donovan, 1809)	Fuligule à bec cerclé, Fuligu		2019	2019	1
Anseriformes	Anatidae	Aythya ferina (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	CR	1995	2020	148
Anseriformes	Anatidae	Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon	VU	1995	2021	476
Anseriformes	Anatidae	Aythya marila (Linnaeus, 1760)	Fuligule milouinan		1995	2017	170
Anseriformes	Anatidae	Aythya nyroca (Güldenstädt, 1770)	Fuligule nyroca		1995	2019	11
Anseriformes	Anatidae	Branta canadensis (Linnaeus, 1758)	Bernache du Canada	NAi	2001	2022	527
Anseriformes	Anatidae	Branta leucopsis (Bechstein, 1803)	Bernache nonnette		2012	2012	7
Anseriformes	Anatidae	Bucephala clangula (Linnaeus, 1758)	Garrot à oeil d'or		1995	2021	427
Anseriformes	Anatidae	Cairina moschata (Linnaeus, 1758)	Canard musqué		2019	2019	2
Anseriformes	Anatidae	Cairina moschata f. domestica			2017	2018	55
Anseriformes	Anatidae	Clangula hyemalis (Linnaeus, 1758)	Harelde de Miquelon, Harel		1995	2016	2
Anseriformes	Anatidae	Cygnus atratus (Latham, 1790)	Cygne noir		1998	2020	166
Anseriformes	Anatidae	Cygnus columbianus (Ord, 1815)	Cygne de Bewick		2010	2018	5
Anseriformes	Anatidae	Cygnus columbianus bewickii (Yarrel, 1830)	Cygne de Bewick		2010	2019	71
Anseriformes	Anatidae	Cygnus cygnus (Linnaeus, 1758)	Cygne chanteur		1995	2021	668
Anseriformes	Anatidae	Cygnus olor (Gmelin, 1803)	Cygne tuberculé	NAi	1995	2020	957
Anseriformes	Anatidae	Mareca penelope (Linnaeus, 1758)	Canard siffleur		1995	2020	189
Anseriformes	Anatidae	Mareca strepera (Linnaeus, 1758)	Canard chipeau	CR	1995	2020	604
Anseriformes	Anatidae	Melanitta fusca (Linnaeus, 1758)	Macreuse brune		1995	2017	126

Edité le mercredi 16 août 2023 5/14

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Anseriformes	Anatidae	Melanitta nigra (Linnaeus, 1758)	Macreuse noire		2010	2010	6
Anseriformes	Anatidae	Mergellus albellus (Linnaeus, 1758)	Harle piette		1995	2018	168
Anseriformes	Anatidae	Mergus merganser Linnaeus, 1758	Harle bièvre	VU	1995	2022	561
Anseriformes	Anatidae	Mergus serrator / merganser			2017	2017	1
Anseriformes	Anatidae	Mergus serrator Linnaeus, 1758	Harle huppé		1995	2019	48
Anseriformes	Anatidae	Netta rufina (Pallas, 1773)	Nette rousse		2004	2019	82
Anseriformes	Anatidae	Somateria mollissima (Linnaeus, 1758)	Eider à duvet		1995	1995	3
Anseriformes	Anatidae	Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)	Canard souchet	NAo	1994	2020	82
Anseriformes	Anatidae	Spatula querquedula (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'été	NAo	1995	2019	36
Anseriformes	Anatidae	Tadorna ferruginea (Pallas, 1764)	Tadorne casarca, Casarca r		2010	2020	9
Anseriformes	Anatidae	Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)	Tadorne de Belon	NAr	2007	2019	23
Falconiformes	Accipitridae	Accipiter gentilis / nisus			2016	2019	5
Falconiformes	Accipitridae	Aquila sp.			2013	2013	1
Falconiformes	Accipitridae	Circus sp.			2019	2019	1
Falconiformes	Falconidae	Falco columbarius Linnaeus, 1758	Faucon émerillon		1995	2020	4
Falconiformes	Falconidae	Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	VU	2011	2020	21
Falconiformes	Falconidae	Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	VU	1992	2020	52
Falconiformes	Falconidae	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	LC	1995	2020	103
Galliformes	Phasianidae	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	NT	2004	2004	6
Galliformes	Phasianidae	Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	LC	1995	2022	90
Gruiformes	Gruidae	Grus grus (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée		1995	2020	40
Gruiformes	Rallidae	Fulica atra Linnaeus, 1758	Foulque macroule	LC	1992	2020	392
Gruiformes	Rallidae	Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	Poule-d'eau, Gallinule poule	LC	1995	2019	27
Gruiformes	Rallidae	Porzana porzana (Linnaeus, 1766)	Marouette ponctuée	DD	1995	2016	56
Gruiformes	Rallidae	Rallus aquaticus Linnaeus, 1758	Râle d'eau	VU	1995	2020	98
Gruiformes	Rallidae	Zapornia parva (Scopoli, 1769)	Marouette poussin	NAo	1995	1995	3
Gruiformes	Rallidae	Zapornia pusilla (Pallas, 1776)	Marouette de Baillon		1995	1999	2
Charadriiformes		Sternidae sp.			2016	2016	2
Charadriiformes	Charadriidae	Charadrius dubius Scopoli, 1786	Petit Gravelot	VU	1995	2020	26
Charadriiformes	Charadriidae	Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758	Grand Gravelot		1995	2013	2
Charadriiformes	Charadriidae	Charadrius sp.			2017	2018	2
Charadriiformes	Charadriidae	Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré		2011	2011	1
Charadriiformes	Charadriidae	Pluvialis squatarola (Linnaeus, 1758)	Pluvier argenté		1995	1999	2
Charadriiformes	Charadriidae	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	EN	1995	2018	31
Charadriiformes	Haematopodidae	Haematopus ostralegus Linnaeus, 1758	Huîtrier pie		2014	2014	2
Charadriiformes	Laridae	Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	RE	1995	2019	58
Charadriiformes	Laridae	Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	EN	1994	2020	320
Charadriiformes	Laridae	Hydrocoloeus minutus (Pallas, 1776)	Mouette pygmée		1995	2019	12
Charadriiformes	Laridae	Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)	Mouette mélanocéphale	RE	1995	2011	5
Charadriiformes	Laridae	Larus argentatus Pontoppidan, 1763	Goéland argenté		2008	2020	111
Charadriiformes	Laridae	Larus cachinnans Pallas, 1811	Goéland pontique		2008	2020	129
Charadriiformes	Laridae	Larus canus Linnaeus, 1758	Goéland cendré	NAo	1995	2020	146
Charadriiformes	Laridae	Larus fuscus Linnaeus, 1758	Goéland brun		2009	2020	72
Charadriiformes	Laridae	Larus glaucoides Meyer, 1822	Goéland à ailes blanches, G		2017	2017	10
Charadriiformes	Laridae	Larus marinus Linnaeus, 1758	Goéland marin		2009	2018	16
Charadriiformes	Laridae	Larus michahellis Naumann, 1840	Goéland leucophée	VU	1995	2020	239

Edité le mercredi 16 août 2023 6/14

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Charadriiformes	Laridae	Larus michahellis x Larus marinus			2014	2016	4
Charadriiformes	Laridae	Larus michahellis x marinus			2016	2018	8
Charadriiformes	Laridae	Larus sp.			2011	2018	30
Charadriiformes	Laridae	Larus sp. (magna)			2019	2020	13
Charadriiformes	Laridae	Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	EN	1994	2020	217
Charadriiformes	Laridae	Sternula albifrons (Pallas, 1764)	Sterne naine	RE	2017	2017	4
Charadriiformes	Laridae	Thalasseus sandvicensis (Latham, 1787)	Sterne caugek		1995	1995	1
Charadriiformes	Scolopacidae	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	RE	1995	2020	43
Charadriiformes	Scolopacidae	Arenaria interpres (Linnaeus, 1758)	Tournepierre à collier, Pluvi		1995	1995	1
Charadriiformes	Scolopacidae	Calidris alpina (Linnaeus, 1758)	Bécasseau variable		1995	2020	19
Charadriiformes	Scolopacidae	Calidris ferruginea (Pontoppidan, 1763)	Bécasseau cocorli		1995	2013	2
Charadriiformes	Scolopacidae	Calidris minuta (Leisler, 1812)	Bécasseau minute		1995	2018	7
Charadriiformes	Scolopacidae	Calidris pugnax (Linnaeus, 1758)	Chevalier combattant, Com		1995	2019	17
Charadriiformes	Scolopacidae	Calidris temminckii (Leisler, 1812)	Bécasseau de Temminck		1995	1995	1
Charadriiformes	Scolopacidae	Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	RE	1995	2020	88
Charadriiformes	Scolopacidae	Lymnocryptes minimus (Brünnich, 1764)	Bécassine sourde		1995	2018	7
Charadriiformes	Scolopacidae	Numenius arquata (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	CR	1995	2018	10
Charadriiformes	Scolopacidae	Numenius phaeopus (Linnaeus, 1758)	Courlis corlieu		1995	1995	1
Charadriiformes	Scolopacidae	Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	LC	1995	2018	8
Charadriiformes	Scolopacidae	Tringa erythropus (Pallas, 1764)	Chevalier arlequin		1995	2018	12
Charadriiformes	Scolopacidae	Tringa glareola Linnaeus, 1758	Chevalier sylvain		1995	2015	17
Charadriiformes	Scolopacidae	Tringa nebularia (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur		1995	2020	62
Charadriiformes	Scolopacidae	Tringa ochropus Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc		1995	2020	53
Charadriiformes	Scolopacidae	Tringa sp.			2012	2019	12
Charadriiformes	Scolopacidae	Tringa totanus (Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	RE	1994	2018	10
Columbiformes	Columbidae	Columba livia f. domestica	Pigeon domestique	LC	2013	2020	47
Columbiformes	Columbidae	Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset	LC	1998	2018	69
Columbiformes	Columbidae	Columba oenas Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	LC	1995	2019	3
Columbiformes	Columbidae	Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	LC	1994	2020	136
Columbiformes	Columbidae	Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	LC	1995	2020	20
Columbiformes	Columbidae	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	NT	1994	2020	34
Cuculiformes	Cuculidae	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	LC	1994	2020	97

Classe : Reptilia

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Squamata	Anguidae	Anguis fragilis Linnaeus, 1758	Orvet fragile (L')	LC	2004	2021	13
Squamata	Lacertidae	Lacerta agilis Linnaeus, 1758	Lézard des souches (Le)	LC	2004	2020	52
Squamata	Lacertidae	Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	LC	2013	2019	4
Squamata	Natricidae	Natrix helvetica (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique (La)	LC	2004	2021	105
Testudines	Emydidae	Trachemys scripta scripta		NAi	2014	2014	1

Classe : Amphibia

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Urodela	Salamandridae	Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)	Triton alpestre (Le)	LC	2011	2018	2
Urodela	Salamandridae	Lissotriton vulgaris (Linnaeus, 1758)	Triton ponctué (Le)	LC	2002	2018	18
Urodela	Salamandridae	Triturus / Lissotriton / Ichthyosaura sp.	Triton sp.		2011	2011	1
Urodela	Salamandridae	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)	Triton crêté (Le)	NT	2001	2019	41
Anura	Bufonidae	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun (Le)	LC	1985	2018	18

Edité le mercredi 16 août 2023 7/14

Classe : Amphibia

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Anura	Hylidae	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)	Rainette verte (La)	NT	1999	2022	206
Anura	Pelobatidae	Pelobates fuscus (Laurenti, 1768)	Pélobate brun (Le)	EN	1994	2022	188
Anura	Ranidae	Pelophylax kl. esculentus (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte (La), Greno	LC	2004	2020	13
Anura	Ranidae	Pelophylax kl. esculentus / lessonae			2018	2020	4
Anura	Ranidae	Pelophylax lessonae (Camerano, 1882)	Grenouille de Lessona (La)	NT	2004	2020	12
Anura	Ranidae	Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)	Grenouille rieuse (La)	LC	2014	2014	1
Anura	Ranidae	Pelophylax sp.			1997	2022	114
Anura	Ranidae	Rana arvalis Nilsson, 1842	Grenouille des champs (La)	CR*	1983	1992	4
Anura	Ranidae	Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile (La)	LC	1985	2020	24
Anura	Ranidae	Rana sp.			2015	2018	4
Anura	Ranidae	Rana temporaria Linnaeus, 1758	Grenouille rousse (La)	LC	2011	2019	8

Classe: Actinopterygii

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Gasterosteiformes	Gasterosteidae	Gasterosteus aculeatus Linnaeus, 1758	Épinoche à trois épines, Ars	LC	2003	2003	1
Perciformes	Centrarchidae	Lepomis gibbosus (Linnaeus, 1758)	Perche-soleil, Achigan à pet	NAi	2003	2022	6
Perciformes	Gobiidae	Ponticola kessleri (Günther, 1861)	Gobie de Kessler	NAi	2015	2015	1
Perciformes	Percidae	Gymnocephalus cernua (Linnaeus, 1758)		LC	2003	2015	3
Perciformes	Percidae	Perca fluviatilis Linnaeus, 1758	Perche	LC	2003	2015	3
Perciformes	Percidae	Sander lucioperca (Linnaeus, 1758)	Sandre, Perche-brochet	NAi	2003	2015	3
Anguilliformes	Anguillidae	Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe, Anguille	CR	2003	2003	1
Cypriniformes	Acheilognathidae	Rhodeus amarus (Bloch, 1782)	Bouvière	LC	2003	2022	5
Cypriniformes	Cobitidae	Cobitis taenia Linnaeus, 1758	Loche de rivière, Loche épin	VU	2003	2021	4
Cypriniformes	Cyprinidae	Abramis sp.			2015	2015	1
Cypriniformes	Cyprinidae	Carassius carassius (Linnaeus, 1758)	Carassin commun	NAi	2022	2022	1
Cypriniformes	Cyprinidae	Cyprinus carpio Linnaeus, 1758	Carpe commune, Carpat, C	LC	2003	2019	3
Cypriniformes	Gobionidae	Gobio gobio (Linnaeus, 1758)	Goujon	LC	2003	2003	1
Cypriniformes	Leuciscidae	Abramis brama (Linnaeus, 1758)	Brème commune	LC	2003	2015	3
Cypriniformes	Leuciscidae	Alburnus alburnus (Linnaeus, 1758)	Ablette	LC	2009	2015	2
Cypriniformes	Leuciscidae	Blicca bjoerkna (Linnaeus, 1758)	Brème bordelière	LC	2003	2015	2
Cypriniformes	Leuciscidae	Leuciscus aspius (Linnaeus, 1758)	Aspe	NAi	2003	2015	2
Cypriniformes	Leuciscidae	Leuciscus leuciscus (Linnaeus, 1758)	Vandoise	LC	2003	2003	1
Cypriniformes	Leuciscidae	Rutilus rutilus (Linnaeus, 1758)	Gardon	LC	2009	2015	3
Cypriniformes	Leuciscidae	Scardinius erythrophthalmus (Linnaeus, 1758)	Rotengle	LC	2009	2015	2
Cypriniformes	Leuciscidae	Squalius cephalus (Linnaeus, 1758)	Chevaine	LC	2003	2003	1
Cypriniformes	Tincidae	Tinca tinca (Linnaeus, 1758)	Tanche	LC	2003	2015	3
Cypriniformes	Xenocyprididae	Ctenopharyngodon idella (Valenciennes, 1844)	Amour blanc (L'), Carpe am	NAi	2019	2019	1
Siluriformes	Siluridae	Silurus glanis Linnaeus, 1758	Silure glane	NAi	2003	2015	2
Esociformes	Esocidae	Esox lucius Linnaeus, 1758	Brochet	VU	2003	2021	5
Salmoniformes	Salmonidae	Coregonus sp.	Corégone	NAi	2009	2009	1

Classe: *Hexapoda*

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA NO	Ni	Nb
Mantodea	Mantidae	Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	2022	2022	1
Hemiptera	Lygaeidae	Spilostethus saxatilis (Scopoli, 1763)	Punaise à damier	2020	2020	5
Hemiptera	Miridae	Adelphocoris lineolatus (Goeze, 1778)		2020	2020	1

Edité le mercredi 16 août 2023 8/14

Classe : *Hexapoda*

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire LRA		Ni	Nb
Hemiptera	Pentatomidae	Pentatoma rufipes (Linnaeus, 1758)	Punaise à pattes rousses, P	2020	2020	1
Lepidoptera		Colias sp.		2017	2017	1
Lepidoptera		Heterocera sp.		2016	2016	1_
Lepidoptera		Pieris sp.		2003	2017	6
Lepidoptera	Cossidae	Cossus cossus (Linnaeus, 1758)	Cossus gâte-bois (Le)	2012	2012	1
Lepidoptera	Crambidae	Elophila nymphaeata (Linnaeus, 1758)		2019	2019	3
Lepidoptera	Crambidae	Pyrausta despicata (Scopoli, 1763)		2017	2017	2
Lepidoptera	Geometridae	Boudinotiana notha (Hübner, 1803)	Illégitime (L')	2019	2019	1
Lepidoptera	Geometridae	Camptogramma bilineata (Linnaeus, 1758)	Brocatelle d'or (La)	2016	2017	3
Lepidoptera	Geometridae	Chiasmia clathrata (Linnaeus, 1758)	Réseau (Le), Géomètre à b	2016	2017	3
Lepidoptera	Geometridae	Ematurga atomaria (Linnaeus, 1758)	Phalène picotée (La)	2016	2016	1
Lepidoptera	Geometridae	Epirrhoe alternata (O.F. Müller, 1764)	Alternée (L')	2017	2017	3
Lepidoptera	Geometridae	Scopula immutata (Linnaeus, 1758)	Acidalie des pâturages (L')	2018	2018	1
Lepidoptera	Geometridae	Xanthorhoe sp.		2018	2019	21
Lepidoptera	Hesperiidae	Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le), Grise LC	2002	2015	8
Lepidoptera	Hesperiidae	Hesperiidae sp.		2017	2017	5
Lepidoptera	Hesperiidae	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), LC	2002	2002	3
Lepidoptera	Hesperiidae	Thymelicus lineola (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L'), He LC	2002	2018	6
Lepidoptera	Lycaenidae	Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Ar LC	2002	2020	9
Lepidoptera	Lycaenidae	Cupido argiades (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle (L'), Petit Po LC	2002	2009	8
Lepidoptera	Lycaenidae	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L'), D LC	2002	2018	3
Lepidoptera	Lycaenidae	Lycaena dispar (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le), Gra NT	1998	2021	14
Lepidoptera	Lycaenidae	Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel- NT	2018	2018	1
Lepidoptera	Lycaenidae	Phengaris nausithous (Bergsträsser, 1779)	Azuré des paluds (L') VU	2015	2015	2
Lepidoptera	Lycaenidae	Plebejus argus (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L'), Argus LC	2008	2015	13
Lepidoptera	Lycaenidae	Plebejus idas (Linnaeus, 1760)	Azuré du Genêt (L'), Argus CR	2012	2012	1
Lepidoptera	Lycaenidae	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Ar LC	2002	2015	16
Lepidoptera	Lycaenidae	Satyrium w-album (Knoch, 1782)	Thécla de l'Orme (La), Théc NT	2002	2002	2
Lepidoptera	Noctuidae	Noctuidae sp.		2018	2018	1
Lepidoptera	Noctuidae	Shargacucullia scrophulariae (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cucullie de la Scrophulaire (2016	2016	1
Lepidoptera	Nymphalidae	Aglais io (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le), Paon de j LC	2002	2022	21
Lepidoptera	Nymphalidae	Aglais urticae (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La), Vanesse LC	2014	2022	4
Lepidoptera	Nymphalidae	Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant (Le), LC	2002	2020	16
Lepidoptera	Nymphalidae	Apatura iris (Linnaeus, 1758)	Grand mars changeant (Le), LC	2012	2012	1
Lepidoptera	Nymphalidae	Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)	Tristan (Le) LC	2009	2009	1
Lepidoptera	Nymphalidae	Araschnia levana (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La), Ja LC	2002	2020	7
Lepidoptera	Nymphalidae	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris LC	2002	2018	17
Lepidoptera	Nymphalidae	Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)	Mégère (La), Satyre (Le) LC	2016	2016	1
Lepidoptera	Nymphalidae	Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le), Petit Sylv LC	2018	2018	1
Lepidoptera	Nymphalidae	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtile (Le), Jurti LC	2002	2019	27
Lepidoptera	Nymphalidae	Nymphalis antiopa (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (L VU	2009	2009	2
Lepidoptera	Nymphalidae	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (LC	2002	2018	11
Lepidoptera	Nymphalidae	Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le-diab LC	2002	2020	16
Lepidoptera	Nymphalidae	Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (LC	2002	2016	2
Lepidoptera	Nymphalidae	Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Va LC	2002		35
Lepidoptera	Nymphalidae	Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La) LC	1996	2017	16
Lepidoptera	Papilionidae	Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon (Le), Grand Porte- LC	2002		5
1 1	,	,	(-	-

Edité le mercredi 16 août 2023 9/14

Classe: Hexapoda

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Lepidoptera	Pieridae	Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	LC	2002	2021	15
Lepidoptera	Pieridae	Colias alfacariensis Ribbe, 1905	Fluoré (Le)	LC	2012		2
Lepidoptera	Pieridae	Colias cf. alfacariensis	Fluoré (Le)	LC	2016	2016	1
Lepidoptera	Pieridae	Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	LC	2002	2009	4
Lepidoptera	Pieridae	Colias hyale (Linnaeus, 1758)	Soufré (Le), Piéride soufrée	LC	2002	2012	2
Lepidoptera	Pieridae	Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéri	LC	2002	2022	35
Lepidoptera	Pieridae	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier (La), Piérid	LC	2002	2010	12
Lepidoptera	Pieridae	Leptidea sp.	, ,		2009	2010	2
Lepidoptera	Pieridae	Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piéride du Chou (La), Grand	LC	2002	2013	6
Lepidoptera	Pieridae	Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La), Papill	LC	2002	2018	10
Lepidoptera	Pieridae	Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La), Peti	LC	2002	2018	13
Lepidoptera	Sphingidae	Agrius convolvuli (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Liseron (Le)		2018	2018	1
Lepidoptera	Sphingidae	Macroglossum stellatarum (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le), Sphinx d		2015	2017	2
Lepidoptera	Tortricidae	Pammene aurana (Fabricius, 1775)			2019	2019	1
Lepidoptera	Zygaenidae	Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (L	LC	2008	2009	8
Diptera	Bibionidae	Bibio marci (Linnaeus, 1758)	Bibion, Mouche de la Saint		2012	2012	1
Hymenoptera	Megachilidae	Osmia cornuta (Latreille, 1805)		LC	2017	2017	1
Hymenoptera	Vespidae	Vespa crabro Linnaeus, 1758	Frelon d'Europe, Frelon, Gui		2015	2020	5
Hymenoptera	Vespidae	Vespula sp.	·		2017	2017	1
Odonata	Aeshnidae	Aeshna affinis Vander Linden, 1820	Aeschne affine	NT	2000	2008	5
Odonata	Aeshnidae	Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)	Aeschne bleue (L')	LC	2000	2019	11
Odonata	Aeshnidae	Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)	Grande Aeschne (La)	LC	2002	2022	5
Odonata	Aeshnidae	Aeshna mixta Latreille, 1805	Aeschne mixte	LC	2002	2018	13
Odonata	Aeshnidae	Aeshnidae sp.			2015	2015	1
Odonata	Aeshnidae	Anax imperator Leach, 1815	Anax empereur (L')	LC	2002	2022	33
Odonata	Aeshnidae	Anax parthenope (Selys, 1839)	Anax napolitain (L')	LC	2002	2018	23
Odonata	Aeshnidae	Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)	Aeschne printanière (L')	LC	2002	2018	15
Odonata	Calopterygidae	Calopteryx sp.	, , ,		2016	2016	1
Odonata	Calopterygidae	Calopteryx splendens (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	LC	2000	2020	32
Odonata	Calopterygidae	Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	LC	2016	2018	2
Odonata	Coenagrionidae	Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	LC	2000	2022	39
Odonata	Coenagrionidae	Coenagrion sp.			2017	2017	3
Odonata	Coenagrionidae	Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	LC	2002	2018	5
Odonata	Coenagrionidae	Erythromma lindenii (Selys, 1840)	Agrion de Vander Linden, N	LC	2004	2018	6
Odonata	Coenagrionidae	Erythromma najas (Hansemann, 1823)	Naïade aux yeux rouges (La	LC	2002	2020	37
Odonata	Coenagrionidae	Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)	Naïade au corps vert (La)	LC	2002	2018	11
Odonata	Coenagrionidae	Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	LC	2000	2020	51
Odonata	Coenagrionidae	Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)	Agrion nain (L')	LC	2002	2002	1
Odonata	Coenagrionidae	Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de f	LC	2002	2018	5
Odonata	Corduliidae	Cordulia aenea (Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée (La)	LC	2002	2018	5
Odonata	Corduliidae	Somatochlora flavomaculata (Vander Linden, 1825)	Cordulie à taches jaunes (L	NT	2002	2018	4
Odonata	Corduliidae	Somatochlora metallica (Vander Linden, 1825)	Cordulie métallique (La)	LC	2002	2018	4
Odonata	Gomphidae	Gomphus pulchellus Selys, 1840	Gomphe joli (Le)	LC	2002	2012	3
Odonata	Gomphidae	Gomphus vulgatissimus (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	LC	2018		2
Odonata	Gomphidae	Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps (Le), Go	LC	2009		3

Classe : *Hexapoda*

Odonata Lestidae Lestes dryas Kirby, 1890 Leste des bois, Leste dryad EN 2008 2018 Odonata Lestidae Lestes sp. 2016 2016 2016 2016 2016 2016 2018 2016 2018 2016 2018 <th>Ordre</th> <th>Famille</th> <th>Nom scientifique</th> <th>Nom vernaculaire</th> <th>LRA</th> <th></th> <th>Ni</th> <th>Nb</th>	Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA		Ni	Nb
Odonata Lestidae Lestes dryas Kirby, 1890 Leste des bois, Leste dryad EN 2008 2018 Odonata Lestidae Lestes sp. 2016 2010 2012 2018 Odonata Lestidae Sympecma fusca (Vander Linden, 1820) Leste brun LC 2002 2018 Odonata Libellulidae Crocorthemis erythraea (Brulle, 1820) Leste brun LC 2002 2018 Odonata Libellulidae Crocorthemis erythraea (Brulle, 1820) Leste brun LC 2002 2018 Odonata Libellulidae Libellulidae Libellulida caudalis (Chapanenter, 1788) Libellulide deprimée (La) LC 2002 2018 Odonata Libellulidae Libellulidae Libellulidae Libellulidae Libellulidae Distriction (Linden, 1788) Libellulidae fave (La) LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758) Uniterum réticulé (L') LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Sympetrum danee (Subre, 1776) Sympétrum noir (Le) VU 2002<	Odonata	Gomphidae	, , ,	Gomphe serpentin, Cécile	VU	2002	2002	1
Odonata Lestidae Lestes sp. 2016 2016 Odonata Lestidae Lestes sponsa (Hansemann, 1823) Leste fiancé NT 2002 2018 Odonata Libellulidae Sympecma fusca (Vander Linden, 1820) Leste brun LC 2002 2020 Odonata Libellulidae Crocothemis erythraea (Brulle, 1832) Crocothémis écarlate (Le) LC 2002 2020 Odonata Libellulidae Libellula depressa Linnaeus (France) Libellule deprimée (La) LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Libellula depressa Linnaeus, 1758 Libellule quadrimaculée (La) LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Un bellulidae Libellulidae Libellulidae Vinterium reticulé (L) LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Sympetrum flanae (Sutzer, 1776) Sympétrum jaune d'or (Le) D 2002 2002 Odonata Libellulidae Sympetrum meridionale (Selvs, 1840) Sympétrum de Fonscolomb LC 2002 2022 2015 Odonata <td>Odonata</td> <td>Lestidae</td> <td>Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)</td> <td>Leste vert</td> <td>LC</td> <td>2000</td> <td>2022</td> <td>25</td>	Odonata	Lestidae	Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)	Leste vert	LC	2000	2022	25
Odonata Lestidae Lestes sponsa (Hansemann, 1823) Leste fiancé NT 2002 2018 Odonata Lestidae Sympecma fusca (Vander Linden, 1820) Leste brun LC 2002 2018 Odonata Libellulidae Crocothemis edratae (Le.) LC 2002 2020 Odonata Libellulidae Sympértum forsocolomb Libellulidae Libellulidae Sympértum forsocolombi (Selys, 1840) Sympértum manue d'or (Le) DD 2002 2002 Odonata Libellulidae Sympértum forsocolombi (Selys, 1841) Sympértum me Forsocolombi (Selys, 1841) Sympértum me Forsocolombi (Selys, 1841) Sympértum me Forsocolombi (Le) Libellulidae Sympértum sanguin (Le) NT 2019 2019 2019 2019 2019 2019 2019	Odonata	Lestidae	Lestes dryas Kirby, 1890	Leste des bois, Leste dryad	EN	2008	2018	4
Odonata Lestidae Symperma fusca (Vander Linden, 1820) Leste brun LC 2002 2018 Odonata Libellulidae Crocothemis erythraea (Bruille, 1832) Crocothémis écarlate (Le) LC 2002 2020 Odonata Libellulidae Libellula depressa Linnaeus, 1758 Libellule déprimée (La) LC 2002 2018 Odonata Libellulidae Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758 Libellule quadrimaculée (La) LC 2002 2021 Odonata Libellulidae Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758 Libellule quadrimaculée (La) LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Ortheirum canceillatum (Linnaeus, 1758) Ortheirum réticulé (L') LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Sympetrum flaveolum (Linnaeus, 1758) Sympétrum noir (Le) VU 2002 2002 Odonata Libellulidae Sympetrum flaveolum (Linnaeus, 1758) Sympétrum pui de Fonscolomb LC 2002 2012 Odonata Libellulidae Sympétrum flaveolum (Selvs, 1841) Sympétrum sindinal (Le) NT 2019 <td>Odonata</td> <td>Lestidae</td> <td>Lestes sp.</td> <td></td> <td></td> <td>2016</td> <td>2016</td> <td>1</td>	Odonata	Lestidae	Lestes sp.			2016	2016	1
Odonata Libellulidae Crocothemis erythraea (Brullé, 1832) Crocothémis écarlate (Le) LC 2002 2020 Odonata Libellulidae Leucorrhinia caudalis (Charpenlier, 1840) Leucorrhine à large queue (VU 2002 2012 Odonata Libellula Libellulidae Libellula fulva O.F. Müller, 1764 Libellule deprimée (La) LC 2002 2012 Odonata Libellulidae Libellula quadrimaculata Limaeus, 1758 Libellulidae guer (Li) LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Sympétrum dana (Sutzer, 1776) Sympétrum noir (Le) VU 2002 2002 Odonata Libellulidae Sympétrum flaveolum (Limaeus, 1758) Sympétrum noir (Le) VU 2002 2002 Odonata Libellulidae Sympétrum flaveolum (Imaeus, 1758) Sympétrum pianue d'or (Le) DD 2002 2002 Odonata Libellulidae Sympétrum sanguineum (O.F. Müller, 1764) Sympétrum midional (Le) NT 2019 2019 Odonata Libellulidae Sympétrum sanguineum (O.F. Müller, 1764) Sympétrum sanguin (Le) LC	Odonata	Lestidae	Lestes sponsa (Hansemann, 1823)	Leste fiancé	NT	2002	2018	10
Odonata Libellulidae Lieucorrhinia caudalis (Charpentier, 1840) Leucorrhine à large queue (VU 2009 2022 2018 2000 2000	Odonata	Lestidae	Sympecma fusca (Vander Linden, 1820)	Leste brun	LC	2002	2018	12
Odonata Libelfulidae Libelfulidae Libelfulia fulva O.F. Müller, 1764 Libelfulia fauve (La) L.C. 2002 2021 2018 Odonata Libelfulidae Libelfulia fulva O.F. Müller, 1764 Libelfulia fauve (La) L.C. 2002 2022 2020 2020 2022 2020 2022 2020 2022 2020 2022 2020 2022 2020 2022 2020 2021 2020 2022 2021 <td>Odonata</td> <td>Libellulidae</td> <td>Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)</td> <td>Crocothémis écarlate (Le)</td> <td>LC</td> <td>2002</td> <td>2020</td> <td>13</td>	Odonata	Libellulidae	Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)	LC	2002	2020	13
Odonata Libellulidae Libellula fulva O.F. Müller, 1764 Libellule fauve (La) LC 2002 2022 2020 2020 2020 2020 2020 2	Odonata	Libellulidae	Leucorrhinia caudalis (Charpentier, 1840)	Leucorrhine à large queue (VU	2009	2022	6
Odonata Libellulidae Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758 Libellule quadrimaculée (La) LC 2009 2022 Odonata Libellulidae Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758) Orthetrum réticulé (L') LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Sympetrum danae (Sulzer, 1776) Sympétrum noir (Le) VU 2002 2002 Odonata Libellulidae Sympetrum merdionale (Selys, 1840) Sympétrum de Fonscolomb LC 2002 2015 Odonata Libellulidae Sympetrum merdionale (Selys, 1841) Sympétrum méridional (Le) NT 2019 <th< td=""><td>Odonata</td><td>Libellulidae</td><td>Libellula depressa Linnaeus, 1758</td><td>Libellule déprimée (La)</td><td>LC</td><td>2002</td><td>2018</td><td>15</td></th<>	Odonata	Libellulidae	Libellula depressa Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	LC	2002	2018	15
Odonata Libellulidae Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758) Orthetrum réticulé (L') LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Sympetrum flaveolum (Linnaeus, 1768) Sympétrum poin (Le) VU 2002 2009 Odonata Libellulidae Sympetrum flaveolum (Linnaeus, 1768) Sympétrum jaune d'or (Le) DD 2002 2002 Odonata Libellulidae Sympetrum meridionale (Selys, 1841) Sympétrum de Fonscolomb LC 2002 2015 Odonata Libellulidae Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764) Sympétrum sanguin (Le) NT 2019 2019 Odonata Libellulidae Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764) Sympétrum sanguin (Le) LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840) Sympétrum flaveir (Le) LC 2002 2012 Odonata Libellulidae Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840) Sympétrum vulgaire (Le) LC 2002 2016 Odonata Platycnemididae Platycnemis pennipes (Pallas, 1771) Agrion à larges pattes, Penn	Odonata	Libellulidae	Libellula fulva O.F. Müller, 1764	Libellule fauve (La)	LC	2002	2022	8
Odonata Libellulidae Sympetrum danae (Sulzer, 1776) Sympétrum noir (Le) VU 2002 2009 Odonata Libellulidae Sympetrum faveolum (Linnaeus, 1758) Sympétrum de Fonscolombi LC 2002 2002 Odonata Libellulidae Sympetrum mendionale (Selys, 1841) Sympétrum de Fonscolombi LC 2002 2015 Odonata Libellulidae Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764) Sympétrum méndional (Le) NT 2019 2019 Odonata Libellulidae Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764) Sympétrum farcicide 2000 2022 Odonata Libellulidae Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840) Sympétrum fascé (Le) LC 2002 2020 Odonata Libellulidae Sympetrum vulgatum (Linnaeus, 1758) Sympétrum manguire (Le) LC 2002 2020 Odonata Platycnemididae Platycnemis pennipes (Pallas, 1771) Agrion à larges pattes, Penn LC 2002 2020 Coleoptera Chrysomelidae Clyrosmelidae Clyrosmelidae Carabus coriaceus Linnaeus, 1758 Carabe	Odonata	Libellulidae	Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée (La)	LC	2009	2022	7
Odonata Libellulidae Sympetrum flaveolum (Linnaeus, 1758) Sympétrum jaune d'or (Le) DD 2002 2002 Odonata Libellulidae Sympetrum fonscolombií (Selys, 1840) Sympétrum de Fonscolomb LC 2002 2015 Odonata Libellulidae Sympetrum songuineum (O.F. Müller, 1764) Sympétrum sanguin (Le) NT 2019 2019 Odonata Libellulidae Sympetrum sympetrum sympetrum sympetrum sanguineum (D.F. Müller, 1764) Sympétrum sanguin (Le) S C 2002 2022 Odonata Libellulidae Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840) Sympétrum vilgaire (Le) LC 2002 2018 Odonata Libellulidae Sympetrum vilgatum (Linnaeus, 1758) Sympétrum vilgaire (Le) LC 2002 2018 Odonata Platycnemididae Platycnemididae Platycnemididae Platycnemididae Platycnemididae LC 2002 2022 2022 2022 2022 2022 2022 2022 2022 2022 2022 2022 2022 2022 2022 2022 2022	Odonata	Libellulidae	Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé (L')	LC	2002	2022	46
Odonata Libellulidae Sympetrum fonscolombil (Selys, 1840) Sympétrum de Fonscolomb LC 2002 2015 Odonata Libellulidae Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764) Sympétrum sanguin (Le), NT 2019 2019 Odonata Libellulidae Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764) Sympétrum sanguin (Le), S LC 2002 2022 Odonata Libellulidae Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840) Sympétrum vulgaire (Le) LC 2002 2016 Odonata Libellulidae Sympetrum vulgatum (Linnaeus, 1758) Sympétrum vulgaire (Le) LC 2002 2016 Odonata Platycnemididae Platycnemis pennipes (Pallas, 1771) Agrion à larges pattes, Penn LC 2002 2020 Coleoptera Carabidae Carabus coriaceus Linnaeus, 1758 Carabe chagriné 2020	Odonata	Libellulidae	Sympetrum danae (Sulzer, 1776)	Sympétrum noir (Le)	VU	2002	2009	4
Odonata Libellulidae Sympetrum meridionale (Selys, 1841) Sympétrum méridional (Le) NT 2019 2019 Odonata Libellulidae Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764) Sympétrum sanguin (Le), S LC 2002 2022 2020 2022 2020 2022 2020 2020 2022 2020 <td>Odonata</td> <td>Libellulidae</td> <td>Sympetrum flaveolum (Linnaeus, 1758)</td> <td>Sympétrum jaune d'or (Le)</td> <td>DD</td> <td>2002</td> <td>2002</td> <td>1</td>	Odonata	Libellulidae	Sympetrum flaveolum (Linnaeus, 1758)	Sympétrum jaune d'or (Le)	DD	2002	2002	1
OdonataLibellulidaeSympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)Sympétrum sanguin (Le), S. LC.2002.2022.OdonataLibellulidaeSympetrum sp.2000.2022.OdonataLibellulidaeSympetrum striolatum (Charpentier, 1840)Sympétrum fascié (Le).LC.2002.2018.OdonataLibellulidaeSympetrum vulgatum (Linnaeus, 1758).Sympétrum vulgaire (Le).LC.2002.2016.OdonataPlatycnemididaePlatycnemis pennipes (Pallas, 1771).Agrion à larges pattes, Penn.LC.2002.2022.ColeopteraColeoptera Sp.Carabus coriaceus Linnaeus, 1758.Carabe chagriné.2020.2020.ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 1837.2020.2020.ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 1837.2020.2020.ColeopteraChrysomelidaeGaleruca tanaceti (Linnaeus, 1758).Galeruque brunette, Galéru2020.2020.ColeopteraCoccinellidaeCoccinella septempunctata Linnaeus, 1758.Grand hydrophile2013.2013.ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767).2020.2020.ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1758).Ver luisant, Lampyre.2016.2020.ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758).Ver luisant, Lampyre.2016.2020.ColeopteraLucanidaeLucanius servus (Linnaeus, 1758).Petite biche, Petite lucane.2020.2020. <td>Odonata</td> <td>Libellulidae</td> <td>Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)</td> <td>Sympétrum de Fonscolomb</td> <td>LC</td> <td>2002</td> <td>2015</td> <td>18</td>	Odonata	Libellulidae	Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolomb	LC	2002	2015	18
OdonataLibellulidaeSympetrum sp.20002022OdonataLibellulidaeSympetrum striolatum (Charpentier, 1840)Sympétrum fascié (Le)LC20022018OdonataLibellulidaeSympetrum vulgatum (Linnaeus, 1758)Sympétrum vulgaire (Le)LC20022016OdonataPlatycnemididaePlatycnemis pennipes (Pallas, 1771)Agrion à larges pattes, PennLC20022020ColeopteraColeoptera sp.2020202020202020ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 1837202020202020ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 1837202020202020ColeopteraChrysomelidaeGaleruca tanaceti (Linnaeus, 1758)Galeruque brunette, Galéru20202020ColeopteraCoccinellidaeCoccinella septempunctata Linnaeus, 1758Coccinelle à 7 points, Cocci20202020ColeopteraLampyridaeHydrophilius piceus (Linnaeus, 1758)Grand hydrophile20132013ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraLucanidaeLucanus cervus (Linnaeus, 1758)Cef-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeri	Odonata	Libellulidae	Sympetrum meridionale (Selys, 1841)	Sympétrum méridional (Le)	NT	2019	2019	1
OdonataLibellulidaeSympetrum striolatum (Charpentier, 1840)Sympétrum fascié (Le)LC20022018OdonataLibellulidaeSympetrum vulgatum (Linnaeus, 1758)Sympétrum vulgaire (Le)LC20022016OdonataPlatycnemididaePlatycnemis pennipes (Pallas, 1771)Agrion à larges pattes, PennLC20022022ColeopteraColeoptera sp.Coleoptera Sp.Carabe chagriné20202020ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 183720202020ColeopteraChrysomelidaeGaleruca tanaceti (Linnaeus, 1758)Galeruque brunette, Galéru20202020ColeopteraCoccinellidaeCoccinella septempunctata Linnaeus, 1758Coccinelle à 7 points, Cocci20202020ColeopteraHydrophilidaeHydrophilus piceus (Linnaeus, 1758)Grand hydrophile20132013ColeopteraLampyridaeLamproniza splendidula (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeLampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeLorous parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758)Cerf-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemeridaeOedemeridaeOedemeridae <td>Odonata</td> <td>Libellulidae</td> <td>Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)</td> <td>Sympétrum sanguin (Le), S</td> <td>LC</td> <td>2002</td> <td>2022</td> <td>24</td>	Odonata	Libellulidae	Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le), S	LC	2002	2022	24
OdonataLibellulidaeSympetrum vulgatum (Linnaeus, 1758)Sympétrum vulgaire (Le)LC20022016OdonataPlatycnemididaePlatycnemis pennipes (Pallas, 1771)Agrion à larges pattes, PennLC20022022ColeopteraColeoptera sp.202020202020ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 183720202020ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 183720202020ColeopteraChrysomelidaeGaleruca tanaceti (Linnaeus, 1758)Galeruque brunette, Galéru20202020ColeopteraCoccinellidaeCoccinella septempunctata Linnaeus, 1758Coccinelle à 7 points, Cocci20202020ColeopteraHydrophilidaeHydrophilidae pincus (Linnaeus, 1758)Grand hydrophile20132013ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767)20202020ColeopteraLucanidaeLampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758)Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeridaeAnogoodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemeridaeOedemeridae20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hannet	Odonata	Libellulidae	Sympetrum sp.			2000	2022	4
OdonataPlatycnemididaePlatycnemis pennipes (Pallas, 1771)Agrion à larges pattes, PennLC20022022ColeopteraColeoptera sp.20202020ColeopteraCarabidaeCarabus coriaceus Linnaeus, 1758Carabe chagriné20202020ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 183720202020ColeopteraChrysomelidaeGaleruca tanaceti (Linnaeus, 1758)Galeruque brunette, Galéru20202020ColeopteraCoccinellidaeCoccinella septempunctata Linnaeus, 1758Coccinelle à 7 points, Cocci20202020ColeopteraHydrophilidaeHydrophilius piceus (Linnaeus, 1758)Grand hydrophile20132013ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767)20202020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758)Méloé printanier201920192019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemeridaeOedemeridae20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)<	Odonata	Libellulidae	Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)	LC	2002	2018	13
ColeopteraColeoptera sp.2020 2020ColeopteraCarabidaeCarabus coriaceus Linnaeus, 1758Carabe chagriné2020 2020ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 18372020 2020ColeopteraChrysomelidaeGaleruca tanaceti (Linnaeus, 1758)Galeruque brunette, Galéru2020 2020ColeopteraCoccinellidaeCoccinella septempunctata Linnaeus, 1758Coccinelle à 7 points, Cocci2020 2020ColeopteraHydrophilidaeHydrophilus piceus (Linnaeus, 1758)Grand hydrophile2013 2013ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767)2020 2020ColeopteraLampyridaeLampyrin noctiluca (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre2016 2020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane2020 2020ColeopteraLucanidaeLucanus cervus (Linnaeus, 1758)Cerf-volant (måle), Biche (fe2011 2016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier2019 2019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée2020 2020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Dedemera noble2020 2020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)2018 2018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins2018 2018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha hortic	Odonata	Libellulidae	Sympetrum vulgatum (Linnaeus, 1758)	Sympétrum vulgaire (Le)	LC	2002	2016	8
ColeopteraCarabidaeCarabus coriaceus Linnaeus, 1758Carabe chagriné20202020ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 183720202020ColeopteraChrysomelidaeGaleruca tanaceti (Linnaeus, 1758)Galeruque brunette, Galéru20202020ColeopteraCoccinellidaeCoccinella septempunctata Linnaeus, 1758Coccinelle à 7 points, Cocci20202020ColeopteraHydrophilidaeHydrophilidae (Linnaeus, 1758)Grand hydrophile20132013ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767)20202020ColeopteraLampyridaeLampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraLucanidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758)Cerf-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018 <t< td=""><td>Odonata</td><td>Platycnemididae</td><td>Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)</td><td>Agrion à larges pattes, Penn</td><td>LC</td><td>2002</td><td>2022</td><td>22</td></t<>	Odonata	Platycnemididae	Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes, Penn	LC	2002	2022	22
ColeopteraChrysomelidaeClytra laeviuscula Ratzeburg, 183720202020ColeopteraChrysomelidaeGaleruca tanaceti (Linnaeus, 1758)Galeruque brunette, Galéru20202020ColeopteraCoccinellidaeCoccinella septempunctata Linnaeus, 1758Coccinelle à 7 points, Cocci20202020ColeopteraHydrophilidaeHydrophillus piceus (Linnaeus, 1758)Grand hydrophile20132013ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767)20202020ColeopteraLampyridaeLampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraLucanidaeLucanus cervus (Linnaeus, 1758)Cerf-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus rufficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020	Coleoptera		Coleoptera sp.			2020	2020	1
ColeopteraChrysomelidaeGaleruca tanaceti (Linnaeus, 1758)Galeruque brunette, Galéru20202020ColeopteraCoccinellidaeCoccinella septempunctata Linnaeus, 1758Coccinelle à 7 points, Cocci20202020ColeopteraHydrophilidaeHydrophilus piceus (Linnaeus, 1758)Grand hydrophile20132013ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767)20202020ColeopteraLampyridaeLampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraLucanidaeLucanus cervus (Linnaeus, 1758)Cerf-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Dedemère noble20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Irinnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeChorthippus bigutulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC<	Coleoptera	Carabidae	Carabus coriaceus Linnaeus, 1758	Carabe chagriné		2020	2020	1
ColeopteraCoccinellidaeCoccinella septempunctata Linnaeus, 1758Coccinelle à 7 points, Cocci20202020ColeopteraHydrophilidaeHydrophilus piceus (Linnaeus, 1758)Grand hydrophile20132013ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767)20202020ColeopteraLampyridaeLampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraLucanidaeLucanus cervus (Linnaeus, 1758)Cerf-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Dedemère noble20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, Sauteriot <td< td=""><td>Coleoptera</td><td>Chrysomelidae</td><td>Clytra laeviuscula Ratzeburg, 1837</td><td></td><td></td><td>2020</td><td>2020</td><td>2</td></td<>	Coleoptera	Chrysomelidae	Clytra laeviuscula Ratzeburg, 1837			2020	2020	2
ColeopteraHydrophilidaeHydrophilus piceus (Linnaeus, 1758)Grand hydrophile20132013ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767)20202020ColeopteraLampyridaeLampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraLucanidaeLucanus cervus (Linnaeus, 1758)Cerf-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Oedemère noble20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste2017 <td>Coleoptera</td> <td>Chrysomelidae</td> <td>Galeruca tanaceti (Linnaeus, 1758)</td> <td>Galeruque brunette, Galéru</td> <td></td> <td>2020</td> <td>2020</td> <td>1</td>	Coleoptera	Chrysomelidae	Galeruca tanaceti (Linnaeus, 1758)	Galeruque brunette, Galéru		2020	2020	1
ColeopteraLampyridaeLamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767)20202020ColeopteraLampyridaeLampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraLucanidaeLucanus cervus (Linnaeus, 1758)Cerf-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Dedemère noble20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineN	Coleoptera	Coccinellidae	Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points, Cocci		2020	2020	1
ColeopteraLampyridaeLampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)Ver luisant, Lampyre20162020ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraLucanidaeLucanus cervus (Linnaeus, 1758)Cerf-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Oedemère noble20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet duettisteNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar	Coleoptera	Hydrophilidae	Hydrophilus piceus (Linnaeus, 1758)	Grand hydrophile		2013	2013	1
ColeopteraLucanidaeDorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)Petite biche, Petite lucane20202020ColeopteraLucanidaeLucanus cervus (Linnaeus, 1758)Cerf-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Oedemère noble20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettisteLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet duettisteNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar	Coleoptera	Lampyridae	Lamprohiza splendidula (Linnaeus, 1767)			2020	2020	1
ColeopteraLucanidaeLucanius cervus (Linnaeus, 1758)Cerf-volant (mâle), Biche (fe20112016ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Oedemère noble20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022002OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20062006	Coleoptera	Lampyridae	Lampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)	Ver luisant, Lampyre		2016	2020	2
ColeopteraMeloidaeMeloe proscarabaeus Linnaeus, 1758Méloé printanier20192019ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Oedemère noble20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022002OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20062006	Coleoptera	Lucanidae	Dorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)	Petite biche, Petite lucane		2020	2020	1
ColeopteraOedemeridaeAnogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)Lepture rouillée20202020ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Oedemère noble20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022002OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020	Coleoptera	Lucanidae	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)	Cerf-volant (mâle), Biche (fe		2011	2016	2
ColeopteraOedemeridaeOedemera nobilis (Scopoli, 1763)Oedemère noble20202020ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022002OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20062006	Coleoptera	Meloidae	Meloe proscarabaeus Linnaeus, 1758	Méloé printanier		2019	2019	2
ColeopteraScarabaeidaeMelolontha melolontha (Linnaeus, 1758)Hanneton commun (le)20182018ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022002OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20062006	Coleoptera	Oedemeridae	Anogcodes ustulatus (Scopoli, 1763)	Lepture rouillée		2020	2020	1
ColeopteraScarabaeidaePhyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)Hanneton des jardins20182018ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022002OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairières20062006	Coleoptera	Oedemeridae	Oedemera nobilis (Scopoli, 1763)	Oedemère noble		2020	2020	1
ColeopteraStaphylinidaePaederidus ruficollis (Fabricius, 1777)Pédère rufficole20202020OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022002OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20062006	Coleoptera	Scarabaeidae	Melolontha melolontha (Linnaeus, 1758)	Hanneton commun (le)		2018	2018	1
OrthopteraAcrididaeAiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)Oedipode émeraudineNT20022002OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairières20062006	Coleoptera	Scarabaeidae	Phyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)	Hanneton des jardins		2018	2018	1
OrthopteraAcrididaeChorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)Criquet mélodieux, OedipodLC20022015OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar dispar (Germar, 1834)Criquet des clairières20062006	Coleoptera	Staphylinidae	Paederidus ruficollis (Fabricius, 1777)	Pédère rufficole		2020	2020	1
OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste, SauteriotLC20022020OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar dispar (Germar, 1834)Criquet des clairières20062006	Orthoptera	Acrididae	Aiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)	Oedipode émeraudine	NT	2002	2002	1
OrthopteraAcrididaeChorthippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)Criquet duettiste20172017OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineNT20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar dispar (Germar, 1834)Criquet des clairières20062006	Orthoptera	Acrididae	Chorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux, Oedipod	LC	2002	2015	8
1815)OrthopteraAcrididaeChorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)Criquet verte-échineNT 2002 2020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC 2002 2020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar dispar (Germar, 1834)Criquet des clairières2006 2006	Orthoptera	Acrididae	Chorthippus brunneus (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste, Sauteriot	LC	2002	2020	7
OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC 2002 2020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar dispar (Germar, 1834)Criquet des clairières2006 2006	Orthoptera	Acrididae		Criquet duettiste		2017	2017	1
OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar (Germar, 1834)Criquet des clairièresLC20022020OrthopteraAcrididaeChrysochraon dispar dispar (Germar, 1834)Criquet des clairières20062006	Orthoptera	Acrididae	Chorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine	NT	2002	2020	7
Orthoptera Acrididae Chrysochraon dispar dispar (Germar, 1834) Criquet des clairières 2006 2006			,, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		LC			11
	•		, , ,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		2006	2006	1
	•			•	LC			1

Classe: Hexapoda

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Orthoptera	Acrididae	Mecostethus parapleurus (Hagenbach, 1822)	Criquet des Roseaux, Parap	NT	2002	2022	35
Orthoptera	Acrididae	Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise, Criquet	LC	2002	2020	4
Orthoptera	Acrididae	Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures, Oedipo	LC	2002	2020	14
Orthoptera	Acrididae	Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté, Œdipo	NT	2002	2022	12
Orthoptera	Gryllidae	Gryllus campestris Linnaeus, 1758	Grillon champêtre, Grillon d	LC	2002	2006	3
Orthoptera	Tetrigidae	Tetrix subulata (Linnaeus, 1758)	Tétrix riverain, Tétrix subulé,	LC	2002	2020	19
Orthoptera	Tetrigidae	Tetrix tenuicornis (Sahlberg, 1891)	Tétrix des carrières, Tétrix d	LC	2002	2017	14
Orthoptera	Tetrigidae	Tetrix undulata (Sowerby, 1806)	Tétrix forestier, Tétrix des cl	LC	2002	2002	4
Orthoptera	Tettigoniidae	Conocephalus dorsalis (Latreille, 1804)	Conocéphale des Roseaux	EN	2002	2022	27
Orthoptera	Tettigoniidae	Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré, Xiphid	l LC	2002	2022	31
Orthoptera	Tettigoniidae	Meconema meridionale A. Costa, 1860	Méconème fragile	LC	2015	2015	1
Orthoptera	Tettigoniidae	Meconema thalassinum (De Geer, 1773)	Méconème tambourinaire,	LC	2002	2015	3
Orthoptera	Tettigoniidae	Phaneroptera nana Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	LC	2015	2022	3
Orthoptera	Tettigoniidae	Pholidoptera griseoaptera (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée, Ptérolèp	LC	2002	2022	16
Orthoptera	Tettigoniidae	Roeseliana roeselii (Hagenbach, 1822)		LC	2002	2017	15
Orthoptera	Tettigoniidae	Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux, Con	NAr	2020	2020	3
Orthoptera	Tettigoniidae	Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sa	LC	2002	2019	16
Orthoptera	Trigonidiidae	Nemobius sylvestris (Bosc, 1792)	Grillon des bois, Grillon fore	LC	2002	2002	2

Classe: Malacostraca

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Decapoda	Cambaridae	Faxonius immunis (Hagen, 1870)			2022	2022	4
Decapoda	Cambaridae	Faxonius limosus (Rafinesque, 1817)	Écrevisse américaine (L')	NAi	2003	2022	7
Decapoda	Cambaridae	Procambarus clarkii (Girard, 1852)	Écrevisse de Louisiane (L').	NAi	2022	2022	5

Classe: Branchiopoda

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
	Limnadiidae	Limnadia lenticularis (Linnaeus, 1760)	Limnadie de Hermann (La)	EN	2004	2021	26
Notostraca	Triopsidae	Triops cancriformis (Bosc, 1801)		ΕN	2004	2021	6

Classe : *Bivalvia*

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Venerida	Cyrenidae	Corbicula fluminea (O.F. Müller, 1774)	Corbicule asiatique	NAi	2018	2020	3
Venerida	Cyrenidae	Corbicula leana Prime, 1867	Corbicule japonaise		2020	2020	1
Myida	Dreissenidae	Dreissena polymorpha (Pallas, 1771)	Moule zébrée	NAi	2018	2021	4
Myida	Dreissenidae	Dreissena rostriformis bugensis Andrusov, 1897			2018	2021	7
	Sphaeriidae	Euglesa globularis (Clessin, 1873)	Pisidie globe	DD	2021	2021	1
	Sphaeriidae	Euglesa nitida (Jenyns, 1832)	Pisidie ubique	DD	2021	2021	2
	Sphaeriidae	Euglesa sp.			2020	2021	2
	Sphaeriidae	Sphaerium lacustre (O.F. Müller, 1774)	Cyclade de vase	NT	2021	2021	1
Unionida	Unionidae	Anodonta anatina (Linnaeus, 1758)	Anodonte des rivières	NT	2021	2021	1
Unionida	Unionidae	Anodonta cygnea (Linnaeus, 1758)	Anodonte des étangs	NT	2021	2021	1
Unionida	Unionidae	Anodonta sp.			2020	2020	1
Unionida	Unionidae	Sinanodonta woodiana (l. Lea, 1834)	Anodonte chinoise		2022	2022	1
Unionida	Unionidae	Unio pictorum (Linnaeus, 1758)	Mulette des peintres	VU	2020	2021	3
Unionida	Unionidae	Unio tumidus Philipsson, 1788	Mulette renflée	EN	2018	2021	6

LRA = Liste rouge Alsace 2014 N0 à Ni = période d'observation Nb = nombre d'observations

Classe: Gastropoda

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA		Ni	Nb
		Gastropoda sp.			2016	2018	2
Ellobiida	Ellobiidae	Carychium minimum O.F. Müller, 1774	Auriculette naine	LC	1996	2021	10
Ellobiida	Ellobiidae	Carychium tridentatum (Risso, 1826)	Auriculette commune	LC	2011	2021	3
	Lymnaeidae	Ampullaceana balthica (Linnaeus, 1758)		LC	2020	2021	3
	Lymnaeidae	Galba truncatula (O.F. Müller, 1774)	Limnée épaulée	LC	2021	2021	3
	Lymnaeidae	Lymnaea stagnalis (Linnaeus, 1758)	Grande limnée	LC	2018	2021	12
	Lymnaeidae	Radix auricularia (Linnaeus, 1758)	Limnée conque	NT	2020	2021	5
	Lymnaeidae	Radix sp.			2018	2018	1
	Lymnaeidae	Stagnicola corvus (Gmelin, 1791)	Limnée d'Europe	DD	2020	2020	2
	Lymnaeidae	Stagnicola fuscus (C. Pfeiffer, 1821)	Limnée des marais	DD	2020	2021	5
	Lymnaeidae	Stagnicola palustris (O.F. Müller, 1774)	Limnée des étangs	DD	2020	2021	10
	Lymnaeidae	Stagnicola sp.			2018	2020	4
Cycloneritida	Neritidae	Theodoxus fluviatilis (Linnaeus, 1758)	Nérite des rivières	EN	2022	2022	4
	Physidae	Aplexa hypnorum (Linnaeus, 1758)	Physe élancée	VU	2020	2021	5
	Physidae	Physella acuta (Draparnaud, 1805)	Physe voyageuse	NAi	2018	2021	22
	Planorbidae	Ancylus fluviatilis O.F. Müller, 1774	Patelline des fleuves	LC	2020	2020	2
	Planorbidae	Anisus leucostoma (Millet, 1813)	Planorbe des fossés	LC	2021	2021	6
	Planorbidae	Anisus spirorbis (Linnaeus, 1758)	Planorbe de Linné	EN	2020	2021	3
	Planorbidae	Anisus vortex (Linnaeus, 1758)	Planorbe tourbillon	LC	2018	2021	11
	Planorbidae	Bathyomphalus contortus (Linnaeus, 1758)	Planorbe ombiliquée	LC	2020	2021	2
	Planorbidae	Gyraulus albus (O.F. Müller, 1774)	Planorbine poilue	LC	2020	2021	4
	Planorbidae	Gyraulus laevis (Alder, 1838)	Planorbine lisse	DD	2020	2021	2
	Planorbidae	Hippeutis complanatus (Linnaeus, 1758)	Planorbine des fontaines	LC	2021	2021	1
	Planorbidae	Planorbarius corneus (Linnaeus, 1758)	Planorbe des étangs	NT	2018	2021	8
	Planorbidae	Planorbis carinatus O.F. Müller, 1774	Planorbe carénée	VU	2018	2021	4
	Planorbidae	Planorbis planorbis (Linnaeus, 1758)	Planorbe commune	LC	2020	2021	18
	Planorbidae	Segmentina nitida (O.F. Müller, 1774)	Planorbine cloisonnée	NT	2020	2021	6
	Valvatidae	Valvata cristata O.F. Müller, 1774	Valvée plane	VU	2021	2021	5
	Valvatidae	Valvata macrostoma (Mörch, 1864)	Valvée nordique	VU	2020	2021	5
	Valvatidae	Valvata piscinalis (O.F. Müller, 1774)	Valvée porte-plumet	LC	2018	2021	4
Architaenioglossa	Viviparidae	Viviparus contectus (Millet, 1813)	Paludine commune	DD	2018	2022	7
Architaenioglossa	Viviparidae	Viviparus viviparus (Linnaeus, 1758)	Paludine d'Europe	DD	2018	2021	2
Stylommatophora	Camaenidae	Fruticicola fruticum (O.F. Müller, 1774)	Hélice cerise	LC	1998	2021	9
Stylommatophora	Clausiliidae	Cochlodina laminata (Montagu, 1803)	Fuseau commun	LC	1996	2021	10
Stylommatophora	Clausiliidae	Laciniaria plicata (Draparnaud, 1801)	Clausilie dentée	LC	1996	2021	6
Stylommatophora	Clausiliidae	Macrogastra attenuata (Rossmässler, 1835)			2021	2021	2
Stylommatophora	Clausiliidae	Macrogastra attenuata lineolata (Held, 1836)	Massue orientale	LC	1996	1999	4
Stylommatophora	Clausiliidae	Macrogastra plicatula (Draparnaud, 1801)	Massue costulée	LC	2021	2021	1
Stylommatophora	Cochlicopidae	Cochlicopa lubrica (O.F. Müller, 1774)	Brillante commune	LC	1996	2021	15
Stylommatophora	Cochlicopidae	Cochlicopa sp.			2021	2021	3
Stylommatophora	Discidae	Discus rotundatus (O.F. Müller, 1774)	Bouton commun		2021	2021	3
Stylommatophora	Discidae	Discus rotundatus rotundatus (O.F. Müller, 1774)	Bouton commun	LC	1998	2011	4
Stylommatophora	Enidae	Merdigera obscura (O.F. Müller, 1774)	Bulime boueux	LC	1999	1999	1
Stylommatophora	Euconulidae	Euconulus fulvus (O.F. Müller, 1774)	Conule des bois	LC	1996	1999	2
Stylommatophora Stylommatophora	Euconulidae	Euconulus trochiformis (Montagu, 1803)	Conule mat	VU	2021	2021	3
Stylommatophora Stylommatophora	Gastrodontidae	Aegopinella nitens (Michaud, 1831)	Luisantine ample	LC	1998	1999	3
Stylommatophora Stylommatophora	Gastrodontidae	Aegopinella sp.			2021	2021	2
Grynoninialophora	Sastroadrittade	riogopinolia sp.			2021	2021	_

Classe: Gastropoda

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRA	N0	Ni	Nb
Stylommatophora	Gastrodontidae	Nesovitrea hammonis (Strøm, 1765)	Luisantine striée	LC	2021	2021	4
Stylommatophora	Gastrodontidae	Zonitoides nitidus (O.F. Müller, 1774)	Luisantine des marais	LC	1996	2021	13
Stylommatophora	Helicidae	Arianta arbustorum (Linnaeus, 1758)	Hélice des bois		2018	2021	6
Stylommatophora	Helicidae	Arianta arbustorum arbustorum (Linnaeus, 1758)	Hélice des bois, Hélice porp	LC	1996	2011	7
Stylommatophora	Helicidae	Cepaea hortensis (O.F. Müller, 1774)	Escargot des jardins	LC	1996	2021	10
Stylommatophora	Helicidae	Cepaea nemoralis (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies	LC	1996	2021	15
Stylommatophora	Helicidae	Cornu aspersum (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	NAi	2011	2011	1
Stylommatophora	Helicidae	Helix pomatia Linnaeus, 1758	Escargot de Bourgogne	LC	1996	2021	10
Stylommatophora	Helicodontidae	Helicodonta obvoluta (O.F. Müller, 1774)	Veloutée plane		2021	2021	3
Stylommatophora	Helicodontidae	Helicodonta obvoluta obvoluta (O.F. Müller, 1774)	Veloutée plane	LC	1998	2018	4
Stylommatophora	Hygromiidae	Monacha cartusiana (O.F. Müller, 1774)	Petit moine	LC	1999	2021	10
Stylommatophora	Hygromiidae	Monachoides incarnatus (O.F. Müller, 1774)	Moine des bois		2021	2021	7
Stylommatophora	Hygromiidae	Monachoides incarnatus incarnatus (O.F. Müller, 1774)	Moine des bois	LC	1996	2018	9
Stylommatophora	Hygromiidae	Pseudotrichia rubiginosa (Rossmässler, 1838)	Veloutée rouge	VU	1998	2021	8
Stylommatophora	Hygromiidae	Trochulus hispidus (Linnaeus, 1758)	Veloutée commune	LC	2011	2011	1
Stylommatophora	Hygromiidae	Trochulus plebeius (Draparnaud, 1805)	Veloutée des Préalpes		1996	1999	3
Stylommatophora	Hygromiidae	Trochulus sp.			2021	2021	3
Stylommatophora	Limacidae	Limax maximus Linnaeus, 1758	Limace léopard	LC	2016	2016	1
Stylommatophora	Oxychilidae	Oxychilus cellarius (O.F. Müller, 1774)	Luisant des caves	LC	1998	2021	2
Stylommatophora	Pristilomatidae	Vitrea crystallina (O.F. Müller, 1774)	Cristalline commune	LC	1996	2021	6
Stylommatophora	Punctidae	Punctum pygmaeum (Draparnaud, 1801)	Escargotin minuscule	LC	2021	2021	3
Stylommatophora	Pupillidae	Pupilla muscorum (Linnaeus, 1758)	Maillot des mousses	DD	2021	2021	1
Stylommatophora	Succineidae	Oxyloma elegans (Risso, 1826)	Ambrette élégante	LC	1999	2021	6
Stylommatophora	Succineidae	Oxyloma sarsii (Esmark, 1886)	Ambrette des marais		2021	2021	1
Stylommatophora	Succineidae	Succinea putris (Linnaeus, 1758)	Ambrette amphibie	LC	1996	2021	8
Stylommatophora	Succineidae	Succinea putris / Oxyloma elegans			2018	2018	2
Stylommatophora	Succineidae	Succinella oblonga (Draparnaud, 1801)	Ambrette terrestre	LC	1998	1999	2
Stylommatophora	Valloniidae	Acanthinula aculeata (O.F. Müller, 1774)	Escargotin hérisson	LC	1999	1999	1
Stylommatophora	Valloniidae	Vallonia enniensis (Gredler, 1856)	Vallonie des marais	NT	2011	2011	1
Stylommatophora	Valloniidae	Vallonia excentrica Sterki, 1893	Vallonie des pelouses	LC	2021	2021	1
Stylommatophora	Valloniidae	Vallonia pulchella (O.F. Müller, 1774)	Vallonie trompette	LC	1999	2021	4
Stylommatophora	Vertiginidae	Vertigo antivertigo (Draparnaud, 1801)	Vertigo des marais	LC	1998	2021	5
Stylommatophora	Vertiginidae	Vertigo moulinsiana (Dupuy, 1849)	Vertigo de Des Moulins	EN	1999	2021	3
Stylommatophora	Vertiginidae	Vertigo pusilla O.F. Müller, 1774	Vertigo inverse	LC	2021	2021	1
Stylommatophora	Vertiginidae	Vertigo pygmaea (Draparnaud, 1801)	Vertigo commun	LC	2011	2021	2
Stylommatophora	Vitrinidae	Eucobresia diaphana (Draparnaud, 1805)	Semilimace aplatie	LC	1996	2021	6
Stylommatophora	Vitrinidae	Vitrina pellucida (O.F. Müller, 1774)	Semilimace commune	LC	1999	1999	1
Stylommatophora	Vitrinidae	Vitrinobrachium breve (A. Férussac, 1821)	Semilimace germanique	CR	2021	2021	1
Littorinimorpha	Bithyniidae	Bithynia leachii (Sheppard, 1823)	Bithynie nordique	VU	2020	2020	1
Littorinimorpha	Bithyniidae	Bithynia tentaculata (Linnaeus, 1758)	Bithynie commune	LC	2018	2021	18
Littorinimorpha	Tateidae	Potamopyrgus antipodarum (Gray, 1843)	Hydrobie des antipodes	NAi	2020	2021	4